

# Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1911-03.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [utilisation.commerciale@bnf.fr](mailto:utilisation.commerciale@bnf.fr).



2° Tsubas également en *fer* incrustées à plat d'or, d'argent et de bronze avec traits gravés sur ces divers métaux pour figurer les détails du sujet (par exemple, garde de la Collection du musée du Louvre décorée d'un dragon dans les nuages).

3° Gardes en *sentoku* incrustées à plat (1) de shakudo, de bronze rouge, d'argent avec adjonction de fines lignes d'or. C'est là la partie la plus nouvelle et la plus originale de l'œuvre de Miôju. Les douces colorations qui y sont employées offrent un admirable fondu. Les décors de la plupart d'entre ces tsubas consistent en feuillages et en fleurs : par exemple une branche de kaki garnie de fruits, des bambous, etc... Les collections de MM. Gonse et Marteau possèdent des merveilles en ce genre. La garde reproduite par la figure 18 ajoutée à cet attrait l'expression d'un mouvement intense dans ce Shoki égorgeant un oni terrassé (2).

Les œuvres de Miôju portent parfois des dates. Tel est le cas d'une garde de la collection du D<sup>r</sup> Mène portant l'inscription : « (Ere) Tenshō, 14<sup>e</sup> année » (1586) (3). Son talent aux formes multiples se plut enfin à ajourer et ciseler des têtes de flèche. Tout ceci peut expliquer la grande vogue de ce maître « auprès du-



FIG. 18. — Garde en *Sentoku* incrustée à plat de Shakudo, de bronze rouge et d'argent avec détail en or, par *Umetada Miôju* (1558-1631). (Collection de l'auteur.)

quel les forgerons de toutes les provinces vinrent en grand nombre étudier. »  
 (Histoire de l'Art du Japon déjà citée). Parmi ceux-ci se distingua tout spécialement *Masatomo* (Hikobei) fondateur de la famille Okada d'Hagi en Nagata qui travaillait durant la période Keicho (1596-1614). On lui doit des gardes en *sentoku* incrustées de shakudo avec détails d'or et d'argent, analogues à celles de Miôju.

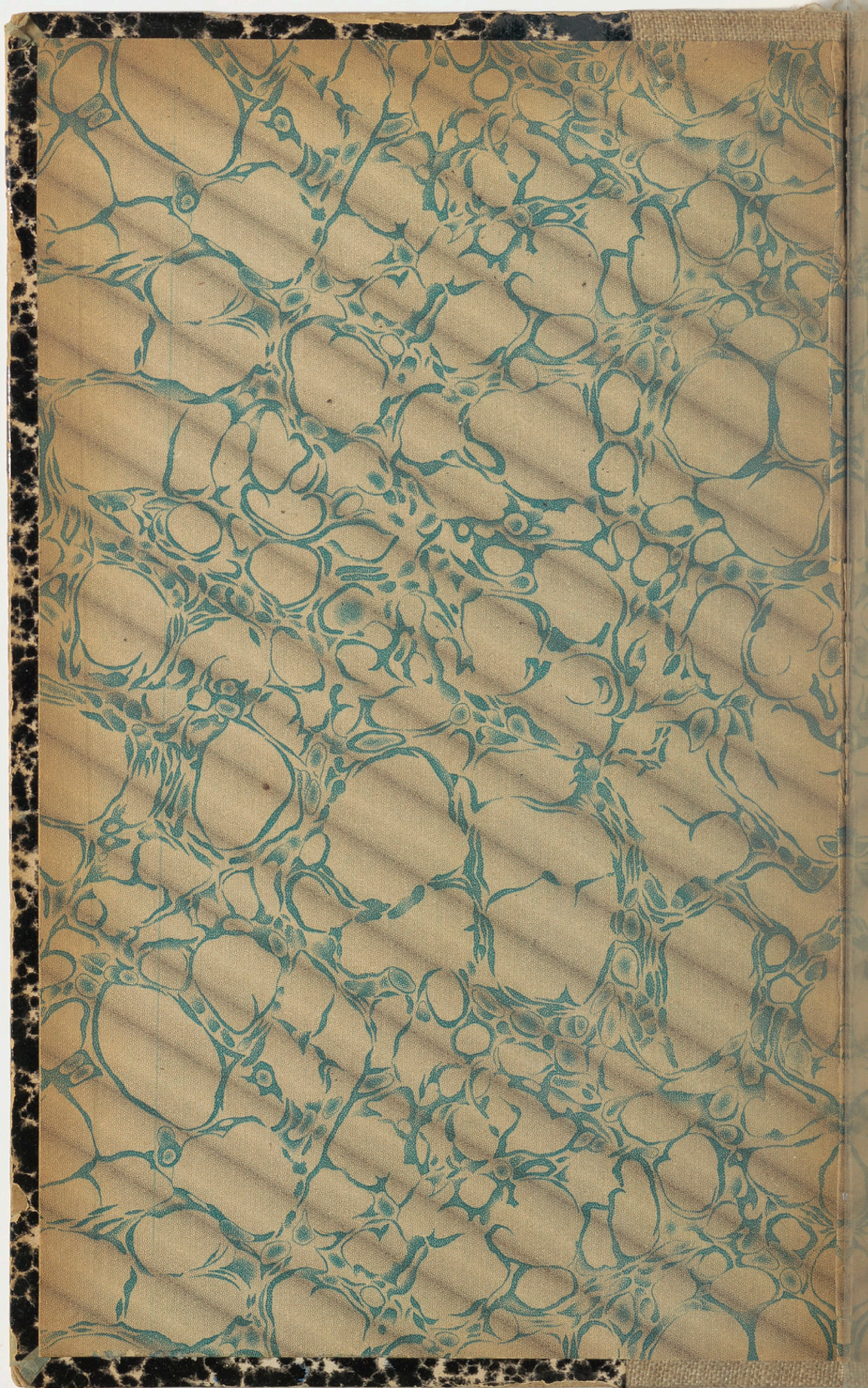
正	Masa	}	distingua tout spécialement <i>Masatomo</i> (Hikobei) fondateur de la famille Okada d'Hagi en Nagata qui travaillait durant la période Keicho (1596-1614). On lui doit des gardes en <i>sentoku</i> incrustées de shakudo avec détails d'or et d'argent, analogues à celles de Miôju.
知	tomo		
彦	Hiko		
兵	bei		

(1) Ou en très léger relief.

(2) Au revers, cette garde est ornée de coquillages incrustés en shakudo avec détails en or et d'une poulpe en bronze rouge dans des flots très vigoureusement gravés au burin.

(3) Garde en fer décorée en incrustation de la barrière entourant la tente de Minamoto Yoshinaka.

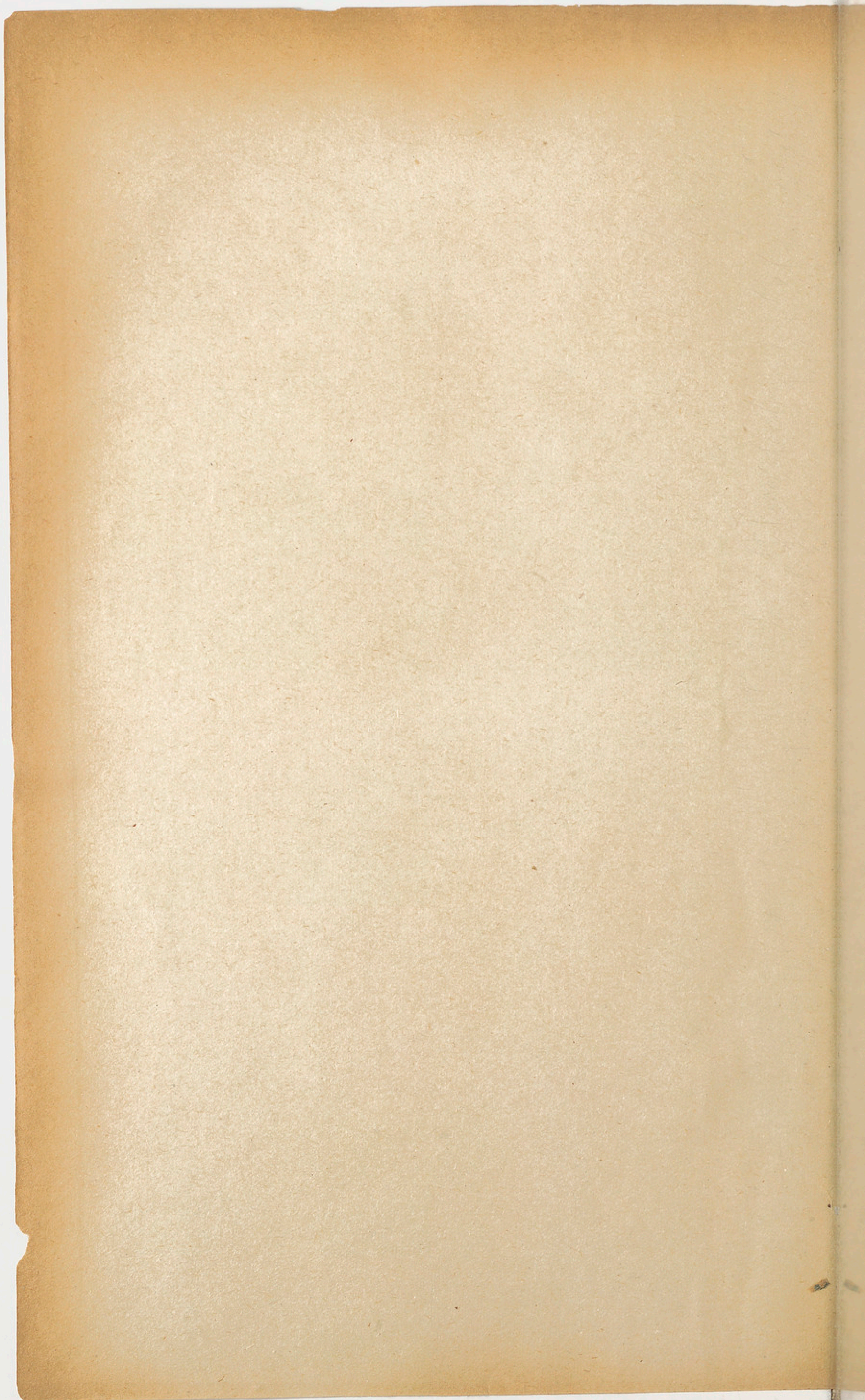




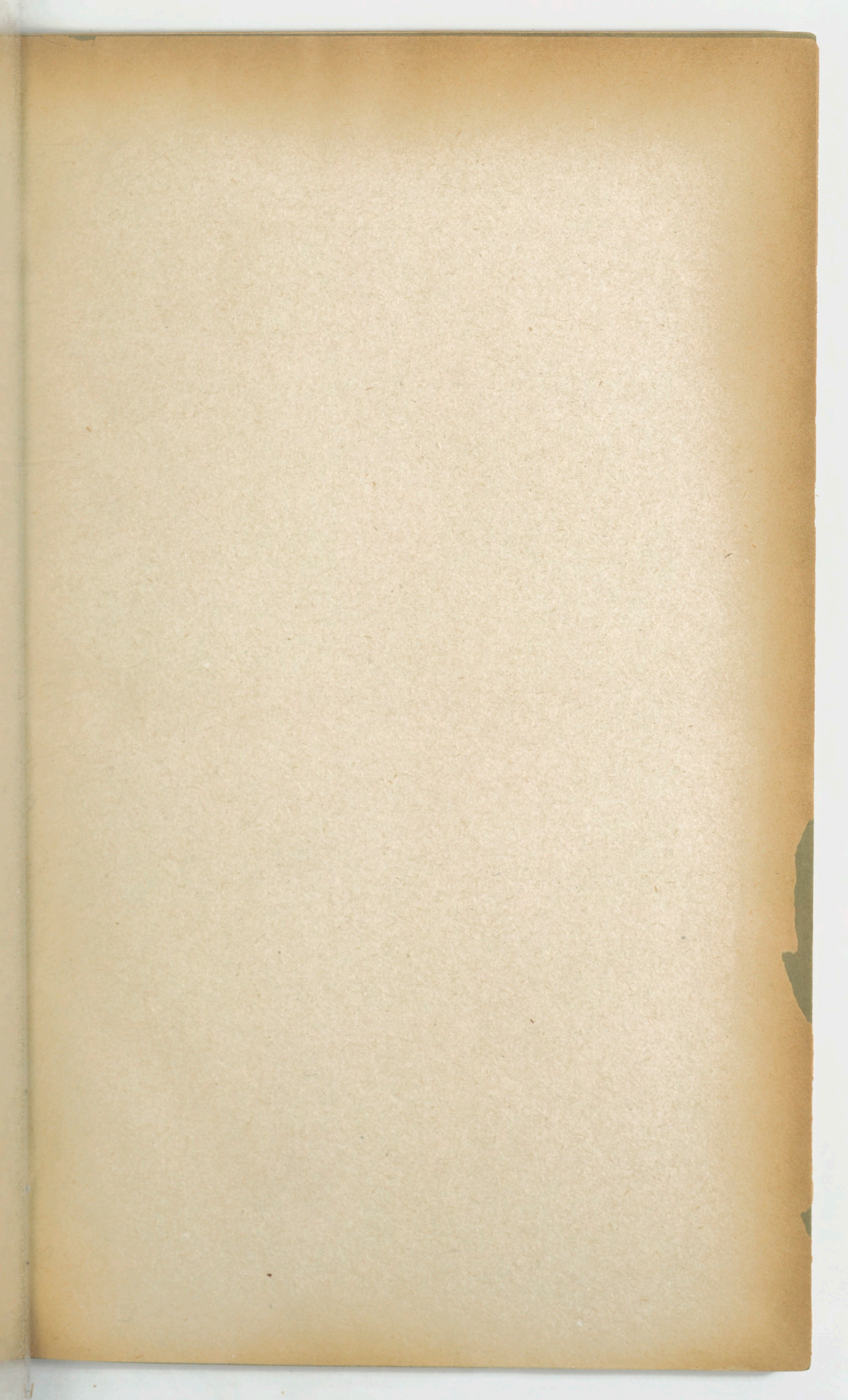




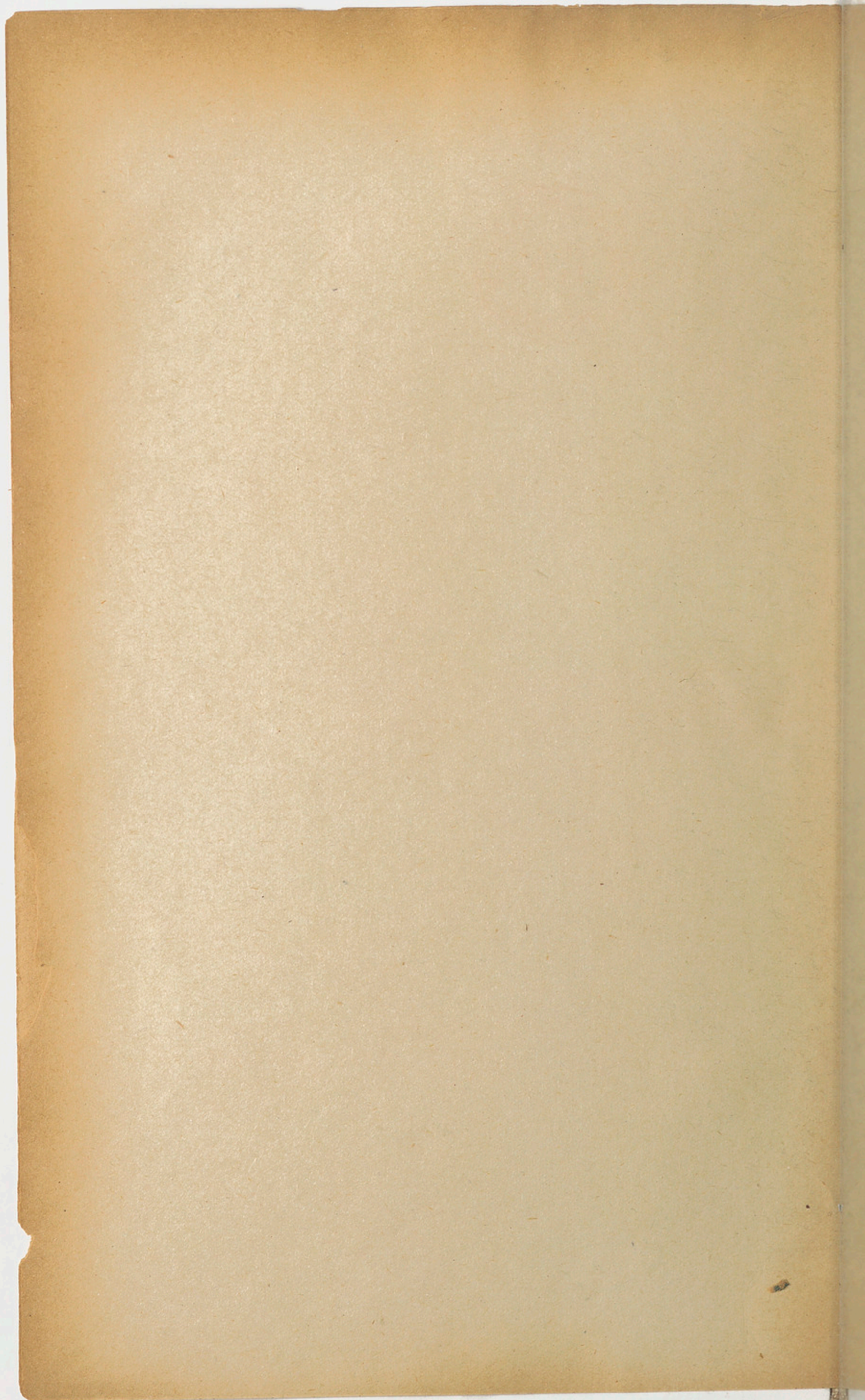












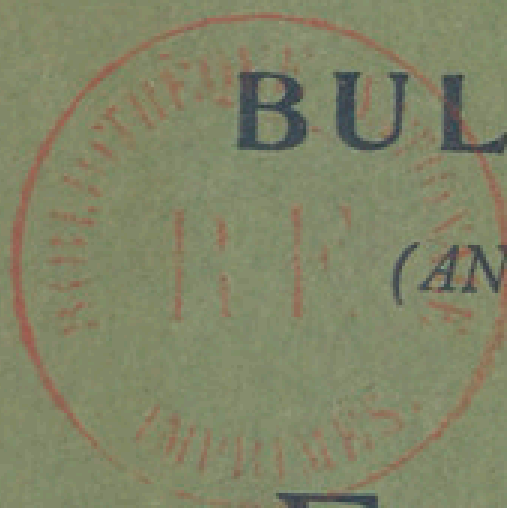


Paraissant trimestriellement.

REVUE LÉON  
PARIS  
46

MARS 1911

XXI



BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

2429

Société Franco-Japonaise  
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



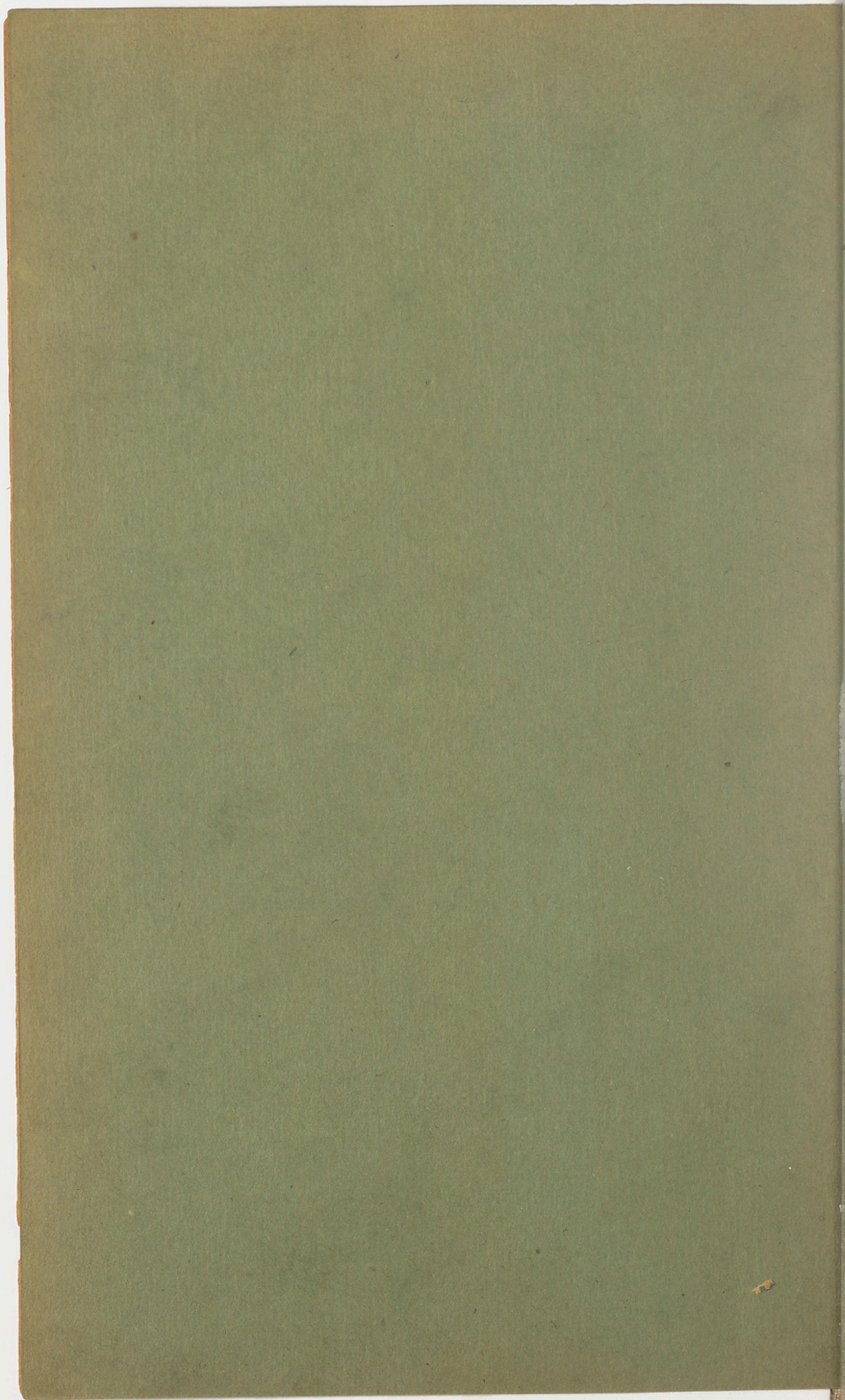
SIÈGE SOCIAL :  
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN  
107, RUE DE RIVOLI, 107  
PARIS

1911

ix : 4 fr. 50 c.

0<sup>2</sup>  
623<sup>a</sup>





Mars 1911. N° 21.



**BULLETIN**

(ANNUAIRE)

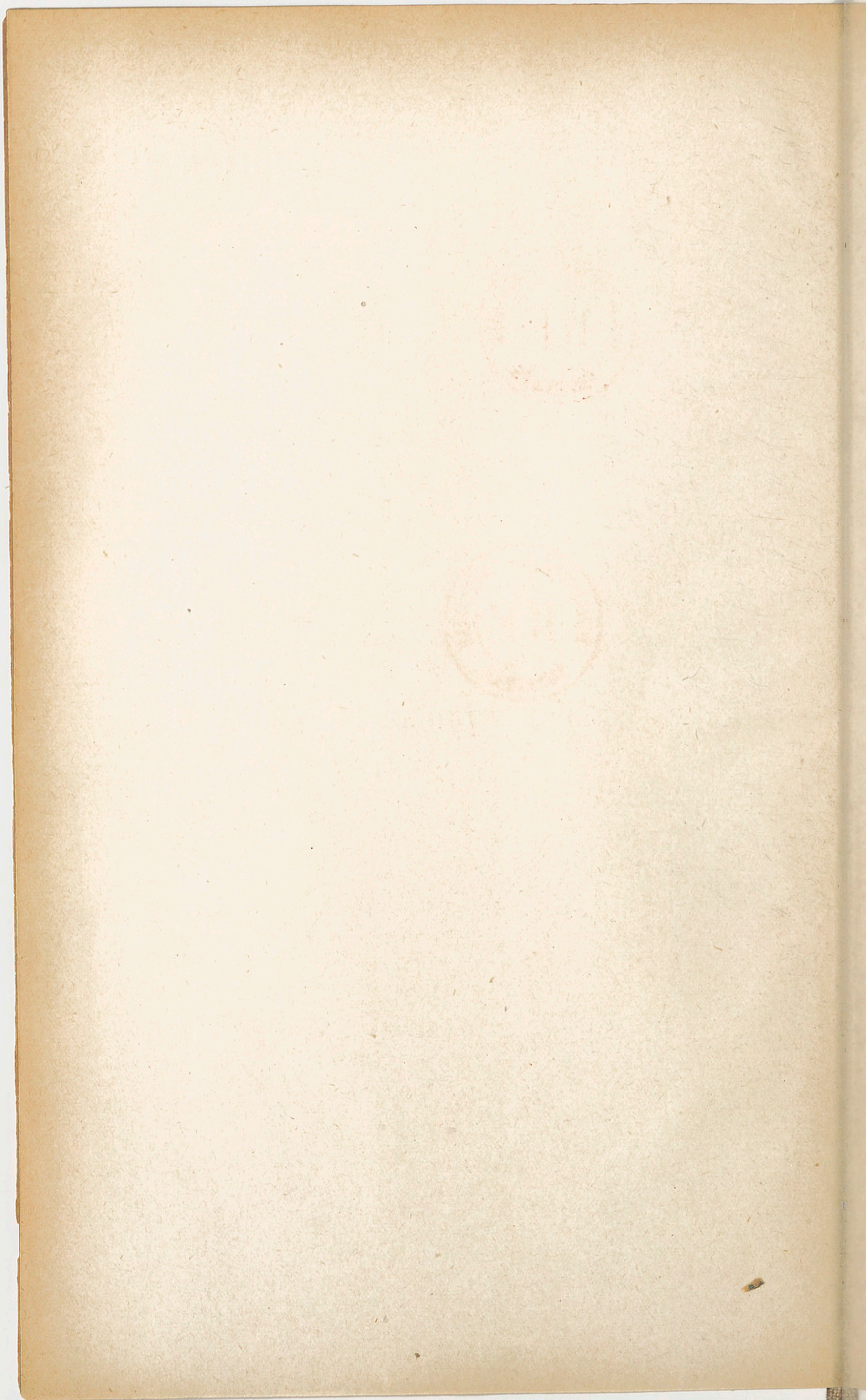
DE LA

Société Franco-Japonaise  
de Paris

4° 0° 0

623





Paraissant trimestriellement.

MARS 1911

XXI

BULLETIN

(ANNUAIRE)

de la

Société Franco-Japonaise  
de Paris

*Fondée le 16 Septembre 1900.*

日佛協會



SIÈGE SOCIAL :

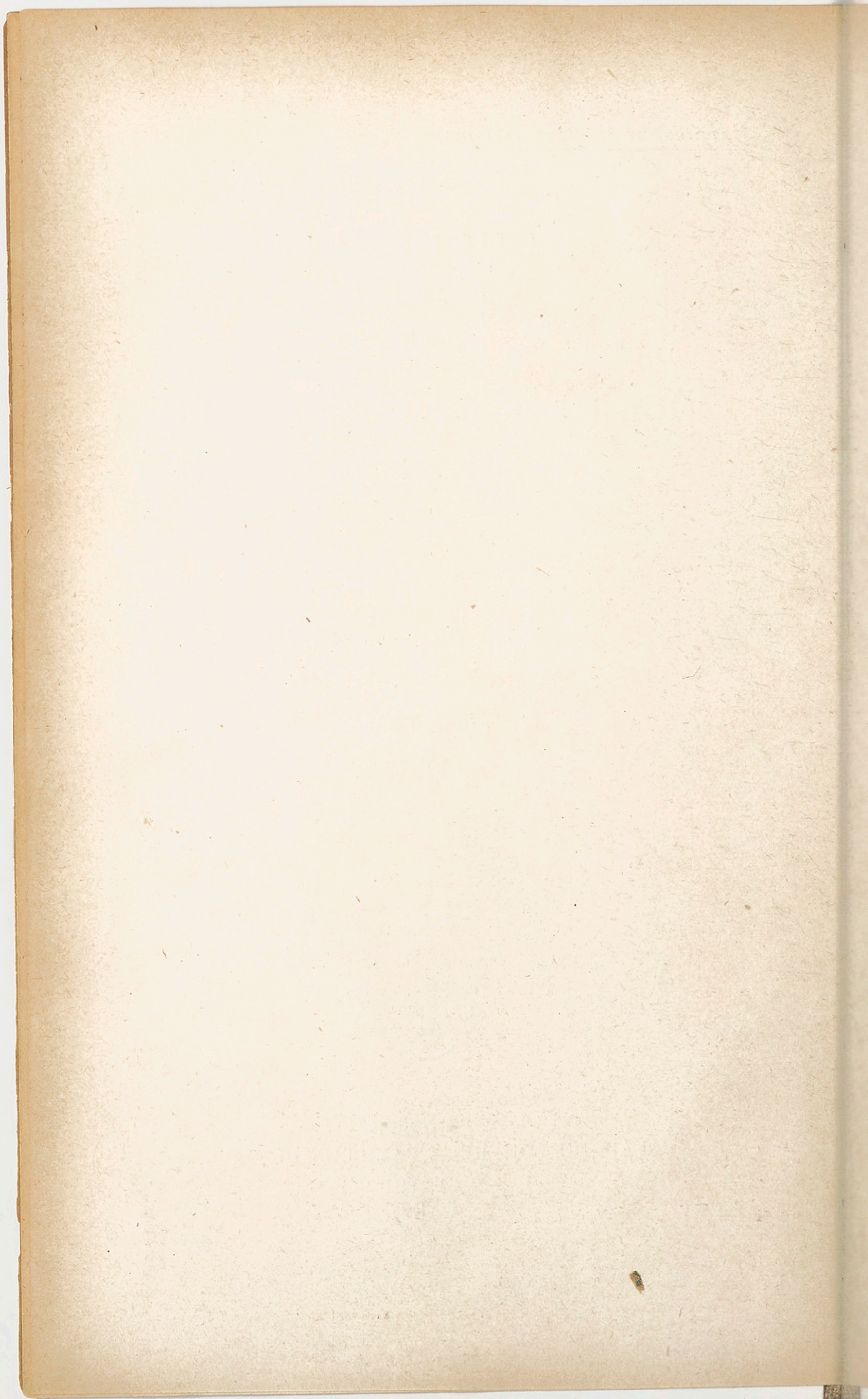
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—  
1911







## INDEX

---

	Pages.
<b>Annuaire :</b>	
Statuts. — Membres d'Honneur. — Composition du Bureau et du Conseil d'Administration. — Liste alphabétique des Membres. — Publications périodiques reçues par la Société.	7
<b>Assemblée générale du 7 mars 1911 :</b>	
Procès-verbal. — Allocution du Président. — Rapport du Secrétaire-général. — Exposé du Trésorier . . . . .	23
<b>Lieutenant de vaisseau R. Brylinski :</b>	
L'Affaire Ten Ichi Bô (3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> parties, <i>fin</i> ) . . . . .	39
<b>Général G. Lebon :</b>	
Au Japon il y a quarante ans. Deux lettres écrites en novembre 1872 . . . . .	113
<b>P. A. Lemoisne :</b>	
Les maîtres de la gravure japonaise . . . . .	119
<b>L. Héлары :</b>	
Le Patriotisme japonais . . . . .	123
<b>Marquis de la Mazelière :</b>	
M. G. Boissonade, Président d'Honneur de la Société . . . . .	127
<b>Bibliographie :</b>	
I. — Rev. Arthur LLOYD : <i>Shinran and his work.</i> D <sup>r</sup> J.-J. MATIGNON : <i>Dix ans au pays du Dragon.</i> J. C. BALET : <i>Le Japon militaire.</i> Ouvrages offerts à la Société Franco-Japonaise par la Commission Impériale du Japon à la Japan British Exhibition de Londres 1910.	
II. — Revue des journaux et périodiques : Une page sur l'honneur japonais. — Les besoins économiques du Japon, par M. F. PILA, Consul de France, Attaché commercial en Extrême-Orient. — La Politique extérieure du Japon moderne, par M. Félicien CHALLAYE . . . . .	135

	Pages.	
<b>Expositions et ventes d'objets d'art de la Chine et du Japon :</b>		
I. 3 <sup>e</sup> Exposition d'estampes japonaises : Kiyonaga, Sharaku, Buncho, au Pavillon de Marsan ; — conférence de M. Raymond Koechlin ; communication de M. P. A. Isaac sur les procédés techniques employés au Japon pour la production de l'estampe en couleurs. — Exposition de garnitures de sabres et d'inro japonais . . . . .	155	
II. Exposition d'art japonais à Stockholm, compte-rendu par M. Tyge Möller . . . . .	163	
<b>Vie de la Société :</b>		
I. Déjeuner du 8 décembre 1910 : En l'honneur de M. Massana Maéda, membre de la Chambre des Pairs, ancien Commissaire général du Japon à l'Exposition Universelle de Paris 1878 . . . . .	171	
II. Soirée musicale du 8 décembre 1910 : Conférence de M. Charles Leroux . . . . .	177	
<i>Histoire de l'art et des métiers au Japon</i> , 8 leçons faites à l' <i>University College</i> de Londres, par M. H.-L. Joly . . . .	185	
<b>Correspondance :</b>		
Le <i>Montcalm</i> à Kobé, juin 1910. — Banquet offert au Contre-Amiral de Castries et aux officiers du croiseur. Lettres de MM. Hacegawa, Secrétaire de la section de Kobé, et K. Inabata, Administrateur de la section d'Osaka . . . . .	187	
Une gravure.		
<b>La première célébration, au Japon, du jour de l'an,</b> suivant le calendrier solaire ; — Cérémonie dite <i>Oranda Shôgatsu</i> 和蘭正月, 1 <sup>er</sup> janvier 1794 . . . . .		193
Gravure : Reproduction d'une lithographie offerte à la Société par M. le D <sup>r</sup> Le Goff.		
<b>Questions et réponses :</b>		
Lettre de M. le Docteur Chibret. . . . .	198	
<b>Avis divers</b> . . . . .	199	



STATUTS  
DE LA  
**SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE**  
DE PARIS

---

I. — **But et Siège social.**



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composées d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — **Composition de la Société.**

ART. 4. — La société se compose : 1<sup>o</sup> de membres d'honneur ; 2<sup>o</sup> de membres donateurs ; 3<sup>o</sup> de membres à vie ; 4<sup>o</sup> de membres annuels ; 5<sup>o</sup> de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — **Administration de la Société.**

1<sup>o</sup> *Conseil.*

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.



ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

#### 2<sup>o</sup> Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

#### IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

#### V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

---



## PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

## MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

P<sup>ce</sup> AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.

P<sup>ce</sup> ROLAND BONAPARTE. Membre de l'Institut.

BOUSQUET . . . . . Ancien Conseiller d'État.

BRINCKMANN (D<sup>r</sup> J.) . . . Directeur du Muséum de Hambourg.

CHAVANNES (Ed.) . . . Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.

COLLIN-DELAUVAUD. . . Directeur de l'Office National du Commerce Extérieur.

CROISSET. . . . . Doyen de la Faculté des Lettres de Paris

DIÓSY. . . . . Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.

DUBAIL (G.) . . . . . Ministre Plénipotentiaire.

FLOURENS . . . . . Ancien Ministre des Affaires Étrangères.

FURUICHI (D<sup>r</sup> Koi) . . . Membre de la Chambre des Pairs du Japon.

GONSE. . . . . Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.

HANOTAUX. . . . . Membre de l'Académie Française.

HIRAYAMA . . . . . Membre de la Chambre des Pairs du Japon. Directeur général de la Grande Exposition du Japon 1917.

KURINO (Baron) . . . . . Ambassadeur du Japon à Paris.

LÉVI (Sylvain). . . . . Professeur au Collège de France.

LIARD . . . . . Vice-Recteur de l'Académie de Paris.

MASAKI (S.) . . . . . Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.

MOTONO (Baron). . . . . Ambassadeur du Japon en Russie.

ROUJON. . . . . Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

SAÏONJI (Marquis). . . . Ex-Président du Conseil des Ministres du Japon.

SCHNEIDER . . . . . Maître de forges.

SÉNART . . . . . Membre de l'Institut.

SIEGFRIED . . . . . Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.

SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.

SUYÉMATSU (Baron) . . . Ancien Ministre.

TATSUKÉ (S.) . . . . . Secrétaire de 1<sup>re</sup> classe, Min. des Aff. Étr., Tokio.

TÉRAOUTCHI (Vicomte). . Général, Ministre de la Guerre.

WADA (H.) . . . . . Commissaire général de la Grande Exposition du Japon 1917.

## BUREAU

MM.

BERTIN . . . . . Membre de l'Institut, Dir<sup>r</sup> du Génie maritime C. R. *Président.*

ADATCI . . . . . Conseiller de l'Ambassade du Japon, Ministre plénipotentiaire.

GUIMET . . . . . Fondateur du Musée des Religions. *Vice-Présidents.*

KËCHLIN (R.) . . . . . Publiciste.

MÈNE (D<sup>r</sup>) . . . . . Docteur en médecine.

CLAVERY (Ed.) . . . . . Consul de France. . . . . *Secrétaire général.*

ALÉVÈQUE . . . . . Explorateur. . . . . *Secrétaire général adjoint.*



**BUREAU** (*suite*).

MM.		
ARCAMBEAU . . . . .	Professeur . . . . .	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>
LEBEL . . . . .	Littérateur . . . . .	<i>Bibliothécaire adjoint.</i>
DUFOURMANTELLE . . . . .	Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française.	<i>Trésorier.</i>
BANNO . . . . .	Négociant . . . . .	<i>Trésorier adjoint.</i>

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

MM.	
ANCELET . . . . .	Docteur en médecine.
BÉNAZET . . . . .	Attaché au Musée du Trocadéro.
BERTHELOT (Ph.) . . . . .	Ministre plénipotentiaire, Sous-Directeur au Ministère des Affaires Étrangères.
CHEVALIER (H.) . . . . .	Ingénieur.
DESHAYES . . . . .	Conservateur du Musée d'Ennery.
DESLANDRES . . . . .	Membre de l'Institut.
DUVENT (Ch.) . . . . .	Artiste-peintre.
GUYOT (Yves) . . . . .	Ancien Ministre.
HARMAND (J.) . . . . .	Ambassadeur.
ISAAC (P.A.) . . . . .	Artiste-peintre.
KRAFFT (Hugues) . . . . .	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.
LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Capitaine de cavalerie.
LEBON (G <sup>al</sup> Georges) . . . . .	Anc. membre du Conseil supérieur de la Guerre.
LEMAIRE (Eug.) . . . . .	Ingénieur.
MARTEAU . . . . .	Ingénieur.
MATSUMURA (Jun Itchi) . . . . .	Attaché naval à l'Ambassade du Japon.
MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la) . . . . .	Littérateur.
METMAN . . . . .	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
NOCQ (Henry) . . . . .	Graveur en médailles.
TSUDA . . . . .	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.
VEVER . . . . .	Joaillier-orfèvre.
WATANABÉ (C <sup>el</sup> ) . . . . .	Attaché militaire à l'Ambassade du Japon.
YAMAUCHI . . . . .	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.

**Composition du Conseil d'Administration  
par séries**

(*Y compris les Membres du Bureau*).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ADATCI	BÉNAZET	ARCAMBEAU	D <sup>r</sup> ANCELET	DESLANDRES
ALÉVÈQUE	DUVENT	BERTHELOT	BANNO	M <sup>is</sup> de la MAZELIÈRE
H. KRAFFT	GUIMET	CLAVERY	BERTIN	Cd <sup>t</sup> MATSUMURA
DE LABRY	HARMAND	DESHAYES	CHEVALIER	C <sup>l</sup> SHIRAI
LEMAIRE (E.)	LEBEL	DUFOURMANTELLE	GUYOT (Yves)	TSUDA
METMAN	D <sup>r</sup> MÈNE	ISAAC	Kœchlin	C <sup>el</sup> WATANABÉ
VEVER	NOCQ (H.)	MARTEAU	LEBON (G <sup>al</sup> )	YAMAUCHI

La première série sera soumise à réélection en 1912.



## Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

*Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.*

*Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.*

MM.

V	ADATCI (M.-I.) . . . . .	Conseiller de l'Ambassade Impériale du Japon, Mi- nistre plénipotentiaire,	34. avenue de Wagram.
V	AKASHI . . . . .	Général de brigade,	Séoul.
V	AKIDZUKI . . . . .	Ambas. du Japon à Vienne,	Vienne.
V	ALÉVÈQUE . . . . .	Explorateur,	12, rue Desrenaudes.
L	ALEXANDRE (Arsène). . . . .	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue Ravignan.
A	ANCELET . . . . .	Docteur en médecine,	104, rue de Rennes.
V	ANDO . . . . .	Colonel,	M <sup>ère</sup> de la guerre, Tokio.
A	ARCAMBEAU (E) . . . . .	Professeur,	133, boul. Voltaire.
A	ARCAMBEAU (M <sup>me</sup> ) . . . . .		133, boul. Voltaire.
H	ARENBERG (P <sup>ce</sup> A. d') . . . . .	Membre de l'Institut,	20, rue de la Ville-L'É- vêque.
A	ARFVIDSON. . . . .	Tailleur,	27, avenue de l'Opéra.
A	ARIMA . . . . .	Étudiant,	Hashiba, Asakusa, Tokio.
D	ARISUGAWA (S. A. I. le P <sup>ce</sup> ) . . . . .	Amiral,	Tokio.
A	ARNAUD. . . . .	Notaire,	Luzarches (S.-et-Oise).
V	AUBRY . . . . .	Propriétaire,	14, rue de Hambourg,
A	BAGGIO . . . . .	Avoué,	30, r. Gambetta, Arras.
V	BANNO . . . . .	Négociant,	55, rue des Petites-Écu- ries.
A	BARDONNAUT (M <sup>me</sup> V <sup>ve</sup> ) . . . . .		52, rue de l'Université.
A	BAVIER (de) . . . . .	Consul général de Dane- mark,	25, rue Franklin.
V	BEHRENS (Walter Lionel)		The Aceorns Fallowfield, Manchester.
V	BÉNAZET . . . . .	Docteur ès lettres, Attaché au Musée du Trocadéro,	98, rue de Longchamp.
A	BERLY . . . . .		184, rue de Rivoli.
A	BERTHELOT . . . . .	S <sup>s</sup> -Dir <sup>r</sup> d'Asie au Ministère des Affaires Étrangères.	126, boulevard Montpar- nasse.
V	BERTIN (E.) . . . . .	Membre de l'Institut, Dir <sup>r</sup> du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.

MM.

V	BERTIN (Ch.) . . . . .	Capitaine, Attaché Militaire à l'Ambassade de France.	Tokio.
V	BETHMANN (B <sup>on</sup> de). . . . .	Banquier,	31, rue Pauquet.
A	BEURDELEY . . . . .		79, rue de Clichy.
A	BING (M.) . . . . .		18, rue Boissonnade.
A	BLOCHE (Arthur). . . . .	Expert près la Cour d'Appel,	21, boulev. Haussmann.
V	BLONDEAU . . . . .	Banquier,	50, rue de la Boétie.
H	BONAPARTE (P <sup>co</sup> Roland)	Membre de l'Institut,	10, avenue d'Iéna.
A	BOREL (Jean) . . . . .	Secrétaire de l'Ambassade de France,	Tokio.
V	BOUASSE-LEBEL . . . . .	Ancien éditeur,	19, quai Malaquais.
A	BOURGOIS (G. L.) . . . . .	Lieutenant de vaisseau,	Tokio.
H	BOUSQUET (G.) . . . . .	Ancien Conseiller d'État,	7, rue Alfred-de-Vigny.
H	BRINCKMANN (D <sup>r</sup> Justus)	Directeur du Muséum de Hambourg,	5, Eteinthorplatz, Hambourg.
V	BRUHL (H.) . . . . .	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
A	BRUNET . . . . .	Général,	74, avenue Marigny. Fontenay-s.-Bois (S.)
V	BRUNET (J.-L.) . . . . .	Député de la Seine.	98, boul. Richard-Lenoir.
A	BRYLINSKI (R.-A.) . . . . .	Attaché naval à l'Ambassade de France.	Tokio.
V	CABROL (Phil. de) . . . . .	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	Vilvert, Jouy-en-Josas (S.-&-O.).
A	CAIX (C <sup>te</sup> Robert de) . . . . .	Dir <sup>r</sup> de l'« Asie française »,	108, rue St-Dominique.
V	CAMONDO (C <sup>te</sup> de) . . . . .		82, avenue des Champs-Elysées.
V	CAZENAVE . . . . .	Ministre plénipotentiaire, en mission,	Pékin.
A	CHAIX (M <sup>me</sup> Albert) . . . . .		164, boul. Montparnasse.
L	CHALLAYE (F.) . . . . .	Professeur,	1, rue Léopold-Robert.
A	CHANOINE (Général). . . . .	Anc. Ministre de la Guerre,	Baudement, par Anglure (Marne).
A	CHARPENTIER (M) . . . . .	Vice-Consul de France,	Kobé.
H	CHAVANNES (Ed) . . . . .	Membre de l'Institut, prof <sup>r</sup> au Collège de France,	1, rue des Écoles, Fontenay-aux-Roses (Seine).
A	CHAUSSON (A. P.) . . . . .	Inspecteur d'Assurances,	15, r. de l'Hôtel-de-Ville, Courbevoie.
A	CHÉRADAME (A.) . . . . .	Publiciste,	16, rue Lalo.
A	CHEVALIER (H.) . . . . .	Ingénieur,	61, quai de Grenelle.
A	CHEVREY-RAMEAU (P. D.)	Ministre plénipotentiaire, ancien député,	18, rue du Cirque.
A	CHIBRET (P.-L.) . . . . .	Docteur en médecine,	rue d'Amboise, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
V	CLAVERY (Ed.) . . . . .	Consul de France,	24, avenue du Chemin-de-Fer, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
A	CLAVERY (Paul) . . . . .	Ministre plénipotentiaire,	id.
A	COLLIN (Raphaël) . . . . .	Artiste peintre, de l'Institut,	152, rue de Vaugirard.
V	COLLIN (Victor) . . . . .	Ministre plénipotentiaire,	160, avenue de Suffren.



MM.		
H	COLLIN-DELAUVAUD . . .	Dir. hon <sup>re</sup> de l'Office National du Commerce Extér., 5, rue St-Jean, Pontoise (Seine-et-Oise).
A	COLMET-DAAGE . . .	9, r. Gustave-Flaubert.
A	COLONNIER (M <sup>me</sup> R.) . . .	5, rue de Crussol, Paris.
A	CONTENSON (B <sup>on</sup> de) . . .	Ex-attaché milit. en Chine, 4, rue de l'Alboni.
V	CORVISART (B <sup>n</sup> ) . . .	Colonel, Commandant le 20 <sup>e</sup> régiment de dragons, Limoges (Hte-Vienne).
A	COSSON . . . . .	5, avenue Friedland.
V	CREWDSON (Wilson) . . .	M. A. Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> . Southside St-Leonard's on sea, Angleterre.
H	CROISET . . . . .	Doyen de la Fac. des Let., 13, rue Cassette.
A	COULERU . . . . .	Ingénieur-chimiste, 7, r. Francisque-Sarcey.
D	DAN (Takuma) . . . . .	Direct. de la maison Mitsui. Tango cho, Akasaka To- kyo.
V	DARD (E.) . . . . .	Secrétaire d'Ambassade, 24, rue de l'Université.
A	DAUTREMER (Joseph) . . .	Consul de France, chargé du cours de japonais à l'École des Langues Orientales, 132, rue de La Châtre (Châteauroux).
V	DEGUY (Alfred) . . . . .	Ingénieur, 10, rue Desbordes-Val- more.
A	DELTEIL (Loÿs) . . . . .	Artiste graveur, expert, 2, rue des Beaux-Arts.
A	DELPECH (Albert) . . . . .	10, rue Lord-Byron.
D	DESHAYES . . . . .	Conservateur du Musée d'En- nery, 59, avenue du Bois-de- Boulogne.
V	DESLANDRES (H.) . . . . .	Membre de l'Institut, Dir. de l'Observatoire de Meudon. 39, avenue du Château, Bellevue (S.-et-O).
A	DEVRED (L.) . . . . .	Artiste peintre, 55, rue de Villiers, Neuilly sur-Seine.
V	DILLAIS (L.) . . . . .	Lieut.-colonel en retraite, 92, rue du Ranelagh.
H	DIÓSY (A.) . . . . .	V.-Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> , 20, Hanover Square, London.
V	DOUCET . . . . .	19, rue Spontini.
H	DUBAIL (G.) . . . . .	Ministre plénipotentiaire, 19, r. Godot-de-Mauroy.
A	DUBREUIL (Lt-Émile) . . .	au 23 <sup>e</sup> Rég. d'Infanterie co- loniale, 48, rue Vavin.
V	DUFOURMANTELLE (L.) . . .	Secrétaire général honoraire de l' <i>Alliance Française</i> , 6, rue de Madrid.
V	DUVAL . . . . .	Capitaine breveté, 7, rue du Hazard, Ver- sailles.
A	DUVENT (C.) . . . . .	Artiste peintre, 121, rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
A	ECORCHEVILLE (J.) . . . . .	Directeur de la <i>Société Inter- nationale de musique</i> . 22, rue Saint-Augustin.
A	ETIENNE-OLIVIER . . . . .	Avocat, 17, place de la Madeleine.
A	FAURE (Ed.) . . . . .	Consul du Japon, 35, pavé des Chartrons, Bordeaux.
D	FEDERICI (M <sup>me</sup> , née Bois- sonade) . . . . .	villa Bellevue, Cap d'An- tibes (Alpes Mar.).
A	FERRAND (Fr.) . . . . .	Chirurgien-dentiste, 6 bis, rue de Châteaudun.
A	FERRIEU . . . . .	Commissaire de 1 <sup>re</sup> classe de la marine. L'Abbaye, Moissac (Tarn- et-Garonne).



MM.

H	FLOURENS . . . . .	Anc. Min. des Aff. Etr.,	82, rue du Ranelagh.
V	FLOURY . . . . .	Éditeur,	3, boul. des Capucines.
A	FOURNIER (D <sup>r</sup> Edmond)		77, rue de Miromesnil.
A	FOURNIER . . . . .	Vice-Amiral, C. R.	65, avenue Bosquet.
H	FURUICHI (D <sup>r</sup> Koi) . . .	Membre de la Chambre des Pairs.	Hikawa cho Akasaka, Tôkyô.
D	FUSHIMI (S. A. I. le M <sup>al</sup> ).		Tokio.
D	FUSHIMI (S. A. I. le P <sup>ce</sup> Hiroyasu) . . . . .	Capitaine de frégate,	Tokio.
A	GALLAIS (A.) . . . . .	Homme de lettres,	Avenue des Cygnes, Brunoy (S.-et-O.).
A	GARBUTT (Matthew). . .	Architecte,	95, Howard's Lane, Putney, Londres S. W.
A	GAUDINEAU (Félix) . . .	Lieut. au 46 <sup>e</sup> régiment d'infanterie,	10, rue Michel-Chasles.
A	GAUSSEN (Édouard) . . .	Consul général de France,	Yokohama.
V	GAUTHIER (Camille). . .	Consul général de France,	Glasgow.
A	GAYAT DE WECKER . . . .	Premier Secrétaire d'Ambassade honoraire,	240, rue de Rivoli.
V	GÉRARD (A.) . . . . .	Ambassadeur de France,	Tokio.
A	GILLOT (M <sup>me</sup> ) . . . . .		76, rue Madame.
A	GLINEL (P.) . . . . .	Avocat à la Cour d'Appel,	28, quai du Louvre.
A	GODEFROY (Louis) . . . .	Artiste-peintre,	9, rue Cernuschi.
H	GONSE (L.) . . . . .	Membre du Conseil supérieur des Beaux-Arts.	205, boul. St-Germain.
V	GUIMET (Emile) . . . . .	Fondateur du Musée Guimet,	Musée Guimet, place d'Iéna.
A	GUNZBOURG (B <sup>on</sup> G de)		32, avenue Kléber.
A	GUNZBOURG (B <sup>on</sup> J. de).		50, avenue Bugeaud.
A	GUYOT (Yves) . . . . .	Ancien Ministre des Travaux Publics,	95, rue de Seine.
V	GYSIN (R.) . . . . .	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	HACHENBERGER . . . . .	Artiste statuaire,	22, rue de Tourlaque.
A	HAILLANT . . . . .	Avoué, Docteur en droit,	21, pl. de l'Atre, Épinal.
A	HALAIS (Ch.) . . . . .	Gouverneur h <sup>re</sup> des colonies,	15, boul. de la Tour-Maubourg.
L	HALOT . . . . .	Consul honoraire du Japon,	13, rue de Florence, Bruxelles.
A	HALPHEN (J) . . . . .	Officier d'artillerie,	81, aven. Victor-Hugo.
H	HANOTAUX . . . . .	De l'Académie Française,	15, rue d'Aumale.
A	HARA . . . . .	Prof. à l'Institut. agronomique,	Tôkyô.
V	HARMAND (J.) . . . . .	Ambassadeur,	225, faub. St-Honoré.
A	HASEGAWA (Kiuchi) . . .	Secrétaire du Ministère de l'Intérieur,	Tokio.
V	HATANO . . . . .	Lieut. de vaisseau de la Marine imp. japonaise,	Ministère de la Marine, Tokio.
A	HÉLARY (Louis) . . . . .	Commis des Tr. Publics,	Tom Cham, Phanrang, Annam.



MM.

A	HELBIG (Gustave).	Professeur de musique,	26, rue de Longchamps, Neuilly-s.-Seine.
V	HEURTEL . . . . .	Capit. de frégate, C. R.,	91, avenue Kléber.
A	HIGUCHI (C <sup>d</sup> t Tetsutaro).	de l'Infanterie,	24, av. de Tourville.
H	HIRAYAMA . . . . .	Membre de la Chambre des Pairs, Grand Maître de la Maison de S. A. I le prince Arisugawa.	Tokio.
D	HISHAMATSU (C <sup>te</sup> ) . . . . .	Lieutenant-Colonel,	Tokio.
A	HORIOUTCHI . . . . .		55, r. des Petites-Écuries.
V	HOUDARD (Ch.) . . . . .	Artiste peintre,	9, rue Marguerite.
V	HYDE (James H.) . . . . .		18, rue Adolphe-Yvon.
V	INOUYÉ (Kinjiro) . . . . .	Négociant,	Tokio.
V	ISAAC (P.-A.) . . . . .	Artiste peintre.	11, pass. de la Visitation.
V	ITCHIJO (P <sup>ce</sup> ) . . . . .	Maître des cérémonies de S. A. I. le prince héritier,	Tokio.
A	JACQUIN . . . . .	Avoué,	5, rue des Moulins.
A	JACMART . . . . .		4, rue Le Chapellier, Bordeaux.
V	JANET . . . . .	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
V	JAVAL . . . . .	Membre du Conseil général de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
A	JOLY (H. L.) . . . . .	Ingénieur,	4, Glebe Place, Chelsea, London, S. W.
D	KAHN (A.) . . . . .	Banquier,	102, rue de Richelieu.
A	KIJIMA . . . . .	Vice-Consul du Japon,	Quai de l'Est, Lyon.
A	KIKUCHI (Kiyoshi) . . . . .	Rédacteur à l' <i>Osaka Mainichi</i> ,	Osaka, Japon.
A	KITAEFF (Colonel Serge)	Professeur à l'École Navale,	Saint-Pétersbourg.
A	KLECZKOWSKI (Alfred) . . . . .	Ministre Plénipotentiaire,	193, rue de l'Université.
A	KLOBUKOWSKI (A.) . . . . .	Gouverneur Général de l'Indo-Chine,	Hanoï.
A	KOBAYASHI (Rik ya) . . . . .	D <sup>r</sup> de la C <sup>ie</sup> Mikimoto,	4, York Mansions Earl's Court London, S. W.
A	KOBAYASKI (M <sup>me</sup> Tatsuko)	Antiquaire,	62, rue Saint-Lazare.
V	KOECHLIN (R.) . . . . .	Publiciste,	32, quai de Béthune.
A	KENIG (L.) . . . . .	Capitaine de frégate, C. R.,	15, rue Pétrarque, XVI <sup>e</sup> .
A	KÖNIGSWARTER (M <sup>me</sup> Sa- raline) . . . . .		150, boul. Haussmann.
V	KRAFFT (H.) . . . . .	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Déco- ratifs,	42, rue de Lubeck.
A	KRAUSS (A. E.) . . . . .	Ingénieur-mécanicien,	21, rue Albouy.
D	KUNI (S. A. I. le Prince).		Tokio.
V	KURINO (B <sup>on</sup> ) . . . . .	Ambassadeur du Japon,	7, avenue Hoche.
A	LABBÉ (P.) . . . . .	Secr. gén. de la Société de Géographie commerciale,	14 bis, rue Montaigne.
A	LABOURET (M <sup>lle</sup> de) . . . . .	Inspectrice de l'Enseigne- ment du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
V	LABRY (C <sup>te</sup> de) . . . . .	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
L	LAGOUDAKI . . . . .	Docteur en médecine,	103, avenue de Villiers.



MM.

V	LANGWEIL (M <sup>me</sup> ) . . .		26, place Saint-Georges.
D	LANNELONGUE (M. le Prof.) .	Sénateur, Membre de l'Institut,	3, rue François I <sup>er</sup> .
V	LEBEL (J) . . . . .	Littérateur,	81, avenue de Villiers.
A	LEBON (G <sup>al</sup> Georges) . . .	Ancien Inspecteur d'Armée,	40, avenue Duquesne.
A	LECLERCQ . . . . .	Joaillier orfèvre,	141, boul. Sébastopol.
A	LEFEUVE (Gabriel) . . .		95, rue Jouffroy.
V	LE GOFF . . . . .	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré.
A	LEMAIRE (E.) . . . . .	Ing <sup>r</sup> , Sec <sup>o</sup> de la Rédaction du <i>Génie Civil</i> ,	11, rue Carpeaux.
D	LEMAIRE (M <sup>me</sup> G.) . . .		11, rue Tronchet.
A	LEMOINE (H.) . . . . .	Éditeur de musique,	9, rue Chaptal.
A	LEMOISNE (P. A.) . . .	Attaché à la Bibl. Nationale,	91, rue de l'Université.
L	LEQUEUX (M <sup>me</sup> A.) . . .		52, rue Vaneau.
A	LE ROND (H.) . . . . .	Chef d'escadrons, C <sup>dt</sup> le 5 <sup>e</sup> groupe d'artillerie de campagne d'Afrique,	La Manouba (Tunisie).
A	LEROUX (Ernest) . . . .	Éditeur,	28, rue Bonaparte.
A	LEROY-BEAULIEU (Pierre)	Député,	94, avenue Kléber.
A	LE VAVASSEUR (J.) . . .	Négociant,	82, quai des Chartrons, Bordeaux.
H	LÉVI (Syivain) . . . . .	Prof <sup>r</sup> au Collège de France,	9, rue Guy-de-la-Brosse.
A	LÉVY (Émile) . . . . .	Directeur de la Librairie Cen- trale des Beaux-Arts.	13, rue Lafayette.
A	LÉVY (R. G.) . . . . .	Professeur à l'École des Sciences Politiques,	3, rue de Noisiel (rue Spontini), XVI <sup>e</sup> .
H	LIARD . . . . .	V.-Rect <sup>r</sup> de l'Ac. de Paris,	5, rue de la Sorbonne.
V	LOGÉ (A.) . . . . .	Négociant,	29, boul. de Courcelles.
A	LUCY-FOSSARIEU (M <sup>me</sup> . M <sup>lles</sup> Inès et Renée de)		5, rue Ancelle, Neuilly- sur-Seine.
L	MACON (L.) . . . . .	Syndic honoraire de la Presse étrangère,	6, rue Gounod.
A	MADRASSY . . . . .	Joailleur-expert,	11, rue de Provence.
V	MAEDA (Massana) . . . .	Membre de la Chambre des Pairs,	Tokio.
V	MALLET (G.) . . . . .		Le Bois-des-Moutiers. Varangeville-sur-Mer. (Seine-Inférieure).
A	MALLON (Paul) . . . . .		Les Fougères, Leysin (Vaud) Suisse.
D	MARCEL . . . . .	Architecte,	14, rue des Saints-Pères.
A	MARONI . . . . .		25, avenue d'Eylau.
V	MARTEAU (G.) . . . . .	Ingénieur,	3, rue de la Boétie.
V	MARTINIE (R.) . . . . .	Lieut. de vaisseau, attaché naval à l'Amb. de France,	Tokio.
V	MARUYAMA (S.) . . . . .	Capitaine de corvette,	Tokio.
H	MASAKI (S.) . . . . .	Directeur de l'École des Beaux-Arts,	Tokio.
V	MASSIP (Armand) . . . .		70, rue d'Auteuil, Paris.
V	MATSUDAIRA (V <sup>te</sup> ) . . . .	Maître des Cérémonies à la Cour Impériale,	Tokio.



MM.

A	MATSUMURA (C <sup>dt</sup> Kikuo).	Capitaine de corvette,	Ministère de la Marine, Tokio.
V	MATSUMURA (C <sup>dt</sup> J.).	Capitaine de frégate, Attaché naval en France,	16, rue Eugène Manuel.
V	MATSUOKA (I.)	Ingénieur en chef de l'armée japonaise,	Takatamura, Zoshigaya, 730, Tokio.
V	MAZELIÈRE (M <sup>is</sup> de la)	Littérateur,	40, rue Barbet-de-Jouy.
V	MÈNE	Docteur en médecine,	4, rue Valentin Haüy.
A	METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.
V	MIGEON (G.)	Conservateur au Musée du Louvre,	150, rue du Bois-de- Fleury, à Meudon (Seine-et-Oise).
H	MINISTRE (le)	Des Affaires Étrangères,	Au Ministère.
H	MINISTRE (le)	Du Commerce et de l'In- dustrie,	Au Ministère.
H	MINISTRE (le)	De l'Instruction Pub. et des Beaux-Arts,	Au Ministère.
D	MITSUI (B <sup>on</sup> )		Iwai Cho, Az. Tokio.
A	MIYAMOTO	Docteur en droit, Avocat,	Tokio.
A	MÖLLER (Tyge)	Licencié Université de Co- penhague,	7, rue du Marché Saint- Honoré.
A	MOMMÉJA (René)	Fondé de pouvoirs d'agent de change,	17, rue d'Anjou.
V	MORIYAMA	Capitaine de vaisseau,	Min. de la Marine, Tokio.
H	MOTONO (B <sup>on</sup> )	Ambassadeur du Japon en Russie,	Saint-Pétersbourg.
A	NAGAI (C <sup>dt</sup> Kitaru)	de l'Infanterie,	65, rue Lauriston.
D	NASHIMOTO (S. A. I. le Prince)	Lieutenant-colonel,	Tokio.
A	NAUDEAU (Ludovic)	Publiciste,	63, rue Caulaincourt.
V	NEL	Lieutenant de vaisseau,	9, rue de Chabannes, Toulon.
A	NETTANCOURT (C <sup>te</sup> G. de)		17, rue Vaneau.
A	NEW-YORK PUBLIC LI- BRARY		New-York.
V	NISHIO		Au Japon.
A	NOCQ (Henry)	Graveur en médailles,	29, quai Bourbon.
A	NOJIMA	Ministère des Affaires Étran- gères,	Tokio.
V	OPPENHEIMER	Négociant,	21, rue de Cléry.
A	OTCHIAÏ	Secrétaire de l'Ambassade du Japon en Russie,	Saint-Pétersbourg.
A	OTSOUKA (T.)	Importateur,	11, Takegawa Cho Shim- ba-hi, Tokio.
L	OYAMADA (S.)	Délégué de la Société Franco- Japonaise,	Ushigomé, Nijikimatchi, 11, Tokio.
A	PETIT (R.)	Rédacteur Pp <sup>at</sup> au Ministère de la Guerre,	2, rue Saint-Simon.
V	PIMODAN (C <sup>te</sup> de)	Colonel, ancien attaché mili- taire au Japon,	98, rue de l'Université.



MM.

V	PINOT . . . . .		50, avenue de Wagram.
A	PONCETTON (D <sup>r</sup> ) . . . .	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	25, quai des Grands-Augustins.
V	PORCHER-LABREUIL . . .		5, avenue de l'Opéra.
A	PORTIER (André) . . . .	Expert,	24, rue Chauchat.
V	POURTALÈS (C <sup>te</sup> J. de) . .		7, rue François I <sup>er</sup> .
A	RÉGNIER (E.) . . . . .	Professeur,	21, rue de Ponthieu.
V	REUBELL . . . . .		23, rue de Marignan.
A	RIVIÈRE (Henri) . . . .	Peintre-graveur,	29, boulevard de Clichy.
V	RONDON (Louis) . . . .	Négociant,	37, rue Joubert.
A	ROSENTHAL (P.) . . . .	Docteur en médecine,	13 bis, rue des Mathurins.
L	ROUART (A.) . . . . .	Editeur de musique,	17, rue de Lisbonne.
A	ROUART (H.) . . . . .	Juge au Tribunal de 1 <sup>re</sup> instance,	7, avenue de Rebaix, Coulommiers (Seine-et-Marne).
A	ROUBEAUD (Adolphe) . .	Négociant,	40, rue Albouy, X <sup>e</sup> .
H	ROUJON . . . . .	Sec. perp. de l'Ac. des B.-A.	Palais de l'Institut.
V	ROULINA . . . . .	Anc. Consul gén. de Corée,	44, rue Lafayette.
A	ROULINA (Ch.) . . . . .	Négociant,	11, boul. d'Argenson, Neuilly-sur-Seine.
A	ROUVIER . . . . .	Officier de marine,	Bataillon des Apprentis Fusiliers marins, Lorient.
V	ROY (F.) . . . . .	Industriel,	24, place Malesherbes.
V	ROZIER (E.) . . . . .		125, avenue des Champs-Élysées.
A	SAINT-MAURICE (C <sup>te</sup> de)	Publiciste,	8, rue Giroux, à Rueil (S.-et O.) (Téléphone avec Paris 42).
A	SAINT-VICTOR (G. de) . .		26, avenue Marceau.
H	SAÏONJI (M <sup>is</sup> ) . . . . .	Ancien Présid <sup>t</sup> du Conseil des Ministres,	Tokio.
A	SALADIN . . . . .	Architecte,	69 bis, b <sup>d</sup> de Courcelles.
D	SAKATANI (B <sup>on</sup> ) . . . . .	Anc. Ministre des Finances,	Tokio.
A	SALANSON (M <sup>lle</sup> Camille)		23, rue d'Artois.
A	SALTAREL . . . . .		197, avenue du Maine, Paris.
A	SANO . . . . .	Négociant,	29, rue de Maubeuge.
A	SARLIN (E.) . . . . .		106, boul. de Courcelles.
A	SAUTTER (Emm.) . . . .		Les Coccinelles, avenue de Grange Canal, Genève (Suisse).
A	SAX (B) . . . . .	Directeur du Mémorial Diplomatique,	19, rue Pérignon, Paris, XV <sup>e</sup> .
L	SAZERAC . . . . .	Photographe,	33, rue Saint-Lazare.
A	SCHLUMBERGER (Maurice de) . . . . .		14, rue Pierre Charron, Paris. XVI <sup>e</sup> .
A	SCHENINGER (J.) . . . .	Négociant,	6, rue d'Abbeville.
A	SCHÖNFELD (Max) . . . .		33, rue des Bourdonnais, II <sup>e</sup> .



MM.

H	SCHNEIDER . . . . .	Maître de Forges,	34, Cours-la-Reine.
H	SÉNART . . . . .	Membre de l'Institut,	18, rue François I <sup>er</sup> .
V	SEURE (Georges) . . . . .	Professeur agrégé,	6, avenue Élisée-Reclus (Parc du Champ-de-Mars).
V	SHIGUENO (S.) . . . . .		Au Japon.
V	SHIRAI (C <sup>el</sup> ) . . . . .	Ministère de la guerre,	Tokio.
A	SHONO (Danroku) . . . . .	Ingénieur des Chem. de fer,	Tokio.
A	SCHWERER . . . . .	Aspirant de marine,	9, rue Racine, Toulon.
H	SIEGFRIED . . . . .	Sénateur,	226, Bd. Saint-Germain.
L	SIRE (A.) . . . . .	Correspondant de la C <sup>ie</sup> du Ch. de fer du Nord,	81 st. Mark's road Lon- don W.
A	SMET (T.) . . . . .	Maître des requêtes au Con- seil d'État,	5, rue de Monceau.
D	SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE. . . . .		11 bis, boul. Haussmann.
A	SOUHART . . . . .	Ministre plénipotentiaire,	La Havane (Cuba).
A	SUWA . . . . .	Corresp. de l'Administration des Haras du Japon,	62, rue Saint-Lazare.
H	SUYÉMATSU (B <sup>on</sup> ) . . . . .	Ancien Ministre,	Tokio.
V	TAJIMA . . . . .	Directeur général de la So- ciété Shimbi Shoin.	Tokio.
A	TAKAHIRA (T.) . . . . .	Négociant,	22, rue Chauchat.
V	TAKÉDA . . . . .	Mécanicien insp <sup>r</sup> général,	Min. de la Marine, Tokio.
V	TAKÉNOOUTCHI (H.) . . . . .	Contre-amiral,	Min. de la Marine, Tokio.
A	TASSIN (M <sup>me</sup> ) . . . . .		27, rue du Coq, Bar-le- Duc (Meuse).
H	TATSUKÉ (S.) . . . . .	Secrétaire de 1 <sup>re</sup> classe, Mi- nistère des Aff. Étr.,	Tokio.
H	TÉRAOUTCHI (V <sup>te</sup> ) . . . . .	Général, Ministre de la Guerre,	Tokio.
V	TÉRASHIMA (C <sup>te</sup> ) . . . . .	Ministère des Aff. Etran- gères,	Tokio.
L	THIÉBAULT-SISSON . . . . .	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	13, rue Mignard.
V	THURNEYSSSEN (E.) . . . . .		10, rue de Tilsitt.
A	TINSEAU (C <sup>te</sup> Léon de) . . . . .	Littérateur,	21, rue de Vienne.
A	TISSERAND . . . . .	Conseiller M <sup>e</sup> à la Cour des Comptes,	17, rue du Cirque.
D	TOKUGAWA (S. E. le Prince) . . . . .	Président de la Chambre des Pairs,	Tokio.
A	TOURNAFOND (A.) . . . . .	Homme de lettres,	16, rue du Luxembourg.
A	TOUSSAINT (R.) . . . . .		33, rue de Seine,
A	TRESSAN (M <sup>is</sup> G. de) . . . . .	Lieutenant, détaché à l'École supérieure de guerre,	3, rue Pérignon, XV <sup>e</sup> .
A	TSUDA . . . . .	Secrétaire d'ambassade,	7, avenue Hoche.
A	UCHIMURA (Sojiro) . . . . .	De la C <sup>ie</sup> Horikoshi,	55, rue des Petites Écu- ries.
A	VARENNE (H.) . . . . .	Statuaire,	3 bis, rue de Bagneux.
A	VERNES (P.) . . . . .		30, avenue de Messine.

MM.

A	VERNEUIL (M <sup>ce</sup> ) . . . .		1, rue Delambre.
V	VEVER (H.) . . . .	Joaillier-Orfèvre,	59, rue de la Boétie,
V	VIELLARD (René). . . .		90, rue de Miromesnil.
A	VIEILLARD (Général). . .	Général de division, C. R.,	54, boul. Émile-Augier.
A	VIGNIER. . . . .	Négociant,	34, rue Laffitte.
V	VILMORIN (M. de) . . . .	Négociant,	13, quai d'Orsay.
V	VILMORIN (Ph. de) . . . .	Id.	13, quai d'Orsay.
A	VISSIÈRE (A.) . . . .	Consul Général de France,	44, rue du Ranelagh.
H	WADA (H.) . . . .	Commissaire général de la Grande Exposition du Ja- pon 1917.	Tokio.
D	WAKATSUKI (R.) . . . .	Vice-Ministre des Finances,	Tokio.
V	WATANABÉ (C <sup>el</sup> ) . . . .	Attaché militaire à l'Ambas- sade du Japon,	31, rue Franklin.
D	WATANABÉ (Senjiro). . .	Directeur de la Mitsui Bussan Kwaisha,	The Old Hall, 4, Kidder- pore, aven. Hampstead N. W.
A	WEBSTER (G.-C.) . . . .	Docteur en médecine,	32, Bellevue Place, Chi- cago, Ills. (E. U.)
A	WEILL (Élie) . . . . .	Importateur-exportateur,	117, faubourg Poisson- nière.
A	WESTARPFRENSDORF (Al- fred) . . . . .	Docteur ès-sciences musi- cales,	30, avenue de Bellevue, Sèvres (S.-et-O.)
V	WORCH . . . . .	Négociant,	9, rue Bleue.
V	YAMADA (S.) . . . . .	Profes. à l'École de Droit,	Tokio.
A	YAMAGISHI . . . . .	Négociant,	55, rue des Petites-Écu- ries.
A	YAMANAKA (C.) . . . .	Consul du Japon,	53, av. du Sud, Anvers.
D	YAMAOUTCHI (M <sup>is</sup> ) . . . .	Commandant,	20, Nana shome Koji matchi, Tokio.
A	YAMAUCHI (S.) . . . .	Secrétaire à l'Ambassade Impériale du Japon,	7, avenue Hoche.
A	YEOUTCHI (Suncho) . . .	Prof. à l'École des Beaux- Arts, Tokio.	55, rue Lepic.
A	ZIEGEL (M.) . . . . .	Ingénieur de la Marine,	11, rue de Madrid.

20 mars 1911.

**Membres d'honneur, donateurs et perpétuels décédés.**

BARDONNAUT, BERGER, BING, BISSONET, BOISSONADE, CANET, Vice-Amiral COURRE-  
JOLLES, DARSEL, GERBEAU, GILLOT, HAYASHI, JANSSEN, KEMP, Prince KOMATSU, DE LUCY-  
FOSSARIEU, RÉGNIER, RÉGAMEY, A. H. ROUART, SAUERBACH.



**Membres dont l'adhésion est parvenue**  
*pendant l'impression de l'annuaire.*

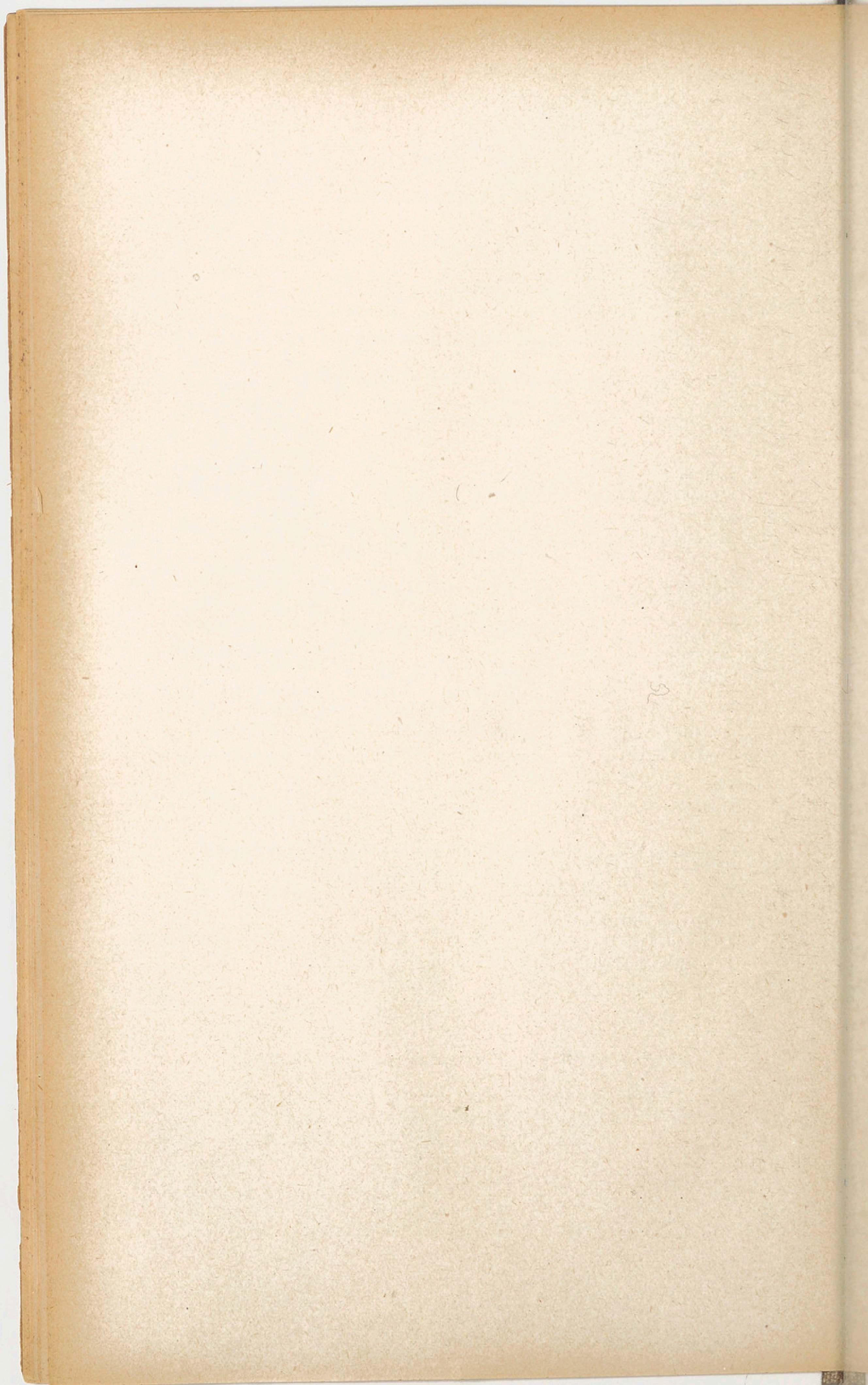
---

A	AMBRUN (A.) . . . . .	Tailleur,	46, rue de Richelieu.
A	FOURNIER . . . . .	Colonel d'artillerie,	1, place de la Trinité, Rennes.
A	KAGAWA (Sakurao) . . . . .	Capitaine d'infanterie, aux soins de l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
A	LEROUX (Ch.) . . . . .	D <sup>r</sup> de l'Harmonie des Mines de Blanzly,	Montceau-les-Mines.
A	MONTHÉROT (Ch. de) . . . . .	Ancien Secrétaire d'Ambas- sade,	69, rue de Courcelles.
A	PILA (Fernand) . . . . .	Consul de France, Attaché commercial en Extrême- Orient,	Ministère des Affaires Étrangères, Paris.
A	POULET (D <sup>r</sup> Abel) . . . . .	Docteur oculiste,	71, rue Lafayette.
A	WEBER (Victor) . . . . .	Ingénieur,	45, avenue de Wagram.

---

**Complément à la liste des publications reçues par la Société**  
**en échange de son Bulletin**

LA NATURE (hebdomadaire).  
L'EXTRÊME-ORIENT (mensuel).  
Publications du Comité Français des Expositions à l'Étranger.





**Publications périodiques reçues par la Société**  
**en échange de son Bulletin**

---

BULLETIN de l'Association Amicale Franco-Chinoise.  
BULLETIN du Comité de l'Asie Française.  
BULLETIN de l'École Française d'Extrême-Orient (Hanoï).  
BULLETIN de la Société de Géographie Commerciale.  
BULLETIN de la Société de Géographie et d'Études Coloniales de Marseille.  
BULLETIN de la Société d'Études Belgo-Japonaises (Bruxelles).  
Mélanges Japonais (Tôkyô. — (Publication suspendue à partir de 1911).  
Revue des Questions Diplomatiques et Coloniales.  
BULLETIN de l'Union franco-persane (Paris).

\*  
\*\*

Japan Chronicle (Kobé, édit hebdomadaire).  
MITTEILUNGEN der Deutschen Gesellschaft für Natur-und Voelkerkunde Ostasiens  
(Tôkyô).  
TRANSACTIONS and Proceedings of the Japan Society (Londres).  
PROCEEDINGS of the Asiatic Society of Japan (Tôkyô).

\*  
\*\*

Revue Statistique de la Chambre de Commerce du Havre.  
Compte rendu des Travaux de la Chambre de Commerce de Lyon.  
Semi-Annual Report of the Kyôtô Chamber of Commerce.  
The Chamber of Commerce Journal (Yokohama).  
BULLETIN de l'Association Séricicole du Japon (Tôkyô).  
Oai Nippon Sanshi kwai.

\*  
\*\*

En outre, la Bibliothèque de la Société reçoit, notamment, les périodiques suivants :

*La Kokka*, revue d'art, mensuelle, édition anglaise (depuis 1908) avec résumés en français.

*The Japan Magazine* (Tôkyô).







# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE LA

## Société Franco-Japonaise de Paris

du 7 Mars 1911.

---

Le Mardi 7 mars 1911, dans la salle de l'Alliance Française, 186, boulevard Saint-Germain, la Société Franco-Japonaise de Paris, a tenu sa onzième Assemblée Générale annuelle.

La séance a été ouverte à 8 heures 3/4 du soir, par M. E. Bertin, président, assisté de M. le général Georges Lebon et de la plupart des membres du Bureau.

Après l'allocution du Président, M. Ed. Clavery, secrétaire général, a donné lecture du rapport moral et administratif sur le fonctionnement de la Société pendant l'exercice 1910-1911, puis M. L. Dufourmantelle a exposé la situation financière arrêtée au 31 Décembre 1910.

Le lecteur trouvera plus loin le texte de ces documents.

Comme la circulaire envoyée aux sociétaires à la date du 20 Février 1911 l'avait indiqué, et ainsi que l'avait rappelé le président au début de la séance, l'Assemblée avait à se prononcer, en vertu de l'article 6 des statuts :

a) Sur le renouvellement de la cinquième série du Conseil d'Administration, composée de sept membres, d'ailleurs rééligibles ;

b) Sur le remplacement de MM. le capitaine de vaisseau Moriyama et le colonel Shirai, ayant quitté la France ;

c) Sur la ratification de deux nominations faites en 1910-1911, en vertu de l'article 7 des statuts :

MM. Yves Guyot et G. Marteau.

Il est procédé au dépouillement du scrutin et le président en fait connaître les résultats qui sont les suivants :

Nombre de suffrages exprimés : 54.

Ont obtenu :

MM. DESLANDRES . . . . .	54 voix.
Yves GUYOT . . . . .	54 —
MARTEAU . . . . .	54 —
Capitaine de vaisseau MATSUMURA . . . . .	54 —
TSUDA . . . . .	54 —
Colonel WATANABÉ . . . . .	54 —
YAMAUCHI . . . . .	54 —
Marquis de LA MAZELIÈRE . . . . .	53 —

En conséquence, MM. Deslandres, le Marquis de la Mazelière, le capitaine de vaisseau Matsumura, Tsuda, Yamauchi, le colonel Watanabé sont élus membres du conseil dans la cinquième série.



M. Marteau est élu dans la troisième série à la place de M. A. H. Rouart, M. Yves Guyot dans la quatrième série à la place de M. R. Kemp.

M. Miyamoto, Professeur à l'École des Langues Orientales, eut ensuite la parole sur ce sujet : *les Nô, drames lyriques du Japon*, dont il avait fait une étude spéciale depuis quelques années. Dans une de ses prochaines livraisons, le *Bulletin* donnera le texte complet de cette très érudite et très attachante conférence qui apporte sur un chapitre encore peu connu en Europe de l'histoire littéraire du Japon, des données de première main, des plus intéressantes. Sans tenter d'analyser un tel travail, bornons-nous à dire que M. Miyamoto a divisé son sujet en quatre parties : I. Historique ; II. Représentation du Nô ; III. Écoles du Nô ; IV. Situation du Nô dans la littérature japonaise.

La séance s'est terminée par une série d'excellentes projections en couleurs évoquant les monuments et sites célèbres de Tôkyô, Yokohama, Nikko, Kamakura, Miya no shita, Nagoya, Kyôto, etc.

Les clichés avaient été obligeamment mis à notre disposition par notre dévoué collègue M. Deguy auquel nous offrons ici nos meilleurs remerciements.

Parmi nos collègues et nos invités, venus en grand nombre, nous avons reconnu notamment : MM. Aimi, Alévêque, M. et M<sup>me</sup> Arcambeau, MM. Chevalier, P. Clavery, Ministre Plénipotentiaire et M<sup>ll</sup><sup>es</sup> Clavery, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Deshayes, MM. Godefroy, D<sup>r</sup> Le Goff, P. A. Isaac, M<sup>lle</sup> Karpelès, MM. Eug. Lemaire, Leroux, Logé, Tyge Möller, Osoumi, comte Maurice de Périgny, M<sup>lle</sup> Salanson, MM. Suwa, R. Toussaint, M., M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Vissière.

Plusieurs organes de la presse quotidienne ou périodique ont bien voulu consacrer à notre réunion d'obligeants compte-rendus. A cet égard nous avons à remercier particulièrement : les *Débats*, le *Figaro*, la *Liberté*, le *Siècle*, la *République Française*, le *Mémorial Diplomatique*, la *Dépêche coloniale*, les *Annales Coloniales*.

---



ALLOCUTION DE M. ÉM. BERTIN, DE L'INSTITUT  
PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Je respecterai le domaine de notre dévoué secrétaire général et de notre excellent trésorier; je veux me borner strictement au tribut de regrets dû aux collègues disparus et au témoignage de gratitude de la Société pour les services qui lui ont été rendus, spécialement pour l'accueil fait à ses délégations.

Notre président d'honneur, M. Gustave Boissonade, retenu à Antibes par son âge et son état de santé n'avait jamais assisté à nos séances. Ceux de nous qui ont été au Japon l'ont seuls connu. Juriste éminent, maître dans la science que les Gaius et les Ulpian ont élevée au-dessus des vicissitudes du temps et de la diversité des nations, M. Boissonade a été l'initiateur du Japon dans les purs principes du droit. Il a vu passer devant sa chaire plus de générations d'étudiants qu'aucun autre professeur européen. Il est l'auteur du premier code pénal et aussi du premier code civil Japonais, en ce qui concerne la propriété, les contrats, etc. ne laissant hors de son action que l'organisation de la famille et les droits qui en découlent. Il a été en diverses circonstances le conseiller de la diplomatie japonaise. Il laisse une grande œuvre personnelle. Son nom est impérissable au Japon. M. le M<sup>is</sup> de la Mazelière a bien voulu consacrer à sa mémoire une notice développée qui paraîtra dans le prochain numéro du *Bulletin*.

Nous avons perdu deux membres du Conseil, M. Kemp assez longtemps fidèle à nos déjeuners et M. Rouart assidu à toutes nos réunions, dont l'accueil affable ajoutait au charme de nos visites à ses belles collections. A son fils notre collègue, nous exprimons toute notre sympathie.

Nous nous associons aux regrets que la mort de M. Georges Berger, membre de l'Institut et notre membre d'honneur, laisse à toute l'Europe savante. Il s'est intéressé à notre Société. C'est à son hospitalité que nous devons notre siège officiel au pavillon de Marsan.

Enfin nous avons perdu deux sociétaires : M. Carbonneau et M. Ridet. Aucun de ceux qui ont participé à la visite de Chantilly n'oublieront M. Ridet qui y fut notre guide avisé et savant en matière architecturale. Nous n'oublions pas non plus M<sup>me</sup> Ridet qui accompagnait son mari et nous nous associons à sa grande douleur.

M. Clavery vous dira comment ces vides ont été comblés. Parmi nos nouveaux collègues, j'en dois saluer deux comme plus particulièrement franco-japonais : l'amiral Fournier, dont le nom sonne un bruit de fanfare en Extrême-Orient, et le général Vieillard, ancien collègue du général Lebon à la Mission militaire française de Tôkyô. J'associe à leur nom celui de M. Leroux dont la conférence sur la musique japonaise a été une révélation pour le monde musical de Paris.



Nos témoignages de gratitude se rapportent aux visites faites à la *Japan British Exhibition* qui a été le grand événement de l'année pour tous les japonais. M. Clavery vous parlera des fêtes de l'ouverture. Nous avons eu plus tard notre réception spéciale, préparée pour nous seuls au mois de septembre. J'ai à remercier M. Wada, commissaire général pour le Japon, et son collaborateur M. Massaki, qui nous ont offert un très beau déjeuner à l'Exposition même, où nous avons eu le plaisir de rencontrer, parmi bien d'autres amis, M. Furuichi, ancien élève de l'École Centrale, ancien directeur des chemins de fer impériaux, membre de la Chambre des Pairs, etc. La veille, il nous avait été donné d'entendre le concert de la musique militaire dirigée par M. Nagai, le plus brillant élève de M. Leroux.

La réception que nous fit le Comité des exposants de Kyôto mérite sa mention à part. Le champagne fut sablé dans un salon qui n'était rien moins que l'exacte reproduction, le *fac-simile*, de la célèbre salle des cigognes (1) du Nishi Hongwanji, aux frises sculptées par Hidari Jingoro. La veille de notre départ de Londres, M. Niwa, nous fit part de son désir d'offrir à la Ville de Paris, ou du moins à la France, ce joyau de l'art extrême oriental, qui sera bientôt l'ornement du Musée de Lyon.

Notre sœur aînée la *Japan Society* a bien fait les choses pour sa cadette. Son président, M. Wilson Crewdson avait précipité son retour de Naples pour nous recevoir lui-même, avec Mrs. Crewdson, et nous offrir un superbe banquet. Son vice-président, M. Marcus B. Huish nous a adressé une invitation du même genre, que le défaut de temps nous a empêché d'accepter.

A nos remerciements à M. Crewdson et à M. Huish, nous en joignons de bien mérités à M. Kiralty, commissaire anglais de la *Japan British Exhibition*. Quant à nos deux compatriotes, M. Sire, qui, avec le concours de notre secrétaire général, a été l'organisateur de toute notre excursion, et M. Joly, leur dévouement de tous les instants a dépassé ce que je pourrais vous en dire.

Ainsi, après les deuils se poursuit la vie des Sociétés. M. Clavery vous décrira celle de la Société franco-japonaise, au cours de cette dernière année, la dixième déjà écoulée depuis notre fondation.

---

(1) En japonais, *Tsurunoma*, littéralement, salle des grues. V. *infra*, p. 179.



## RAPPORT DE M. ÉD. CLAVERY

Secrétaire-général.

Mesdames, Messieurs, mes chers Collègues,

Dans une de ces allocutions dont il a le secret, si substantielles dans leur élégante concision, notre Président vient de retracer les traits essentiels de l'activité de notre Société pendant la dixième année de son existence.

Il ne me reste plus que quelques détails à vous apporter, suivant l'usage, au sujet de notre bilan moral, j'entends en ce qui concerne l'actif. Quant au passif, il vous appartiendra d'en juger, mais il est permis de considérer, semble-t-il, que, pratiquement, il peut être et doit être représenté par néant.

Si vous le voulez bien, nous commencerons par un article dont l'équivalent, jusqu'ici, ne se rencontre pas dans nos annales. M. le Président, d'ailleurs, vous l'a signalé déjà : Pour la première fois depuis sa fondation, notre Société a fait directement acte d'existence hors de France, et cela à deux reprises. Il vous a dit comment la remarquable exposition anglo-japonaise ouverte à Londres l'été passé attira d'abord en juillet une délégation de votre bureau, puis en septembre un groupe dont tous les membres de la Société avaient été appelés à faire partie. Ces déplacements furent l'occasion de manifestations intéressantes à plus d'un titre et dont le souvenir sans doute mérite de durer dans la mémoire de notre Société.

Avec l'autorité qui lui appartient M. le Président a exprimé les remerciements de la Société pour le très cordial accueil qui fut fait à ses représentants. Je voudrais en quelques mots vous indiquer en quoi a consisté cet accueil et combien sont justifiés ces remerciements.

A la suite de l'intervention spontanée et fort obligeante de M. Sire, l'actif et dévoué représentant de la Compagnie du Nord, à Londres, votre bureau recevait, dans les derniers jours de juin, des autorités de l'Exposition anglo-japonaise une invitation l'engageant à se faire représenter à un grand banquet donné, le 7 juillet, sous la présidence du Prince Arthur de Connaught, en l'honneur du Baron Oura, Ministre du Commerce et de l'Agriculture du Japon. Répondant à cette gracieuse avance, une délégation composée de MM. Banno et Clavery se rendit alors dans la capitale britannique. M. Yves Guyot, à la demande de M. Sire, voulut bien se rendre aussi à Londres à cette occasion et tout naturellement en raison de sa situation personnelle, de ses relations anciennes et étendues dans le monde politique anglais, la direction de la délégation lui revint. Une place lui fut réservée à la table d'honneur et au moment des toasts, il prit, en termes heureux, la parole au nom de la Société. Vos autres délégués furent également l'objet d'attentions particulières, auxquelles ils furent fort sensibles et dont il convient de vous faire part. MM. Banno et Clavery ainsi que M. H. L. Joly, notre sympathique collègue



fixé à Londres, et M. A. Sire, maintenant membre libre de notre Société, furent placés à la table la plus proche du Prince, en compagnie de leurs confrères de la *Japan Society*. Le matin, lors d'un lunch élégant offert au *Constitutional Club* par M. Sire, vos représentants avaient eu le plaisir de faire la connaissance de plusieurs de leurs collègues de la *Japan Society* et de se retrouver avec les principaux membres des Colonies française et japonaise de Londres. Au dîner, vos délégués purent saluer plusieurs des hauts personnages que la Société Franco-Japonaise avait eu l'honneur de recevoir peu de temps auparavant au Cercle militaire : le Maréchal Kawamura, le Prince Tokugawa, M. Osaki, le Baron Mitsui.

Comme vous le savez, peu après le retour de la délégation, votre bureau s'est préoccupé d'organiser, pour tous les membres de la Société, une excursion vers la belle exposition de Shepherd's Bush, très méthodiquement et soigneusement préparée, qui mettait pour ainsi dire le Japon à quelques heures de Paris. Dès les premiers jours d'août, tous nos collègues reçurent une circulaire faisant connaître les avantages particuliers que MM. Wada, commissaire général et Masaki, président de la section des Beaux-Arts, avaient bien voulu accorder, notamment pour la visite de la collection de peintures anciennes, exposée en partie seulement dans les salles accessibles au public. Beaucoup d'entre nous certainement auraient vivement désiré profiter de l'occasion unique qui s'offrait ainsi. En fait le nombre des adhésions demeura des plus limités. Une des premières fut celle de M. Bertin qui, estimant qu'il y allait de l'intérêt de la Société et peut-être aussi, un peu, de l'intérêt général de notre pays, n'hésita pas à payer une fois de plus de sa personne.

Le 5 septembre au matin il fut le plus exact, peut-être, au rendez-vous à la gare du Nord où le rejoignirent, pour se mettre en route sous son patronage, M. et M<sup>me</sup> Arcambeau, M. Deshayes et sa jeune et gracieuse fille, M<sup>lle</sup> Viviane Deshayes, M. Vever, et votre Secrétaire général. Nous étions ainsi sept en tout. D'ailleurs le lendemain à Londres, notre nombre se trouva à peu près doublé. Au dernier moment, M. l'Amiral Fournier et M. le Commandant Matsumura, sur qui nous avions cru pouvoir compter, durent, pour des raisons majeures, renoncer à être des nôtres. Quelques heures plus tard, à la gare de Charing Cross nous trouvions, nous attendant aimablement sur le quai pour nous saluer à l'arrivée du train, un groupe nombreux au premier rang duquel on remarquait : M. le Commissaire général du Japon, M. Wada, MM. Imre, Kiralfy, Masaki, Niwa, Président de l'Association de Kyôto, Otsouka, Shugyo, Kume, Directeurs de l'Association des Exposants japonais, M. A. Sire, et notre dévoué collègue, M. H. L. Joly.

Le lendemain, lors de la première visite consacrée aux peintures anciennes, nous eûmes le plaisir de retrouver MM. Bouasse Lebel, Smet, puis notre groupe s'accrut encore de M. Raphaël Collin, l'artiste délicat, membre de l'Institut, et de M. A. Tournafond, qui ne tardèrent pas à nous donner leur adhésion, de même qu'un fervent japonisant, venu de Saint-Pétersbourg, le très distingué colonel Kitaëff, professeur à l'École navale de Russie. A tous trois nous sommes heureux de renouveler ici nos meilleurs remerciements et compliments de bienvenue.

Notre groupe s'accrut encore de nos Collègues de la *Japan Society* :



MM. Arthur Diosy, Lionel Walter Behrens, Matthew Garbutt, que nous avons le plaisir de compter aussi parmi les nôtres. Plus tard notre confrère M. Vignier, nous rejoignit également, venant de Paris.

Un petit fascicule spécial, joint à notre prochain *Bulletin*, vous apportera bientôt, j'espère, des détails sur la réception si cordiale qui nous fut faite. Bornons-nous ce soir à quelques indications rapides et notons tout au moins le lunch fort élégant qui, le mercredi, au Garden Club de l'Exposition, nous fut offert, en même temps qu'à quelques japonisants britanniques et étrangers, par M. le Commissaire général et les Commissaires du Japon.

Le Président du Conseil de la *Japan Society*, M. Wilson Crewdson, a donné un témoignage particulier de ses sentiments envers ses confrères franco-japonais, en revenant spécialement d'Italie, à leur intention. De Naples, où il avait accompagné son fils qui, le 31 août, s'embarquait pour rejoindre sa garnison dans l'Inde, il rentra directement sans s'arrêter nulle part, à Londres. Deux ou trois jours après son retour, il nous accueillait, en compagnie de la très gracieuse Mrs Crewdson, dans sa belle résidence de Queen Anne's Mansions, nous réservant une hospitalité aussi cordiale que raffinée.

Bien que, comme vous le savez, en septembre, Londres soit, en général, encore très désert, relativement s'entend, nous eûmes le plaisir de rencontrer alors un grand nombre de nos Collègues de la *Japan Society* qui, pour la plupart, marquant ainsi très spécialement leur sympathie pour leurs collègues venus de France, avaient fait plusieurs heures de chemin de fer pour se rendre à l'aimable invitation de M. et Mrs Crewdson.

Le Président de la *Japan Society* voulut bien aussi nous ménager, au *British Museum*, une intéressante visite des anciennes peintures bouddhiques nouvellement rapportées du Turkestan par le D<sup>r</sup> Stein. M. Sydney Colvin, conservateur, et Laurence Binyon, conservateur-adjoint, tous deux maniant parfaitement notre langue, eurent la grande amabilité de nous faire eux-mêmes les honneurs des œuvres si curieuses miraculeusement rendues à la lumière après tant de siècles passés dans les profondeurs de grottes perdues au centre de l'Asie. Grâce aux découvertes de la mission Pelliot, je n'ai pas à vous l'apprendre, le Louvre n'a rien à envier à cet égard au grand établissement britannique d'archéologie et d'art.

Le 10 septembre, date du dixième anniversaire de la fondation de notre Société voisine, marquait la fin de notre séjour, en tant que groupe tout au moins. Notre Président rentrait en France, d'abord à Paris, où, dès son arrivée, il allait s'occuper d'une négociation dont j'aurai à vous entretenir tout à l'heure. Il suffira de dire ici que cette négociation concernait une offre faite à la France par Kyôto et dont la Société avait été priée de devenir l'intermédiaire. Plusieurs d'entre nous restaient cependant, pour quelques jours encore en Angleterre.

Entre temps, notre Secrétaire général s'était rendu à Brest, le 22 août, pour assister à une matinée donnée à bord du superbe croiseur l'*Ikoma*, qui après un séjour de trois semaines environ dans les eaux anglaises, était venu mouiller, pendant une semaine environ, dans notre grand port de guerre. Une rencontre fort heureuse me fit arriver à bord en compagnie de notre distingué Vice-Président, M. Adatci, Conseiller de l'Ambassade, Ministre plénipotentiaire, du



Commandant Jun Itchi Matsumura, Attaché naval et du Commandant K. Matsumura.

Le Capitaine de vaisseau Shoji et ses officiers me firent un accueil extrêmement courtois et cordial, et qui s'adressait évidemment non à ma modeste personne, mais au représentant de votre Société. Grâce au Commandant Shoji, il me fut permis de visiter, dans toutes ses parties, le magnifique navire. Celui-ci, construit à Kuré il y a peu d'années, admirablement tenu, comme il va sans dire, est actuellement détenteur des plus hauts trophées des concours de tir pour toute la flotte japonaise. Vous me pardonnerez de ne pas décrire la fête donnée dans l'après-midi. Favorisée par le temps, elle fut des plus brillantes et des plus réussies.

L'heure s'avance, je ne voudrais pas vous retenir longtemps encore, c'est-à-dire retarder le moment où vous aurez le plaisir d'entendre M. Miyamoto. Cependant il paraît nécessaire que je vous dise quelques mots tout au moins de ce que fut, en dehors de ces manifestations exceptionnelles, au cours des douze mois qui viennent de s'écouler, l'activité normale de notre Société.

Comme les années précédentes, nous avons donné des déjeuners, des conférences, nous avons poursuivi la publication du *Bulletin*.

Au premier abord, quelques-uns s'étonneront peut-être de voir des déjeuners comptés à l'actif de ce bilan moral dont je parlais tout à l'heure. Mais vous savez que nos déjeuners, en dehors de leur mérite culinaire qui n'est pas à dédaigner, sont en réalité des réunions franco-japonaises du caractère le plus heureux.

Le 17 mars, S. A. I. le Prince Hiroyasu Fushimi, fils du Prince Sadamori Fushimi, dont les sentiments de sympathie envers la France sont bien connus, fit à la Société le grand honneur d'être son hôte au Cercle militaire. Le 20 juin, le Maréchal Kawamura, le Prince Tokugawa, Président de la Chambre des Pairs, M. Osaki, maire de Tôkyô, M. le Baron Mitsui, voulurent bien accepter de s'asseoir à notre table, ainsi que MM. Makino, Conseiller à la Cour d'Appel, Tezuka, Procureur général, et d'autres membres distingués de la magistrature du Japon. Enfin, à la rentrée, le 9 décembre, il nous fut donné de recevoir M. Massana Maéda, Membre de la Chambre des Pairs, ancien Vice-Ministre, ancien Commissaire général du Japon à l'Exposition universelle de Paris, en 1878, M. Maéda a retrouvé parmi nous, quelques-uns de ses collègues français d'alors, notamment M. Tisserand, de l'Institut, ancien Directeur de l'Agriculture.

En passant maintenant au chapitre des conférences, nous constaterons que si elles n'ont pas été aussi nombreuses que nous l'eussions souhaité, il y en a eu cinq, en quatre séances, elles se sont particulièrement recommandées par leur qualité et leur vif intérêt. Le 19 avril, après notre nouveau collègue M. Hélyar, qui a parlé sur le patriotisme japonais, il nous fut donné d'applaudir M. Halot, notre très distingué confrère, qui nous a fourni de ses sentiments envers la Société un témoignage peu ordinaire en venant, de Bruxelles, nous entretenir de la colonie japonaise de Formose, visitée par lui il y a peu d'années et dont il nous a prouvé qu'il connaissait le passé aussi bien que le présent. Sa parole claire, facile, sûre d'elle-même nous a charmés autant qu'elle nous a instruits; aussi serez-vous heureux d'apprendre que sans



doute il nous sera bientôt donné de l'entendre de nouveau, cette fois au sujet de la Corée.

Le 18 juin, sortant pour une fois du cercle déterminé par l'objet même de notre Société et profitant de l'aimable hospitalité de notre sympathique collègue, M. Deshayes, nous nous réunissions au Musée d'Ennery pour entendre M. Albert Gayet nous expliquer et nous commenter les résultats particulièrement fructueux de sa dernière campagne de fouilles, à Antinoé. Le tombeau d'une officiante du culte d'Isis fut notamment, pour le savant égyptologue, l'occasion d'évoquer, en traits simplifiés mais guidés par une érudition très sûre et très avertie, la civilisation originale et complexe — gardant encore aujourd'hui, après tant de découvertes, l'attrait du mystère -- qui fut celle de la terre des Pharaons vers la fin des temps antiques. Nous tenons à renouveler aujourd'hui à M. Gayet l'expression de nos bien sincères remerciements.

Vous savez quel a été, voici trois mois, le brillant et légitime succès de la savante conférence de M. Ch. Leroux sur la *Musique japonaise classique*. Il appartient à des experts d'en faire ressortir toute la valeur. Mais nous ne croyons pas trop nous avancer en disant qu'elle a marqué une ère nouvelle dans une partie des études japonaises, tout au moins en France et qu'elle apporte une contribution des plus remarquables aux recherches déjà engagées, dans ce même domaine, hors de notre pays, notamment en Angleterre, où Sir Francis Pigott, l'éminent magistrat de Hong-Kong, a publié sur la musique japonaise un ouvrage des plus appréciés. Le succès sur lequel nous comptions a dépassé notre attente. La Salle de la Société d'Encouragement, que nous avons retenue, précisément en raison de ses dimensions beaucoup plus vastes que celles du lieu habituel de nos réunions, s'est trouvée trop petite cependant. Peu d'instantes après l'heure marquée pour le début de la séance, il était devenu très difficile de trouver une place assise et nous savons que des personnes, en trop grand nombre, ont dû se retirer, faute de voir et même d'entendre. Nous leur en exprimons tous nos regrets. Mais nous manquions entièrement de précédents pour établir nos prévisions, puisque 400 personnes, davantage peut-être, se sont présentées, au lieu d'une centaine en général, et quelquefois moins, pour nos réunions ordinaires. D'ailleurs nos ressources ne nous auraient guère permis de nous organiser autrement que nous ne l'avons fait.

L'affluence fut nombreuse également, mais heureusement sans que la place vint à manquer absolument, lors de la conférence-causerie si attachante que votre sympathique Vice-Président, M. R. Koechlin, nous donnait le 9 février — en même temps qu'à nos distingués collègues de la Société artistique des Amateurs — au Pavillon de Marsan — dans une des salles consacrées à l'exposition des estampes de Kyônaga, Sharaku, Buncho. Vous connaissez la compétence de M. Koechlin en pareille matière. Nul mieux que lui n'était à même de faire ressortir les mérites de ces merveilleuses images, productions si caractéristiques de l'art japonais, si spécifiquement japonaises, comme on l'a dit.

Puis notre excellent collègue, dont vous connaissez le talent, M. P. A. Isaac, voulut bien, en une communication très claire, très instructive, nous initier à ce que ses recherches et son expérience lui ont appris concernant les procédés techniques de l'impression de l'estampe japonaise en couleurs. Le texte de sa causerie sera donné dans un de nos plus prochains *Bulletins*.



En collaboration avec M. Chadel, M. Isaac nous donna en même temps une démonstration pratique de l'impression de l'estampe, et, nous présentant d'abord des bois gravés, nous fit assister aux diverses opérations du repérage et du tirage proprement dit de ces images qui, bien entendu, comportent autant d'« états », avant leur achèvement, qu'elles comprennent de couleurs différentes, une fois terminées et prêtes à sortir de l'atelier de l'artiste.

A la suite des démarches de nos collègues qui sont en même temps membres de l'Union centrale des Arts décoratifs, une salle particulière a été réservée, pendant le temps qu'a duré l'exposition des estampes, aux ouvrages de la grande maison d'édition d'art Shimbi Shoin, de Tôkyô. La Société se félicite d'avoir contribué ainsi à procurer aux amateurs parisiens l'occasion d'apprécier par eux-mêmes ces remarquables reproductions sur soie et sur papier, de chefs-d'œuvre de l'art du Japon et de celui de la Chine ; seuls jusqu'ici quelques privilégiés avaient été à même de connaître ces ouvrages dont, en bien des cas, les originaux restent encore, pour ainsi dire, inaccessibles au public.

Comme quelques-uns le savent par eux-mêmes, comme d'autres l'ont appris par les livres et les descriptions, parmi les manifestations multiples et diverses du génie artistique du peuple nippon, celles qui se rapportent à l'art décoratif comptent parmi les plus remarquables, les plus intéressantes. Mais, jusqu'à l'année passée tout au moins, nulle part, hors du Japon, il n'en existait de spécimen authentique. Aussi bien, à la dernière exposition de Londres, l'admiration des visiteurs s'est-elle volontiers portée vers un merveilleux pavillon en bois de cyprès, sculpté, poli ou laqué, reproduction fidèle de la principale salle d'audience dite Salle des Cigognes, faisant autrefois partie du palais élevé à Momoyama par le célèbre Hideyoshi, puis incorporée en 1632 au temple de Nishi Hongwanji à Kyôtô, où elle subsiste encore maintenant. En septembre dernier, les représentants de la Société y furent accueillis de la façon la plus courtoise et la plus gracieuse, par M. Niwa, président, et par les membres de l'Association de Kyôtô. Celle-ci conçut la très généreuse pensée de faire don du précieux pavillon à la France, et spécialement, autant que possible, à la Ville de Paris. Fort tard dans la soirée, la veille même de leur départ, vos collègues, de passage à Londres eurent l'heureuse surprise de se voir priés, de la part de M. Niwa, ancien commissaire à l'Exposition universelle de Paris 1900, de devenir les intermédiaires de cette offre toute spontanée. Ils ne purent que se montrer très touchés et reconnaissants au nom de leur pays, et promettre de faire de leur mieux pour que les vœux si obligeants de l'Association de Kyôtô fussent satisfaits. Quelques notes parues dans la presse ont pu vous mettre au courant de la marche générale des négociations qui furent engagées immédiatement par M. le Président, et poursuivies ensuite, sous la direction de celui-ci, par votre Secrétaire général. On a dit de ces négociations qu'elles formaient un véritable roman. Passant sur les péripéties, j'arrive tout de suite au dénouement. Après trois mois de recherches actives dans ses divers Palais et Musées, la ville dut renoncer à trouver un emplacement couvert de dimensions suffisantes (c-à-d. de cent à cent cinquantes mètres carrés) pour recevoir l'œuvre d'art offerte par l'Association de Kyôtô. En présence de l'état de choses qui se produisit alors, votre Conseil a estimé qu'il convenait pour la Société de se substituer à la ville, conformément à une proposition de M. Morita,



qu'en partant, dès la fin de septembre, M. Niwa avait institué comme représentant de l'Association de Kyôto en Europe. Par suite, le Conseil décida que la Société avait à acquitter les frais de transport, imposant ainsi à nos ressources pécuniaires une lourde charge, que l'habile et prudente gestion de notre distingué Trésorier, jointe aux dons généreux reçus au cours de l'année, nous a mis en état d'assumer. Ce point réglé, il vient de l'être il y a moins de huit jours, il restait encore, afin de pouvoir obtenir de l'administration des Douanes l'admission en franchise, à trouver un Musée en mesure d'installer, dans des conditions appropriées, le pavillon et disposé à le faire.

Les journaux vous ont appris sans doute la solution qui vient d'intervenir. La merveilleuse salle des Cigognes va quitter Paris. Si, pour notre part, nous ne pouvons que le regretter, nous avons du moins la consolation de penser que grâce à l'heureuse intervention de MM. Guimet et Herriot, l'œuvre d'art offerte par Kyôto va pouvoir, assez prochainement sans doute, être installée dans un cadre digne d'elle, à Lyon, au Palais des Arts. La société peut sembler-il, à bon droit, se féliciter d'avoir ainsi réussi à conserver à la France un ouvrage aussi intéressant, spécimen unique au monde, hors du pays d'origine, de l'art décoratif japonais, de style absolument pur et de la meilleure période.

Profitant de la bienveillante autorisation de l'Union centrale des Arts décoratifs, M. Y. Kuwabara, un des commissaires du Japon à la section des Baux-Arts à Londres, expose actuellement au Pavillon de Marsan une collection, dite collection Fukuba, comprenant cent peintures originales de l'école Ukiyoé, nom, vous le savez, de la peinture de genre au Japon.

La Société s'étant faite l'intermédiaire de la demande de M. Kuwabara, puis ayant, comme vous ne l'ignorez pas, pris l'exposition sous ses auspices, il ne semble pas inutile de vous indiquer les considérations qui, en cette circonstance, ont guidé votre Bureau et votre Conseil. En première ligne la collection avait figuré déjà dans la section des Beaux-Arts de la Japan British Exhibition. Les cent numéros (sauf un très petit nombre peut-être) sont relevés dans le catalogue publié par la Commission impériale du Japon, et dix-sept d'entre eux sont même, dans ce volume, compris parmi les œuvres reproduites en photogravure. L'objectif de M. Kuwabara en composant cette collection commencée par son père, a été de constituer un ensemble montrant la succession des diverses sous-écoles qui se sont formées dans l'Ukiyoé, et, autant que possible, pour chaque maître, un exemple de ses différentes manières. M. Kuwabara vient d'être nommé commissaire unique pour le Japon à l'Exposition internationale des Beaux-Arts qui doit s'ouvrir prochainement à Rome.

Comme il vous sera facile de vous en rendre compte, les diverses manifestations de l'activité de notre groupe, dont vous venez d'entendre l'exposé rapide, n'ont pu se produire sans un surcroît d'occupations pour ceux auxquels est confié le fonctionnement de votre Société, surcroît surtout sensible pour votre dévoué Président, et aussi, permettez-moi de le dire, pour votre Secrétaire général. Celui-ci, sans l'aide cordiale que lui ont prêtée plusieurs de ses collègues, n'aurait guère pu faire face aux obligations variées qui lui incombaient. Il tient donc à offrir, en particulier à MM. Arcambeau, Deshayes, Isaac, Lebel, Lemaire, Tyge Möller, les plus sincères remerciements. Il doit aussi nommer notre sympathique secrétaire-interprète, M. T. Osoumi, qui de jour



en jour s'attache mieux à ses intéressantes fonctions et s'y adapte davantage. Le ruban violet qu'il a reçu voici quelques mois a été la juste récompense de son zèle et de ses services.

Il nous reste maintenant à examiner la situation de notre Société en ce qui concerne son effectif. A cet égard les progrès sont manifestes et ne peuvent être pour nous qu'une cause de réelle satisfaction. Depuis la dernière Assemblée générale, où le nombre de nos Sociétaires, inscrits sur nos listes, était de 270, 60 adhésions nouvelles nous sont parvenues. De même que celui de 1910, ce résultat est un record qui dépasse sensiblement le précédent. Comme l'an passé, la valeur de l'accroissement que nous avons ainsi reçu doit se mesurer par la qualité autant que par la quantité. Il va d'ailleurs vous être facile d'en juger.

La Société a désormais le grand honneur de compter parmi ses membres donateurs :

S. A. I. le Prince H. FUSHIMI, fils de S. A. I. le Maréchal Prince FUSHIMI;

Le Prince TOKUGAWA, Président de la Chambre des Pairs, auxquels elle offre de nouveau l'expression de ses plus respectueux remerciements.

M. le baron MITSUI a bien voulu également s'inscrire pour une libérale contribution ainsi que MM. DAN et WATANABÉ, directeurs de départements particuliers dans l'importante maison ayant pour chef M. le baron MITSUI.

Voici maintenant, dans l'ordre chronologique de leur adhésion, la liste des nouveaux membres à vie, au nombre de dix :

MM. Auguste GÉRARD, Ambassadeur de France à Tôkyô.

VIELLARD.

Lionel Walter BEHRENS.

Capitaine DUVAL.

H. MASSIP.

Le Commandant MORIYAMA, Ancien Attaché naval à l'Ambassade du Japon à Paris, commandant actuellement le croiseur « Kasuga », a très aimablement tenu à rendre permanents les liens qui l'unissent à notre Société. Nous lui en sommes très reconnaissants et vous vous unirez volontiers à moi, j'en suis sûr, pour lui donner ce soir un souvenir cordial.

Camille GAUTHIER, Consul général de France à Glasgow.

Wilson CREWDSON, Président du Conseil de la *Japan Society*.

Massana MAÉDA, Membre de la Chambre des Pairs, Ancien Commissaire général à l'Exposition Universelle de 1878.

Colonel WATANABÉ, Attaché militaire à l'Ambassade du Japon.

D'autre part, ont bien voulu accepter le titre de membre d'Honneur :

MM. Hikojiro WADA, Commissaire général du Japon à l'Exposition anglo-japonaise, Londres, 1910.

MASAKI, Commissaire du Japon à la même Exposition, président de la section des Beaux-Arts.

FURUICHI, Membre de la Chambre des Pairs, Ancien élève de l'École Centrale de Paris, Ancien Directeur général des chemins de fer au Japon.

TATSUKÉ, Secrétaire d'Ambassade. Les multiples services qu'il a rendus à la Société, pendant ses dix années de séjour à Paris, justifieront amplement, sans



nul doute, à vos yeux, le titre que votre Conseil a cru devoir offrir à notre ancien et très sympathique Vice-Président.

Votre conseil a d'autre part prononcé l'admission de 43 nouveaux membres annuels, et pour vous donner leurs noms, je suivrai également l'ordre chronologique des adhésions :

MM. l'Amiral FOURNIER.

KIY·MA, Vice-Consul du Japon à Lyon.

BERLY.

COULERU.

Tyge Möller.

Al. SALADIN, Architecte.

Docteur Ed. FOURNIER.

T. SMET, Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

SCHWERER, Enseigne de vaisseau.

ROUVIER, Enseigne de vaisseau.

M<sup>me</sup> BARDONNAUT, veuve de notre regretté collègue.

MM. : Suncho YEOUTCHI, Professeur à l'École des Beaux-Arts, Tôkyô.

Docteur F. PONCETTON.

B. SAX, Directeur du *Mémorial Diplomatique*.

ZIEGEL, Ingénieur de la marine

M<sup>me</sup> Edme ARCAMBEAU.

MM. Arthur BLOCHE, l'expert bien connu.

Raph COLLIN, de l'Institut.

A. TOURNAFOND.

Colonel Serge KITAEFF, Professeur à l'École navale, Saint-Pétersbourg.

GAYAT DE WECKER, Premier secrétaire d'Ambassade.

Alfred KLECZKOWSKI, Ministre plénipotentiaire.

E. LEVY, Directeur de la Revue *Art et Décoration*.

Henri RIVIÈRE, Peintre et graveur.

TISSERAND, de l'Institut, ancien Directeur de l'Agriculture.

MM<sup>mes</sup> KOBAYASHI.

Albert CHAIX.

R. COLONNIER.

MM. : HARA.

ARIMA.

CHAUSSON.

HELBIG, Ancien maître de chapelle de l'Ambassade de France à Constantinople.

WESTARP FRENSDORF, Docteur ès-sciences musicales de l'Université de Munich.

J. ÉCORCHEVILLE, Directeur de la Revue publiée par la *Société Internationale de Musique*.

LA NEW-YORK PUBLIC LIBRARY.

Miyamoto, Professeur à l'École des Langues Orientales.

Comte Léon de TINSEAU, le délicat romancier.

M<sup>me</sup> GILLOT.

MM. G. SEURE, Agrégé de l'Université.

FERRIEU, Commissaire de 1<sup>re</sup> classe de la marine

Paul MALLON.



MM. Raph. PETIT, Rédacteur principal au Ministère de la Guerre.

OTSOUKA, Directeur de l'Association des Exposants japonais à l'Exposition de Londres 1910.

J. FERRAND.

TAJIMA, Directeur général de l'importante maison d'édition Shimbi Shoin.

R. TOUSSAINT.

Membre libre : M. A. Sire, Représentant à Londres de la Compagnie du chemin de fer du Nord à Londres.

En présence du rapide aperçu que j'ai pu vous donner tout à l'heure, au sujet du rôle joué par M. Sire dans la préparation et l'organisation de nos visites à Londres, cette nomination ne pourra, j'en suis sûr, que rencontrer votre approbation.

Si nous avons à nous réjouir grandement de l'entrée dans nos rangs de ces nouveaux et distingués collègues, notre Société ne saurait échapper à la condition générale des choses d'ici-bas, où la joie est rarement sans mélange. Elle a été vous le savez, frappée de deuils cruels, la mort nous ayant enlevé notre éminent Professeur d'Honneur, M. G. Boissonade, un de nos membres d'Honneur, M. G. Berger, de l'Institut, deux membres du Conseil, MM. Kemp et A. H. Rouart, M. Ridel dont plusieurs d'entre nous avaient fait la connaissance il y a moins de deux ans, lors de l'excursion de Chantilly.

Je ne puis que m'associer en votre nom à tous, au juste tribut de regrets que M. le Président a rendu à leur mémoire.

En 1910-1911, les démissions, par suite de départ ou d'autres motifs, et radiations ont été au nombre de 15, de sorte qu'en fin de compte l'accroissement net ressort à 43 nouveaux membres, soit 13 0/0 de l'effectif actuel, 15 0/0 de celui de l'année passée. Selon le vœu que j'avais exprimé lors de la dernière Assemblée générale, nous formons aujourd'hui un total atteignant, dépassant même 300, étant exactement de 313.

Aussi bien en présence de ces résultats devons-nous être particulièrement reconnaissants à tous ceux auxquels nous les devons. Il sera, semble-t-il, de simple justice de vous citer les noms de ceux d'entre nous qui ont ainsi efficacement contribué à l'œuvre de recrutement. Si vous voulez bien me le permettre, je vous en donnerai la liste dans l'ordre alphabétique :

MM. Adatci, notre vice-président ; le D<sup>r</sup> Ancelet, Bertin, président ; Chevalier, Deshayes, Isaac, H. L. Joly, général G. Lebon, D<sup>r</sup> Le Goff, Ernest Leroux, Logé, M<sup>me</sup> de Lucy-Fossarieu, MM. Marteau, Olivier, Suwa, Vever.

Tous, au cours des deux dernières années, nous ont apporté, pour leur part personnelle, une ou plusieurs adhésions nouvelles. Ils nous ont ainsi donné un exemple que chacun d'entre nous, j'en suis sûr, s'efforcera de suivre dans les limites du possible, cela dans l'intérêt même de la cause supérieure que notre Société a mission de servir.

Paris, 7 mars 1911.

---



EXPOSÉ FINANCIER, PAR M. LÉON DUFOURMANTELLE  
Trésorier.

M. le Trésorier a ensuite exposé la situation financière au 31 décembre 1910. Celle-ci se résume dans le tableau suivant :

EXERCICE 1910

Recettes

Reliquat espèces 1909 . . . . .	4.601 45
Intérêts de valeurs. . . . .	579 13
Intérêts de compte courant . . . . .	15 22
Cotisations à vie . . . . .	1 350 »
— annuelles courantes . . . . .	1.785 »
— » anticipées. . . . .	210 »
Dons et subventions. . . . .	6 300 »
Insignes . . . . .	168 »
Publicité . . . . .	175 »
Divers. . . . .	81 »
	<u>15.264 80</u>

Dépenses

Secrétariat et Exposition de Londres. . . . .	1.390 95
Trésorerie. . . . .	90 55
Bulletin, fascicules XVII, XVIII et XIX-XX . . . . .	5.150 55
Conférences, bibliothèque, employés, matériel et allocations. . . . .	1.749 40
Réunions . . . . .	444 20
Insignes. . . . .	173 60
Achat de valeurs. . . . .	2.215 95
	<u>11.215 20</u>

Total des recettes . . . . .	15.264 80
Total des dépenses . . . . .	11.215 20
Solde actif . . . . .	<u>4.049 60</u>

Représenté par :

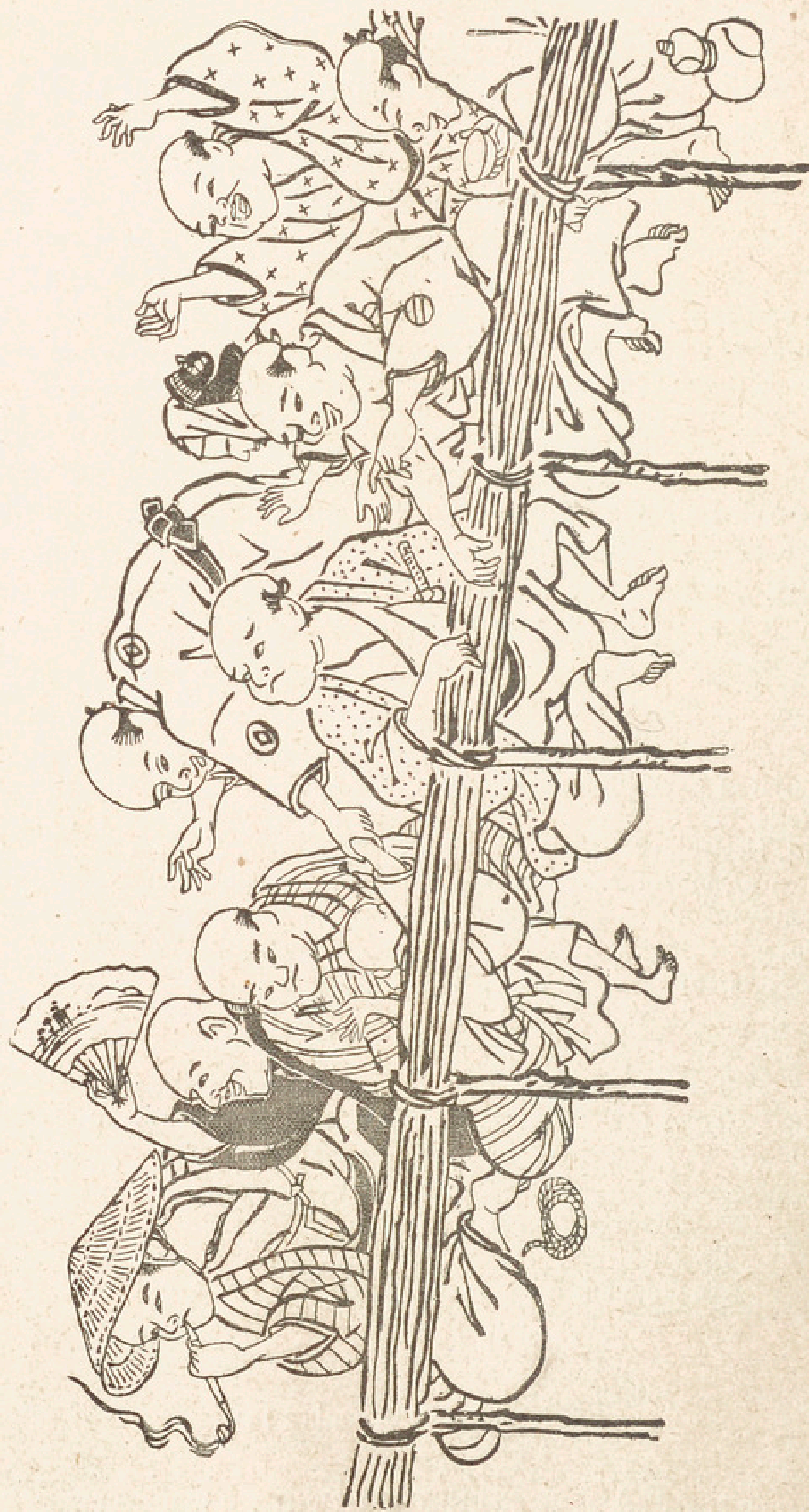
En caisse . . . . .	98 55
Au comptoir d'escompte . . . . .	3.951 05
Total égal . . . . .	<u>4.049 60</u>

Avoir au 31 décembre 1910

Espèces . . . . .	4.049 60
Valeur, au prix d'achat, de 46 obligations Ouest 3 0/0 anciennes. . . . .	20.525 45
Total. . . . .	<u>24.575 05</u>

Après les explications et commentaires donnés par M. L. Dufourmantelle, les comptes ainsi présentés reçurent l'approbation unanime des sociétaires présents.







## L'Affaire Ten Ichi Bo

### 天一坊

---

Roman historique adapté du japonais

PAR

Roger BRYLINSKI

Lieutenant de vaisseau

---

LIVRE V

A Yédo

CHAPITRE PREMIER

Sur la route. — Arrivée à Yédo

Comme d'habitude, Daizen et Fuji I. Sakyô, se relayant à tour de rôle, marchèrent en avant avec les bagages, en qualité de saki dachi. A chacun étaient attribués 4 kachi et 4 wakato (1), un palanquin à longs brancards et un nombre suffisant de porteurs de lances, de hallebardes, de parasols, de sandales, de ryôgake, de kappa-kago, etc.

Derrière cette avant-garde, venait le cortège de Ten Ichi, en tête duquel étaient portés deux grands coffres en bois blanc avec couverture de satin vert à mon brodé et quatre saïryô pour chacun, puis les deux sakihako en laque noire à feuilles d'aoi et garnis de rubans violets. Dix Kachi précédaient immédiatement le palanquin en ajiro brun à douze porteurs, escorté de chaque côté par cinq des vassaux directs et intimes du prince, et suivi par les atohako, les minohako, le grand parasol. Ensuite venait, conduit par la bride, le cheval de bataille du maître, magnifiquement harnaché, et après un certain intervalle, la boîte à thé incrustée d'argent et le bataillon serré des porteurs de tous genres.

Le cortège de Ten Chû qui venait ensuite comprenait, en plus du palanquin en ajiro rouge, deux malles en laque cramoisie, garnies de la fleur de chrysanthème à 16 pétales (2) et 15 kachi. Yama no Uchi avait quatre kachi et plusieurs jeunes serviteurs.

(1) Jeune serviteur d'un samuraï.

(2) Le Mon de l'Empereur qui par faveur spéciale délèguait au shogun le droit de s'en servir.



Les autres vassaux principaux n'avaient pas de cortège spécial. Ils suivaient en groupe avec 21 palanquins et 17 caisses de gros bagages.

L'ensemble de cette procession formait un total de 264 personnes. Tout le long du chemin, les avant-coureurs, criaient : En bas ! En bas ! et les passants accroupis au bord de la route, contemplaient avec émerveillement cet interminable défilé.

On arriva ainsi au relais de Okasaki, dans la province de Mino, ville seigneuriale qui possède deux honjin (1), connus sous les noms de honjin du haut et honjin du bas. Notre héros se logea dans le premier et fit placer à l'entrée la planchette à gros caractères, le rideau garni du mon et de nombreux gardiens.

A ce moment, le honjin du bas était occupé par un autre daïmyô, Sakai Uta no Kami, seigneur du château de Himeji, en Harima, qui venait d'Yedo et retournait dans ses domaines. En apprenant ce qui se passait, il fut fort ennuyé : « Le nouvel arrivé, dit-il à ses familiers, ne peut être que ce Ten Ichi dont on parlait beaucoup à Yedo dernièrement. Si je me rencontre avec lui, il en résultera toutes sortes de complications et de désagréments que je voudrais éviter.

« Envoyez donc quelqu'un à son logement pour s'informer en secret de l'heure à laquelle il doit se mettre en chemin et nous nous arrangerons pour partir plus tôt ou plus tard. »

Un homme de confiance alla rôder autour du honjin, guettant une occasion favorable de se renseigner sans attirer l'attention. Il en vit bientôt sortir un samuraï et, engageant la conversation, lui demanda incidemment si le seigneur Ten Ichi devait continuer son voyage dès le lendemain ou s'il comptait séjourner quelque temps à l'hôtel. Le samuraï répondit que son maître, un peu fatigué, avait l'intention de se reposer au moins une journée avant d'aller plus loin.

Or, Iga no Suke, l'esprit toujours en éveil, aussitôt qu'il avait appris la présence de Sakai, avait jugé qu'il serait bon de provoquer une rencontre avec lui et de montrer la puissance de son maître à un grand seigneur. Il avait prévu que celui-ci voudrait précisément l'éviter et, pour lui inspirer une fausse sécurité, avait donné une consigne formelle, aussitôt transmise, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, jusqu'au dernier porteur : « Si Sakai s'informe de notre départ, répondre que nous séjournons ici demain ».

L'espion, ne soupçonnant aucunement un plan aussi astucieux, rapporta bonnement le renseignement recueilli à son maître, et celui-ci fixa le départ au jour suivant avant l'aube. Toute la nuit fut occupée aux préparatifs, et dès quatre heures du matin, le cortège, sortant du honjin du bas, commençait à se dérouler sur la route, à la faible lueur du crépuscule.

(1) Hôtels de premier ordre réservés aux daïmyô.



Iga no Suke, prévenu par ses vedettes des préparatifs en cours, avait tout tenu prêt et posté des éclaireurs chargés de lui faire connaître le moment précis où Sakai quitterait son hôtel. Dès qu'il en fut averti, il donna, de son côté, le signal attendu. Un observateur qui aurait plané au-dessus de cette scène, eut cru voir deux longs serpents sortant de leur nid, déployant lentement et méthodiquement leurs anneaux et rampant l'un vers l'autre sur un étroit sentier.

Yama no Uchi avait à dessein changé l'ordre de la marche et placé en tête le grand coffre à chrysanthèmes contenant le sabre et le certificat du shôgun. Lorsqu'il entendit les cris : « En bas ! En bas ! » poussés par les hommes de Ten Ichi, Sakai eut un tel dépit qu'il se demanda tout d'abord s'il n'aurait pas le temps de battre rapidement en retraite pour se renfermer dans son hôtel, mais, pendant qu'il hésitait, le coffre sacré arrivait presque à sa hauteur. Lui manquer de respect serait grave : Le daïmyô ne put que descendre vivement de palanquin, faire ranger son monde et s'acroupir au bord de la route, les mains dans la poussière et la tête presque à terre.

Le malin Iga no Suke avait placé immédiatement derrière le coffre le palanquin de Ten Ichi. Celui-ci, sortant légèrement la tête, cria d'une voix forte : « Excusez-moi, seigneur Sakai, de passer devant vous sans descendre », et il s'éloigna.

Le daïmyô se trouvait ainsi avoir salué avec la plus grande humilité, non seulement les insignes du shôgun, mais Ten Ichi lui-même. Il trépigna de rage en songeant que lui, daïmyô authentique de 150.000 koku de revenu, et maître du château de Himeji, avait mis son front à terre devant ce gamin dont la naissance n'était même pas encore indiscutablement établie.

Quant à Ten Ichi, il fit immédiatement répandre partout la nouvelle que le seigneur Sakai lui-même lui avait rendu hommage. Son autorité en fut encore accrue et dans sa marche triomphale le long du Tokaidô, le cortège ne rencontra pas un seul Daïmyô qui osât lui disputer le passage. C'était comme un ouragan irrésistible qui balait tout devant lui et ne connaît aucun obstacle. Le deuxième jour du 12<sup>e</sup> mois, on arriva à Yedo, sans nouvel incident et l'on se rendit directement à la maison de Takanawa. Nos vieilles connaissances, le rideau et la planchette, ornèrent aussitôt l'entrée. Les curieux qui passèrent de ce côté se disaient : « C'est là ce Ten Ichi, fils du shôgun, dont on parle tant depuis quelques semaines. Il ne s'agirait pas de lui manquer de respect ! » et tous montraient la plus grande vénération.

Le machibugyô, Oka Echizen no Kami, ne tarda naturellement pas à apprendre ces événements. Le quartier de Takanawa étant sous sa juridiction, il ne pouvait s'en désintéresser. Ses espions le renseignèrent d'abord sur les faits et gestes des nouveaux arrivés, puis il envoya un rapport au principal membre du gorôjû,



Matsudaira Izu no Kami qui réunit ses collègues et les Wakadoshi Yori (1).

Le Conseil décida que l'on ferait venir Ten Ichi à la résidence officielle de Izu no Kami pour le soumettre à une enquête sévère. S'il était démontré qu'il était bien le fils du shôgun, on avertirait celui-ci. Des Kôyônin (2), envoyés à la demande de Ten Ichi, lui firent connaître la décision prise. Iga no Suke qui avait reçu les messagers, leur apporta une réponse affirmative de son maître, et invita Matsudaira à prendre les mesures nécessaires pour que tout se passât convenablement.

Le lendemain, le cortège se mit en route avec la solennité accoutumée. En raison de la gravité des circonstances, le coffre sacré était entouré d'une garde d'honneur particulièrement imposante, composée de Tenchû, Daizen, Fuji I, sous la direction de Yama no Uchi. Ils trouvèrent ouverte à deux battants la porte extérieure et le palanquin; l'ayant franchie, Ten Ichi put descendre directement devant l'entrée. Il y fut reçu par des Koyônin qui l'introduisirent dans le grand salon des audiences et le firent asseoir sur une sorte d'estrade disposée dans le fond. Ses compagnons prirent place dans la pièce voisine.

Le conseil des hauts fonctionnaires avait été réuni au grand complet. Tout ce que la capitale contenait d'hommes illustres et puissants était présent, en costume de grand apparat, le visage impassible, chacun à la place qui lui revenait d'après son rang. Il y avait là les cinq membres du gorôjû : Matsudaira Izu no Kami, Matsudaira Sakon shôkan, Sakai Sanuki no Kami, Toda Yamashiro no Kami, et Mizuno Izumi no Kami; les cinq Wakadoshiyori, le directeur des affaires intérieures, les quatre directeurs des affaires religieuses, les quatre metsuke (3) en chef; les deux machibugyô, Oka Echizen no Kami et Suwa Mino no Kami; les quatre commissaires des comptes et enfin, plusieurs metsuke du deuxième rang.

On eut dit que les étoiles les plus brillantes du ciel étaient descendues sur terre pour venir s'aligner dans cette salle.

Quand chacun eut pris sa place, Izu no Kami se leva et dit : « Le grand Conseil a été réuni en ce jour pour avoir une entrevue avec le seigneur Ten Ichi ». Au même moment, la cloison qui isolait l'estrade fut retirée et Ten Ichi apparut. Assis dans une attitude pleine de noblesse et de dignité, il promena lentement un regard hautain sur les assistants qui s'inclinèrent tous jusqu'à terre.

Le chef du gorôjû reprit ensuite la parole et, s'adressant cette fois à Iga no Suke : « Veuillez nous exposer les circonstances qui

(1) Fonctionnaires immédiatement au-dessous des membres du gorôjû, sortes de vice-ministres.

(2) Fonctionnaires chargés des affaires extérieures aux bureaux.

(3) V. la note 2, pp. 104-105, livraison de juin-septembre 1910 (XIX-XX). Cf. *infra* p. 98.



entourèrent la naissance et l'enfance du seigneur ». Le rônin ne répondit pas, mais Tenchû sortit de sa poitrine un écrit qu'il remit à Izu no Kami en lui disant : « Vous trouverez ici les détails que vous demandez ».

Le document contenait les mêmes renseignements fournis précédemment au gouverneur du château d'Osaka, depuis le jour où l'enfant avait été trouvé devant la porte du temple de Jôgaku In, jusqu'au moment présent. Après l'avoir lu à haute voix, le 1<sup>er</sup> ministre ajouta : « Tout ceci est postérieur à la naissance du prétendant. Dites-nous ce que vous savez des événements antérieurs qui pour moi restent encore entourés de mystères ».

Iga no Suke s'avança : « Ces renseignements, dit-il, sont en effet incomplets. Le chef de Jôraku In s'est borné à y exposer ses relations personnelles avec le seigneur Ten Ichi. Je vais achever de vous éclairer ». Et il raconta une fois de plus, en grands détails, et avec son assurance habituelle, l'histoire que nous connaissons.

Les assistants déjà à demi-convaincus, furent invités à vérifier les preuves offertes à l'appui du récit. Après s'être soigneusement et publiquement lavé les mains pour ne pas les souiller, ils prirent, Izu no Kami le premier, connaissance du certificat, et reconnurent avec une vénération craintive la signature authentique du shôgun au bas du document ainsi rédigé :

« Tu es enceinte et il n'y a aucun doute que c'est de mon sang. Si tu accouches d'un garçon, je le ferai venir auprès de moi au moment voulu. Si c'est une fille, tu pourras en disposer comme tu le jugeras convenable. Et pour servir de témoignage dans l'avenir, je joins à cette lettre un sabre court auquel j'attache un grand prix. Ainsi ai-je dit ! »

« Deuxième année (du singe) de l'ère de Hô Ei.

Tokutarô NOBUFUSA.

« Donné à Sawa no I. »

Ayant ensuite examiné le sabre et constaté sa valeur indiscutable, tous, gorôjû, wakadoshiyori, machibugyô, metsuke, ne doutèrent plus qu'ils avaient bien réellement devant eux le fils du shôgun. Izu no Kami s'adressa à Ten Ichi par l'intermédiaire d'Iga no Suke : « En face de telles preuves, tous les hauts fonctionnaires rassemblés ici reconnaissent maintenant la réalité de vos allégations. Nous nous réunirons encore une fois pour examiner les détails de la marche à suivre, après quoi nous ménagerons une entrevue entre le père et le fils. Jusque là, nous prions le prince de vouloir bien attendre dans son logement de Yatsuyama ».

La séance fut alors levée. Un festin commença, accompagné de réjouissances de toutes sortes, et lorsque Ten Ichi se retira, tout le monde, les ministres en tête, l'accompagna en grande pompe jusqu'à l'entrée de la maison.

Après le départ de l'illustre visiteur, les délibérations recom-



mencèrent entre les membres du gorôjû et les Wakadoshiyori seulement, et il fut décidé d'adresser au shôgun un message ainsi conçu : « Le Seigneur Ten Ichi dont nous avons eu l'honneur de rapporter dernièrement la présence à Osaka, est actuellement à Yedo où il a pris logement à Yatsuyama, dans le quartier de Shiba. Tous les hauts fonctionnaires se sont réunis aujourd'hui à ce sujet à la résidence officielle de Izu no Kami et ont institué, quoiqu'avec une crainte respectueuse, une enquête approfondie sur sa situation sociale.

« Après avoir examiné attentivement les objets qu'il présente comme preuves de ses dires, nous estimons qu'il est sans aucun doute le propre fils du maître.

« Nous proposons donc de choisir, à bref délai, un jour faste pour une entrevue entre l'auguste père et son enfant, et nous demandons humblement que l'on nous fasse connaître la date qui aura été fixée pour cela par le Seigneur ».

En recevant ce rapport, Yoshimune, transporté de joie à l'idée de se trouver en présence de son fils, déclara désirer que l'entrevue ait lieu sans aucun retard.

## II. — Les Soupçons d'Echizen

Le Machibugyô Oka Echizen no Kami, en quittant la demeure de Matsudaira, était retourné, accompagné de son escorte habituelle, à sa résidence officielle de Sukiya Bashi (1). Chemin faisant, il se remémorait la scène à laquelle il venait d'assister et son esprit attentif et chercheur en passait en revue les moindres détails. Naturellement poussé à la méfiance par l'exercice de ses fonctions, il ne se déclarait pas entièrement satisfait. Il cherchait à analyser ses pensées pour démêler la cause de son malaise grandissant et finit par se dire : « Il y a quelque chose qui ne me paraît pas naturel dans la physionomie de ce Ten Ichi ».

Le seigneur Echizen dormit fort mal cette nuit-là, et le lendemain matin, ses soupçons s'étant précisés, il se résolut à une démarche décisive : Dès le lever du jour, il demanda sa chaise et se fit porter chez Izuno Kami. Celui-ci était en conférence avec deux autres membres du gorôjû, Sakon Shôkan et Sakai Sanuki, mais il reçut néanmoins le machibugyô et lui fit prendre place à côté d'eux.

Echizen, interrogé sur le motif qui l'amenait, répondit en courbant la tête : « Voici ce que j'ai à dire, tout en tremblant de mon audace : Je suis venu en cette auguste demeure pour vous demander de vouloir bien me faire connaître le résultat de votre conférence d'hier. »

« Nous avons tous estimé, dit Izu no Kami d'un air surpris, que

(1) Quartier de Yedo qui porte aujourd'hui encore le même nom.



le seigneur Ten Ichi est incontestablement le fils du shôgun et nous en avons fait rapport à celui-ci. Le récit que nous avons entendu étant parfaitement d'accord avec ses propres souvenirs, le maître a exprimé le désir d'avoir le plus tôt possible une entrevue avec son enfant. Un jour favorable sera choisi à cet effet et pour le reste nous nous conformerons aux instructions du shôgun ».

Le Machibugyô qui jusqu'alors avait conservé la tête baissée, la releva légèrement et, regardant le chef du gorôjû : « Vis à vis de la décision prise par le grand conseil, ce que je vais dire paraîtra sans doute d'une impertinence insupportable ; mais, tout en m'excusant d'avance, je ne puis m'empêcher d'estimer qu'ayant une pensée au fond du cœur, ce serait manquer à la fidélité due au seigneur que de la taire. Ma personnalité disparaît devant le bien de l'État et les obligations du loyalisme. C'est pourquoi je dirai mon opinion sans en rien cacher...

« Je reconnais humblement mon inexpérience en toutes choses, mais cependant j'ai, depuis mon enfance, étudié quelque peu le ninsômi (1). A notre réunion d'hier, j'étais malheureusement assez éloigné du seigneur Ten Ichi. Malgré cela, j'ai cru voir, n'ayant cessé de l'examiner attentivement, que sa physionomie est loin de présenter un aspect satisfaisant.

« Tout d'abord, il a, entre l'œil et la joue, une ligne fâcheuse qui résulte de la méditation d'une entreprise extraordinaire basée sur le mensonge. En outre, il a dans les yeux cette « vapeur du meurtre » à peine distincte, qui ne se voit que chez les criminels dangereux. Ce n'est pas tout : dans l'intérieur même de l'œil, j'ai cru discerner, malgré la distance, de fines lignes rouges qui traversent la pupille. L'homme qui présente ce signe est sous le coup d'un grand péril et destiné généralement à périr sous l'épée à moins de trente jours de date.

« Il est difficile de croire qu'avec des caractéristiques aussi vicieuses, Ten Ichi puisse être le fils de notre auguste seigneur. Sans contester l'authenticité des objets qu'il nous a présentés, je ne puis m'empêcher d'avoir de sérieux doutes sur sa personnalité. Certes, il est bien audacieux d'opposer ma stupide pensée à votre jugement lumineux. Mes soupçons sont si forts cependant, que je demanderai humblement la faveur d'être autorisé à faire subir un nouvel interrogatoire au prétendant. Il sera toujours temps de le présenter au shôgun quand je l'aurai examiné de près. Tel est le but de ma présente visite. »

Izu no Kami avait écouté le machibugyô avec une stupeur croissante. Il entra soudain dans une violente colère et, le fixant avec des yeux furieux : « Vos paroles dénotent un orgueil intolérable. Comment ! Tous les fonctionnaires ont été d'accord, hier, à reconnaître la naissance incontestable du Seigneur Ten Ichi. La chose

(1) Voir la note page 91, livraison de juin-septembre.



est si certaine pour eux qu'ils l'ont, sans hésiter, affirmée au shôgun lui-même; et vous seul venez contredire leur opinion unanime. Demander sans avoir aucune preuve contraire à offrir, un nouvel examen, c'est déclarer que le nôtre a été insuffisant et nous faire injure à tous. C'est un manque de respect coupable au premier chef. »

Echizen ne parut pas ébranlé par cette violente attaque : « Je n'ai aucunement l'intention, reprit-il, d'humilier les grands dignitaires pour la satisfaction enfantine de soutenir mon opinion. Il faudrait que je n'eusse aucune connaissance des devoirs d'un fonctionnaire pour ignorer combien ma demande est contraire aux lois. Seul le désir d'agir dans la mesure de mes faibles moyens pour le bien de l'État et de la famille régnante, peut me faire passer outre, et c'est pourquoi, bien qu'illégale, je vous réitère ma demande ».

Matsudaira Sakon Shôkan prit la parole à son tour et, d'une voix menaçante : « Ça! Echizen, qu'advient-il de vous, si, après avoir montré une pareille audace, il se trouve finalement que c'est bien le fils du shôgun que vous avez accusé? »

« Votre auguste pensée est aussi la mienne, répondit Echizen avec une grande dignité. En faisant une pareille demande, j'offre ma personne en échange. Si, contre toutes mes prévisions, le seigneur Ten Ichi est bien le fils de notre maître, je suis prêt à sacrifier ma situation, mes trois mille koku de revenu, mon nom de famille et même à m'ouvrir le ventre ».

« Vous feriez mieux de renoncer, dit alors Sakai Sanuki, d'une voix d'autant plus terrible qu'elle était plus calme. Vous persistez à nous infliger affront sur affront. Ce ne sera pas bon pour vous, mon ami ».

Mais le machibugyô, pour toute réponse, répéta une troisième fois sa demande :

« Quoi qu'il puisse m'arriver, je le supporterai sans me plaindre. Mais au nom du Salut de l'Empire et de notre Seigneur, je vous adjure de m'autoriser à examiner à nouveau Ten Ichi. C'est mon seul désir. »

Izu no Kami ne put se contenir plus longtemps. Le visage convulsé par la fureur, il cria : « Eh bien, si vous avez si envie de l'examiner, examinez-le tout à votre aise! » Et il se précipita hors de la pièce, suivi aussitôt par ses collègues.

Oka Echizen resta seul, les bras ballants et fort embarrassé de sa personne. Il ne put que se retirer piteusement et regagner sa demeure en ruminant de tristes pensées. Mais la fidélité sans réserve au seigneur pénétrait tout l'être de ce serviteur modèle et donnait à sa résolution une fermeté inébranlable : « Du moment que les hauts fonctionnaires refusent ce nouvel interrogatoire si nécessaire, finit-il par se dire, il ne me reste plus qu'un moyen et, coupable ou non, je l'emploierai. Dès demain matin, j'expose-



rai ma demande au shôgun, dans une « pétition directe » (1). Aussitôt rentré il appela ses kerai et leur annonça son intention d'aller au château dès que le coup de tambour de six heures en aurait annoncé l'ouverture. Tous les préparatifs nécessaires devaient être faits d'avance.

Matsudaira, de son côté, réfléchissant après le départ du machibugyô, à l'insistance extraordinaire qu'il avait montrée, sentit le malaise le gagner. Echizen marchait toujours droit au but dans la voie qu'il jugeait être celle du devoir. Il irait sans doute renouveler sa demande directement au shôgun. Il fallait absolument le devancer, pour prévenir l'effet fâcheux de sa démarche. Le ministre lui aussi, décida de se rendre au château dès le coup de tambour de 6 heures.

Il partit en effet le lendemain, au lever du jour, marcha à une allure modérée tant qu'il fut en ville, mais dès qu'il eût franchi l'enceinte extérieure, fit prendre le pas de course à ses porteurs.

Echizen s'était mis en route, lui aussi; mais sa demeure de Sukiya bashi était sensiblement plus éloignée que celle de Matsudaira, située directement au-dessous du pavillon de l'Ouest, et celui-ci arriva le premier. Les introducteurs officiels n'étant pas encore à leur poste, il fut reçu par le courtisan de garde cette nuit-là, Tagaki Isé no Kami, qui le fit entrer dans la salle des guimauves (2). A peine assis, le ministre se tourna vers son compagnon et lui demanda à brûle-pourpoint : « Dans votre opinion quel est actuellement le fonctionnaire qui a le jugement le plus éclairé? »

Takagi trouva la question singulière et fut fort embarrassé. Il n'en laissa rien voir cependant et répondit avec beaucoup d'à-propos : « C'est certainement vous-même, le seigneur Izu, connu dans le peuple sous le nom du sage Izu no Kami, et dont le nom vient en tête sur la liste des dignitaires. Je ne pense pas qu'il y en ait qui le dépassent ».

« Laissons cela, laissons cela, répondit l'autre, quoique secrètement flatté. Ne parlons pas de moi. Quel est le fonctionnaire qui passe pour le plus intelligent? »

« Après Votre Excellence, dit alors Isé, c'est le machibugyô Echizen que j'ai généralement entendu citer comme le plus clairvoyant ».

Le chef du gorôjû hocha la tête en signe d'assentiment : « En effet, Echizen paraît avoir en ce moment la réputation d'un machibugyô de grand talent. Je dois reconnaître cependant que je ne

(1) La pétition directe était une démarche d'une grande gravité : il fallait que le requérant eût cent fois raison pour ne pas être condamné à s'ouvrir le ventre.

(2) Dans les grands châteaux, les pièces sont souvent, comme en Europe, désignées par le nom d'une plante qui s'y trouve représentée en motifs variés, dans les peintures des panneaux, les sculptures des poutres, etc...



puis souffrir cet homme. Il n'en fait qu'à sa tête en toutes choses et a toujours l'air de dédaigner les autres. En vérité, il ne me plaît pas ».

Le ministre avait prévu la tournure que prendrait la conversation, et ne l'avait engagée que pour avoir l'occasion d'exprimer son opinion. Il espérait que le courtisan, craignant de lui déplaire, refuserait d'introduire Echizen.

Celui-ci arriva sur ces entrefaites. Apprenant ce qui se passait, il fit appeler discrètement Isé no Kami et, entrant carrément en matière : « Vous savez sans doute, dit-il, qu'on a examiné avant-hier, à la résidence officielle de Izu no Kami, ce seigneur Ten Ichi, arrivé récemment à Yedo. Le grand Conseil a décidé qu'il n'y a aucun doute sur son identité et qu'une entrevue lui sera ménagée d'ici peu avec son père. Je ne puis me rallier à cette opinion. La physionomie de ce jeune homme présente divers traits vicieux qui ne me paraissent pas compatibles avec une si haute naissance. Les objets qu'il présente sont sans doute authentiques, mais cela ne l'empêche pas d'être un imposteur. Certain d'agir pour le bien de l'État, j'ai demandé aux grands dignitaires l'autorisation de l'examiner une deuxième fois ; mais ils n'ont rien voulu entendre. Comme il s'agit là d'une affaire qui intéresse au plus haut point l'honneur du maître, j'ai décidé de lui demander en pétition directe cette autorisation. Auriez-vous l'obligeance de lui faire connaître mon désir? »

Isé no Kami fut stupéfait de cette révélation inattendue et se trouva placé dans une situation fort embarrassante. Le shôgun, prévenu, accorderait sans doute l'audience demandée. Après ce que venait de lui dire le chef du gorôjû, le courtisan était sûr d'encourir la défaveur de celui-ci, s'il facilitait tant soit peu la démarche du machibugyô. Il était fort dangereux de s'attirer l'inimitié d'un personnage aussi puissant, et il était impossible, d'autre part, de se refuser à transmettre la demande d'Echizen. La porter, en effet, mais en la présentant de manière à provoquer un refus du maître... Oui, décidément, il n'y avait pas d'autre moyen.

Sur ces entrefaites, Izu no Kami, resté seul dans la salle des guimauves, avait entr'ouvert la cloison et était apparu sur le seuil de la pièce. Lui adressant un regard d'intelligence pour le rassurer, le courtisan dit à haute voix : « Je vais remettre immédiatement la demande d'Echizen ». Et il pénétra dans les appartements privés.

Isé no Kami s'inclina devant le shôgun et lui transmit en ces termes la requête du machibugyô :

« Je dirai au maître avec une crainte respectueuse : Le seigneur Ten Ichi, récemment arrivé à Yedo, a été appelé dernièrement à la résidence de Izu et, tout en tremblant de leur audace, les hauts fonctionnaires l'ont soumis à un examen minutieux. Ils ont décidé qu'ils avaient sans aucun doute devant eux le fils du maître, et



cela non seulement parce qu'il possède le sabre et le certificat authentique, mais parce que son visage et jusqu'à sa voix ressemblent à ceux du Seigneur. On dirait les deux parties d'un melon qu'on aurait coupé par le milieu (1). L'opinion du conseil ayant été agréée, il a été décidé qu'une entrevue aurait lieu incessamment entre le père et le fils. Cependant le machibugyô Echizen demande à examiner à nouveau le seigneur Ten Ichi, en alléguant que le quartier de Yatsuyama est sous sa juridiction ».

Le shôgun qui avait écouté attentivement, répondit : « Ten Ichi ne me ressemble t-il pas ? Le son même de la voix n'est-il pas le même ? Le proverbe ne dit-il pas : On peut voler la semence des choses, mais non celle des hommes ?... Je désire que l'entrevue ait lieu le plus tôt possible ».

Combien il est vrai que, dans ce monde, les parents même les plus sages perdent tout jugement quand il s'agit de leurs enfants. L'amour paternel est le même du haut en bas de l'échelle sociale, depuis le shôgun jusqu'aux hommes sans nom et au dernier des mendiants. La nature l'a voulu ainsi. Emporté par la force de ses sentiments, Yoshimune oublia un instant son estime pour le machibugyô et ajouta d'un ton impatient : « Echizen veut-il en faire à sa tête et provoquer un nouvel examen, sous prétexte que Yatsuyama est sous sa juridiction ? Quelle prétention, de vouloir seul se mettre en travers de l'opinion unanime du Grand Conseil ! Un nouvel examen serait d'ailleurs absolument contraire aux lois de l'Empire ».

Isé no Kami, s'inclinant profondément : « J'ai entendu les intentions du maître », dit-il, et se retirant, il se rendit tout droit à la salle des Guimauves. Remplissant à ce moment les fonctions de porte-parole du Seigneur, il s'assit naturellement à la place d'honneur et dit avec majesté : « Echizen ! Les paroles augustes du maître ! » Le machibugyô se retira aussitôt humblement jusqu'au fond de la pièce et s'agenouilla, le front à terre.

« En voulant n'en faire qu'à sa tête et examiner à nouveau la situation de Ten Ichi, alors que le Grand Conseil a décidé, après enquête minutieuse, qu'il n'y avait aucun doute à ce sujet, Echizen fait gratuitement injure à tous les hauts fonctionnaires. Un deuxième interrogatoire serait d'ailleurs contraire aux lois de l'Empire ».

Echizen entendit avec une stupeur douloureuse ce jugement accablant, prononcé avec une lenteur et une solennité qui en doubleraient la force. Il l'accueillit avec une soumission complète et se retira la tête basse.

Le mécontentement du shôgun, exprimé d'une façon aussi nette, entraînait inévitablement une sanction disciplinaire. Le metsuke en chef, Tsuchiya Rôkurôbei, aussitôt prévenu, réunit quelques

(1) Locution courante pour exprimer une grande ressemblance.



Kachimetsuke et Kobitometsuke (1). Ils firent escorte au gouverneur jusqu'à sa résidence de Sukiya Bashi et, lorsqu'il y fut entré, ils fermèrent derrière lui la porte extérieure et y mirent les scellés (2). Quelques-uns d'entre eux commencèrent aussitôt à se relayer pour monter la garde jour et nuit devant la porte condamnée.

Le sage l'a dit : « Le médicament bienfaisant est amer à la bouche et les paroles du serviteur loyal blessantes pour l'oreille ».

### III. — Une démarche hasardeuse

Echizen était de ces hommes dont rien ne peut ébranler l'attachement à leurs devoirs. Devant la gravité des intérêts en jeu, il oubliait tout : la colère du gorôjû, cette punition humiliante, le danger qui le menaçait, jusqu'aux paroles cinglantes de son maître, qu'en ce moment même il ne songeait qu'à servir de toutes les forces de son corps et de son esprit.

Il réunit ses principaux kôyônin, trois serviteurs fidèles : Hira Ishi Jiemon, Yoshida Sangôrô et Ikeda Daisuke : « Estimant leur dit-il, que Ten Ichi est un imposteur, j'ai demandé aux fonctionnaires de l'examiner une seconde fois. Ils ont refusé de m'écouter. Je suis allé au palais ce matin pour renouveler ma demande en pétition directe. J'ai reçu une réponse accablante du shôgun. Pour lui, aveuglé par l'amour paternel, douter de la naissance de son fils, c'est faire injure au grand conseil et se rebeller contre les lois. Ayant été condamné aux arrêts, je vous prie de veiller à ce que tous observent rigoureusement la consigne ».

Les trois hommes s'inclinèrent jusqu'à terre avec plus de vénération qu'ils n'en auraient montré au shôgun lui-même : « Vos instructions seront fidèlement exécutées », dirent-ils, et après un silence, ils ajoutèrent avec l'accent du plus profond chagrin : « En vérité, le nuage flottant cache l'éclat de la lune et un vent violent vient blesser les fleurs épanouies ! (3). Un vassal fidèle présente une requête dans l'intérêt de l'Etat et non seulement elle est repoussée, mais il se voit encore puni. Qu'apprendrons-nous encore après cela ? Il faut s'attendre à tout ».

Le machibugyô fut profondément ému par la détresse qu'exprimait le visage de ses kerai. Cet homme de fer que n'avaient pu ébranler ni les railleries, ni les reproches, ni la disgrâce, sentit son cœur se fondre devant l'affection sans bornes qui s'offrait, et

(1) Metsuke de rang inférieur.

(2) Punition correspondant à peu près à nos « arrêts de rigueur », mais beaucoup plus sévère car elle supprimait toute communication avec l'extérieur, même pour l'achat des provisions ou l'enlèvement des vidanges.

(3) C'est-à-dire que les bonnes actions sont toujours gênées par quelque obstacle.



c'est en pleurant qu'il répondit : « Vraiment, je suis heureux d'avoir de tels serviteurs. Je vous suis bien reconnaissant de votre dévouement qui me console de tous mes déboires. Mais j'ai un dessein profond caché dans le cœur et je vous le ferai connaître en secret ».

Il fit approcher les trois hommes de façon que leurs genoux se touchèrent et continua d'une voix plus basse : « C'est l'amour que vous portez à ma maison qui m'inspire assez de confiance pour vous dévoiler le fond de ma pensée. Si, profitant de ma disgrâce présente, on hâte l'entrevue projetée et qu'elle ait lieu, par exemple, demain, tout est perdu. Que Ten Ichi soit même, par un hasard extraordinaire, reconnu comme faussaire, on ne pourrait revenir sur le fait accompli. Ce serait une catastrophe et pour le prince et pour l'État. C'est pourquoi j'abandonnerai toute susceptibilité et tenterai un nouvel effort. Voici mon projet : Toi, Jiemon, tu feras ouvrir la porte de derrière en prétendant que ta mère est morte. Le cadavre, ce sera moi. Je sortirai ainsi, et j'irai présenter ma requête au palais de Koishikawa (1). Si, là encore, je ne puis me faire recevoir, le sort d'Echizen est accompli : je m'ouvrirai le ventre après avoir adressé au Prince une lettre scellée (2).

Quelque envie qu'il ait de hâter l'entrevue avec son fils, celle-ci se trouvera forcément remise de quelques semaines et cet intervalle suffira sans doute pour que les allégations de Ten Ichi soient définitivement reconnues comme vraies ou fausses. Hâtons-nous donc de prendre toutes les mesures nécessaires ».

Les kôyônin disposèrent un vieux palanquin, trois kamban (3) avec les ceintures appropriées, un kakemuku (4), etc. Lorsque le soir fut arrivé, le machibugyô entra dans le véhicule et s'y accroupit dans la position qu'on donne aux cadavres pour l'enterrement. Le kakemuku le recouvrit entièrement. Dans le fond, entre ses jambes, étaient cachés des vêtements de rechange. Les serviteurs, ayant pris le costume de samuraï d'ordre inférieur, deux d'entre eux chargèrent le palanquin sur leurs épaules, tandis que le troisième portait à la main la grande canne et le gukandarai, le grand bassin de bois qui accompagne le corps aux funérailles. Ils se présentèrent en cet appareil à la porte de derrière et demandèrent à sortir :

« La mère du kôyônin Hira Ishi vient de mourir et il faut que nous la portions au temple de famille. Veuillez avoir la bonté de nous laisser passer ». Pareille demande ne pouvait être refusée.

(1) Quartier de Tôkyô où résidait le chûnagon, grand fonctionnaire de la Cour impériale, immédiatement au-dessous du daïnagôn (voir le chap. I) et comme lui membre des trois grandes familles.

(2) Moyen souvent employé comme dernière ressource pour rappeler un suzerain à son devoir.

(3) Vêtement de dessus court porté par les bourgeois ou les samuraï inférieurs.

(4) Robe de soie blanche, placée sur le corps aux funérailles.



Les kobitometsuke de garde examinèrent le palanquin et n'y virent que la forme confuse d'un cadavre accroupi et recouvert d'un kakemuku de femme. Ils n'eurent aucun soupçon et ouvrirent la porte sans plus se faire prier.

En sortant de la maison, le cortège longea quelque temps les fossés. Arrivé au quai de Kamakura, il s'arrêta et la chaise fut déposée à terre. L'obscurité était déjà complète et le quai désert. Les quatre hommes poussèrent un profond soupir de soulagement et échangèrent quelques rapides félicitations sur le succès de cette tentative audacieuse. Echizen revêtit alors le kamishimo de cérémonie et ses compagnons prirent le hakama et le haori. Le palanquin fut laissé en dépôt chez un vieil ami de toute confiance, et le reste du trajet se fit à pied.

En arrivant au palais de Koïshikawa, ils se présentèrent à la porte de côté (1) et Echizen demanda à être introduit : « Veuillez dire à Monseigneur le chûnagon qu'Echizen sollicite la faveur d'une audience. Il s'excuse en tremblant d'arriver ainsi au milieu de la nuit, mais il s'agit d'une affaire de la plus haute gravité et qui intéresse le bien de l'État. » Le gardien transmit aussitôt cette prière.

Le chûnagon Tsuna Eda, un vieillard de santé un peu délicate, après avoir été malade depuis plusieurs jours, venait d'entrer en convalescence et, ce soir-là précisément, il offrait à ses principaux serviteurs une petite fête en l'honneur de sa guérison.

Lorsqu'on lui apprit la visite du machibugyô, il venait de se rendre aux appartements intermédiaires (2) et prenait le sake avec ses vassaux. Parmi ceux-ci se trouvait un jeune homme de 17 ans, Yamanobe Chikara no Suke, d'une intelligence si extraordinaire que, malgré son âge, il remplissait déjà les fonctions d'intendant de la maison. Ennuyé d'être dérangé à ce moment, Tsuna Eda le chargea de recevoir Echizen et de voir ce qu'il désirait. L'intendant trouva le visiteur qui attendait devant la porte. Il lui dit avec sa politesse accoutumée : « Je suis le nommé Chikara no Suke. Le chûnagon qui a été indisposé ces derniers temps, m'envoie vous demander quelle affaire vous amène à une heure aussi tardive ».

Le machibugyô répondit, en inclinant la tête : « Si Echizen a osé se présenter ainsi sans tenir compte de l'heure, c'est qu'il a à présenter au chûnagon, dans l'intérêt de l'État, une requête absolument urgente ».

Yamanobe l'interrompit : « S'il s'était agi d'une question ordinaire, j'aurais insisté, conformément aux ordres que j'ai reçus pour

(1) C'est-à-dire la porte intermédiaire qui n'est ni la grande porte de la façade, réservée aux personnages importants, ni celle de derrière, réservée aux domestiques et fournisseurs.

(2) C'est-à-dire ceux des serviteurs de haut rang.



que vous vouliez bien me la communiquer, mais une affaire d'État ne peut évidemment être confiée à un garçon de mon âge. Je vais donc prévenir mon maître et vous ferai connaître aussitôt sa réponse. Veuillez attendre un instant ». Il introduisit respectueusement le visiteur dans une des chambres du fond, et alla rendre compte à Tsuna-Eda.

Le chûnagon fut vivement surpris de l'insistance du machibugyô : « Il faut que ce soit grave, dit-il... Dans l'intérêt de l'État ? ... Il n'y a pas à hésiter. Je recevrai Echizen. Qu'on l'introduise dans le grand salon ! » et s'y rendant lui-même, il s'assit à la place d'honneur, tel qu'il était, en toilette de nuit.

Echizen s'arrêta sur le seuil et, sans entrer, mit le front à terre dans une attitude d'attente respectueuse ; puis, le chûnagon l'ayant courtoisement invité à s'approcher, il pénétra dans la pièce, s'agenouilla et, courbant humblement la tête : « Je vous supplie en tremblant, dit-il, de pardonner à l'audace qui m'a fait venir ici à pareille heure. Je ne l'aurais point osé s'il ne s'agissait d'une affaire d'état de la plus haute importance. La bonté que vous montrez en daignant me recevoir, quoique malade, me pénètre d'une reconnaissance sans bornes ».

En entendant les mots : Affaire d'État, Tsuna Eda quitta vivement, en signe de respect, les coussins qui garnissaient son siège : « Je m'excuse, dit-il, d'écouter sans revêtir le costume de cérémonie, l'exposé d'une question de ce genre. Echizen voudra bien passer outre en considération de mon état de santé. De quoi s'agit-il ? »

Le machibugyô lui fit alors le récit détaillé de ces trois journées si pleines d'événements : l'examen de Ten Ichi et la décision prise par le Grand Conseil, ses propres doutes sur l'identité du jeune homme, basés sur les traits vicieux de sa physionomie, ses démarches successives auprès du gorôjû et au château, l'accueil qu'il avait reçu, la réponse écrasante du shôgun et la punition qui s'en était suivie, ses craintes de voir l'entrevue hâtée produire un mal irréparable : « C'est pourquoi au lieu de m'ouvrir le ventre tout de suite, j'ai accordé quelque répit à l'existence sans valeur d'Echizen, et ne reculant pas devant une démarche extravagante, j'ai décidé de venir, au mépris de ma punition, exposer ma demande pressante au chûnagon. S'il se refuse à l'accueillir, je m'inclinerai devant la fatalité et ferai seppuku (1) après avoir adressé une lettre scellée au chef de l'État, afin de retarder l'entrevue projetée. Telle est la résolution que j'ai prise, et pour la mettre à exécution, j'ai trompé la surveillance de mes gardiens en me donnant l'aspect d'un cadavre que mes serviteurs ont pu faire sortir sans difficulté. »

Tsuna Eda avait écouté avec la plus grande attention le récit du

(1) S'ouvrir le ventre. Ce mot est beaucoup plus employé que celui, plus connu en Europe, de « harakiri ».



machibugyô dont la perspicacité et le désintéressement lui étaient bien connus. La description des traits fatals du visage de Ten Ichi l'avait vivement frappé. La question, d'ailleurs, ne l'intéressait pas seulement en tant qu'affaire d'État et en raison de ses fonctions publiques : prince de Mito, membre des gosan et étroitement apparenté au shôgun, c'était l'honneur de sa propre maison qui était en jeu. Aussi fut-ce avec la plus grande affabilité qu'il répondit :

« Echizen, votre fidélité est au-dessus de tout éloge et l'on peut confier sans restriction son honneur et sa vie à un vassal comme vous. Vous avez bien fait de venir ici. Je ne suis pas encore très solide, mais en pareil cas, personne ne peut me remplacer. J'irai moi-même au château, je verrai le shôgun et je me charge d'arranger cette affaire. Vous pouvez donc avoir l'esprit en repos et je m'engage à en mettre plus que jamais toutes les ressources à profit pour approfondir la grave question qui nous occupe. »

Après avoir réfléchi un instant, le ministre ajouta : « Il n'est pas impossible que vous receviez d'ici-là l'ordre de faire seppuku. D'où que vienne cet ordre, ne vous y conformez sous aucun prétexte. Je vous prescris de refuser indéfiniment, jusqu'à ce que vous ayez reçu de mes nouvelles. La rébellion aux ordres supérieurs ne sera pas de votre fait, mais du mien. Ainsi, pas de scrupules déplacés ».

A ces paroles si bienveillantes, le machibugyô reprit un peu de courage. Il ne put retenir des larmes de joyeuse émotion et une gratitude inoubliable se grava dans son cœur.

Le chûnagon, frappé d'une idée subite, s'écria : « Si vous êtes sorti déguisé en cadavre, comment allez-vous faire pour rentrer ? »

Echizen s'inclina et répondit qu'en effet la question était fort embarrassante et qu'il ne savait comment la résoudre. Son hôte fit alors appeler le jeune intendant : « Tu accompagneras, lui dit-il, Echizen jusqu'à sa demeure, et tu ne reviendras qu'après l'y avoir vu en sûreté. C'est une mission très difficile ; il n'y a que toi qui puisse la bien remplir. Il faut absolument que tu te montres à la hauteur des circonstances. Prends ce sabre et si quelqu'un te manque de respect, tranche-lui la tête sur le champ. Ce sera comme si mon propre bras l'avait frappé ».

Chikara no Suke répondit que les instructions de son maître seraient fidèlement exécutées. Le machibugyô prit congé du chûnagon, puis, ils se mirent en route, accompagnés de deux samurai, d'un porteur de lanterne, d'un porteur de lance, d'un porteur de sandales et des serviteurs d'Echizen. Ils étaient dix hommes en tout.

La grande cloche d'Asakusa frappait les premiers coups de minuit quand ils arrivèrent à la demeure de Sukiyabashi. Ils se présentèrent hardiment, formant un groupe serré, à la porte principale et Chikara demanda à entrer, en énonçant sa qualité de



messager du chûnagon. Le gardien répondit que le machibugyô étant aux arrêts, il lui était impossible d'ouvrir la porte; mais le jeune intendant riposta vivement : « Par ordre de qui est-il aux arrêts? »

L'autre ayant répondu « par ordre du metsuke en chef, le seigneur Tsuchiya Rokurôbei », il porta la main à son sabre en disant d'une voix que l'indignation faisait trembler : « Que dites-vous! Tsuchiya Rokurôbei! Depuis quand le metsuke est-il si puissant que ses ordres doivent primer ceux du chûnagon. Ouvrez à l'instant! »

Les gardiens épouvantés se bousculèrent à qui ouvrirait le plus vite, croyant déjà sentir le froid de l'acier sur leur nuque, mais comme le cortège allait entrer, le kachimetsuke fit remarquer humblement qu'il devait compter le nombre de personnes qui le composaient : « Qu'à cela ne tienne, comptez-les tout à votre aise! » Le gardien constata à la lueur d'un falot brumeux qu'il avait devant lui dix hommes, mais ne put distinguer leurs traits et laissa entrer tout le monde.

Le hardi messager reconduisit Echizen jusqu'à ses appartements et prit congé de lui après lui avoir répété encore une fois les instructions de son maître : « Vous recevrez certainement de bonnes nouvelles dans la matinée. Jusque-là, prenez grand soin de votre précieuse personne et attendez sans inquiétude ».

Il répondit poliment au salut des trois kôyônin, retourna avec son escorte vers la porte et demanda qu'on l'ouvrît pour laisser sortir l'envoyé du palais de Koishikawa.

Le Kachimetsuke fut stupéfait de ne plus voir devant lui que six hommes. Il se frotta les yeux, pensant rêver, mais il avait beau compter et recompter, il n'en trouvait pas un de plus. Pendant qu'il cherchait à comprendre ce phénomène mystérieux, le jeune intendant dit avec impatience :

« Qu'attendez-vous pour ouvrir? Je suis pressé ».

« C'est que, répondit le pauvre diable, il manque quatre hommes. Tout à l'heure votre Seigneurie était accompagnée de trois serviteurs et de six samuraï et je ne vois plus maintenant que deux samuraï. Comment cela se fait-il? »

Chikara no Suke entra dans une violente colère : « Que me racontez-vous là, le gardien? Êtes-vous devenu fou? C'est bien la peine, vraiment, de mettre des gens en faction devant une porte, s'ils font leur service de cette façon. Pas un seul des envoyés du chûnagon ne manque à l'appel, entendez-vous? Et ne continuez pas à me tourmenter de vos stupides radotages ou sinon... » et il fit le geste de trancher sur le champ la tête du malheureux qui ne se fit pas prier davantage et le laissa sortir avec ses compagnons.



IV. — Echizen a gain de cause.

Rentré au palais, Chikara no Suke fit un rapport détaillé de sa mission au chûnagon qui lui exprima toute sa satisfaction : « Réellement, il n'y a que toi pour s'acquitter ainsi d'une mission délicate » et il ajouta en souriant : « Ce pauvre Echizen trouvera le temps long jusqu'à l'aurore. Ne le faisons pas attendre plus qu'il n'est nécessaire. J'irai au château dès l'ouverture du jour. Que tout soit prêt à ce moment ».

Cette décision ayant été notifiée aux divers services compétents, les préparatifs commencèrent à la lueur des lanternes et des torches et le yashiki se transforma en ruche d'abeilles bourdonnante.

Le chûnagon lui, sans même entrer dans sa chambre à coucher, déclara qu'il profiterait des dernières heures de la nuit pour faire sa toilette et demanda qu'on appelât son barbier pour lui raser la tête (1). Ses serviteurs, l'intendant le premier, essayèrent vainement de le faire revenir sur cette décision, en lui représentant que la maladie était une excuse suffisante, et qu'un peu de repos lui était nécessaire : « Le chûnagon, répondit-il, ne peut commettre l'impolitesse de se présenter devant le maître avec des cheveux longs. Si je ne donne pas l'exemple du respect pour le shôgun, qui le donnera? La maladie importe peu ».

Après s'être fait raser, il prit un bain prolongé, revêtit un costume de cérémonie et il était prêt à se mettre en route quand le coup de tambour parti du donjon retentit, se répercutant en échos sourds le long des fossés de l'enceinte.

Le chûnagon fut reçu au château par le courtisan de service, Ota Kazue no Kami et demanda audience pour entretenir le prince d'une grave affaire d'État.

Le shôgun, très étonné, se hâta d'échanger ses vêtements de nuit contre de plus convenables. Tsuna Eda fut ensuite introduit et Yoshimune, abrégeant les salutations préliminaires, demanda avec empressement quelle était cette affaire importante. Mais le chûnagon, effaçant de la main les plis de ses vêtements, répondit à cette question par une autre :

« Qui donc a daigné dire récemment qu'Echizen était un machibugyô de grand mérite? »

Tsuna Eda savait que son illustre interlocuteur, parlant quelques semaines auparavant à Sakon Shôkan, avait fait en ces termes l'éloge d'Echizen.

Le shôgun parut trouver la question étrange, mais sans lui laisser le temps de se remettre de sa surprise, le visiteur ajouta :

(1) Les Japonais portaient autrefois une partie des cheveux rassemblés en mèche, dont la forme variait suivant la position sociale. Le reste du crâne était soigneusement rasé.



« L'opinion exprimée par un souverain est comme la sueur qui une fois sortie du corps ne peut y être rappelée et le samuraï n'a pas deux paroles !

« Ce machibugyô qui a, d'après vous, tant de sagesse, a été condamné aux arrêts, m'a-t-on dit, et pour quel crime ? Parce que, ne songeant qu'au bien de l'Empire et poussé par sa fidélité sans bornes, il a demandé à faire subir un nouvel interrogatoire au seigneur Ten Ichi. Que peut avoir de déraisonnable chez un machibugyô le désir d'examiner de près les questions qui rentrent dans sa juridiction ? C'est pour solliciter humblement une réponse à ce sujet, que je me suis présenté devant vous ».

En entendant ces paroles de reproche prononcées par un vieillard dont le noble caractère, la hauteur de vues, la perspicacité étaient universellement respectées, le shôgun eut un peu l'attitude d'un écolier pris en faute. Son embarras fut grand ; mais il avait trop de droiture pour s'entêter dans une mauvaise voie et il possédait cette qualité si rare chez les princes, même les mieux doués, qui consiste à savoir reconnaître ses torts. Il fit appeler Kazue no Kami, lui ordonna d'aller immédiatement chercher Echizen, pour le ramener au château et pria son visiteur d'attendre avec lui le retour du messager.

Kazue, s'étant incliné profondément, sortit de la chambre en observant toutes les règles de l'étiquette ; mais dès qu'il fut dehors, il sauta sur un cheval, franchit au galop les ponts de l'enceinte, courut avec la vitesse d'un ouragan, fouettant incessamment sa monture et renversant deux ou trois passants sur sa route, jusqu'à Sukiyabashi où, sans prendre le temps de descendre, il cria à tue-tête : « Messenger officiel ! Messenger officiel ! »

Tout fut aussitôt sens dessus dessous dans la demeure. Tandis que les gardiens se hâtaient d'ouvrir la porte, fonctionnaires et serviteurs de tous grades pâlassaient en songeant que l'envoyé apportait sans doute l'ordre du seppuku. Mais, sans même leur jeter un coup d'œil, Kazue courut jusqu'à l'entrée de la maison, sauta à bas de son cheval, demanda d'une voix impatiente le machibugyô et, celui-ci s'étant présenté, lui transmit l'ordre du shôgun.

Ce fut au tour d'Echizen de se précipiter : mettre le front à terre pour écouter les paroles augustes, se relever vivement, commander de seller un cheval et de préparer le palanquin qui suivrait à vide, endosser le kamishimo de cérémonie, enfourcher sa monture et sortir au galop du yashiki avec son guide, tout cela fut l'affaire d'un instant et les deux cavaliers disparaissaient déjà dans le lointain quand les keraï, revenus de leur stupeur, commencèrent à se rassembler dans la cour pour discuter les événements.

Ils convinrent avec désolation qu'il n'y avait plus aucun espoir. Jamais ils ne reverraient leur maître vénéré. Si le shôgun l'appelait au château, c'est qu'il voulait lui trancher la tête de sa propre



main, comme il arrive parfois pour les criminels de haut rang, ou l'obliger à se suicider sous ses yeux. En tous cas, l'histoire de la famille des Oka se terminait en ce jour. La maison se verrait dissoute et le nom supprimé. Qu'advierait-il des serviteurs?... Tous ces pauvres gens se lamentant, tantôt sur leur propre sort, tantôt sur celui de leur chef, c'était un concert de gémissements à fendre le cœur.

Pendant ce temps, les deux cavaliers arrivaient au château et étaient introduits devant le prince. Le machibugyô se prosterna, et, invité à se relever, s'assit à la place la plus humble, tout au bout de la pièce. Le shôgun, le regardant avec bienveillance, prit la parole sans plus attendre :

« Au sujet du deuxième examen sur l'identité de Ten Ichi, actuellement logé à Shiba, Yatsuyama, je m'en remets avec confiance à l'opinion d'Echizen, qui agira comme il le jugera bon ».

Tandis qu'Echizen, suffoqué par sa joyeuse surprise, ne pouvait que s'incliner, sans trouver un mot à répondre, Yoshimune ajouta, s'adressant cette fois au chûnagon : « Prince de Mito, vous avez entendu. Ayez donc l'esprit en repos ».

« J'ai ouï les nobles paroles que seul pouvait prononcer un grand souverain » répondit Tsuna Eva avec l'accent de la plus profonde admiration.

En quittant la salle d'audience, le chûnagon pria son protégé de le suivre et se rendit tout droit aux bureaux du gôrôju dont les membres étaient en séance. Il s'assit à la place d'honneur et présentant son compagnon aux ministres :

« A partir d'aujourd'hui, l'enquête sur la situation sociale de Ten Ichi est entièrement confiée à la discrétion d'Echizen. Tel est l'ordre formel du maître et je vous invite à vous en pénétrer. J'ajoute en mon nom personnel que, pendant la durée de l'examen, les paroles, instructions ou demandes du juge devront être considérées comme émanant de moi-même. Comprenez-le bien tous et vous-même, Echizen, agissez en conséquence. Si certains d'entre vous estimaient que le machibugyô trouvera dans la modestie de son rang une source de difficultés insurmontables pour mener à bien sa tâche, ils sont priés de n'avoir qu'une pensée : mettre leur propre influence au service de ses efforts ».

On comprend la joie et la gratitude sans bornes d'Echizen. Après s'être confondu en remerciements, il sortit du château et, montant en palanquin, retourna à sa demeure accompagné d'un cortège majestueux. Lorsqu'ils entendirent le cri bien connu des porteurs : « Le retour du maître ! » poussé cette fois d'une voix vibrante d'enthousiasme, les gens de la maison furent saisis d'une joyeuse stupéfaction. Samurâi, fonctionnaires, policiers, serviteurs, leurs familles, tous, hommes et femmes, se précipitèrent avec un empressement dont la sincérité évidente fit venir les larmes aux yeux du digne gouverneur.



Lorsqu'il fut débarrassé de son costume de cérémonie, Oka appela auprès de lui ses trois fidèles kôyônin et les mit brièvement au courant de ce qui venait de se passer : « En conséquence, ajouta-t-il, toi, Jiemon, tu vas aller à Yatsuyama, et tu inviteras Ten Ichi à se présenter ici, demain matin à huit heures. Aies bien soin que personne ne porte atteinte à l'honneur du machibugyô. Toi, Yoshida Gosaburô, tu prendras les dispositions nécessaires pour l'arrestation de l'inculpé et toi, Osuke, tu procèderas à cette arrestation quand le moment sera venu ».

Yoshida se mit aussitôt en campagne. Il fit placer des gardiens aux trois portes principales de la ville : Senjû, Itabashi et Shinjuku et aux neuf entrées secondaires. La surveillance du côté de la mer fut confiée à des navires qui se postèrent de place en place depuis la pointe des nouveaux terrains de Fukagawa jusqu'au large de Shinagawa. Les intervalles étaient gardés par des embarcations légères comme on en emploie pour la pêche de la baleine. Deux heures ne s'étaient pas écoulées que toutes les issues étaient occupées.

Pendant ce temps, Hira Ishi Jiemon se rendait à Yatsuyama, porté dans un palanquin à brancards de Kiri et escorté d'un wakatô, d'un porteur de lance et d'un porteur de sandales. Chemin faisant, il songeait à la meilleure manière de remplir sa mission : « Quelle attitude fallait-il prendre ? Que dire ? A qui s'adresser ? Il y a, paraît-il, parmi les keraï de Ten Ichi, un certain Yamanouchi Iganosuke qui s'est fait rônin, après avoir longtemps servi les Kujô. Il a la réputation d'un homme extrêmement astucieux et que l'on ne prend pas facilement au dépourvu. Je n'ai aucune envie d'avoir affaire à lui. Le mieux serait de demander une entrevue avec l'autre chef Akagawa Daizen. Ce sera sans doute un adversaire moins redoutable ».

Comme il concluait ainsi sa méditation, on arrivait à Yatsuyama, et la sentinelle, en voyant s'arrêter le palanquin cria d'une voix forte : « Un message officiel ! »

#### V. — Les lumières dans la nuit

Jiemon se présenta à la porte centrale et fut reçu par l'introduit de service, un nommé Tomura, à qui il remit sa carte, en lui disant : « Je suis Hira Ishi Jiemon, fonctionnaire au service du machibugyô Oka Echizen no Kami. Mon maître m'envoie ici pour une affaire importante concernant Son Altesse Ten Ichi. Veuillez m'annoncer au seigneur Akagawa Daizen, à qui je désire communiquer mon message ».

Daizen fut vivement contrarié par cette visite inattendue. Il se mit à marcher de long en large, les sourcils froncés, tirant avec acharnement les poils de sa grande barbe, et se demandant avec anxiété quelle conduite tenir : « Un messenger d'Echizen, pensait-il,



qu'est-ce que cela signifie ? Cet incident n'était aucunement dans nos prévisions et ne paraît pas du tout rassurant. Que vient-il faire, et que lui dirai-je ? »

Ne sachant que résoudre, il eut recours, comme tous le faisaient chaque fois qu'ils étaient embarrassés, à l'indispensable Yama no Uchi. Le rônin trouva également cette visite suspecte : « Mais, du moment que votre nom a été formellement prononcé, il faut bien que vous y alliez... A l'endroit où les yeux se fixent avec admiration, là viennent s'accumuler les pierres précieuses : si j'en crois ce proverbe, le serviteur d'un homme aussi remarquable que le machibugyô doit être lui-même d'un talent très au-dessus de la moyenne. Que sortira-t-il de votre entrevue avec lui ? Cela me paraît fort inquiétant. »

Le voyant ainsi, le front plissé et la tête penchée de côté avec une expression soucieuse, Daizen perdit complètement courage :

« Eh bien ! si vous alliez le recevoir, vous ? Vous diriez que je suis malade. »

« Ce serait évidemment la meilleure solution, dit l'autre. Ce serait très bien si, lorsqu'il s'est nommé en demandant à vous voir, on lui avait répondu tout de suite que vous êtes souffrant et que votre collègue Iga no Suke le recevra à votre place. Mais il est trop tard. Cette maladie se déclarant subitement paraîtra bien étrange et le messenger n'aura pas besoin d'être très malin pour comprendre que vous avez recours à ce prétexte banal tout simplement parce que vous ne vous sentez pas à la hauteur de votre tâche ».

Voyant la mine de plus en plus déconfite de son compagnon, le caustique samuraï ajouta avec un sourire : « Voulez-vous que nous fassions une petite convention ? Quand nous aurons complètement réussi, vous me céderez un morceau de la part qui vous revient. Je deviendrai un daïmyô de 50.000 koku et vous un hatamoto de 3.000 koku. Si cela vous convient, je vais recevoir Hira Ishi à votre place. »

L'ancien chef de brigands prit au sérieux la raillerie de son camarade. Pareille proposition lui parut du plus mauvais goût et il se hâta de déclarer qu'il préférerait aller voir lui-même de quoi il s'agissait. « Mais que devrai-je répondre, ajouta-t-il ? »

Iga no Suke éclata de rire : « Comment voulez-vous le savoir avant même d'avoir vu l'envoyé ? Il me semble qu'il faudrait d'abord apprendre ce qu'il vient vous dire. Suivant la teneur de son message, vous aurez à lui faire une réponse appropriée et qui ne soit pas de nature à nous compromettre. Il faut surtout qu'elle vienne naturellement, sans la moindre hésitation et avec toute l'apparence de la sincérité. »

Cette fois, Daizen parut si malheureux que le rônin en eut pitié et ajouta : « Allons, ami Daizen, je ne veux point vous laisser dans l'embarras et je vais vous dévoiler les profonds mystères de la stra-



tégie. Je vous donnerai même cette leçon sans exiger la moindre rémunération. Voici ce que je vous conseille : Faites introduire Hira Ishi et écoutez ce qu'il vient vous dire. Si vous ne savez que répondre, priez-le d'attendre un instant pendant que vous allez prendre les ordres du maître. Revenez ici et je vous indiquerai la marche à suivre ». Akagawa accepta avec un immense soulagement cette proposition, et, rappelant l'introducteur, lui ordonna de conduire Jiemon à la salle des courriers.

Tomura fit donc entrer l'envoyé, mais dès qu'il eût pénétré dans la maison, le pria de lui confier son sabre qui devait être laissé à la porte. Hira Ishi allait obéir à cette prière conforme aux usages, quand une idée subite lui traversa l'esprit : Un instant, se dit-il, mon maître m'a bien recommandé de ne pas laisser porter atteinte à sa dignité ! Voilà le moment ! et, élevant à dessein la voix : « Je ne puis vous remettre mon épée, s'écria-t-il, car mon rang social me permet d'entrer partout en la portant au côté ».

« Les kôyônin du machibugyô, répondit Tomura, ont-ils donc une situation différente de celle de tous les autres kôyônin qui ont toujours retiré leur sabre pour entrer ici. Pourriez-vous me dire quel est le rang des kôyônin du gorôjû ? »

« Ils sont assimilés aux metsuke et sont par conséquent des vassaux directs. »

« Et ceux des gouverneurs de châteaux shôgunaux ? »

« Ceux des tandai (1) de Chûkoku, de Shikoku et de Kyû Shû sont également des vassaux directs. »

« Alors, que sont donc les kôyônin du machibugyô pour entrer avec leur sabre, quand ceux dont nous venons de parler ne le font pas ? »

Hira Ishi fut un instant désemparé par cette logique serrée, mais il se reprit bien vite et tourna la difficulté : « Ce n'est pas qu'ils aient une situation supérieure aux autres. Là n'est pas la question. Je vous demanderai à mon tour si le rang du seigneur Daizen est si élevé qu'on ne puisse le voir avec le sabre au côté ? Ou bien, est-ce parce que ses appartements sont très voisins de ceux du Seigneur Ten Ichi ? Ne peut-il, en ce cas, me recevoir en un lieu plus éloigné ? Pourvu que je puisse le voir et lui transmettre les paroles de mon maître, peu m'importe que ce soit au bout du corridor ou dans un coin du vestibule. Tout ce que je demande, c'est que ce soit à un endroit où je puisse garder mon sabre. Veuillez faire connaître ma requête à votre chef. »

Tomura ne trouvant rien à répondre, dut aller rapporter les paroles du messenger à Daizen. Celui-ci, plus convaincu que jamais qu'il avait affaire à un homme d'une astuce extraordinaire, se précipita de nouveau chez Iga no Suke : « Vous aviez bien prévu, avec

(1) Gouverneurs principaux, sortes d'inspecteurs en chef d'un groupe de provinces.



votre perspicacité habituelle, que l'envoyé d'Echizen devait être un adversaire redoutable ». Et après lui avoir raconté l'incident du sabre, il ajouta : « Si je discute avec cet homme-là, et qu'il me fasse tomber dans un piège, les conséquences en peuvent être fatales. Il faut absolument que ce soit vous qui y alliez. »

Il insista si vivement et parut si énervé par l'inquiétude que Yama no Uchi, craignant que son complice ne commît quelque sottise irréparable, finit par consentir : « A l'endroit où les yeux se fixent, murmura-t-il, là viennent s'accumuler les pierres précieuses. J'envie le machibugyô. Il est heureux d'avoir de pareils *kerai* » et, rappelant Tomura, il fit dire au messager que Daizen, servant à ce moment de partenaire au Seigneur dans un concours de poésie (1) ne pouvait se déranger, mais que son collègue Yama no Uchi était libre et le recevrait à sa place.

Lorsque Hira Ishi reçut cette nouvelle, ce fut à son tour de tomber dans la plus douloureuse perplexité. Il avait du rônin une crainte tout à fait analogue à celle que lui-même inspirait à Daizen. Il ne pouvait plus reculer cependant, et il se laissa conduire à la salle des courriers, où il prit place en s'efforçant de dissimuler son malaise. Son attente ne fut pas, d'ailleurs, de longue durée. Yama no Uchi entra presque aussitôt, revêtu du *kamishimo* et d'un *kosode* de *habutaye* noir, et, prenant la parole sur un ton de hautaine condescendance :

« Vous êtes bien le nommé Hira Ishi Jiemon, *kôyônin* du *machibugyô* Oka Echizen no Kami ? Moi, je suis Yama no Uchi Iga no Suke, un des chefs de la maison du seigneur Ten Ichi. Je n'ai pas encore eu l'occasion de voir Oka, mais je sais que c'est un fonctionnaire zélé et qui donne toute satisfaction à ses chefs ».

Jiemon s'inclina respectueusement : « Comme vous avez daigné le dire, je suis l'envoyé du *machibugyô*. Je félicite humblement le seigneur Ten Ichi de sa santé de plus en plus florissante (2). Mon maître aurait désiré lui présenter en personne son invitation, mais Yatsuyama étant sous sa juridiction, il lui est impossible de venir ici, et c'est pourquoi il a dû la faire transmettre par un messager. Il prie le seigneur Ten Ichi de vouloir bien se présenter demain à huit heures à sa résidence officielle ».

Iga no Suke essaya encore une fois de la tactique qui lui avait réussi à Osaka, non qu'il eût grande confiance dans son succès, mais pour obliger l'adversaire à se découvrir :

(1) Distraction qui, de tous temps, a été très à la mode. Des sociétés ont existé et existent pour ce seul objet. Encore maintenant, le plus important des concours, qui a lieu annuellement, a pour juge l'Empereur lui-même qui a d'ailleurs la réputation d'un poète distingué.

(2) Cette phrase est employée comme entrée en matière. Actuellement elle ne l'est guère que dans le style épistolaire. C'est d'ailleurs une banale formule de politesse qu'on emploie sans même savoir si réellement le destinataire est en bonne santé. Pour un commerçant, on la remplace par la suivante : Je vous félicite de l'état de plus en plus prospère de vos affaires.



« Vous répondrez à Oka que ses bureaux sont souillés par le passage constant de criminels et que mon maître ne peut se rendre dans un lieu aussi impur. Si lui-même, oubliant ce qu'il doit à sa dignité, voulait y aller, moi, Yama no Uchi, je serais le premier à l'en empêcher ».

Cette réponse imprévue ne laissa pas d'embarrasser quelque peu Hira Ishi. L'assurance du rônin et la dignité qui émanait de sa personne commençaient à l'intimider et il sentit une violente envie de se retirer au plus vite pour échapper à ces regards sévères et inquisiteurs. Mais alors sa mission n'était pas remplie. C'était un échec lamentable. Pressé de conclure l'entretien, il eut recours, suivant la coutume des gens timides en pareil cas, à l'argument brutal :

« C'est officiellement que le machibugyô appelle le seigneur Ten Ichi pour examiner à nouveau son identité. Ce faisant, il agit suivant les instructions du chûnagon. Négliger son invitation serait se rebeller contre le souverain lui-même ».

« S'il s'agit d'un ordre supérieur, on ne peut le prendre à la légère. Je vais consulter le seigneur. Attendez ici un instant ». Yama no Uchi revint après un intervalle assez long et transmit en ces termes la réponse de Ten Ichi :

« Quoique l'invitation soit apportée par un envoyé d'Echizen, du moment que le message lui-même provient non du machibugyô mais du shôgun, je n'hésiterai pas à m'y conformer et je serai au gouvernement demain à l'heure prescrite...

« Quant à moi, ajouta le rônin, comme je dois accompagner mon maître, cela me procurera le plaisir de faire la connaissance du vôtre. Faites-lui mes amitiés en attendant ». Et il sortit de la chambre sans attendre la réplique du kôyônin.

Celui-ci poussa un soupir de soulagement et sortit avec l'attitude d'un homme qui aurait une légion de démons à ses trousses.

Dès que le palanquin eût disparu, Yama no Uchi appela un serviteur et lui ordonna de disposer l'observatoire, le maître comptant s'y rendre dans la soirée pour ses études d'astronomie (1).

L'observatoire qui se dressait dans la cour de derrière, était une simple plateforme en planches, élevée d'une cinquantaine de pieds, et soutenue par un échafaudage à jour. Dans un des angles, une petite cabane contenait les instruments. Un rideau à rayures de couleurs fut suspendu tout autour de la base et un tapis d'épais drap rouge relia l'édifice à l'extrémité de la véranda.

Lorsque tout fut prêt, Ten Ichi monta sur la plate-forme, accompagné du vieux prêtre, de Daizen, de Fuji I Sakyo et d'Iga no Suke qui jouait le rôle de professeur. Le jour baissait, les étoiles ne tarderaient pas à se montrer, et, en passant à côté des serviteurs qui faisaient la haie, le rônin se déclara, à haute voix prêt à

(1) L'astronomie faisait partie de l'éducation d'un homme instruit. Telle qu'elle était comprise alors, elle méritait plutôt le nom d'astrologie.



enseigner à son maître, en quelques heures, tous les éléments de la science divine.

Arrivés au faite, ils s'assirent, sans même jeter un coup d'œil sur l'admirable paysage qui les entourait. Toute la partie méridionale de la ville s'étendait à leurs pieds, depuis Fukagawa avec l'embouchure de la Sumida hérissée de mâts, jusqu'à Shinagawa et ses rizières découpées en damiers innombrables. Dans l'intervalle, c'était la mer sans fin des toits pointus, où les jardins des yashiki jetaient de vastes taches de verdure. Dans l'ouest, la cime neigeuse du Fujiyama dressait son cône gracieux sur un fond flamboyant, et les derniers rayons du soleil couchant se reflétaient en larges nappes rouges sur les eaux calmes de la baie. A l'Est, le ciel prenait une couleur grise d'une douceur infiniment reposante. Mais les conjurés étaient trop soucieux pour s'attarder à jouir du spectacle.

Comme toujours, Yama no Uchi prit le premier la parole : « Cette invitation du machibugyô ne me dit rien de bon. Il est fort probable qu'il a tout simplement l'intention de nous jeter en prison ».

Daizen n'avait pas encore eu le temps de bien se remettre de ses émotions précédentes. Aux paroles du rônin, son courage l'abandonna définitivement, et il s'écria : « Nous sommes perdus, tout est flambé, il ne nous reste plus qu'à nous ouvrir le ventre ».

« Doucement, doucement, répondit l'autre qui, malgré son anxiété, ne put retenir un sourire, ne nous pressons pas tant. J'espère bien nous tirer d'affaire encore cette fois ? Demain, Daizen, vous remplirez les fonctions de sakidachi. Laissez-moi vous donner un conseil à ce sujet. Les gens du machibugyô auront sans doute l'ordre de vous recevoir sans la moindre courtoisie. Quoiqu'ils fassent, gardez-vous bien de vous mettre en colère, de crier ou de porter la main à votre sabre. Qui prend une attitude de ce genre dans les bureaux du gouvernement est considéré comme rebelle aux lois, et immédiatement arrêté et ligoté. Ne tombez pas dans ce piège et montrez une patience inlassable. »

Daizen promit de se conformer à ces instructions, et, la conférence continuant, Yama no Uchi prescrivit minutieusement à chacun d'eux la conduite à tenir le lendemain.

Pendant qu'ils causaient, la nuit s'était faite. Les étoiles brillaient dans un ciel absolument pur. Le vague murmure de la ville s'assourdisait peu à peu et la masse confuse des maisons se parsemait de points brillants. Iga no Suke s'était levé et jetait un coup d'œil sur l'horizon avant de descendre, mais il poussa soudain une exclamation :

« Daizen, s'écria-t-il, vous voyez cette lueur dans la direction de Shinagawa. Que signifie-t-elle ? »

« Il y a sans doute un ennichi dans ce quartier, et ce sont les lanternes des magasins ou des boutiques en plein vent. »



Le rônin secoua la tête : « Non, non, ce n'est pas cela. Si cette lueur provenait de la paisible concorde des hommes, elle se refléterait sur le ciel en forme de tache circulaire ; mais nous la voyons au contraire s'y dessiner en flèches aiguës. C'est signe qu'elle émane de gens à intentions belliqueuses. Ami Daizen, ce sont tout simplement les torches des gardiens postés aux entrées de la ville pour nous arrêter au besoin. Et promenant ses regards vers la vaste surface étendue à ses pieds : « Il doit bien y avoir là un millier d'hommes... Et ces lumières que vous voyez trembler depuis la pointe de Fukagawa jusqu'à Shinagawa, qu'en pensez-vous ? »

« Ce sont les pêcheurs qui sortent souvent ainsi le soir comme vous le savez. »

« Pas le moins du monde. Ces bateaux sont également là en notre honneur. Les lumières les plus brillantes que vous voyez régulièrement espacées appartiennent aux navires mouillés au large et les plus petites, rondes et à peine visibles, sont portées par des embarcations qui font des rondes dans l'intervalle. Allons, il n'y a pas à dire, nous coucherons en prison demain soir. Si Echizen a pris de telles précautions, c'est qu'il est bien décidé à nous arrêter. »

Les quatre hommes pâlirent, et, se regardant les uns les autres avec terreur : « Il va falloir que nous fassions tous seppuku ce soir même ». Mais le rônin les calma : « Il n'y a pas encore matière à s'épouvanter ainsi. Si malin que soit le machibugyô, je saurai bien lui fermer la bouche. Vous verrez cela. Mais surtout, Daizen, ne vous mettez pas en colère. »

---

## LIVRE VI

### La grande bataille

---

#### CHAP. I. — Rônin contre machibugyô

Le lendemain, à l'heure fixée, le cortège se mit solennellement en route. Daizen marchait en avant comme sakidachi accompagné de quatre kachi. Derrière lui, venaient deux saki hako, un homme d'armes, armé d'une lance à fourreau de plumes, le palanquin à longs brancards porté par huit hommes, six samurai, les deux ato hako et le cheval conduit par la bride. Les porteurs de lances, de sandales, de manteaux de pluie fermaient la marche.



En arrivant au gouvernement, le palanquin fut déposé à terre. Daizen, revêtu d'un riche noshime (1) apparaissant par les fentes du kamishimo, s'approcha de la porte principale dont les wakatô demandèrent l'ouverture pour le seigneur Akagawa Daizen, avant-coureur du prince Ten Ichi.

Le portier répondit en se frottant les yeux, comme un homme encore tout ensommeillé : « Akagawa Daizen ! Jamais de la vie ! Ten Ichi vient ici pour y voir examiner son identité. Tant qu'on n'est pas fixé là-dessus, impossible d'ouvrir la porte pour un de ses keraï ! A quoi pensez-vous, mes amis ! Il faut passer par la petite porte de côté (2) ».

Daizen songeant au conseil de Yama no Uchi, n'éleva aucune protestation et entra seul, laissant son escorte au dehors. Hira Ishi Jiemon se présenta comme introducteur, lui fit traverser plusieurs pièces et, en débouchant dans la cour de derrière, le conduisit vers une espèce de hangar. Il se trouva là entouré de plusieurs dizaines de yoriki et de dôshin qui se mirent à échanger entre eux toutes sortes de plaisanteries grossières à son sujet. Peu patient de sa nature, il se sentit pénétrer jusqu'aux moelles par une terrible colère, mais les recommandations pressantes de son ami s'étaient profondément gravées dans son esprit et il parvint à se dominer.

Pendant ce temps, le cortège de Ten Ichi sortait du yashiki de Yatsuyama avec la pompe majestueuse que nous connaissons et, se déroulant en file interminable, se dirigeait vers le château aux cris répétés de « En bas ! En bas ! » Sur son passage, les portes de bois des ruelles latérales se fermaient et chaque poste de jishimban (3) apparaissait garni de pompiers en tenue de service. En arrivant à Sukiyabashi, on trouva la porte occupée par une garnison d'une importance inusitée. Dès que la procession l'eut franchie elle se ferma bruyamment, et à ce signal toutes les autres portes de l'enceinte extérieure se fermèrent également (4). Continuant sa route, l'avant-garde se présenta devant l'entrée des bureaux du gouvernement et demanda l'ouverture de la porte pour le seigneur Ten Ichi.

Ikeda Osuke qui avait pris les fonctions de portier pour la circonstance, répondit avec dédain : « Ah ! c'est Ten Ichi ! Eh bien, il

(1) Sorte de robe de soie de cérémonie qui se portait sous le kamishimo.

(2) Le mot japonais est plus expressif : la porte que l'on franchit en se pliant en deux.

(3) Sorte de garde nationale, composée de citoyens qui, se relayant par petits groupes, assuraient à tour de rôle le service d'ordre de leur quartier.

(4) Le château était entouré de plusieurs enceintes concentriques. Celle de l'intérieur contenait le palais du shôgun et c'est celle dont les portes, fermées la nuit, s'ouvraient le matin à six heures. L'enceinte extérieure englobait toutes sortes de logements de daïmyô et de bureaux, entr'autres ceux du machibugyô.



vient ici pour subir l'interrogatoire du machibugyô. Cela ne lui donne aucun droit à passer par la grande porte. Qu'il entre par la petite ! »

Les kachi de l'avant-garde, stupéfaits, rapportèrent cette réponse à Iga no Suke qui la transmit aussitôt à Ten Ichi. « Le machibugyô, ajouta-t-il, agit sans doute ainsi en tant que représentant du shôgun, ayant droit momentanément aux mêmes égards que celui-ci. Je ne pense pas que nous puissions refuser d'obéir ».

« Dans ces conditions, il faut s'incliner en effet », répondit le jeune homme. Il descendit de palanquin et se fit apporter des sandales.

Il avait revêtu un costume magnifique composé d'un jeu de cinq kosode bruns superposés, surmontés d'un kosode de soie blanche, brodé de feuilles d'aoi, serré à la taille par une ceinture violette. Par dessus, était jetée une étole de gaze. Son large hakama de prêtre était garni de broderies vieil or, et il tenait à la main l'éventail à bords recourbés. Il ne portait aucune coiffure et ses cheveux, qu'il avait entièrement laissés repousser, rejetés en arrière, tombaient en boucles épaisses sur sa nuque. Sa haute taille, la noblesse de ses traits, la dignité de son maintien inspiraient le respect, et les gardiens s'inclinèrent instinctivement devant lui. Il était suivi de Tenchû qui marchait les yeux modestement baissés et égrenant son rosaire de cristal, de Fuji I Sakyo et de Yama no Uchi, en kamishimo.

Les quatre hommes pénétrèrent dans le yashiki par la petite porte latérale et se dirigèrent vers l'entrée de la maison. Tout autour d'eux de nombreux agents étaient prêts à les arrêter au premier signe.

Au vestibule, ils trouvèrent pour les recevoir Hira Ishi Jiemon qui s'inclina et prit les devants pour leur montrer le chemin. Comme Ten Ichi allait entrer, Tenchû, remarquant qu'il n'avait pas quitté ses chaussures, se précipita au-devant de lui et, se baissant, y porta la main pour les enlever. Le jeune homme constata par un coup d'œil rapide que ses compagnons avaient déjà retiré les leurs et se laissa faire.

Leur guide les conduisit dans une vaste pièce tout au fond de laquelle ils virent le gouverneur, assis sur l'estrade d'honneur et revêtu d'un kamishimo garni des armoiries qui lui avaient été attribuées, le « marunimukô yaguruma » (1). A sa droite et à sa gauche avaient été rangés de nombreux meshitorite (2).

Les séances antérieures à Osaka, à Kyôtô, au gorôjû, avaient habitué notre héros à se voir attribuer la première place. Seul, Echizen violait ouvertement cet usage et la conservait pour lui-même. Ten Ichi ne put dominer sa surprise et s'arrêta net. Le

(1) Flèches se croisant comme les rais d'une roue et entourées d'un cercle.

(2) Agents spécialement chargés de l'arrestation des criminels.



machibugyô en profita pour l'examiner avec une ardente curiosité.

A la réunion précédente, chez Izu no Kami, il était assez éloigné de son adversaire et n'avait pu voir bien distinctement les détails de sa physionomie. Ne s'était-il pas trompé? Non, décidément, il avait vu juste. Les traits vicieux qu'il avait cru remarquer étaient là, à peine visibles pour un autre, mais écrivant pour lui en signes éclatants la cruauté, l'ambition démesurée et la fraude. Cependant, ce n'étaient pas là ces preuves irréfutables qu'il cherchait et qui devaient imposer à tous sa propre conviction. L'arrestation n'était pas possible sans elles. Il réfléchit un instant, tout en continuant son examen, au milieu d'un silence glacial, et s'écria enfin d'une voix forte :

« Ten Ichi, faux prêtre, asseyez-vous aux places du bas. Cet imposteur a pu en tromper d'autres, mais c'est trop d'audace de vouloir en imposer à Echizen. »

Ten Ichi avait repris tout son sang-froid et ce fut avec une expression de souriante indulgence qu'il répondit : « Echizen paraît saisi d'un vertige fatal. L'augmentation de ses revenus, passés brusquement de 300 sacs à trois mille koku, lui aura fait perdre la tête. Les flatteries qui l'entourent depuis qu'il est machibugyô l'ont gonflé d'une vanité formidable qui lui enlève tout jugement. Si je répons à tes imprudentes paroles, malheureux, c'est pour toi le seppuku. Je préfère les laisser traverser mes oreilles sans les retenir, et te donner le temps de réfléchir plus mûrement à la portée de tes actes ».

Il s'assit avec dignité à la place modeste qui lui avait été réservée, et ses compagnons l'ayant imité, le vieux prêtre, inquiet de voir la conversation prendre dès le début une tournure aussi acrimonieuse, s'empressa de prendre la parole :

« D'où vient cette violente attaque? Pourquoi le seigneur Echizen parle-t-il d'imposteur et de faux-prêtre, alors que le gouverneur d'Osaka, le shôshidai, les membres du gorôjû ont successivement reconnu sans réserves la justice de notre cause? Sur quelles preuves vous basez-vous pour exprimer, seul dans l'Empire, une opinion différente? »

« Il est possible que tous ces grands personnages aient cru reconnaître en Ten Ichi le fils du shôgun. Malgré le respect profond que j'ai pour eux, il n'en est pas moins à mes yeux un imposteur. »

« L'ignorance est mère du soupçon, reprit Tenchû. Les doutes du machibugyô viennent de ce qu'il n'est pas suffisamment renseigné sur l'identité du prétendant. Je les lèverai en lui donnant les explications complètes à ce sujet. »

Prenant un pinceau et l'encrier de poche qu'il portait constamment à sa ceinture, il rédigea un mémoire détaillant les circonstances qui avaient entouré l'enfance de Ten Tchi et le remit au gouverneur. Celui-ci le lut avec grand soin à trois reprises



différentes : « Le récit, dit-il en relevant la tête, est en effet très complet, et me voilà renseigné à ce sujet. »

Echizen se rendait compte qu'une discussion des divers points de cette note serait longue et stérile, en raison de l'impossibilité de vérifier les faits allégués. Il préféra s'attaquer sans plus attendre à Yama no Uchi, en qui il sentait l'âme du complot et qu'il considérait comme son adversaire personnel :

« On a remarqué, s'écria-t-il, à toutes les séances précédentes, un individu fort éloquent qui semblait s'attribuer le monopole des plaidoyers. Je serais curieux de l'entendre, car c'est, paraît-il, un régal pour les amateurs de beau langage. S'il est ici en ce moment, qu'il s'avance pour être interrogé. »

Le rônin ne se fit pas prier. Les difficultés et le danger de la lutte doubleraient les facultés de cet homme remarquable qui eût été un grand prince si le hasard l'eût fait naître dans un berceau royal. Il brûlait d'impatience de se mesurer avec son ennemi et se sentait capable de lui infliger une déroute complète. Il s'avança vivement :

« C'est moi, dit-il, qui ai répondu dans les interrogatoires précédents. »

« Ah ! c'est toi, répondit Echizen. Eh bien, donne-moi un peu ta carte », et l'ayant reçue, il la lut attentivement : « Ton nom est bien Yama no Uchi Iga no Suke? »

« Sans aucun doute ».

« Je lis bien « Iga no Suke », n'est-ce pas? répéta-t-il avec insistance. As-tu choisi les caractères que je vois là avec intention, ou bien sans te rendre compte de leur signification? »

« Avec intention et en pleine connaissance de cause. »

« Dans ce cas, j'aurai une petite question à te poser. Le caractère que je vois ici pour « Suke » a la signification de « Seigneur » (1). Cela revient à dire que tu t'appelles Iga no Kami. Je ne vois pas que la situation de keraï de Ten Ichi justifie une pareille prétention. »

« Ecoutez bien, répondit Yama no Uchi. Que je sois rônin ou même dans une situation encore bien inférieure, le titre de shôshi i jô, chûjô (2) est indissolublement lié à ma personne. »

« Veux-tu te taire, cria le gouverneur. Il est possible que comme keraï des Kujô tu aies obtenu ces titres, mais en devenant rônin, tu devais renoncer à les porter. Continuer à t'en parer et t'attribuer le nom de Iga no Suke, voilà ce qui ne peut-être considéré que comme une coupable usurpation. »

Yama no Uchi éclata de rire : « Vos soupçons, encore une fois, proviennent de votre ignorance. Je vais vous expliquer

(1) Il y a trois ou quatre manières d'écrire la terminaison Suke. Celle adoptée par Yamano Uchi n'est pas en effet la plus couramment employée.

(2) Quatrième rang de noblesse impériale et chef de brigade.



comment ces titres m'ont été conférés. La plupart des Kuge (1) ont un rang et des charges fort élevés, mais de très faibles appointements. De hauts dignitaires se trouvent ainsi souvent dans la gêne et, pour peu qu'ils soient aptes à quelque emploi, n'hésitent pas à louer temporairement leurs services aux princes. Lorsque j'étais dans la famille Kujô, je ne faisais pas exception à la règle et j'ai souvent rempli les fonctions de shakugawari du Mikado du Nord.

Vous ignorez peut-être que les chefs des quatre premières familles du sang, les Arisugawa, les Katsura, les Kan In, les Fushimi, sont appelés les « Quatre Shinnô ». C'est parmi eux qu'est choisi le prince qui doit remplir les fonctions de Mikado du Nord, c'est-à-dire d'héritier éventuel. Il habite dans son propre palais, s'il existe déjà un prince héritier, fils de l'Empereur; mais, dans le cas où celui-ci n'aurait pas de progéniture, il vient loger avec son épouse au Palais Impérial. Au moment dont je vous parle, c'est le prince Fushimi qui avait cet emploi.

« Quant aux fonctions de shakugawari, l'homme qui les remplit doit, de toute nécessité, être shôshi i jô chûjô. S'il ne l'est déjà, on lui donne préalablement une charge qui lui confère ces titres. Et voici son rôle : Lorsque le Mikado du Nord circule dans le Palais, il soulève les rideaux suspendus entre chaque chambre avec une baguette d'ivoire appelée shaku, mais il doit la quitter pour paraître devant « la face du dragon » (2), dont je prononce le nom avec effroi. A cet instant le shakugawari la reçoit de ses mains et, se tenant à l'écart, la conserve cachée dans ses vêtements. Il en résulte que, quoiqu'étranger à la cérémonie, il est un des rares personnages à qui il soit donné de contempler le « précieux corps de jade ».

« Lorsque, il y a quelques années, le mauvais état de ma santé m'obligea à quitter la famille Kujô, je demandai une audience au Mikado du Nord pour lui faire respectueusement part de ma décision. Le prince me reçut aussitôt, en négligé du matin, et prononça les augustes paroles que voici : « Yama no Uchi, les fonctions que tu as remplies auprès de moi t'ont fourni l'occasion de contempler la face du dragon. Cela te donne des droits et des devoirs que plus rien ne peut effacer. N'oublie pas, en quittant les Kujô que, où que tu ailles, quoique tu deviennes, tu es pour la vie shôshi i jô chûjô et que, seul, un décret impérial pourrait t'en dégrader. A ta mort, tu dois recevoir le titre posthume de shôni i, daïnagon.

« Comprenez-vous maintenant que, même rônin, même hinin (3), même devenu le dernier des mendiants, les titres en question

(1) Les membres de la noblesse impériale, servant à Kyôtô, par opposition à la noblesse militaire des daïmyô, les Buke.

(2) L'Empereur.

(3) Homme sans nom.



sont indissolublement attachés à mon corps et que j'ai pu dès lors choisir légitimement le caractère « Suke » pour terminer mon nom ».

Yama no Uchi débita ce qui précède avec l'éloquence limpide et l'air de franchise qui lui étaient coutumiers. Le récit n'était pas, à tout prendre, absolument invraisemblable et, d'autre part, il était bien difficile de le vérifier. Il eût fallu pour cela interroger de hauts personnages qui, généralement, ne se prêtent pas volontiers à une enquête de police. L'astucieux Echizen lui-même ne trouva donc rien à opposer à l'argumentation du rônin, et, après un moment d'embarras, il s'écria avec dépit : « Ton récit est peut-être exact et tes prétentions justifiées; mais cela n'empêche pas que Ten Ichi doit être arrêté comme imposteur. »

Iga no Suke changea de visage. Une expression sévère remplaça le sourire condescendant avec lequel il avait répondu jusqu'alors : « Qui vous autorise à proférer une pareille accusation contre le seigneur Ten Ichi? »

« Oh! il n'y a aucun doute à ce sujet. Le shôgun, interrogé, il y a quelques jours, a déclaré n'avoir aucun souvenir d'un incident pareil dans sa jeunesse. »

« Si le shôgun a vraiment prononcé de telles paroles, voilà qui dépasse ma compréhension. Comment! Le nom de Tokutarô Nobufusa n'est-il pas écrit de sa main, en noir sur blanc, au bas du document que vous connaissez? Le sabre court n'est-il pas d'une authenticité indiscutable? Mieux encore, le seigneur Ten Ichi a tous les traits et jusqu'à la voix qu'avait le shôgun dans sa jeunesse. Si ce n'est pas une preuve cela?... Veuillez insister un peu auprès du souverain et s'il daigne réfléchir attentivement, je suis certain que le souvenir lui reviendra. »

« Tais-toi donc, menteur, cria de nouveau le machibugyô avec d'autant plus de colère qu'il ne se sentait pas le plus fort, c'est là une histoire inventée de toutes pièces. Si tu avais servi les Kii, tu pourrais savoir quels étaient autrefois les traits et la voix du shôgun, mais ce n'est pas chez les Kujô que tu as pu apprendre à les connaître ».

Yama no Uchi sourit avec mépris : « Puisque vous semblez tout ignorer, je continuerai à faire votre instruction. Apprenez donc que le prince de Kii, le daïnagon Mitsusada, avait épousé une Kujô, la princesse Taka, la fille du précédent dajô daijin. Après avoir eu plusieurs enfants, elle donna enfin naissance à notre maître actuel, le shôgun Yoshimune, qui porta d'abord le nom de Tokutarô. Plus tard je fus envoyé par le prince Kujô au château de Wakayama où j'enseignai quelque temps l'écriture et la littérature japonaises. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que je connaisse parfaitement les traits et la voix qu'avaient à ce moment le shôgun et c'est ce qui me permet d'affirmer que le seigneur Ten Ichi est bien son fils ».



Le machibugyô ne trouva rien à répondre et grinça des dents avec rage en constatant sa nouvelle défaite. Après un instant de silence, il s'écria : « Eh bien, montrez-moi les preuves que vous possédez ! » Le rônin ayant transmis cette requête à Ten Ichi, celui-ci déclara : « J'autorise Echizen à les voir ».

Fuji I Sakyô ouvrit alors le coffre dont il avait la garde, en retira les deux objets et les posa devant le gouverneur qui les saisit, sans même prendre la précaution de se couvrir la bouche (1). Il reconnut d'abord, au bas du document, la signature tracée de la propre main du shôgun, et prit ensuite le sabre court. Un coup d'œil suffit à le renseigner. Il n'y en a que trois semblables dans tout l'Empire. La tête métallique de la poignée porte sur un fond de shakudô (2), pointillé en forme de frai de poisson, des feuilles d'aoi d'or pur. Les pièces de côté en or massif représentent trois lions en fureur signés « Gôtô Yûjô ». La garde est en kuidashi d'or. Le fourreau de laque est parsemé de poudre d'or imitant le grain de la peau d'une poire. La lame, d'un pied sept pouces de long, porte la marque de Shizu no Saburô Kane Uji. Ce sabre a été donné par le divin Toshôgu sur la montagne de Kunôzan à son onzième fils, le daïnagon, prince de Kii, Hitachino Suke Yorinobu. Les deux autres ont été offerts par lui, l'un, fabriqué par Bizen Saburô Nobukumi à son dixième fils, Yoshinas, « prince d'Owari, l'autre, de Sahyôye Samonji à son deuxième fils, le chûnagon Saemon Yorifusa, prince de Mito. On les appelle les « Trois Augustes sabres de l'Empire ».

Echizen no Kami, ayant minutieusement examiné les deux objets, les rendit à Sakyô et resta un instant plongé dans ses réflexions. Brusquement, il quitta son siège, sauta en bas de l'estrade d'où il avait jusqu'alors dominé l'assemblée, et, se prosternant devant Ten Ichi :

« Ces témoignages irréfutables, dit-il, dissipent tous mes doutes, et je reconnais en vous le fils du shôgun. Les paroles insolentes que j'ai osé prononcer sont sans excuse, quoique la méfiance qui les inspirait ait été le résultat de mes fonctions. Je les regrette profondément. Daignez prendre place sur ce siège. »

La cloison de l'estrade fut alors poussée. Ten Ichi s'installa sur des coussins de soie et un misu le déroba aux regards. Akagawa Daizen fut rappelé. Iga no Suke et le vieux prêtre s'assirent à droite et à gauche de l'estrade, flanqués, un peu plus loin, de Daizen et de Sakyô. Le machibugyô s'agenouilla respectueusement à la place la plus humble, tout au bout de la pièce. Employant alors Iga no Suke comme intermédiaire, il renouvela ses excuses pour son attitude antérieure et ajouta : « Après avoir commis une

(1) Pour éviter de les souiller par son souffle.

(2) Alliage d'antimoine, d'or et de cuivre, d'une jolie couleur se rapprochant du bronze ou de l'acier bruni.



pareille faute, Echizen ne peut plus jouer aucun rôle dans cette affaire. D'autres choisiront un jour propice pour l'entrevue entre le shôgun et son fils ».

Le rônin ayant répété ces paroles, la voix mélodieuse de Ten Ichi s'éleva derrière le rideau : « J'accorde audience à Echizen ». Le misu se souleva en grinçant et le jeune homme, s'adressant, par faveur, directement au gouverneur, lui dit : « En me manquant d'égards, Echizen croyait servir les intérêts de l'État. On ne saurait donc lui en vouloir. Je lui pardonne son insolence et il n'y a dès lors aucune raison pour qu'il se tienne à l'écart. Lui aussi sera un jour un de mes fidèles keraï. Il voudra bien se charger de préparer le plus tôt possible l'entrevue que je dois avoir avec mon père ».

« Je reçois, répondit Oka, avec une crainte respectueuse, ces augustes paroles et les considère comme une manifestation de l'assistance divine. J'arrangerai dans le plus bref délai la rencontre désirée. Jusque là, je vous supplie de vouloir bien vous délasser tout à loisir dans votre logement de Yatsuyama ».

Le rideau étant retombé, Ten Ichi fit proclamer son intention de retourner chez lui. Il monta directement dans son palanquin, qu'on fit approcher jusqu'au pied de l'estrade. Echizen l'accompagna pieds nus jusqu'à l'entrée et, au moment de prendre congé, se prosterna. Les kagowaki entr'ouvrirent la portière de la chaise : « Echizen est-il là ? » dit une voix douce : « Tout au service de votre Seigneurie », répondit le gouverneur. La portière se referma, le cortège se remit en marche, et aussitôt les cris de : « En bas ! En bas ! » retentirent plus vigoureux que jamais. Mais le dernier porteur avait à peine franchi l'enceinte que le machibugyô, lançant un regard de fureur du côté de Yatsuyama, poussa un soupir pareil à un rugissement et s'évanouit.

Rentrés chez eux, Ten Ichi et ses complices se reposèrent de leurs émotions en devisant gaiement et en répétant à qui mieux mieux, avec maint soupir de soulagement, que tout allait bien et que le succès était définitivement assuré.

Seul, Yama no Uchi ne prenait aucunement part à la joie générale. Lui, dont l'énergie souriante avait si souvent remonté le moral de ses amis, semblait cette fois tout soucieux. Cette attitude fut bientôt remarquée :

« D'où vous vient, s'écria Daizen, cette figure d'enterrement, alors que tous nous nous réjouissons d'avoir battu à plate couture le machibugyô et de nous voir enfin arrivés au but ? Toute la question pour nous, vous le savez bien, c'était d'obtenir cette entrevue avec le shôgun, et maintenant que nous avons l'assurance qu'elle aura lieu dans quelques jours... »

« Comptez là-dessus, mon cher ami, interrompit le rônin. Vous vous félicitez d'avoir vu Echizen, humilié et battu, se déclarer convaincu. Je ne saurais partager vos illusions. Cette conversion



était beaucoup trop soudaine pour être sincère et je la considère comme du plus mauvais augure pour nous. Le gouverneur n'est pas homme à abandonner si facilement la partie. Il va sans doute se déclarer malade, incapable par suite de s'occuper de notre affaire, et profitera du délai pour remuer ciel et terre, afin de trouver des preuves qui nous condamnent. »

Le rire s'éteignit sur toutes les lèvres, les visages se rembrunirent et les quatre compagnons se regardèrent piteusement en murmurant : « Voilà bien une autre affaire. Que ferons-nous maintenant ? » Le revirement fut si soudain que son côté comique ne put échapper à l'esprit caustique de Yama no Uchi. Il éclata de rire : « Si le machibugyô, dit-il, change ses procédés d'attaque, nous en serons quittes pour modifier en conséquence notre front de défense... »

Tandis qu'ils causaient ainsi, l'introducteur vint annoncer que Hira Ishi Jiemon, envoyé par le machibugyô, demandait audience pour transmettre un message verbal de son maître. Le rônin lança à ses amis un regard qui signifiait clairement : « Que vous disais-je ? » et alla au-devant du visiteur. Il revint au bout d'un instant, et, sans prendre le temps de s'asseoir :

« Après le départ de Ten Ichi, dit-il, le machibugyô a eu une attaque d'apoplexie ou de convulsions ; on n'est pas fixé encore sur ce point. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a perdu connaissance et est actuellement dans un état fort inquiétant qui l'obligera à garder le lit pendant quelques jours. Tel est le message apporté par Jiemon. »

## II. — Sur la Piste.

Rien ne peut dépeindre la tempête qui se déchaîna dans le cœur du machibugyô, lorsqu'il vit l'argumentation d'Iga no Suke lui enlever une à une toutes ses armes : Avoir tout préparé pour l'arrestation de ce misérable faussaire, s'être considéré comme certain de dévoiler son imposture, s'être vanté de réduire au silence cet orgueilleux rônin et se voir, au contraire, battu sur tous les points, obligé de reconnaître son impuissance, quel terrible coup pour son amour-propre ! Un instant, il resta anéanti, ses yeux se voilèrent et un léger nuage lui cacha le précieux sabre qu'il tenait à la main. Mais ce ne fut qu'une seconde de faiblesse et son esprit fertile se remit aussitôt à combiner, à méditer, à préciser les projets les plus divers.

D'après le récit de Yama no Uchi, et il n'avait pas dû mentir sur un point aussi facile à vérifier, c'était pendant son séjour chez Kanô Shôkan, intendant des Kii, que le shôgun avait fait la connaissance de Sawa no I. Les gens qui avaient été témoins alors de



leurs relations, ne devaient pas tous être morts. On pourrait sans doute trouver là de précieux renseignements.

Se déclarer définitivement convaincu pour inspirer une fausse sécurité aux conspirateurs, feindre la maladie pour gagner du temps et en profiter pour mener activement une enquête approfondie en Kii, tel fut le plan auquel s'arrêta Echizen, et c'est alors que, changeant brusquement d'attitude, il se montra aussi plat qu'il avait été insolent. Mais l'effort qu'il fit pour se dominer et jouer jusqu'au bout ce rôle humiliant nécessita une dépense d'énergie formidable.

Une détente était inévitable et lorsque le machibugyô tomba sans connaissance sur le sol, son indisposition, cette fois, n'avait rien de simulé.

Les keraï se précipitèrent aussitôt. Les uns coururent chercher un médecin, d'autres aspergèrent d'eau froide le visage du malade, d'autres lui firent prendre des cordiaux énergiques. Après un long moment d'angoisse, la couleur revint enfin à ses joues, il poussa un soupir et ouvrit les yeux. Dès que lui fut revenu le sentiment de ce qui s'était passé, il se fit porter dans ses appartements, congédia, sans écouter ses remontrances, son médecin, et appela ses kôyônin.

Il chargea Ikeda Osuke d'aller faire déclaration de sa maladie au Gorôjû. Hira Ishi dut remplir la même mission à Yatsuyama. Echizen, de son côté, dès qu'il fut en état de marcher, quitta son logement, accompagné simplement d'un wakatô et d'un porteur de sandales et courut au yashiki principal des Kii. En y arrivant, il demanda au portier si Kanô Shôkan, l'ancien précepteur du shôgun actuel se trouvait actuellement à Yedo. Il lui fut répondu que Kanô Shôkan était mort depuis trois ans, mais que son fils Okuro no Kami lui avait succédé et était actuellement le chef de la famille. Le machibugyô remercia et s'informa du bâtiment où il demeurerait. Il s'y rendit directement, déclina son nom et son titre et demanda à être reçu pour une affaire importante.

Une fois en présence de Okuro, il alla droit au but : « Vous voudrez bien m'excuser, dit-il, si j'omets les compliments préliminaires pour vous poser sans plus de façons la question qui m'intéresse : Avez-vous eu dans votre maison, il y a vingt-trois ans, une servante du nom de Sawa no I ? »

« Quoique depuis la mort de mon père je sois le chef de la famille, vous voudrez bien considérer que j'ai actuellement vingt-cinq ans et que je ne puis par conséquent me souvenir de ce qui s'est passé il y a 23 ans ».

« Mais votre illustre mère est peut-être encore en vie ? »

« Je suis le fils d'une concubine. Quant à ma mère adoptive (1),

(1) Kanô Shôkan n'ayant pas eu d'enfant de sa femme légitime, celle-ci, suivant la coutume générale en pareil cas, a adopté celui qu'il a eu d'une concubine.



je crains qu'une entrevue avec elle n'ait pas grand intérêt pour vous, car elle a maintenant 85 ans et ses facultés ont beaucoup baissé depuis quelque temps ».

« J'insisterai cependant pour lui demander une audience, tout en regrettant vivement d'importuner ainsi une femme âgée ».

Okuro consentit à contre-cœur et se rendit auprès de sa mère adoptive qui avait pris le nom de Shô Ei Ni (1) : « Le machibugyô Echizen no Kami est ici, lui dit-il, et désire être reçu par vous. Il vient sans doute à titre officiel. Ne feriez-vous pas bien de refuser en vous disant malade ? »

« Non, non, répondit-elle. Si le seigneur Echizen est venu tout exprès, il serait impoli de ne pas le recevoir. Faites-le entrer, Okuro et n'ayez aucune inquiétude. Quoique mon esprit soit bien affaibli, je saurai ne rien dire qui puisse vous attirer plus tard des ennuis. D'ailleurs, même si je laissais échapper quelque parole compromettante, vous feriez remarquer qu'on ne saurait attacher d'importance aux radotages d'une vieille qui ne sait plus même distinguer le présent du passé. Introduisez-le et ne craignez rien ».

Okuro, quoique vivement contrarié, dut s'incliner. Il retourna chercher son visiteur, le conduisit auprès de la vieille dame et le lui présenta. Le gouverneur eut soin de n'omettre cette fois aucun des compliments d'usage au sujet du temps qu'il avait fait ces derniers jours et de celui qu'on pouvait attendre des jours suivants. Ces rites accomplis, il en vint au but de sa visite.

« L'affaire qui m'amène est fort délicate, dit-il, et j'espère que vous voudrez bien excuser mon indiscretion. Avez-vous eu, il y a vingt-deux ou vingt-trois ans, une servante nommée Sawa no I ? »

« Quand nous habitions en Kii, répondit Shô Ei Ni, nous avions constamment au moins cinq ou six servantes. Les noms de Sawa no I, Takitsu et Satsuki, dans les usages de la maison, étaient toujours attribués à celles que j'avais auprès de moi. J'ai donc eu plusieurs Sawa no I et je ne sais trop de laquelle vous voulez parler ».

« Mais vous pourriez peut-être me dire si, parmi vos domestiques, il y en eut une qui fut très longtemps à votre service.

« Certainement ! Je me souviens d'une certaine Kiku, du village de Saïka, aux environs de Wakayama. C'était la fille d'un prêtre shintoïste, nommé Ise. Elle est restée quinze ans chez moi. C'est la seule que j'aie gardée si longtemps. J'ai entendu dire qu'elle a épousé depuis le fils adoptif de son père, qui porte également le nom d'Ise ».

Ce renseignement n'apportait pas au malheureux gouverneur

(1) Ni : nonne, religieuse, nom donné aux vieilles femmes qui, renonçant aux soucis du monde, se coupent les cheveux et vivent dans une demi-retraite pour préparer leur salut.



ce qu'il désirait tant : un indice, si faible fut-il, qui pût servir de base à ses recherches. Ah ! s'il trouvait seulement le bout du fil de cet écheveau confus, il saurait bien le débrouiller jusqu'au bout, le défaire nœud par nœud. Avec quelle ardeur, il se lancerait sur la piste. Mais jusqu'à présent, rien ! Après avoir réfléchi un instant, il reprit :

« N'auriez-vous pas conservé le contrat de louage (1) de Sawano I, je veux dire de celle qui se trouvait chez vous, il y a vingt-deux ans ? »

« Je n'ai pas un seul document de ce genre. Cette réponse vous surprendra peut-être, mais le fait est que d'après les lois du Kii, les domestiques ne sont pas tenus de faire connaître à leur maître le lieu de résidence de leur famille. Dans le district seigneurial de Wakayama, il y a deux bureaux de placement ; l'un pour les hommes est celui de Daikoku Genzaemon, l'autre pour les femmes, est à l'enseigne de Enomotoya Sanzô. Ces deux maisons se portent garantes pour les gens qu'elles fournissent et délivrent elles-mêmes des certificats, à restituer à la cessation du contrat, aux employeurs qui n'ont ainsi aucun renseignement sur la famille de la personne engagée. La famille, par contre, fournit toutes les références nécessaires au placeur. C'est donc à celui-ci qu'il faut vous adresser si vous voulez avoir des informations de ce genre ».

« Dans ces conditions, c'est en effet, le seul procédé », répondit le machibugyô. Il remercia vivement la vieille dame et son fils de leur complaisance, s'excusa de les avoir si longuement importunés, s'inclina profondément, prit congé et retourna en toute hâte à ses bureaux.

Aussitôt rentré, il appela ses deux fidèles kôyônin, Hira Ishi Jiemon et Yoshida Sangorô : « Vous allez, leur dit-il, partir immédiatement pour Wakayama, capitale de la province de Kii. Vous ferez une enquête dans les maisons de placement connues sous les noms de Daikoku Genzaemon et de Enomotoya Sanzô. Il faut arriver à connaître à fond tout ce qui concerne Sawano I, et surtout la naissance de son fils. Dans le cas où ces recherches n'aboutiraient pas, il vous resterait la ressource de voir, au village de Saïka, une nommée Kiku, femme d'Ise, prêtre de Shinto, qui a servi quinze ans chez Kanô Shôkan. Il est impossible que vous n'arriviez pas à recueillir quelque indice. Que votre zèle ne se refroidisse pas un instant. Il s'agit à la fois du bien de l'Etat et de l'existence même de ma maison. Partez vite, partez vite ! Voici de l'argent, ne le ménagez pas. Prenez pour guide le proverbe : « Celui qui n'a pas beaucoup de métal jaune, n'a pas non plus beau coup d'amis ». Mais par contre, gardez-vous de suivre le précepte de Mencius qui méprise la société des femmes et des gens vul-

(1) Document rédigé et signé par les domestiques à leur entrée en fonctions et remis à leur maître qui le conserve comme garantie.



gaires. Allons, en route, en route! je vous dispense des saluts d'adieu ».

Les deux hommes sortirent en courant, commandèrent qu'on leur préparât des palanquins et y montèrent après s'être serré la tête et le ventre avec des bandages, précaution indispensable en raison des violentes et continuelles secousses du véhicule.

A partir de Shinagawa, ils emmenèrent pour chaque chaise vingt-trois porteurs qui se relayaient constamment, et, prodiguant les pourboires, ils firent le trajet avec une rapidité sans précédent. La durée minimum du voyage fixée par la loi pour un courrier de Yedo à Kyôto est de deux jours et deux nuits et demie; mais poursuivis sans cesse par l'idée que le sort des Oka dépendait de leur mission, les envoyés d'Echizen firent une telle diligence que dans le même temps, ils allèrent non pas jusqu'à Kyôto, mais jusqu'à Wakayama, parcourant ainsi une distance de 150 lieues.

En arrivant, les deux hommes se logèrent dans le quartier de Honchô, au honjin de l'Est où étaient installés les bureaux du machibugyô, Suzuki Jûemon. Sans prendre un instant de repos, ils prièrent celui-ci de faire venir les maîtres des deux bureaux de placement et commencèrent aussitôt de les interroger.

Genzaemon, interrogé sur la provenance de Sawa no I, répondit qu'il n'en avait pas la moindre idée, sa maison ne s'occupant que des hommes.

Du côté de Sanzô, une difficulté d'un autre genre se produisit : les messagers se trouvèrent en face d'un jeune homme de physiologie franche et sympathique qui parut très désireux de leur rendre service : « Malheureusement, déclara-t-il, mon père est mort depuis plusieurs années. J'ai pris la succession de la maison, mais je n'ai actuellement que 25 ans et ne puis avoir des souvenirs vieux de vingt-trois. Je ne me rappelle pas avoir même jamais entendu prononcer ce nom de Sawa no I ».

« Cela n'a pas d'importance, répondit Jiemon. Apportez-nous vos registres d'inscription de cette époque et nous ne pouvons manquer d'y trouver l'information que nous cherchons ».

« Vous jouez de malheur, Messieurs, et je regrette vraiment de ne pouvoir vous renseigner, mais, il y a trois ans, ma maison a été détruite complètement par un incendie qui s'était déclaré chez mes voisins et naturellement il n'est pas resté trace des registres en question ».

Les deux kôyônin se regardèrent avec détresse : le fil qui devait les conduire se trouvait coupé dès le début. Cette première piste ne donnant rien, ils se lancèrent sans retard sur la seconde et demandèrent au placeur s'il n'y avait pas dans les environs de Wakayama un village appelé Saïka. Sanzô ayant répondu qu'il connaissait fort bien un village de ce nom, à une lieue environ du Château, les messagers remercièrent le jeune homme qui se



retira, en se déclarant encore une fois désolé de ne pouvoir leur être utile.

Ils se rendirent alors, accompagnés de Suzuki, chez le directeur des temples de la province. Sur leur prière, celui-ci envoya au prêtre Ise, du village de Saïka, une assignation écrite d'avoir à se présenter immédiatement, accompagné de sa femme, au honjin de l'Est, pour y être interrogé par le machibugyô.

### III. — La piste brisée.

Ise et sa femme étaient de braves gens, mais ne brillaient pas par une intelligence extraordinaire. Respectueux des lois, timorés, ils étaient de ceux pour qui la consigne est : surtout pas d'affaires. La lecture de l'assignation les consterna.

« Quel crime avons-nous bien pu commettre ? » s'écria le prêtre.

« Moi, je suis bien sûre, répondit sa digne épouse, que je n'en ai commis aucun, et vous ? »

« Moi non plus, mais cependant, si on nous appelle au gouvernement, c'est qu'on nous accuse de quelque chose et c'est très dangereux d'être accusé, même quand on n'a rien fait. »

« C'est peut-être simplement comme témoins qu'on nous fait venir, et non pas comme accusés. »

« C'est presque aussi inquiétant. Avec leur manière d'interroger, les magistrats vous font raconter un tas de choses dont on n'avait pas la moindre idée auparavant, et tout à coup on se trouve impliqué comme complice dans l'affaire. »

« Mais il ne s'est rien passé d'extraordinaire ici depuis de nombreuses années. »

« Aussi je pense que cela doit se rapporter à l'époque où tu étais en service chez Kanô Shôkan. Le plus sûr, vois-tu, c'est, si on t'interroge à ce sujet, de répondre constamment que tu ne sais absolument rien. »

Ce plan ingénieux ayant été adopté, les deux époux se mirent en route et, aussitôt arrivés au honjin, furent introduits devant les policiers.

« Vous êtes bien, dit Sangorô, le nommé Ise, du village de Saïka et sa femme Kiku ? »

« C'est Izacha », répondit le prêtre, avec un sourire béat.

Le kôyônin fit un mouvement de surprise, mais, s'adressant cette fois à la femme, il répéta sa question :

« C'est Izacha ! »

Sangorô ne put en tirer d'autre réponse et se creusait vainement la tête, lorsque son compagnon eut une idée lumineuse :



« Vous jouez sans doute un rôle dans les danses sacrées et Izacha est votre nom de danseurs ? »

« C'est bien cela. C'est exactement comme l'a dit l'illustre seigneur », répondirent-ils en s'inclinant.

« Alors, j'ai une question à poser aux Izacha, puisqu'Izacha il y a. On m'a dit que vous avez servi pendant de longues années chez Kanô Shôkan. Est-ce exact ? »

Kiku regarda son interlocuteur, se gratta la tête en la penchant de côté, examina longuement ses pieds, releva de nouveau les yeux et, avec un sourire de parfaite innocence : « Je ne sais absolument rien », dit-elle doucement.

Jiemon insista et déclara sévèrement que, d'après ses renseignements, il n'y avait aucun doute, qu'elle avait longtemps été chez Kanô.

« Je ne sais absolument rien ».

« Voyons, voyons. Réfléchissez un peu. Vous étiez chez Kanô, il y a vingt-deux ou vingt-trois ans. Il y avait même à ce moment une de vos collègues qui s'appelait Sawa no I, ne vous en souvenez-vous pas ? »

« Je ne sais absolument rien ».

Le kôyônin comprit qu'il se heurtait à une consigne, donnée sans doute par Ise à sa femme et que les menaces ne feraient que terrifier celle-ci davantage et la confirmer dans son système. Il changea de tactique et, tirant de sa poche dix pièces d'or, il les enveloppa dans un morceau de papier et les remit à Kiku en lui disant :

« Madame Izacha, cet argent vous est envoyé par Son Excellence le shôgun lui-même ; ainsi, prenez-le avec respect et reconnaissance. Le shôgun, lorsqu'il était enfant, a été élevé dans la maison de Kanô Shôkan. Il portait alors le nom de Tokutarô. Il a daigné ordonner que cette somme vous fût remise en remerciement des nombreux services que vous lui avez rendus à cette époque. Il a prescrit en outre de rechercher Sawa no I à qui il veut également donner une récompense. C'est pour cela que nous sommes ici et que nous cherchons à découvrir où habite cette femme. Si vous pouviez nous renseigner à ce sujet, vous obligeriez non seulement nous, mais le shôgun lui-même ».

Le ton conciliant de Jiemon et surtout la vue des pièces d'or, dissipèrent toutes les craintes de la prêtresse : « Vraiment, s'écria-t-elle, en réfléchissant bien, je crois me souvenir qu'il y avait chez mon maître une domestique de ce nom-là, qui était chargée des affaires de la toilette. Mais quant à la résidence de sa famille, ajouta-t-elle d'un air anxieux, je vous jure que je l'ignore complètement ».

« Mais n'y a-t-il pas une autre personne qui pourrait la connaître ? ».

« Peut-être, dit Kiku, après un instant de réflexion. Je me rap-



pelle qu'à cette époque venait souvent à la maison un colporteur nommé Sôsuke qui s'est plusieurs fois chargé de porter des lettres de Sawa no I à ses parents ».

« Et qu'est devenu ce Sôsuke ? »

« Je crois qu'il est au service de l'architecte seigneurial, Kobayashi Gunjirô ».

Un courrier partit immédiatement pour le château, porteur d'une assignation qui invitait l'intendant des constructions à comparaître immédiatement au honjin, accompagné du nommé Sôsuke, actuellement à son service.

En la recevant, Kobayashi pensa que son employé avait dû se rendre coupable de quelque faute grave. Sans prendre le temps de l'interroger, il le fit saisir et ligotter et, tenant en main le bout de la corde, il conduisit au gouvernement son prisonnier qui ne cessait de protester énergiquement de son innocence. Jiemon donna l'ordre de les introduire et s'adressant à l'ouvrier dont la mine lamentable le fit sourire :

« Il paraît qu'autrefois vous vous êtes souvent chargé de porter des lettres pour une domestique de la maison Shôkan, du nom de Sawa no I. Vous devez donc connaître son domicile ? Quel est-il ? ».

Sôsuke répondit, avec la figure d'un homme qui voit procéder aux préparatifs de son exécution, qu'il n'en avait pas le moindre souvenir ; mais Yoshida, sortant à son tour de sa poche une dizaine de ryô, les remit à Kiku en lui disant : « Donnez ceci à Sosuke et expliquez-lui de quoi il s'agit ».

« Cet argent, dit la bonne femme, est un présent du seigneur Tokutarô. Il a l'intention de faire parvenir également une récompense à Sawano I, mais malheureusement, il ne sait où la trouver. En réfléchissant bien, vous vous rappellerez certainement où vous déposiez ses lettres. Si vous pouvez faciliter sa mission au seigneur Kôyônin, il vous en sera certainement reconnaissant ».

L'ouvrier n'avait jamais eu pareille somme entre les mains. Il fut transporté de joie et, comme l'appétit vient en mangeant, il songea qu'il en recevrait peut-être encore autant s'il pouvait fournir le renseignement demandé. Il se mit donc à fouiller avec ardeur dans ses souvenirs. Sous l'effort intense de son cerveau, son front se creusait de grosses rides et la sueur lui perlait aux tempes.

« Je me souviens, dit-il enfin, m'être chargé de commissions pour Sawa no I, mais elle ne m'a jamais donné l'adresse de ses parents. Elle m'avait prié de remettre sa correspondance au village de Itogiri, dans une maison de thé où l'on se chargeait de les faire suivre ».

Les deux envoyés, tout heureux d'avoir renoué le fil qui avait paru si près de se briser définitivement, se préparèrent séance tenante à partir pour Itogiri. Ils congédièrent le prêtre et sa femme, mais gardèrent Sôsuke qui devait leur servir de guide, et se mirent en route, accompagnés de toute une escorte : le buygô des



temples, l'architecte, le machibugyô de Wakayama et le bugyô d'arrondissement, ceux-ci suivis eux-mêmes de serviteurs de divers ordres.

La nuit étant déjà avancée, des porteurs de lanternes marchaient en avant et sur les côtés. La petite troupe, tel un troupeau effarouché fuyant devant un tigre furieux, parcourut précipitamment et dans le plus grand désordre, les deux lieues qui la séparaient de son but et il était à peine minuit lorsqu'elle arriva. Les hommes de l'avant-garde se jetèrent sur la maison de thé et se mirent à donner des coups violents dans la porte, en hurlant à tue-tête : « Affaire Officielle, Affaire Officielle ! »

Le propriétaire, réveillé en sursaut, pensa que quelque révolte avait éclaté et qu'on appelait tous les citoyens aux armes pour la réprimer. Il se leva en toute hâte et apparut sur le seuil, en costume de nuit et les yeux tout gonflés de sommeil : « A quelle adresse, s'écria Sôsuke, faisiez-vous parvenir les lettres de Sawa no I que je vous apportais, il y a une vingtaine d'années ? »

L'aubergiste parut absolument ahuri de cette question. Il se demanda d'abord s'il rêvait ou lequel des deux avait perdu la tête, de lui ou du questionneur ; puis, celui-ci ayant insisté avec impatience, il répondit que sa maison étant au bord de la route, dans un passage fréquenté, on le chargeait constamment de messages de ce genre et qu'il lui passait ainsi entre les mains, jusqu'à vingt ou trente lettres par jour : « Vous comprenez bien que je ne puis retenir toutes leurs adresses. A plus forte raison, comment voulez-vous que je me souvienne de celles datant d'il y a vingt ans ? » Et le pauvre homme, tout grelottant dans ses vêtements de nuit, sembla fort désireux de regagner ses couvertures. Mais Sangorô, tirant de nouveau de sa poche quelques pièces d'or, les lui montra : « Si vous voulez gagner dix ryô, tâchez de mieux rassembler vos souvenirs. Il est naturel que ne remettant pas vous-même les missives à leur destination, les détails de l'adresse vous échappent, mais vous pourrez peut-être vous rappeler au moins le nom du village ? ».

Le bonhomme parut cette fois complètement réveillé et cessa même de grelotter. Croisant ses mains sur son ventre, penchant la tête de côté et fermant les yeux, il concentra toutes les forces de son cerveau sur le problème à résoudre, et au bout d'un instant, murmura comme dans un songe : « Sawa no I... l'endroit où l'on portait les lettres de Sawa no I?... Quelque chose m'avait frappé... Ah ! j'y suis ! J'avais remarqué que le premier caractère était le même que celui du nom de mon frère cadet ».

« Ah ! voilà enfin un renseignement. Comment s'appelle votre frère ? »

« Heigorô. »

« Alors, c'est bien simple, dit Jiemon en se tournant vers le bugyô d'arrondissement. Énumérez à cet homme toutes les locali-



tés dont le nom commence par Hira (1), et le souvenir lui reviendra sans doute.

« Cela sera vite fait, dit le buggyô. Il n'y a sous ma juridiction que 13 villages dans ce cas », et il se mit à en réciter les noms. Il prononça ainsi le mot de « Hirazawa ». L'aubergiste poussa une exclamation en se frappant les mains l'une contre l'autre : « Le voilà ! c'est celui-là ! C'est Hirazawa ! »

« Alors, en route pour Hirazawa ! »

Le cortège s'était grossi cependant de quelques curieux. On les réquisitionna pour chercher des charrettes et des palanquins ; on recruta quelques nouveaux porteurs de lanternes, et ce fut une petite armée de près de cent hommes qui s'engagea au milieu de la nuit sur le chemin du village. Mais avant ces préparatifs, on avait tout d'abord expédié en éclaireur un courrier rapide pour réveiller les habitants et les prévenir de se tenir prêts à être interrogés.

Hirazawa est un pauvre hameau qui récolte environ 28 koku de riz bon an mal an et ne compte que vingt-deux maisons. C'est là qu'avait vécu O San jusqu'à la mort de sa fille. Lorsque Tokutarô, chef de la famille Kii, revint à Wakayama, il voulut savoir ce qu'était devenue sa maîtresse. L'enquête avait inspiré une vive inquiétude aux villageois, accoutumés à voir les témoins soumis à la torture pour peu que le magistrat les soupçonnât de déguiser la vérité.

Pour éviter tout désagrément, pour ne pas être « impliqués dans l'affaire Sawa no I » comme ils disaient, ils étaient tombés d'accord que le mieux était de se déclarer complètement ignorants. Les recherches n'aboutissant pas, Tokutarô qui ne voulait pas faire trop de bruit autour de cet incident, les avait abandonnés.

Quand les habitants de Hirazawa virent arriver le messager qui leur annonçait de nouveaux interrogatoires, les plus vieux se dirent aussitôt : « Sûrement, c'est encore l'histoire Sawa no I qui revient sur l'eau. Si nous voulons éviter de graves ennuis, la seule chose à faire, c'est de déclarer comme autrefois, jusqu'à la mort, que nous ne savons absolument rien à ce sujet. »

Les jeunes gens, bien entendu, ignoraient tout de ces événements. Le plan arrêté, on attendit sur la grande place l'arrivée des fonctionnaires qui ne tarda guère.

Habitués aux enquêtes précédentes dont le secret et l'allure mystérieuse avaient encore augmenté leurs soupçons, ils furent surpris de voir venir cette fois une troupe si nombreuse. L'état-

(1) Hira et Hei sont deux prononciations du même caractère. La première, purement japonaise est presque toujours employée dans les noms de lieux. La seconde, d'origine chinoise, est employée dans le nom de Heigorô parce que le caractère y est joint à d'autres prononcés avec le son chinois. Une troisième prononciation, Taïra, a été illustrée par la famille de ce nom dont la lutte contre les Minamoto remplit l'histoire du Moyen Age (voir l'introduction).



major de cette petite armée s'installa chez le nanushi et l'on donna tout d'abord à celui-ci l'ordre de faire appeler tous les hommes de plus de vingt-cinq ans.

En entrant chez le nanushi, ces braves gens trouvèrent, assis à la place d'honneur, Jiemon et Sangorô. A leurs côtés se tenaient les divers fonctionnaires qui les avaient accompagnés. Les habitants défilèrent un à un devant eux et chacun fut mis en demeure de dire ce qu'il savait de Sawa no I, mais tous, nanushi en tête, protestèrent qu'ils n'avaient jamais entendu prononcer ce nom. Les kôyônin essayèrent vainement, suivant leur tactique habituelle, de leur délier la langue avec quelques pièces d'or. Le procédé resta cette fois entièrement sans effet et la situation parut plus que jamais sans issue.

Les deux hommes se regardèrent avec désespoir. Tous les efforts, toutes les fatigues de ces trois jours les amenaient au néant. Ils convinrent qu'une seule ressource leur restait : Annoncer à leur maître l'insuccès de leurs démarches et s'ouvrir le ventre sans attendre la réponse.

#### IV. — Catastrophe

Par une tiède soirée de clair de lune, Yoshimune se promenait dans les jardins du palais, accompagné de ses familiers. Il paraissait rêveur et n'avait pas ouvert la bouche depuis le matin. Ceux qui le suivaient, soucieux, se communiquaient à voix basse leur inquiétude. Tout à coup, le shôgun laissa échapper un profond soupir et murmura : « Echizen n'est-il donc pas encore guéri ? Que devient Ten Ichi ? » Il releva vivement la tête et ajouta : « Je vous défends de faire connaître ma tristesse. Il s'agit d'une affaire qui doit rester secrète. »

Mais les courtisans jugèrent que l'on ne pouvait laisser se prolonger une situation aussi tendue : Si le shôgun soupirait ainsi en songeant à Ten Ichi, c'est que pour lui, le jeune prêtre était bien réellement son fils. En l'empêchant plus longtemps de le voir, on risquait de l'offenser gravement. Malgré l'interdiction de leur maître, ils firent rapporter ses paroles, par un des introducteurs du palais, au chef du gorôjû, Matsudaira Izu no Kami. Celui-ci se rendit sans retard au palais de Koishikawa et exposa les faits au chûnagon.

Tsuna Eda fut vivement contrarié. Il avait bien compris que la maladie du gouverneur n'était qu'un expédient pour gagner du temps. Soit qu'Echizen fût allé lui-même à Kii, soit qu'il y eût envoyé des agents, une enquête minutieuse devait y avoir lieu en ce moment. « Quel dommage, pensait le vieillard, qu'on ne puisse en attendre encore quelques jours le résultat. Mais, après ce qu'a dit le shôgun, il est impossible de laisser traîner les choses



davantage »... et il invita Matsudaira à faire connaître au machibugyô l'impatience du souverain.

Izu no Kami, tout heureux de tenir sa revanche, ne prit même pas le temps de rentrer chez lui, et à peine sorti du palais, dépêcha un des keraï de son escorte aux bureaux de Sukiwabashi. Le messenger devait répéter les paroles du shôgun à Echizen et ajouter qu'en pareille circonstance, il ne restait à celui-ci que deux choses à faire : ou bien se présenter dès le lendemain au château pour y donner une réponse définitive, ou bien se démettre le soir même de ses fonctions.

Depuis le départ de ses fidèles kôyônin, Echizen passait ses nuits à prier, après s'être vêtu de blanc et purifié le corps sur des nattes neuves. Toutes ses pensées se concentraient sur la mission de Jiemon et à tous les Dieux cléments du ciel il demandait tour à tour une issue favorable. Le jour, il se renfermait dans sa chambre, pour invoquer les Bouddhas et les Bosatsu. Ses prières s'adressaient tout spécialement au dieu Inari, de la province de Kii, qu'il adorait de loin. Pas un instant, il ne se laissait distraire de sa méditation.

Lorsqu'il apprit le message du gorôjû, il en fut anéanti. Avec un soupir sorti du plus profond de ses entrailles, il se mit à compter sur ses doigts : Les kôyônin étaient partis depuis 7 jours. Le voyage d'aller demandait trois jours, le retour autant et autant pour l'enquête, en admettant qu'elle marchât très rapidement, soit neuf jours en tout. On était loin de compte.

S'il donnait sa démission ce soir, l'entrevue de Ten Ichi avec le shôgun aurait lieu immédiatement et alors toutes les fatigues, tous les périls, tous les déboires vaillamment supportés jusqu'à présent n'avaient pas plus de valeur que la légère écume qui se forme à la surface des eaux agitées; toutes ses prières aux dieux étaient sans efficacité... Une seule solution restait ouverte, celle à laquelle il avait déjà songé autrefois; le lendemain matin, au coup de tambour de six heures, il s'ouvrirait le ventre, après avoir tué son fils et adressé au maître une lettre scellée. L'audience serait forcément remise à l'année suivante et dans l'intervalle, l'enquête donnerait certainement ses résultats. Le loyalisme inébranlable d'Echizen serait alors glorifié dans tout l'Empire. Il n'y a pas de sort plus enviable que d'emporter une pareille certitude dans la tombe.

Le machibugyô appela auprès de lui son fils Chûyemon, âgé de onze ans, et lui expliqua en détails les motifs de sa détermination. En véritable enfant de Samuraï, Chûyemon se déclara prêt à obéir et s'inclina avec respect sans qu'un mouvement de son visage trahît la moindre émotion. Le gardant à ses côtés, Echizen réunit alors tout le personnel de la maison et lui annonça son intention de passer la nuit dans la veille et de faire seppuku au signal d'ouverture du palais.



Lorsqu'ils comprirent qu'il fallait, pour la dernière fois, prendre congé de leur maître, les keraï ne purent retenir leurs larmes. Tous se pressaient autour de lui en protestant de leur dévouement et du souvenir impérissable qu'ils garderaient de sa maison. Echizen cependant les regardait tour à tour attentivement et avec affection, mais sans se laisser émouvoir. Lorsqu'il arriva à Ikeda Osuke, il le fit venir tout à côté de lui : « J'ai un dernier souhait à exprimer, dit-il. Quand je ne serai plus, je désire que, sans même attendre les trois jours de deuil d'usage, Jiemon, Sangorô et toi, vous entriez au service de mon successeur. Je vous interdis d'obéir au précepte de Mencius d'après lequel « le vassal fidèle n'a pas deux maîtres ». Vous êtes les trois hommes que j'ai de longue date distingués comme les plus capables et en qui j'avais toute confiance. Vous serez de précieux auxiliaires pour le nouveau machibugyô. Grave ces paroles dans ton cœur et fais connaître ma volonté à tes deux camarades à leur retour ».

Se tournant ensuite vers la foule des samuraï, policiers, scribes, il ajouta : « Quant à vous, après ma mort, tâchez d'entrer le plus tôt possible, et sans attendre les 3 jours, dans une autre famille. Ne vous laissez pas détourner par le précepte que je viens de citer. Vous ne changerez pas de maître en réalité, car le Fils du Ciel qui gouverne l'Empire au nom des dieux n'est-il pas le seul maître de tous ceux qui portent les deux sabres. Repoussez l'idée de vous faire rônins en songeant que si vous tombiez dans la misère, ce sont les débris de la famille Oka que l'on se montrerait du doigt avec des ricanements. Il faut au contraire que vous lui fassiez honneur en arrivant à de hautes situations. C'est là le vrai moyen de m'être fidèle. »

Il fit alors apporter du sake et chacun de ses keraï but dans sa coupe après qu'il y avait trempé ses lèvres. Puis tous se retirèrent dans un silence religieux et laissèrent leur maître se préparer à la cérémonie fatale. Une des servantes attachées à la personne de la femme d'Echizen demanda à ce moment à être reçue et déclara apporter de sa maîtresse le message suivant :

« J'ai appris que demain matin mon Seigneur doit faire seppuku et que Chûyemon se tuera aussi pour lui servir de tsuyuharai (1) jusqu'au fleuve infernal. L'épouse d'un samuraï est constamment prête à voir son mari finir ainsi ; mais si je suis séparée non seulement du maître, mais encore de mon fils bien aimé, quel plaisir pourra me rester dans ce monde ? Je vous supplie de m'autoriser à vous accompagner dans la mort. »

Echizen reconnut sans peine combien cette prière était raisonnable. Il donna l'autorisation demandée et comme les trois victimes, isolées l'une de l'autre, risquaient de ne pas mourir au même moment, il fit inviter sa femme à venir le rejoindre.

(1) Note page 99, livraison de juin-septembre.



Elle ne prit que le temps de revêtir des robes blanches de cérémonie, se rendit auprès de son époux et, sans une larme dans les yeux, s'assit à côté de lui. Ainsi écoutèrent couler le temps, dans une méditation silencieuse, ces trois êtres dont la vie n'avait à cet instant pas plus de solidité que la frêle flamme d'une bougie vacillante au gré du vent, tandis que dehors tous les serviteurs en larmes priaient avec ferveur les Kami et les Bouddha.

Lorsque le matin doit apporter du malheur, la plus longue nuit paraît courte, et les keraï auraient, s'ils l'avaient pu, arrêté le soleil dans sa course quand l'aube naissante leur apprit que le moment fatal approchait. Elle apporta le même message aux trois héros de ce drame et Echizen fit aussitôt terminer les derniers préparatifs.

Une nappe de coton d'un blanc immaculé fut étendue au centre de la pièce. Entre elle et les nattes du parquet, pour empêcher que le sang ne filtrât jusqu'à celles-ci, furent interposés deux tapis épais d'étoffe rouge grossière. Dans un angle de la pièce furent dressés deux paravents de papier qui cachaient les sabres déposés sur un tabouret et, pour chaque victime, un baquet destiné à recevoir la tête, un brûle-parfum, un seau d'eau et une cuvette. De petits coussins furent disposés pour les témoins qui devaient être Osuke et deux autres samuraï de la maison. Tout était terminé quand le coup de tambour de six heures résonna sourdement dans la brume matinale. Echizen dit à sa femme : « Vous servirez de kaishaku (1) à Chûyemon. Je serai ensuite le vôtre et, quand mon tour sera venu, Osuke me rendra le même service », puis, se tournant vers son fils : « L'heure a sonné. Ne te mets pas en retard ». Chûyemon répondit d'une voix douce : « Pardonnez-moi, mon père, si pour obéir à vos ordres, j'ai l'audace de partir le premier. Je vous servirai de tsuyuharai sur les bords de la source jaune » et avec un visage impassible, il prit le sabre court à deux mains et l'appuya fermement sur son flanc gauche.

---

## LIVRE VII

### Le châtimeñt

---

#### CHAP. I. — Sur la tombe de Sawa no i.

Les kôyônin, désespérés, se préparaient à rentrer à Wakayama pour y exécuter le seppuku, lorsque Jiemon eut l'idée de recourir

(1) Le kaishaku rendait au samuraï qui s'ouvrait le ventre le service de lui couper la tête, pour abrégér sa souffrance.



encore une fois à l'intimidation, puisque la vue de l'or n'avait pas eu d'effet. Il prit un ton sévère : « Ainsi personne ne sait rien ? Je le regrette pour vous. Écoutez tous, le nanushi le premier. Je vais vous répéter les propres paroles du shôgun et je vous conseille de ne pas les prendre à la légère. Je vois très bien que vous vous êtes entendus pour ne rien répondre ; mais comme j'ai reçu l'ordre « de ne pas quitter le village sans avoir découvert la « résidence de Sawa no I », je déclare que je vais m'y installer dès maintenant avec tous mes compagnons. Nous y resterons six mois, un an même si c'est nécessaire. Nanushi, faites préparer des logements pour tout le monde ».

Les villageois furent consternés : héberger cette troupe pendant non pas six mois ni même un, mais pendant dix jours seulement, c'était la ruine complète du hameau. Jamais ils ne se relèveraient d'une pareille secousse ; ne sachant que résoudre, ils se regardaient d'un air lamentable sans ouvrir la bouche, lorsque tout à coup un vieillard quitta sa place, au fond de la salle et s'avança vers l'estrade :

« Voici ce que j'ai à dire avec une vénération craintive, à Messieurs les fonctionnaires. On m'appelle Zenyemon et je suis le plus ancien de ce village. Je reste seul de ceux qui, il y a cinquante ans, défrichèrent ces terrains pour y bâtir les premières cabanes. Nous n'avons ici que vingt-deux maisons et un revenu de 28 koku dans les bonnes années. Si nous devons loger et nourrir tous ces illustres seigneurs pendant longtemps, nous sommes ruinés du coup ; c'est nous condamner à mort tout simplement. Pour moi, cela ne fera qu'avancer de quelques jours une échéance que je ne crains pas, mais je ne puis songer sans pitié au sort de tous ces jeunes gens. Je vous dirai tout ce que je sais sans m'inquiéter des conséquences. Mais, une fois renseignés sur Sawa no I, quitterez-vous le village ?

« Enfin nous y voilà, pensa Jiemon ; mais, sans laisser voir la jubilation qui bouillonnait dans sa poitrine, il dit froidement : « Pourquoi resterions-nous ici, une fois notre mission remplie ? Nous partirons aussitôt, je te le promets. Sais-tu quelque chose ?

« Oui, répondit le vieux, qui donc pourrait vous éclairer mieux que moi, puisque, comme je vous l'ai dit, je suis le plus ancien. Je crois même être le seul qui ait connu Sawa no I depuis son enfance. Je vais vous dire sans détour tout ce que je sais à son sujet.

« Il y a quelque quarante ans arriva un jour dans ce village un fermier du Shinano qui venait en pèlerinage au temple de Sengaji, accompagné de sa femme et d'une petite fille. Nous avions alors comme nanushi un nommé Jimbei, l'homme le plus serviable que j'aie jamais connu. Il prêta aux voyageurs la maison qu'il s'était bâtie pour y finir ses jours dans la retraite, et se montra si bon pour eux qu'ils restèrent définitivement ici. Au



bout de deux ou trois ans, le mari mourut, laissant seules sur terre sa fille et sa femme, O San. Celle-ci, pour gagner sa vie, se fit accoucheuse et put ainsi élever son enfant jusqu'à l'âge de la puberté. Elle lui avait appris à faire les travaux de couture et voulut la faire entrer en service dans quelque riche maison pour compléter son éducation. Sur la prière de la mère, un jour que des affaires m'appelaient à Wakayama, j'y emmenai la jeune fille et la conduisit au bureau de placement d'Enomotoya. Elle entra chez le seigneur Kanô Shôkan et reçut le nom de Sawa no I.

« Au bout de quelques mois ou de quelques années, je ne me rappelle pas au juste, elle revint chez sa mère en se disant malade, et tout le monde s'aperçut bientôt qu'elle était tout simplement enceinte, mais de qui? on ne s'en doutait pas et les deux femmes étaient muettes sur ce point. Les langues marchaient ferme, je vous assure, les uns disant que c'était Sôemon, d'autres Sôsûke et ceci et cela, mais la vérité vraie est que personne n'en a jamais rien su.

« Dans le troisième mois de l'année suivante, elle accoucha, aidée par sa mère; *le bébé mourut presque aussitôt* et elle en ressentit un tel chagrin que quelques heures plus tard elle allait le rejoindre. Attirés par les cris de désespoir de la sage-femme, nous la trouvâmes à côté de deux cadavres. Il ne pouvait être question de porter le corps de Sawa no I jusqu'au Shinano, au Temple où elle avait reçu le baptême. Elle fut donc enterrée avec son enfant dans le cimetière de ma paroisse.

« Quant à O San, cette catastrophe lui avait complètement fait perdre la tête. Elle se mit à parcourir les rues en poussant des hurlements, criant qu'elle avait perdu son petit prince et accusant la cruauté des dieux. Sa folie devint si gênante pour les voisins que Jimbei lui-même dut renoncer à lui donner asile plus longtemps et la renvoya. Elle fut recueillie par le propre frère de Jimbei, Jinzaemon, nanushi du village voisin de Hirano, qui pensait que sa folie ne durerait pas éternellement. Elle revint en effet peu à peu à la raison et reprit même son métier d'accoucheuse qu'elle continua jusqu'à sa mort, survenue il y a une dizaine d'années. C'est tout ce que je sais sur Sawa no I et j'espère que vous vous déclarerez satisfaits maintenant. »

On pense avec quelle attention les deux kôyônin avaient écouté ce long récit qui les dédommageait de toutes leurs peines. Ils avaient peine à contenir leur joie. Ils songèrent au précepte de Jeyasu : « Après la victoire, raffermis les brides de ton casque » et résolurent en leur cœur de suivre sans relâche et jusqu'au bout la piste enfin découverte.

« Nous sommes en effet bien renseignés maintenant, dit Jiemon avec affabilité, et tu n'auras pas à regretter ta franchise, sois tranquille. Dans quelques heures, nous vous laisserons tous vaquer à vos occupations sans plus vous troubler, mais non sans t'avoir



récompensé, mon brave homme. Je te demanderai cependant encore une indication : le temple où sont enterrés Sawa no I et celui qu'O San appelait le petit prince, est-il dans ce village ? »

« Non, mais c'est tout près. Il est au pied même de cette montagne que vous voyez en face ». Et, conduisant les visiteurs à la porte, à la lueur de l'aube naissante, il leur indiqua une colline assez élevée qui dominait un côté du hameau : « C'est le temple de Kôshôji, de la secte de Ikko ».

« Le prêtre qui la dirigeait à ce moment est-il encore en vie ? »

« Oui, oui, c'est le vieux Yûsen. Il est encore très vert. »

« Alors, qu'on le fasse venir le plus tôt possible. »

Un jeune garçon fila aussitôt à toutes jambes et une demi-heure ne s'était pas écoulée qu'il revenait, accompagné du vieux prêtre, tout essoufflé par cette course rapide.

Dès que Yûsen eût été conduit devant eux, les kôyônin lui demandèrent :

« Est-ce dans votre temple qu'ont été enterrés, il y a 22 ou 23 ans, Sawa no I, fille d'une nommée O San, domiciliée dans ce village, et un enfant qu'O San appelait « le petit prince » ? Un monument a-t-il élevé sur sa tombe ? Avait-elle ici des parents qui viennent la visiter ? »

Yûsen était un roublard habitué à se tirer d'affaire dans les circonstances les plus difficiles, grâce à une langue effilée et à un esprit fertile en ressources. Pensant avoir affaire à des amis de la défunte, il feignit d'avoir pris un grand intérêt à celle-ci :

« La tombe de Sawa no I et du petit prince, dit-il, est en effet dans mon cimetière. J'y ai fait dresser une pierre funéraire et comme personne ne s'inquiétait d'y venir porter des fleurs et brûler de l'encens, je me suis chargé moi-même de ce soin, conformément aux prescriptions du fondateur de notre secte, le bienheureux Shinran. J'accomplis les rites et prononce les prières consacrées, aux lieu et place des parents absents, aux anniversaires de la mort et à toutes les fêtes mortuaires. »

« Nous désirons aller prier sur la tombe, répondirent les kôyônin. Veuillez partir en avant et tout préparer pour cela. »

Yûsen, en réalité, ne s'était jamais occupé beaucoup de cette morte qui ne lui rapportait aucun bénéfice. Il rentra chez lui à la hâte et profita de son avance pour créer de toutes pièces le monument dont il avait affirmé l'existence. Aidé de son domestique, il dressa à l'endroit convenable une pierre plate et la flanqua de deux petites pagodes sculptées à cinq étages. A droite et à gauche il planta en terre des branches fleuries de shikimi. A l'entrée, il étala une natte et posa sur un piédestal élevé un brûle-parfum où il alluma de l'encens. Tout était prêt quand les visiteurs arrivèrent.

Les policiers avaient laissé leur escorte au village et n'avaient emmené que le bugyô des temples et celui de l'arrondissement.



Yûzen vint à leur rencontre et les conduisit à la tombe. Ils l'invitèrent à dire les prières et à brûler l'encens à leur place, leur costume de voyage ne leur permettant pas d'accomplir eux-mêmes ces rites sans sacrilège.

Quand ce fut fait, tout le monde se rendit au temple pour y examiner le registre des morts. Le prêtre n'eut pas de peine à retrouver la page voulue et la montra aux voyageurs. Elle portait l'inscription suivante :

Hô Ei, troisième année, troisième mois, 15<sup>e</sup> jour, Shakunyôko Shinjo-  
Trois seshû (1).  
— — — — — Shakushunhô Dôji.  
Les mêmes personnes.

Sur la demande de Jiemon, le bugyô des Temples fit copier cette inscription par Yûzen et y ajouta de sa propre main : « Les noms ci-dessus sont les noms posthumes de Sawa no I, anciennement servante du seigneur Kano et de son enfant ». Il data, signa et apposa son sceau sur le document que Jiemon plia et cacha dans sa poitrine avec une satisfaction facile à concevoir. Sangorô tira alors de sa poche vingt pièces d'or et les remit au vieux prêtre en lui disant : « Tous nos remerciements pour votre obligeance. Ceci est peu de chose, mais ce n'est qu'un acompte. Nous ferons connaître à Yedo votre bonne volonté et vous aurez de nos nouvelles. »

Plus rien ne retenait les deux envoyés à Hirazawa et ils se préparèrent à quitter le village, au grand soulagement des habitants. Mais ils ne voulurent pas rentrer à Yedo sans avoir suivi jusqu'au bout les pistes qui s'offraient à eux, et au lieu de retourner à Wakayama, ils se rendirent, toujours accompagnés de leur cortège, à ce village de Hirano où, après la mort de sa fille, la vieille O San avait trouvé asile. D'après le récit de Zenyemon, elle avait dû hériter des objets laissés par Tokutarô à Sawa no I. Comment étaient-ils arrivés à tomber entre les mains de Ten Ichi ? Il y avait là un mystère qu'il serait intéressant d'éclaircir.

## II. — Découvertes décisives.

Le nanushi Jinzaemon, qui avait été si bon pour O San à cette époque fatale, était encore en vie et c'est chez lui que la petite troupe s'installa. Après avoir fait convoquer les habitants, les visiteurs demandèrent à leur hôte : « Nous avons entendu dire qu'une femme nommée O San est venue s'installer dans ce village, il y a vingt-deux ans. Est-elle encore de ce monde ? Habite-t-elle toujours ici ? ou sinon où est-elle allée ? »

(1) Shinjo, titre ajouté au nom posthume des femmes. Seshû, accompagnateur de l'enterrement ; Doji, bébé, petit garçon.



Le nanushi fit en réponse un récit détaillé des circonstances dans lesquelles il avait donné asile à la sage-femme. Il y ajouta quelques renseignements sur la mort de celle-ci : « C'était, si je ne me trompe, le 28<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois de la première année de Kyô Ho. La date m'est restée dans la tête parce que ce jour-là, il y avait eu une chute de neige comme on n'en voit pas une fois en vingt ans. Il faisait un froid terrible et dans toutes les maisons on avait allumé de grands feux. La vieille, ayant eu l'imprudence de s'enivrer, roula dans le foyer et y périt brûlée. »

Les policiers, habitués par leur profession à ne négliger jamais un détail, demandèrent immédiatement par qui le cadavre avait été découvert.

« Par mon propre fils Jin no Suke, répondit le nanushi. Je me souviens parfaitement de tout, car, dans ce village retiré, il n'arrive pas souvent d'événements importants et celui-là m'avait vivement frappé. Dans la matinée, la neige avait enfin cessé de tomber et nous étions tous sortis sur le pas de notre porte, heureux de respirer un peu d'air pur après deux jours d'emprisonnement. On remarqua alors une odeur étrange qui se répandait partout et l'on se perdit en conjectures sur sa provenance, quand quelqu'un fit observer que seule O San ne se trouvait pas parmi nous, chose d'autant plus singulière qu'elle était toujours la première à sortir de chez elle. Mon fils eut alors l'idée d'aller voir chez la vieille femme et, ayant poussé la porte, il trouva son corps étendu dans le foyer où il achevait de se consumer. »

« Quel âge avait votre fils à cette époque ? »

« Hum ! Jin no Suke est né dans la première année de Hô Ei. Il avait donc treize ans... »

« Est-il encore vivant ? »

Le vieillard parut gêné et rougit violemment : « Hélas, vous touchez là une blessure qui ne s'est jamais guérie. Quoiqu'il soit peu convenable pour un père de faire l'éloge de son propre enfant, je dois dire que ce garçon, lorsqu'il était tout jeune, montrait une vive intelligence et que tout le monde lui prédisait un brillant avenir. Mais, en grandissant, de mauvais instincts se révélèrent peu à peu chez lui, et malgré tous nos efforts pour le corriger, il en arriva bientôt à faire de ces choses que des parents eux-mêmes ne peuvent pardonner. Finalement, lorsqu'il avait 18 ans, j'appris qu'il avait été inscrit sur les registres de la police. Je le chassai de ma maison et depuis, je n'en ai plus jamais entendu parler. On disait dans le village que c'était un gaillard capable de porter plus tard une pique (c'est-à-dire de devenir samurai) s'il tournait bien et d'aller à cheval avec une pique portée derrière lui (1) s'il tournait mal. Veuillez excuser ma faiblesse, mais je ne puis y penser sans chagrin. Le cœur d'un père ne peut devenir insen-

(1) Cérémonie précédant la crucifixion des criminels.



sible à pareille douleur », et le pauvre homme essuyait de la main les larmes qui coulaient sur ses joues.

Les policiers se regardèrent. La même idée leur était venue à tous deux : ce garçon si intelligent et si peu scrupuleux devait avoir maintenant vingt-deux ans. Il avait pénétré le premier chez O San après sa mort. Il avait pu s'emparer sans difficulté des deux objets dont l'existence était inconnue des villageois. Ten Ichi et Jin no Suke n'étaient sans doute qu'un seul et même personnage. Pour achever de s'éclairer, ils demandèrent au nanushi de leur donner le signalement de son fils.

« Inutile, répondit le vieux, de vous en faire une longue description. Il y a dans sa physionomie un trait caractéristique qui le fera toujours reconnaître. Il a eu, étant enfant, une petite vérole très maligne. Il a failli en mourir et il eût mieux valu qu'il en fût ainsi. Les traces lui en sont naturellement restées et il a la figure entièrement couverte de marques profondes qui lui donnent un aspect affreux. »

Il ne s'agissait donc pas de Ten Ichi dont le visage noble et gracieux était présent à la mémoire des kôyônin. Qui avait pu alors s'emparer du trésor d'O San avant que sa maison ne fût envahie par les voisins ? »

« Y avait-il ici, demanda Jiemon, des garçons qui fussent à peu près de l'âge de votre fils ? »

Le nanushi prit le registre, tenu année par année, des habitants du hameau et le feuilleta un instant : « Il y avait bien Hôtaku, dit-il, mais il a été tué par les brigands. »

Les kôyônin s'empressèrent de demander des renseignements sur cet Hôtaku.

« C'était le fils d'un rônin du Kyû Shû qui était venu s'installer à Wakayama où il s'était marié. Étant très jeune, Hôtaku perdit ses parents et fut recueilli par le yamabushi du village, un vieux prêtre nommé Kan ô In qui en fit plus tard son élève. Il avait à peu près 13 ans lorsque son maître mourut accidentellement, et nous décidâmes, après consultation des notables, de lui donner sa succession. Cette résolution peut vous paraître déraisonnable, mais le fait est que le garçon avait une intelligence très au-dessus de son âge et raisonnait en tout comme un homme fait.

Il refusa en disant que pour mériter le titre de yamabushi il fallait avoir visité les divers Temples, couché dans les montagnes et pratiqué l'austérité et la méditation.

Il nous demanda quelques années pour remplir ces devoirs et nous promit de revenir ensuite prendre la direction de la paroisse. Tout le monde s'inclina devant un désir si légitime et chacun ayant voulu contribuer à ses frais de voyage, il avait plus de huit ryô en poche quand il partit.

Le bruit s'était-il répandu qu'il avait sur lui une grosse somme ? Arriva-t-il aux oreilles de quelque bandit ? Je ne sais ; mais un



fait certain, c'est qu'il a été assassiné sur la plage de Kada. On n'a pas découvert le cadavre qui avait sans doute été jeté à la mer et dévoré aussitôt, car la côte est infestée de requins, mais un passant trouva sur la rive son chapeau et ses vêtements couverts de sang, et en fit déclaration au hamabugyô.

Nous eûmes tous un véritable chagrin de cette fin prématurée, et nous en primes le deuil comme pour un parent. Une pierre funéraire lui a été dressée à côté de celle de son maître, et depuis huit ou neuf ans que ces événements se sont passés, les fleurs n'ont jamais manqué ni à l'une ni à l'autre. »

« Cet Hôtaku fréquentait-il O San ? » demanda Sangorô.

« Certainement, je me souviens qu'ils étaient très liés et que l'enfant montra un violent chagrin de la mort de sa vieille amie. Il gémissait d'avoir causé indirectement la catastrophe, car c'était lui qui avait apporté à l'accoucheuse le sake qui lui fut si fatal. »

Les soupçons des kôyônin se précisaient de plus en plus. Voilà donc un homme qui avait vu O San quelques instants avant sa mort. Ce devait être le voleur du sabre et du certificat. En outre son âge correspondait à celui de Ten Ichi, et, détail frappant, on le représentait comme un garçon d'une intelligence extraordinaire. Jiemon dit tout à coup :

« Hôtaku n'avait-il pas un grain de beauté sur la lèvre inférieure, et un autre, très gros, sous l'oreille gauche ? »

« En effet », répondit le nanushi qui parut stupéfait que son interlocuteur pût connaître ce détail.

Tout le complot tramé par Ten Ichi se dévoilait peu à peu aux yeux des envoyés d'Echizen. La dernière réponse de Jinzaemon ne leur laissait aucun doute sur l'identité de Hôtaku et de l'hôte de Yatsuyama. Songeant combien le temps était précieux, ils eurent un moment l'idée de rapporter immédiatement à Yedo les précieuses découvertes qu'ils avaient faites. Mais ils désiraient revenir avec un faisceau de preuves accablantes et ne purent se décider à abandonner à mi-chemin une piste qui « rendait » si bien.

Leur oreille avait été frappée par la répétition d'un même chiffre à deux reprises différentes. Le fils du nanushi avait 13 ans quand il découvrit le cadavre d'O San. Hôtaku avait 13 ans lorsque son vieux maître périt. Or les deux garçons étaient du même âge. Ces deux décès s'étaient donc succédés très rapidement : le rapprochement s'imposait. Un coup d'œil suffit aux kôyônin pour se communiquer la résolution de continuer leurs recherches, et, s'adressant cette fois au bugyô Endô Kisuke :

« Les vêtements de Hôtaku trouvés sur la plage, ont été sans doute conservés comme pièces à conviction. Ne pourrions-nous les voir ? où sont-ils ? »

« Je remplissais précisément les fonctions de hamabugyô, répondit Kisuke, lorsque le chapeau, le oi et les vêtements



ensanglantés m'ont été apportés et je les ai fait mettre dans le magasin des articles confisqués. Je crois les voir encore dans un coin au débarras du 1<sup>er</sup> étage. Il suffit de les demander au hama-bugyô actuel, Asayama Gonkurô. »

Un courrier fut envoyé à Kada et, la distance étant très faible, revint peu après avec les objets en question. Les policiers les examinèrent avec un soin minutieux. Ils furent tout de suite frappés par l'aspect des traces de sang. On eût dit de l'encre. Elles avaient une teinte noire très différente de celle que prennent, en vieillissant, les taches de sang humain.

Aucun doute ne subsista dans leur esprit : Hôtaku avait souillé lui-même le linge avec le sang d'un animal. Donc, il n'avait pas été assassiné. Donc il était selon toute vraisemblance encore de ce monde. Tout concordait à l'identifier avec Ten Ichi. Restait à élucider cette coïncidence suspecte : les morts de Kan ô In et d'O San se succédant à si peu d'intervalle.

Sangorô dit brusquement à Jinzaemon :

« Kan ô In est-il décédé à la suite d'une longue maladie? »

« Non, répondit le nanushi, je me rappelle que sa mort fut tout à fait imprévue par nous. Elle a été amenée par une indigestion. »

« A-t-il été examiné par un médecin? »

« Sans doute! Celui du village, Seibei, l'a soigné jusqu'à ses derniers moments. »

« Faites venir Seibei. »

Lorsque le médecin arriva, Sangorô lui demanda à brûle-pourpoint :

« Êtes-vous très fort dans votre partie? »

« Hum! Je m'y connais un peu », répondit l'autre interloqué.

« Je vous demande si vous vous y connaissez beaucoup et non un peu. »

« Oui, je m'y connais beaucoup. »

« Bien, et vous êtes très sûr du diagnostic qui vous a fait attribuer à une indigestion la mort de Kan ô In? »

« Je suis spécialiste, non pas pour l'établissement des diagnostics, mais uniquement pour le traitement des affections dont la nature a été déjà reconnue. C'est pourquoi, Kan ô In étant mort peu après mon arrivée, j'ai quitté la place en attribuant, suivant les symptômes que je voyais, sa mort à une indigestion. Si j'avais été médecin de diagnostic, j'aurais peut-être parlé autrement. Il est possible que j'aie eu quelques doutes, mais je n'avais pas qualité pour les exprimer officiellement. »

Cette réponse confirma les kôyônin dans leurs soupçons que Kan ô In était mort empoisonné. Ils se communiquaient à voix basse cette conviction, lorsque Seibei montra du doigt un homme âgé qui avait accompagné l'escorte depuis Wakayama en portant les bagages du bugyô d'arrondissement.

« Voilà, dit-il, le seul homme qui, avec Hôtaku, ait assisté au



début de la maladie de Kan ô In. Il pourra donc mieux que moi vous renseigner à ce sujet. »

Les policiers pressèrent aussitôt de questions le porteur, un nommé Zensuke. Ils n'en purent tirer aucune indication au sujet de l'empoisonnement, mais l'homme déclara incidemment qu'à la mort de Kan ô In, il était depuis longtemps à son service.

« Alors, vous connaissiez bien Hôtaku ? » s'écria Jiemon.

« Si je le connaissais ! Il a vécu à côté de moi depuis l'âge de cinq ans, où mon maître l'avait recueilli, jusqu'à celui de 14 ans où il nous quitta pour aller errer dans les montagnes. »

Les kôyônin décidèrent aussitôt d'emmener le bonhomme à Yedo. dans l'espoir que, malgré les années écoulées, il retrouverait en Ten Ichi son ancien compagnon. Comme il était vieux et que les secousses pouvaient lui être fatales, ils emmenèrent également Jinzaemon pour servir au besoin de témoin à sa place. Dans leur impatience de rapporter leur découverte à leur maître, le Tôkaidô leur parut une voie trop détournée et, bravant toutes les difficultés d'un pareil voyage, ils se résolurent à rentrer en traversant directement les montagnes.

Un avant-coureur fut dépêché sur la route de Tamaru, en Ise, avec mission de recruter des porteurs frais sur le chemin. Deux nouveaux palanquins, où montèrent les témoins, s'ajoutèrent au cortège. Sur le toit de celui de Jiemon fut solidement attaché un paquet qui contenait les vêtements, le chapeau et le oi trouvés à Kada, et entourés d'un bataillon de porteurs de rechange, les quatre véhicules se mirent en route à une allure vertigineuse, sautant en cadence sur les épaules des coureurs, comme le grain dans le van du fermier.

### III. — Les contradictions d'Echizen

Chûyemon avait appuyé la pointe du sabre sur son ventre et allait l'y enfoncer lorsqu'un grand tumulte se fit entendre dans le corridor. Echizen arrêta le bras de son fils et cria : « Que se passe-t-il ? » Dominant le bruit des pas précipités, dix voix s'élevèrent : « Un avant-coureur venu de Kii avec un message ! » « Qu'on m'apporte le message », répondit le machibugyô d'une voix calme.

Dès qu'il eut entre les mains la lettre de ses envoyés, il l'ouvrit sans laisser paraître l'émotion qui le secouait intérieurement et reconnut l'écriture de Sangorô. Quelques lignes écrites à la hâte respiraient la confiance et la joie du succès. Elles ne contenaient pas, hélas, les preuves nécessaires. Les kôyônin eux-mêmes ne pouvaient guère arriver avant l'après-midi et il était impossible d'attendre jusque là. Echizen poussa un soupir de regret et répéta à son fils ses paroles précédentes : « Allons, ne te mets pas en retard. »



L'enfant reprit son sabre et l'appuya sur son flanc, mais à ce moment on entendit de nouveau au dehors des cris, des acclamations, un brouhaha indescriptible. Le tapage augmenta, se rapprocha, devint assourdissant, la porte s'ouvrit brusquement. C'étaient Jiemon et Sangorô qui avaient accompli le miracle de faire le trajet avec la même rapidité que le courrier et qui arrivaient juste à temps, mais dans quel état : les vêtements en désordre retroussés à la ceinture et couverts de boue, la tête entourée d'un linge noirci par la sueur et la poussière et laissant s'échapper des touffes de cheveux ébouriffés, le visage tuméfié, les yeux sanguinolents et brillants de fièvre. Les entrailles déchirées par les secousses incessantes du palanquin, les deux hommes marchaient péniblement, courbés en deux, et s'appuyant sur leurs sabres en guise de cannes. Ils s'arrêtèrent devant leur maître et, sans même le saluer, ils crièrent, parlant ensemble tant leur joie était grande :

« Ten Ichi est un imposteur ! Il a été longtemps disciple du Yamabushi Kan ô In et son vrai nom est Hôtaku. Quant au jeune prince né de Sawa no I, il est mort, à peine né, le 15<sup>e</sup> jour du 3<sup>e</sup> mois de la 2<sup>e</sup> année de Hô Ei. Les faits, prouvés d'une manière certaine, sont relatés en détail dans ce document. »

Jiemon tendit une feuille de papier au machibugyô et au même instant, les deux hommes, s'apercevant subitement de la grave infraction à l'étiquette qu'ils venaient de commettre, se prosternèrent en disant :

« La hâte de vous rassurer remplissant entièrement notre cœur, en avait chassé toute autre pensée ; elle nous a fait oublier, hélas, les devoirs du respect. Nous en demandons humblement pardon et, pour expier notre faute, nous allons immédiatement nous retirer pour faire pénitence. »

Ils se relevèrent et se dirigeaient déjà vers la porte quand Échizen s'écria : « Jiemon ! Sangorô ! Attendez un peu ! » mais, sans l'écouter, ils persistaient dans leur intention et leur maître dut pour les retenir leur donner l'ordre formel de venir auprès de lui. Ils se prosternèrent de nouveau, mais le machibugyô les relevant et prenant leurs mains dans les siennes : « Je vous suis profondément et respectueusement reconnaissant à tous deux des efforts surhumains que vous avez faits pour moi... A la suite d'un message reçu hier d'Izu no Kami, nous nous préparions à faire tous trois le seppuku, et déjà mon fils avait le sabre sur le ventre lorsque votre arrivée est venue nous sauver. C'est un effet évident de la bienfaisance des Dieux, mais c'est surtout le résultat de votre admirable dévouement » et se tournant vers Chûyemon : « Mon fils, à partir d'aujourd'hui, et pendant ta vie entière, tu donneras à ces deux hommes le titre d' « oncle » et les traiteras comme des parents vénérés. »

Ces paroles récompensèrent mille fois de toutes leurs peines





les kôyônin qui se sentirent plus que jamais prêts à donner la dernière goutte de leur sang pour un tel maître.

Après l'avoir remercié, d'une voix que l'émotion étouffait, ils lui présentèrent les témoins qu'ils avaient amenés. Echizen commença à les questionner, mais non sans avoir auparavant fait écrire par Ikeda Osuke au Gorojû une lettre annonçant sa guérison et ordonné formellement à ses deux serviteurs d'aller se reposer : « J'aurai de nouveau besoin de vous dans quelques heures pour des missions que je ne veux confier à personne autre. »

Son interrogatoire terminé, le gouverneur fit connaître son intention d'aller au château. Pendant que le cortège se rassemblait, il prit un bain et revêtit des habits de cérémonie. Quand tout fut prêt, il monta en palanquin et se rendit directement à la résidence officielle de Matsudaira Izu no Kami. Il fit dire par l'introduit que le machibugyô demandait une audience privée.

Le chef du gorojû, à cent lieux de supposer que l'enquête en Kii pût être déjà terminée, fut profondément surpris. Il ne doutait pas un instant que, suivant ses instructions, Echizen n'eût donné sa démission la veille au soir, et voici que celui-ci faisait successivement annoncer sa guérison, puis sa visite. Que signifiait cela? Dévoré de curiosité, il donna l'ordre de l'introduire immédiatement.

A peine entré, Echizen, après avoir fait les saluts d'usage, pria son hôte de renvoyer les assistants, en déclarant que la grave question qui l'amenait devait rester strictement confidentielle. Matsudaira congédia tout le monde, ne gardant auprès de lui qu'un seul kôyônin. Oka déclara d'un ton respectueux mais ferme que c'était encore un témoin de trop. Le ministre fronça les sourcils et dit : « Vous devriez pourtant savoir, Echizen, étant données vos fonctions, que les kôyônin du gorojû remplissent le rôle de metsuke et que tout entretien secret est interdit dans l'enceinte du ministère ».

Le machibugyô ne se laissa pas intimider et répondit froidement : « Dans ce cas, je me vois forcé, à regret, de renoncer à mon intention. Je voulais vous informer d'une importante nouvelle concernant l'affaire Ten Ichi et je suis venu tout exprès dans ce but. Si vous ne voulez pas m'entendre, je n'y puis rien et n'ai plus qu'à prendre humblement congé de vous ». Il se retirait déjà, mais la curiosité l'emporta chez Izu no Kami qui le retint en disant de son ton le plus mielleux : « S'il s'agit de Ten Ichi, il faut que je sois renseigné » et il renvoya le dernier kôyônin.

Lorsque les deux hommes furent en tête à tête, Echizen dit en baissant la voix : « J'avais reçu comme vous le savez, l'ordre de procéder à un nouvel examen de l'identité de Ten Ichi, lorsque mon état de santé est venu m'empêcher de remplir complètement ma mission. Je dus rester enfermé chez moi, après avoir notifié officiellement ma maladie; mais pendant ce temps deux de mes



kerai se livraient à une enquête approfondie en Kii. Ils viennent d'arriver et le résultat de leurs recherches dont j'ai contrôlé moi-même minutieusement tous les détails est que »... et ici le machibugyô ne put empêcher sa voix de prendre un accent de fierté tandis qu'il détachait nettement chaque mot :

« Ce Ten Ichi est né en Kii, d'un rônin appelé Kadenji, originaire du Kyû Shû, et porta d'abord le nom de Tama no Suke. Il perdit de bonne heure ses parents et fut recueilli par le yamabushi Kan ô In, du village de Hirano, qui en fit son disciple et lui donna le nom de Hôtaku. A l'âge de 13 ans, l'enfant s'empara du sabre précieux et du document que vous connaissez, en tuant une vieille femme qui les avait en sa possession, je vous dirai tout à l'heure par suite de quelles circonstances. Puis, il empoisonna son maître. Peu après il quitta le village en persuadant les habitants qu'il partait en pèlerinage. En passant sur la plage de Kada, il arrangea, assez habilement ma foi, toute une mise en scène destinée à faire croire qu'il avait été assassiné par des brigands. Il se lia ensuite avec des bandits de son espèce et, après avoir longuement mûri son plan, il revendiqua hardiment la qualité de fils du shôgun. Les faits sont prouvés avec une clarté parfaite et mes hommes ont ramené du Kii deux témoins oculaires qui sont prêts à déposer. »

A mesure que parlait le machibugyô, la consternation se peignait sur le visage de son auditeur. Lorsque ce fut fini, Izu no Kami regarda le ciel et resta un instant confondu, incapable de prononcer une parole. Il poussa enfin un profond soupir et dit avec l'accent du plus profond découragement : « Echizen a rempli sa mission avec un succès éclatant. En récompense, il verra peut-être porter ses revenus à 50.000 koku, tandis que moi, on me confisquera sans doute la moitié de mes terres et je devrai dans tous les cas me démettre de mes fonctions ».

« L'ardeur avec laquelle j'ai rempli ma mission, répondit humblement Echizen, ne provenait pas du désir de voir augmenter mes revenus ou grandir ma réputation. S'il en était ainsi, pourquoi serais-je venu tout d'abord demander un entretien secret au chef du gorôjû ? C'est un bien misérable officier que celui qui se réjouit du malheur de ses chefs. Mon seul but, en insistant pour vous parler sans témoins, était d'arranger cette affaire d'une manière convenable pour tous.

« J'ai reçu, vous le savez, l'ordre de me rendre ce matin au château. Supposez qu'Izu no Kami m'y précède et présente son rapport au shôgun en ces termes : « A la suite du premier examen « que les hauts fonctionnaires ont fait subir à Ten Ichi, ils sont « arrivés à la conclusion que celui ci était le fils du souverain. Mais « plus tard, nos profondes réflexions nous ayant fait reconnaître « certains points douteux, le machibugyô fut chargé de conduire « secrètement une enquête, comme si l'idée venait de lui-même.



« Cette enquête a démontré que Ten Ichi est un imposteur et voici « quelle est sa véritable identité... » Dans ces conditions, il ne peut rien vous arriver de fâcheux, étant donné que, de mon côté, je ferai une déclaration entièrement conforme à la vôtre »...

Le ministre ne put dissimuler sa joie et s'écria, avec une voix tremblante d'émotion : « Je ferai ainsi ! Est-il sûr que vous aussi vous soutiendrez cette version ? Songez bien que si la moindre discordance faisait découvrir la vérité, il ne s'agirait plus cette fois de ma fortune, c'est ma vie même qui serait en cause. Vos paroles seront-elles identiques à celles que vous venez de prononcer ? »

« Je n'y changerai pas une syllabe », répondit solennellement Echizen, en regardant son interlocuteur bien en face.

Dans sa hâte de sortir au plus vite de cette dangereuse situation, le chef du gorjû, prenant à peine le temps de remercier son subordonné, fit préparer son palanquin, en annonçant qu'il se rendait au château en compagnie du machibugyô. La distance à parcourir était faible. Les fonctions d'Izu no Kami lui permettaient de pénétrer sans difficulté jusqu'au palais même et, en y arrivant, il fit demander une audience, pour lui et pour Echizen, par l'introducteur chargé des affaires officielles. Le shôgun qui attendait avec impatience des nouvelles de son fils, fut tout heureux d'apprendre la guérison du machibugyô et donna l'ordre de faire entrer immédiatement les deux visiteurs.

Après avoir exécuté les salutations prescrites par l'étiquette, le chef du gorjû déclara qu'il venait rendre compte du résultat définitif de la deuxième enquête sur Ten Ichi, et le fit dans les termes qui lui avaient été suggérés par le gouverneur. Yoshimune écouta avec la plus grande attention et sans laisser paraître combien lui était pénible cet écroulement de ses espérances ; mais, quand ce fut terminé, il dit avec un fin sourire, en se tournant vers le machibugyô :

« J'aurais cru que l'idée d'un examen plus approfondi venait entièrement d'Echizen. Izu vous a-t-il vraiment invité à le faire, à la suite de ses propres soupçons ? »

Fidèle à sa promesse, le gouverneur répondit, en se prosternant jusqu'à terre : « Les paroles du ministre sont exactes de tous points et toutes les circonstances de l'affaire sont minutieusement détaillées dans le présent rapport » et il remit un document écrit de sa main, à l'introducteur qui le transmit au souverain, suivant les règles consacrées en pareil cas. Le shôgun le prit et lut un récit conforme à celui qu'Echizen avait fait une heure plus tôt à son chef. À mesure qu'il lisait, son visage reflétait l'horreur qu'il ressentait à découvrir toute l'infamie de celui qu'il avait un instant considéré comme son fils. Il s'écria enfin : « Quel abominable scélérat ! Il devra être exécuté sans retard. Je laisse le choix du châtiment à la discrétion d'Echizen. Allez tous deux rapporter mes paroles au prince de Mitô ».



Les deux fonctionnaires se rendirent donc ensemble au palais de Koishikawa. Le chûnagon avait reçu de bonne heure la nouvelle officielle de la guérison d'Echizen et s'attendait à le voir arriver d'un instant à l'autre. Il avait fait poster à la porte du château un messenger monté, chargé de le prévenir dès qu'on verrait sortir le machibugyô. Il fut tout surpris quand il apprit qu'Oka Echizen no Kami se dirigeait vers le palais, non pas seul, mais accompagné de Matsudaira Izu no Kami. La chose lui parut suspecte et il donna l'ordre de recevoir d'abord Echizen et de faire attendre le chef du gorjû. Celui-ci dut donc rester dans la salle des courriers, tandis qu'on introduisait son compagnon dans le grand salon des audiences. Le chûnagon parut presque aussitôt et invita son visiteur à parler.

Comme entrée en matière, Oka raconta la genèse de la nouvelle enquête qui avait révélé la vérité. Il le fit, bien entendu, conformément à la version qui avait été convenue entre lui et son chef. Il remit ensuite à son hôte le document où étaient relatés tous les faits que nous connaissons, jusqu'aux noms posthumes de Sawa no I et du petit prince.

Après avoir lu l'exposé des aventures de Ten Ichi, Tsuna Eda resta quelque temps les yeux fixés sur le gouverneur. Sa physiologie exprimait cette satisfaction intime que l'on ressent à reposer sa vue, lassée des scènes viles qu'offre l'existence, sur le visage d'un honnête homme : Ce Ten Ichi, dit-il enfin, est un petit bonze bien répugnant. Mais, dites-moi, Echizen ! votre récit diffère passablement de celui que j'ai entendu, il y a huit jours, lorsque vous vîntes chez moi au milieu de la nuit. Vous affirmez maintenant avoir institué l'enquête sur l'ordre d'Izu no Kami. J'ai peine à croire qu'il en soit ainsi. Je pense plutôt que l'idée en est entièrement de vous et que votre dévouement à vos chefs vous pousse à leur en attribuer le mérite. Je suis vieux, Échizen, j'ai acquis quelque expérience des hommes dans ma longue carrière, et mon coup d'œil ne me trompe guère en pareille matière. Allons, avouez franchement que j'ai deviné juste. »

Le machibugyô, se courbant, posa son front sur le plancher. « Je suis, hélas, obligé de contredire le chûnagon ; je ne le fais qu'en tremblant de mon audace, mais je dois répéter que les choses se sont passées comme je viens de le dire. C'est ma première explication qui n'était pas exacte et je vous supplie de vouloir bien me pardonner de vous avoir trompé à ce moment-là. Les instructions reçues du ministre, devaient rester secrètes. »

Tsuna Eda insista encore, mais ne put obtenir d'autre réponse. Il conclut en disant : « C'est bien, Échizen, j'oublie les contradictions de vos deux récits », et appelant un serviteur, il ordonna d'introduire le chef du gorjû.

Izu no Kami qui craignait que son subordonné, manquant à sa promesse, n'eût commis quelque indiscretion, entra en tremblant.



Son gosier desséché par l'angoisse ne put laisser passer une syllabe et il se prosterna en silence devant le chûnagon. Celui-ci lui adressa la parole avec une brusquerie dont il n'était pas coutumier :

« D'après ce que vient de me raconter Échizen, c'est à votre instigation qu'il a demandé à examiner à nouveau Ten Ichi, tout en présentant l'idée comme venant de lui-même. L'enquête, habilement menée en Kii, a eu plein succès; mais est-il tout à fait certain que vous aviez donné cet ordre? »

Le ministre, à demi-rassuré, trouva la force de balbutier : « Les choses se sont passées Monseigneur, comme vous l'a exposé le Machibugyô. »

Tsuna Eda n'insista pas. Il se contenta de lui lancer un regard profond en disant : « Izu no Kami est bien heureux : il a des serviteurs dévoués! » Le chef du gorjû comprit que le chûnagon lisait dans sa poitrine comme à travers un cristal limpide. Il resta silencieux, mais une sueur froide lui coulait sur les reins et le coussin où il reposait lui parut soudain hérissé de mille aiguilles acérées.

Le vieillard reprit la parole : « Je vous confirme, Échizen, l'ordre du shôgun qui laisse à votre discrétion le choix du châtiement. Il faut qu'il ait lieu sans retard. Si vous éprouviez quelque difficulté, Izu mettrait à votre disposition tous les moyens d'action que lui donnent sa haute situation », et il congédia ses deux visiteurs.

Pour la première fois de la journée, Izu no Kami respira librement et, en regagnant son logis, il se sentait comme un homme que l'on vient de ressusciter. Quant au machibugyô, les paroles bienveillantes du chûnagon le récompensaient de toutes ses peines et c'est avec des ailes aux talons qu'il retourna à ses bureaux.

#### IV. — Yama no Uchi.

Aussitôt de retour à Sukiyabashi, Échizen appela ses fidèles kôyônin dont un repos de quelques heures avait fait d'autres hommes et leur distribua la besogne : « Toi, Jiemon, tu vas aller à Yatsuyama et tu inviteras Ten Ichi à se présenter ici demain matin à 10 heures. Mais prends garde de ne pas lui laisser entendre que sa fraude est découverte. Toi, Sangorô, tu auras à répartir le personnel en vue de l'arrestation et Osuke procédera à celle-ci au moment voulu.

Sangorô se mit à l'œuvre sans retard et quelques heures après toutes les dispositions étaient prises pour qu'une tentative de fuite ne pût avoir aucune chance de succès. Nous ne les détaillons pas à nouveau, elles étaient identiques à celles qui avaient précédé la première visite de Ten Ichi : garnisons nombreuses aux entrées de la ville, bateaux mouillés au large, etc.

Jiemon, de son côté, monta dans un palanquin à brancards de



Kiri et se dirigea vers Shiba, escorté de deux wakatô, d'un porteur de lance et d'un porteur de sandales. Chemin faisant, il préparait son plan de campagne : « Demanderai-je comme la dernière fois à voir Daizen ? Non ! non ! Yama no Uchi entendrait certainement notre conversation d'une chambre voisine. Vis à vis d'un homme aussi facile à tromper que cette brute de Daizen, je pourrais me laisser aller à commettre quelque négligence qui mettrait le rônin sur la trace. Il vaut mieux avoir affaire à lui-même. La tâche sera difficile, mais, voyant son visage, je pourrai du moins m'inspirer des circonstances. Il faudrait pouvoir lui enlever du premier coup tout soupçon, sans quoi ce diable d'homme me tendra des pièges si astucieux que je pourrais bien y tomber. Ah ! j'ai mon affaire ! Quelle heureuse inspiration j'ai eu de rechercher dans ma collection de manuscrits les détails de cette cérémonie... »

Lorsque Yama no Uchi apprit par l'introducteur de service l'arrivée d'un messenger du machibugyô, il se mit rapidement à compter sur ses doigts : « Voyons, se disait-il à mi-voix, ce n'est que demain que seront achevés les préparatifs de mon plan d'évasion. Comment me suis-je laissé surprendre ? Me serais-je trompé dans mes calculs ? Ce n'est que par une enquête en Kii que le machibugyô peut savoir quelque chose. J'avais estimé trois jours et demi pour le voyage d'aller, autant pour le retour et trois jours au moins pour l'enquête elle-même. Cela fait dix jours en tout. Un, deux, trois... huit, nous ne sommes qu'au huitième jour. C'est donc que le shôgun a perdu patience et n'a pas voulu laisser retarder l'entrevue davantage. Nous voilà enfin au but ! » et, plein de joie, il donna l'ordre d'introduire Jiemon dans la salle des courriers.

Le kôyônin salua Iga no Suke avec toutes les marques d'un profond respect et lui transmit en ces termes le message de son chef :

« Echizen no Kami, ainsi qu'il vous l'a fait connaître il y a quelques jours, a été gravement malade. Il va mieux maintenant et a une communication importante à faire au Seigneur Ten Ichi. Il aurait vivement désiré venir lui-même dans ce but, mais quoique son zèle l'ait poussé à reprendre son service aujourd'hui, un peu prématurément je le crains, il n'est pas encore en état de se déplacer. C'est pourquoi il m'a chargé de l'excuser auprès de votre maître et de lui apporter à sa place la nouvelle dont il s'agit.

« Demain, étant jour faste, a été choisi pour l'entrevue entre le shôgun et son fils et les détails de la cérémonie ont été réglés ainsi qu'il suit : Izu no Kami se rendra en personne au domicile officiel du machibugyô pour y recevoir le seigneur Ten Ichi, lui conférer le gembuku (1) et le conduire ensuite au château. Pour

(1) Voir la note page 63, livraison de juin-septembre. Le gembuku se faisait non seulement à l'entrée dans l'adolescence, mais à tout changement important de situation.



l'installation dans le pavillon de l'Ouest, une coutume respectable veut que la lance à fourreau en peau de singe soit offerte par un membre de la famille Sakai, mais comme Sakai Sanyemon est actuellement en résidence dans ses terres de Tsuruga Oka, en Dewa, c'est Izu no Kami qui le remplacera.

« Le shôgun de son côté, en signe de bienvenue, enverra un saki-hako et une lance : le manche de celle-ci sera en laque noire à dessus d'or en figure de Karakusa (1) si le temps est pluvieux et en laque nacrée si le ciel est clair. A la porte principale du château le seigneur Ten Ichi sera reçu par les daïmyô fudai en séjour à Yedo. Les membres des « trois grandes familles » l'attendront à la porte intérieure. Après avoir franchi l'entrée, il pénétrera dans le grand salon blanc où aura lieu l'entrevue avec le shôgun, puis le salon noir où il sera présenté à la princesse. Ensuite s'accomplira dans le salon des Seiko, la cérémonie d'échange des coupes avec les chefs des trois familles ; et c'est seulement alors qu'il sera conduit en grand apparat au pavillon de l'Ouest.

« En qualité de prince héritier, votre maître recevra, suivant des précédents dignes de respect, un revenu total de cinq cent mille koku pris dans quatre provinces : deux cent mille fournis par le Kôzuke, cent mille par le Shimoso et autant par les provinces de Kaï et de Mikawa. Comme château, il aura celui de Umabayashi dans le Kôzuke, arrondissement de Sai.

« Les détails que j'aurais oubliés vous seront communiqués demain par le machibugyô. Le seigneur Ten Ichi est invité à se trouver chez lui à 10 heures. »

Yama no Uchi avait écouté avec une attention religieuse ce long discours prononcé par le kôyônin avec une assurance parfaite et sans une hésitation. Un homme moins instruit aurait pu conserver quelques doutes, mais ce fut la science même du rônin qui le fit tomber dans le piège de son adversaire. Les détails de la cérémonie qui lui étaient familiers, comme tous les points d'histoire ou d'étiquette, étaient connus de fort peu de personnes et la description de Jiemon était si exacte qu'elle dissipa tous ses soupçons. Il se hâta d'aller faire partager à ses compagnons la joie du succès et lorsqu'il revint, il apportait un magnifique sabre orné d'or qu'il remit à l'envoyé en lui disant : « Mon maître a daigné se déclarer satisfait du message d'Echizen. Il se rendra demain à l'heure convenue à ses bureaux. Quant à moi, je vous prierai, quoique ceci soit bien peu de chose, d'accepter cette arme en souvenir de votre visite. »

Jiemon se confondit en remerciements, loua comme il convenait le cadeau qu'il venait de recevoir, prit congé avec maintes génuflexions et, lorsque la porte se fut refermée derrière lui,

(1) Figure ornementale représentant un fouillis de vignes ou autres plantes grimpantes entremêlées.



poussa un profond soupir de soulagement. Il retourna au gouvernement le cœur infiniment plus léger qu'il n'en était parti. Il rendit compte avec fierté du succès de sa mission au machibugyô et l'on s'occupa dès lors d'achever les derniers préparatifs.

A Yatsuyama, régnait la joie la plus folle. Les conjurés, tous réunis, après s'être mutuellement félicités, déclarèrent que l'on ne pouvait songer à dormir la veille d'un si grand événement. La nuit, passée dans l'attente, paraissait bien longue. Il fallait trouver quelque moyen de tromper leur impatience. Ils commandèrent aux cuisines un grand festin et, sur l'avis de Yama no Uchi, amateur d'art raffiné, firent venir les deux plus célèbres troupes de danseurs de Nô (1), Komparu dayû et Kwanze dayû. Le repas fut servi dans la salle de théâtre et, tout en arrosant de sake les mets délicats, ils assistèrent aux évolutions artistiques de ces admirables acteurs qui joignent à l'érudition la plus profonde, la grâce et la sûreté impeccables du geste.

Il était environ onze heures du soir et la fête battait son plein, lorsque subitement, quoique l'on n'eut senti jusqu'alors aucun souffle, un vent glacé parcourut la pièce et éteignit d'un seul coup toutes les lumières. Yama no Uchi comprit qu'il fallait voir là une intervention surnaturelle. Tandis que ses compagnons, riant de l'incident, faisaient rallumer les bougies, il profita de la confusion pour quitter sa place et sortir. Il monta tout droit à l'observatoire et lorsque son regard embrassa le paysage nocturne qui l'entourait, une exclamation lui échappa.

La ville étincelait comme le soir qui avait suivi la première visite de Jiemon. Aussi bien du côté de la campagne que vers la mer, de Shinagawa à Fukagawa, le rônin était entouré d'un cordon de lumière. Aux entrées principales, de grands feux de paille jetaient des éclats d'incendie, tandis que sur l'eau se reflétait la lueur plus discrète, plus menaçante peut-être, parce que plus sournoise, des fanaux portés par les baleinières sans cesse en mouvement.

Iga no Suke poussa un soupir et tomba dans une profonde rêverie : Allons ! le rêve avait été beau. Il fallait maintenant s'éveiller... Aucun doute sur ce que réservait la journée du lendemain. Dans la lutte héroïque qu'il dirigeait depuis près d'un an, Iga no Suke était vaincu... Tout compte fait, il avait assez gentiment joué son rôle et, lorsqu'on a successivement roulé des gens comme le gouverneur d'Osaka, le shoshidai et le gorôjû, on peut se sentir quelque fierté... Il n'y avait aucune humiliation à laisser pavillon devant un adversaire comme Echizen et avec un homme de cette taille, c'était déjà une gloire d'avoir fait hésiter quelques jours la fortune...

(1) Tragédies analogues par bien des points à celles de la Grèce ancienne. Les grands personnages, qui n'auraient jamais daigné assister à une représentation populaire, étaient très amateurs de nô.



Le rônin n'eût pas un regret de s'être lancé dans une aventure aussi périlleuse : « Après tout, pensait-il, la vie ne vaut que par l'intérêt qu'on y trouve. Lorsque ce Ten Ichi est venu se mettre sur ma route, j'étais si dégoûté de mon existence insipide qu'avant peu je me serais mis à détrousser les passants en guise de distraction... Un vulgaire bandit ? Fi donc, c'eût été bien mesquin... J'aurais sans doute pris plutôt le parti de me supprimer définitivement. Si j'en arrive au même point maintenant, c'est du moins après une phase qui valait vraiment d'être vécue. J'ai mené pendant ces quelques mois la vie d'un grand seigneur et j'y ai trouvé en même temps la pleine utilisation de toutes les ressources de mon esprit. Quel autre homme aurait pu remporter ces victoires successives, sauver les situations les plus difficiles?... Réellement cela n'a pas été ennuyeux. »

Yama no Uchi jeta un dernier coup d'œil dans la nuit et, au lieu de regagner la salle du festin, il alla s'enfermer dans ses appartements privés. La première chose qu'il y fit fut de saisir un miroir et d'y regarder son visage : nette comme une égratignure, se dessinait la ligne fatale qui présage une mort imminente sous l'épée. Un homme comme lui ne se laisserait pas déshonorer par le vil contact des mains d'un policier. Il décida de laisser partir sans lui le cortège et de faire seppuku ici même, avant l'arrivée des gens chargés de l'arrêter.

Il fit prévenir Ten Ichi que, brusquement saisi de crampes fort pénibles, il ne pourrait sans doute pas l'accompagner chez le machibugyô, que d'ailleurs sa présence n'était plus nécessaire, les hostilités étant maintenant terminées et qu'il lui souhaitait bon succès.

## V. — Le châtimeut

Tandis que Yama no Uchi achevait les préparatifs d'un seppuku, que ce gentilhomme pointilleux voulait conforme à toutes les règles de l'étiquette, le somptueux cortège de Ten Ichi quittait Yatsuyama, plus imposant que jamais et serpentait vers Sukiya-bashi. Fuji I Sakyô et Daizen remplissaient les fonctions de Tomogashira ; Tenchû suivait le palanquin de Ten Ichi. Tous étaient dans la joie la plus exubérante, et ils n'éprouvèrent aucune inquiétude à voir, comme la première fois, les portes des rues fermées, les patrouilles de citoyens réunies en groupes et la garnison ordinaire du metsuke (1) plus que triplée. Tout ce monde était évidemment rassemblé pour leur faire honneur. Ce fut la tête haute qu'ils pénétrèrent dans le château. Ils ne remarquèrent même pas qu'aus sitôt le dernier porteur entré, la porte de l'enceinte s'était refermée lourdement avec un bruit sinistre. Ils étaient tout à la joie

(1) Entrée de l'enceinte extérieure du château.



de voir les gardiens du gouvernement s'incliner devant eux, Jie-mon et Ikeda s'empresser pour faire avancer le palanquin de Ten Ichi jusqu'à l'entrée même de la maison, d'y trouver le machibugyô lui-même en grand costume d'apparat.

Echizen conduisit le jeune homme jusqu'à une grande salle où avait été dressée une estrade. Il l'invita à s'y asseoir derrière le misu et à s'y reposer à loisir en attendant l'arrivée de Izu no Kami qui ne pouvait tarder. Devant le rideau prirent place Tenchû, Daizen, Fuji I et Sûwaemon. Le gouverneur avait fait revêtir aux témoins venus du Kii, Jinzaemon et Zensuke, le costume des serviteurs du palais shogunal : « Je vous donnerai, avait-il dit, l'occasion de voir de près l'inculpé. Si vous êtes bien certains que c'est Hôtaku, tirez-moi la manche. Ce sera le signal de l'arrestation ». D'autre part, dès que Ten Ichi eut quitté le vestibule, le machibugyô y fit suspendre les vêtements et le chapeau ensanglantés qu'avaient rapportés les kôyônin. Sur le panier étaient inscrits en gros caractères :

Province de Kii, Arrondissement de Nagusa

Village de HIRANO

HOTAKU, disciple de KAN O IN, quatorze ans.

Lorsque tout fût prêt, Echizen retourna à la salle des audiences. Au même moment, on introduisit un envoyé du gorojû qui se dit chargé du message suivant : « Izu no Kami devait se rendre aujourd'hui en ces lieux pour y présider à la cérémonie du gembuku. Mais le seigneur Sakate Sakyô Dayû vient d'arriver à l'improviste à Yedo et le ministre a dû aller au devant de lui comme représentant du shôgun. A son grand regret, il ne pourra venir, et tout en tremblant prévient qu'il se présentera ici demain à la même heure. »

Le machibugyô se tourna vers Daizen : « Comme vous venez de l'entendre, le seigneur Izu no Kami prie Son Excellence Ten Ichi de lui pardonner et de remettre l'audience à demain ». Daizen transmit la nouvelle au jeune homme qui répondit, sans laisser paraître l'ennui que lui causait ce nouveau retard : « Si le ministre est retenu par une affaire officielle, je ne puis que m'incliner et je reviendrai demain ».

Le départ fut annoncé à grands cris dans tout le Yashiki. Le cortège se rassembla. Ten Ichi quitta l'estrade et, accompagné de ses complices, se dirigea vers l'entrée. En sortant du salon, il passa sans les remarquer à côté de Jinzaemon et de Zensuke qui purent ainsi voir tous les détails de son visage. Ils n'eurent pas un instant d'hésitation et donnèrent une vigoureuse secousse à la manche du gouverneur. Celui-ci, sans répondre, emboîta le pas au jeune homme qui, continuant sa route, arriva bientôt au vestibule. Mais là, au lieu de trouver le palanquin en travers devant la baie, il vit la porte fermée et, suspendus sur celle-ci, en



plein milieu, le chapeau, le oi, les vêtements et l'inscription fatale.

Malgré toute l'audace et le sang-froid qui n'avaient cessé de l'accompagner depuis le début de sa grande entreprise, Ten Ichi sentit les poils de son corps se hérissier, un frisson glacial le parcourut des pieds à la tête, son visage se couvrit de la teinte verdâtre des cadavres et il fit involontairement deux pas en arrière, comme si ces muets accusateurs, prenant vie, allaient s'élaner sur lui.

A ce moment une voix forte cria derrière lui : « Hôtaku, attends un peu ».

Le nom familial de son enfance le surprenant au milieu de l'horrible confusion de son esprit, il retourna instinctivement la tête pour voir qui l'appelait. Il n'en fallait pas davantage à Echizen qui dit aussitôt : « Arrêtez cet homme ». Plusieurs dizaines d'agents sortirent en masse des cloisons derrière lesquelles ils se tenaient dissimulés et Ten Ichi n'avait pas encore eu le temps de remettre un peu d'ordre dans ses idées qu'il se trouvait étendu à terre et étroitement ligotté.

L'arrestation de Daizen fut plus mouvementée. Comprenant, à la vue de la porte fermée, que tout était perdu, il tira son sabre et, décidé à périr en combattant, il se mit à tracer en l'air de grandes croix (1) qui firent en quelques instants autour de lui une mare de sang. Mais on apporta de la cour de longues échelles qui l'emprisonnèrent comme des fourches entre leurs montants. Un filet jeté sur lui paralysa ses mouvements, et il se trouva bientôt allongé à côté de son complice. Tenchû, Fuji I, Sûwaemon, les keraï du cortège, n'opposèrent aucune résistance.

Dès l'arrivée de Ten Ichi, le machibugyô, remarquant l'absence de son intime ennemi Yama no Uchi, avait dépêché une troupe d'agents à Yatsuyama. Ils trouvèrent le yashiki plongé dans la plus grande confusion. Le rônin, avant de s'ouvrir le ventre, avait mis le feu aux quatre coins de sa chambre, le pavillon qui la contenait avait brûlé tout entier et l'on achevait à grand peine d'éteindre l'incendie. On ne retrouva qu'un corps carbonisé qui tenait encore en main le sabre court enfoncé dans les entrailles. Lorsqu'il apprit cette nouvelle, Echizen ne put retenir un mouvement d'admiration : « C'était un dangereux criminel, mais un esprit d'élite et un brave. Il a fini en homme de cœur ».....

Les prisonniers ayant été conduits dans la salle du tribunal, le machibugyô, assisté de deux metsuke, Noyama Ichijûrô et Matsuda Kageyû, commença séance tenante l'interrogatoire.

Ten Ichi déclara ne pouvoir donner aucun renseignement sur l'affaire : « C'est Yama no Uchi, dit-il, qui en a eu l'idée et qui a réglé tous les détails. Je n'ai été qu'un jouet entre ses mains ».

(1) Traduction littérale du texte japonais : juji 十字.



Les autres adoptèrent naturellement le même système et profitèrent de l'absence du rônin pour mettre toute la faute à son compte. Mais lorsqu'ils eurent été menés à la chambre des supplices et que les bourreaux eurent commencé à déployer sur eux les ressources de leur art, ils changèrent d'attitude et finirent l'un après l'autre par confesser leurs crimes. Seul le vieux Tenchû montra une force de résistance extraordinaire : Au milieu des plus horribles souffrances, il ne cessa de protester qu'il avait agi de bonne foi et croyait authentique la naissance de Ten Ichi.

Les confessions, certifiées par les témoins, furent envoyées au shôgun qui y donna sa sanction et, le 21<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois, de la 11<sup>e</sup> année de Kyô Hô, dans une séance solennelle, le machibugyô Oka Echizen no Kami, assisté des deux metsuke cités plus haut et des deux bugyô des comptes, Komagine Higo no Kami et Kakehi Harima no Kami, prononça les sentences suivantes :

Le fils de Harada Kadenji, rônin originaire de la province de Nagato, appelé dans son enfance Tama no Suke, devenu ensuite disciple de Kan ô In, yamabushi de la secte de Tôzan et qui prit alors le nom de Hôtaku, connu actuellement sous celui de Ten Ichi Bô, est condamné à la peine du gokumon et sa tête sera en conséquence exposée pendant un mois à la porte de la prison.

Akagawa Daizen, keraï de Ten Ichi est condamné à la peine de mort simple pour : avoir quelques années auparavant assassiné et volé une voyageuse à l'auberge de Tokuyemon, au relai de Kanagawa. Avoir contracté ensuite amitié avec Ten Ichi et, agissant de concert avec lui, trompé des fermiers et des commerçants, s'être procuré ainsi par fraude des sommes d'argent importantes, les avoir employées à vivre dans une splendeur que sa condition sociale ne légitimait pas et avoir ainsi montré un mépris complet de ses supérieurs et de la hiérarchie qui doit présider à la bonne organisation de la société.

Même peine, accompagnée de considérants analogues, pour Fuji I Sakyô.

Tenchû, de la secte de Nichiren, chef de Jôroku In, au village de Nagahora, province de Mino, coupable d'avoir accepté sans les vérifier suffisamment les allégations de Ten Ichi et d'avoir, lui aussi, profité de l'argent soutiré aux naïfs souscripteurs pour mener une existence luxueuse à laquelle il n'avait aucun droit, est condamné à l'exil perpétuel dans une île lointaine qui sera celle de Hachijô.

Le yamabushi Nanzô In, du quartier de Tamachi, à Shiba, a commis une faute grave en se confiant aveuglément à son ami Tenchû, et en lui servant d'intermédiaire pour la location d'un yashiki. Il est condamné à l'exil aggravé (jûtsuihô) qui entraîne l'interdiction de séjourner dans les lieux suivants : les huit provinces autour de Yedo, le Yamashiro, le Setsu, le Suruga, le



Kaï, l'Owari, le Kii, les villes de Sakai, Nara, Nagasaki et tous les points des routes nationales du Tôkaidô et du Kisokaidô.

Cinq kwammon d'amende à Giemon, propriétaire de la villa de Yatsuyama, pour avoir loué une propriété à Ten Ichi sans s'enquérir suffisamment de sa situation réelle.

Le nanushi de Shinagawa, Shigedayû, a montré une négligence coupable dans l'exercice de ses fonctions. Il aurait dû faire une enquête sérieuse sur le personnage qui venait s'installer dans son district et dénoncer à ses chefs le luxe extravagant dont s'entouraient ces inconnus. Il sera destitué.

Sept des keraï de Ten Ichi : Honda Genuemon, Nambu Gombei, etc., convaincus d'avoir signé des traités de vasselage avec Ten Ichi sans avoir vérifié d'une façon certaine l'identité de celui-ci, sont condamnés à l'exil simple (chûtsuihò) qui leur interdit le séjour dans les villes de Kyôtô, Osaka, Nara, Sakkaï Fushimi, Nagasaki, Kôfu, Nagoya, Wakayama, Mito, sur les routes de Nikkô, du Tôkaidô, du Kisokaido, et dans un rayon de dix lieues autour de Yedo. Quatre autres keraï qui ont été recrutés plus tard, à un moment où la confiance était déjà plus légitimée, sont coupables de la même faute, mais avec des circonstances atténuantes et ne seront punis que de l'exil diminué (keitsuihò) qui leur interdit seulement les routes de Nikkô et du Tôkaidô, les villes de Kyôtô, Osaka et Kôfu et un rayon de dix lieux autour de Yedo.

Huit autres, coupables à un moindre degré encore, subiront simplement la peine du monzenbarai : tout traitement leur est supprimé, leurs sabres leur seront enlevés et ils sont chassés solennellement du château, avec interdiction de rentrer dans la ville ou dans leur clan.

Enfin les dix derniers sont reconnus innocents et leurs répondants peuvent dès maintenant se présenter à la prison pour les en faire sortir.

Le jugement fut exécuté point par point et lorsqu'il en fut rendu compte au shôgun, il dit d'un air rêveur : « Sans Echizen, ce méchant petit prêtre m'aurait complètement trompé. » C'était là un éloge comme il en sortait rarement de ces lèvres augustes. Il eût suffi à récompenser, et au delà, le machibugyô de toutes ses souffrances passées ; mais Yoshimune n'en jugea pas ainsi. Il augmenta ses revenus du domaine de Nishi Ohira, dans le district de Nukata, province de Mikawa qui fournit 10.000 koku.

Le souverain, ayant appris par le rapport des deux kôyônin, transmis à lui par Echizen, que son vrai fils était enterré dans le temple de Kôshôji, fit une pension perpétuelle de 18 koku pour l'entretien de la tombe et les prières aux anniversaires. Grâce à l'habileté et à la présence d'esprit de Yûzen, la prospérité de son temple se trouva ainsi assurée pour un long avenir.

Jiemon et Sangorô reçurent de riches présents et un bel avancement. Les deux témoins venus de Hirano : Jinzaemon et Zensuke,



retournèrent dans leurs pays couverts de gloire et de cadeaux.

Ce qui est tortueux se brise facilement et ce qui est droit s'allonge et grandit sans peine : malgré tout son génie Yama no Uchi, ayant pris la mauvaise voie, laissa jusqu'à nos jours un nom déshonoré ; tandis que celui d'Echizen, qui a suivi inflexiblement le chemin du devoir, restera vénéré entre les quatre mers jusqu'à la fin des générations.

C'est ainsi que les Dieux punissent le crime et récompensent la vertu.

---



## TABLE DES MATIÈRES

---

### LIVRE I. — **La jeunesse du Shôgun Yoshimune.**

CHAPITRE I. — La naissance de Tokutarô. — II. Oka Chûyemon. — III. Voyage à Yedo. — IV. Sawa no I. — V. Tokutarô shôgun.

### LIVRE II. — **Un précoce criminel.**

CHAPITRE I. — Kan ô In. — II. O San Baba. — III. Hôtaku se révèle. — IV. La mort de Kan ô In. — V. Édifiante piété de Hôtaku.

(*Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, n° XVIII, pages 133 à 175.)

### LIVRE III. — **Les avatars de Hôtaku.**

CHAPITRE I. — Kichinosuke, le vendeur de mochi. — II. Le bantô Kichibei. — III. Kichibei débarque bien involontairement en Shikoku. — IV. Daizen entre en scène. — V. Kichibei change une dernière fois de nom.

### LIVRE IV. — **Entrée en campagne.**

CHAPITRE I. — Ten Ichi donne sa première audience. — II. On cherche des commanditaires. — III. Voyage à Osaka. — IV. Première escarmouche. — V. Séjour à Kyôto.

(*Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, n° XIX-XX, pages 59 à 112.)

### LIVRE V. — **A Yedo.**

CHAPITRE I. — Sur la route. Arrivée à Yedo. — II. Les soupçons d'Echizen. — III. Une démarche hasardeuse. — IV. Echizen a gain de cause. — V. Les lumières dans la nuit.

### LIVRE VI. — **La grande bataille.**

CHAPITRE I. — Rônin contre machibugyô. — II. Sur la piste. — III. La piste brisée. — IV. Catastrophe.

### LIVRE VII. — **Le châtement.**

CHAPITRE I. — Sur la tombe de Sawa no I. — II. Découvertes décisives. — III. Les contradictions d'Echizen. — IV. Yama no Uchi. — V. Le châtement.

(*Bulletin de la Société Franco-Japonaise*, n° XXI, pages 39 à 111.)

---



## Au Japon il y a quarante ans

---

### Lettres de M. le Général G. Lebon

---

Comme le savent nos lecteurs, une mission militaire française comprenant six officiers et dix sous officiers et ouvriers, sous le commandement du Lieutenant-Colonel Marquerie, fut, à la demande du Cabinet de Tôkyô, envoyée au Japon au printemps de 1872. Cette mission, renouvelée à diverses reprises, devait durer jusqu'en 1880, et même, avec un effectif moins nombreux, jusqu'aux années 1887 et 1888. Notre éminent collègue, M. le Général G. Lebon, qui en fit partie, à l'origine, en qualité de capitaine d'artillerie, a bien voulu nous communiquer la copie de deux lettres qu'il eut occasion d'écrire à des amis dès les premiers temps de son séjour au Pays du Soleil Levant. Ces pages, écrites d'un style clair et alerte, nous apportent un ensemble d'observations prises sur le vif, de remarques précieuses, concernant l'état du Japon à cette époque, notamment au point de vue des rapports avec les étrangers. Par une rencontre inattendue et d'autant plus intéressante, le futur Commandant du 1<sup>er</sup> Corps d'Armée eut même l'occasion de donner une preuve caractéristique de la clairvoyance de son jugement, en discernant, vingt ans à l'avance, lors d'une revue passée par l'Empereur, de toutes les troupes présentes à Tôkyô, les premiers indices du rapprochement franco-russe. Nos lecteurs nous sauront particulièrement gré de leur offrir la primeur de cette correspondance. Les deux pièces que nous donnons aujourd'hui ne représentent d'ailleurs, nous l'espérons bien, que l'amorce d'une publication qui se poursuivra ultérieurement. Après nous avoir ainsi mis en goût par ces deux premières lettres, M. le Général Lebon ne peut manquer, qu'il nous soit permis tout au moins d'en exprimer le vœu, de nous faire part aussi des principales d'entre celles qu'il a écrites à sa famille et à ses amis, pendant le reste de son séjour au Japon (1872-1876). A l'avance nous lui en exprimons nos remerciements les plus sincères et les plus vifs.

N. D. L. R.

Extraits d'une lettre adressée de Tôkyô le 20 novembre 1872 à M. l'Inspecteur général des Ponts et Chaussées Lalanne, par le capitaine Georges Lebon, membre de la mission militaire française.

...En arrivant au Japon, nous avons trouvé une situation politique intéressante. Depuis la dernière révolution qui a établi le pouvoir effectif du Mikado, le gouvernement japonais cherche à se dégager complètement du régime féodal. Peut-être veut-il aller trop vite? Certains exemples cependant que nous pourrions lui fournir, devraient l'engager à n'avancer que prudemment



dans la voie des réformes. Pour le moment il y est lancé à toute vitesse. Coutumes, traditions, costumes, le Japon officiel se dépouille de tout ce qui porte un caractère ancien, quelquefois fort respectable. Il y a là quelque chose de choquant, contre lequel nous réagissons pour notre part de toutes nos forces, quand nous voyons les Japonais imiter des institutions ou des habitudes qui, pour être européennes, n'en sont pas meilleures.

La dernière révolution qui n'a eu d'abord qu'un caractère politique, a été suivie d'une véritable révolution sociale, la plus extraordinaire et la plus complète qu'on puisse imaginer. Les grands et les petits Daïmios, véritables seigneurs féodaux, ont été supprimés par un simple décret du Mikado, seul véritable propriétaire du sol; ils ont reçu des rentes plus ou moins fortes comme indemnités d'expropriation et des *préfets*, agents du pouvoir central ont été s'installer à leur place dans leurs anciennes provinces. Quant à eux, ils ont été *invités* à venir habiter Tôkyô, sous les yeux du pouvoir central, ou bien autorisés à faire leur tour du monde. Mais naturellement, malgré le caractère froid et peu inflammable des Orientaux, une révolution politique et sociale comme celle-la, qui bouleverse les conditions d'existence d'un État de trente millions d'âmes, ne peut pas se terminer complètement du jour au lendemain, et nous en voyons aujourd'hui les suites.

D'abord des difficultés peuvent surgir d'une minute à l'autre, de la position de dénûment absolu où se trouvent un grand nombre d'anciens Samourais ou hommes d'armes des Daïmios; ils étaient trop nombreux en effet pour pouvoir être tous incorporés dans la nouvelle armée. Mais en dehors de cette difficulté éventuelle, le gouvernement est encore obligé de compter avec les trois grands clans du sud qui l'ont servi dans sa lutte contre le Taïcoun. Ces trois clans sont ceux de Satzouma, de Tosa et de Nagato. Ils avaient cru en arborant le drapeau du Mikado, détruire à leur profit la puissance du Taïcoun, et de fait ils se sont partagé tous les ministères. Leurs troupes ont conservé leur organisation par clans, à côté des nouvelles troupes recrutées indistinctement dans toutes les provinces du Japon; et ce sont elles qui constituent aujourd'hui la garde impériale du Mikado.

Mais le gouvernement central à qui elles ont servi d'instrument, et pour qui elles sont devenues un embarras, cherche à les supprimer ou du moins à les fondre dans l'armée nationale. — Voilà en quelques mots la situation politique, telle que nous l'avons trouvée en arrivant, telle qu'elle est encore aujourd'hui.

Vous serez peut-être curieux de voir comment la mission militaire aide le gouvernement dans l'œuvre de fusion qu'il poursuit et comment les deux ou trois hommes remarquables qui conduisent le Japon depuis quelques années savent la faire servir à l'accomplissement de leurs projets.

Ceci m'amène à vous parler de nos travaux depuis notre arrivée, c'est-à-dire depuis six mois. Les troupes avec lesquelles nous avons commencé l'instruction militaire sont composées d'éléments recrutés dans les diverses provinces du Japon. Elles doivent fournir, quand leur instruction sera complète, des cadres qui seront répartis dans les troupes appelées à constituer une armée nationale. Ainsi, au début, la garde quoique présente à Tôkyô, n'était pas comprise dans l'instruction de la mission. Aussi sa jalousie n'a pas tardé



à éclater ; elle s'est manifestée d'abord contre les troupes que nous instruisions et il a failli parfois survenir des rixes sérieuses. Puis cette jalousie s'est tournée contre nous-mêmes. Les officiers de la garde affectaient vis-à-vis de nous une attitude agressive. Chose assez bizarre ! Cette hostilité était motivée par le désir de recevoir l'instruction de la mission.

Cependant le premier ministre de la guerre, M. Saïgo, membre du Conseil privé, un de ces hommes énergiques dont je parlais tout à l'heure, quand il a vu la jalousie de la garde tout à fait surexcitée, lui a accordé l'instruction de la mission, mais ce fut à une condition. Comme les officiers de la mission étaient en petit nombre, la garde devait consentir à manœuvrer sur le même terrain et côte à côte avec les troupes qu'instruisait déjà la mission. C'était opérer un rapprochement entre les troupes de la féodalité et les troupes nationales. De même, pour les conférences que nous faisons aux officiers, ils devaient s'asseoir indistinctement sur les mêmes bancs. La garde a accepté ces conditions et aujourd'hui elle jure bien que par ses efforts elle aura bien vite rattrapé les quelques mois d'avance que les autres ont pris et pendant lesquels elle a été privée... *de la parole Sainte*. Toutefois cette fusion, qui est loin d'être encore complète, ne s'est pas opérée sans quelques hésitations. Les officiers d'artillerie en particulier, au nombre de 50, la première fois que je leur avais donné rendez-vous pour une conférence commune, se sont réunis dans deux salles distinctes. Il a fallu que j'intervinsse assez vivement, en menaçant de me retirer immédiatement, s'ils ne s'arrangeaient pas entre eux pour s'asseoir paisiblement les uns à côté des autres sur les mêmes bancs. Voilà six semaines que cette double instruction théorique et pratique fonctionne. Peu à peu ils se font les uns aux autres. Dans un avenir plus ou moins proche, je crois qu'il deviendra possible au Gouvernement japonais d'atteindre l'objectif qu'il a dû raisonnablement se proposer, c'est-à-dire de supprimer ou du moins de transformer complètement la garde impériale qui, après avoir été un instrument pour ruiner la puissance du Taïcoun, est devenue une force à part dans l'État.

Par suite de l'adjonction des troupes de la garde, je dirige en ce moment l'instruction de cinq batteries montées, à peu près complètement organisées. Nous en organiserons bientôt une sixième. On créera quatre grandes directions d'artillerie pour le Japon. Celle qui aura son centre à Yedo et qui possédera la réserve d'artillerie comprendra 8 batteries montées et à peu près un nombre double de batteries à pied pour la défense des côtes autour de Yedo. Dans un pays comme le Japon qui présente un développement de côtes très considérable et où l'intérieur est rendu inaccessible par la nature tourmentée que les volcans ont imprimée au sol et par l'absence complète de communications autres que des sentiers, la défense des côtes, des rades et des ports constitue le principal service de l'artillerie. Outre l'instruction pratique sur le terrain qui est donnée plus particulièrement par mes sous-officiers, je fais des conférences comme je vous le disais à une cinquantaine d'officiers de tout grade. Quelques-uns savent un peu le français, mais bien entendu nous sommes obligés de nous servir d'interprètes. Je n'aurais jamais cru avant cette expérience que cela pût marcher aussi bien, et cependant nous manquons beaucoup d'interprètes ou plutôt ils manquent par la qualité. Pour le



service de l'artillerie j'en ai 8; tout au plus y en a-t-il un ou deux de passables. En dehors de l'instruction théorique et pratique j'ai à m'occuper de quelques établissements militaires au point de vue de la direction des travaux, la partie administrative regarde les Japonais seuls. A notre arrivée, les troupes dont je vous ai parlé plus haut, avec lesquelles nous devions débiter, étaient à Osaka, sur la mer intérieure; quelques semaines se sont écoulées avant leur arrivée à Tôkyô. J'ai pu, pendant ce temps, consacrer toutes mes journées à fixer les emplacements de quelques ateliers et à commencer leur installation. Ils se trouvent tous réunis dans l'ancien yaski du prince de Mito, l'un des ex-grands Daïmios que la révolution a supprimés. Le prince de Mito est très célèbre dans les annales sanglantes du Japon. C'est lui qui fit assassiner il y a dix ans, le régent I-Kamon qui favorisait l'entrée des étrangers au Japon. Par un rapprochement assez singulier, la mission est établie dans l'ancien Yaski du régent I-Kamon et mon arsenal dans celui de Mito. — J'y fais organiser une école de Pyrotechnie, des ateliers pour la construction des affûts et voitures, un atelier d'ajustage et une manufacture d'armes. J'ai trouvé ici un outillage complet pour la fabrication du fusil Henry Martiny, qui avait été acheté en Belgique par le prince de Satzouma et cédé au gouvernement du Mikado après la révolution. J'avais amené avec moi quatre sous-officiers d'artillerie ou chefs ouvriers. J'ai trouvé à Tôkyô un armurier et un mécanicien belges que j'ai fait engager par le Gouvernement japonais pour être mis sous ma direction. J'ai retrouvé également un ancien sous-officier de la première mission qui vient d'être réengagé, ce qui porte mon personnel en Européens à sept.

Il y a un mois la mission a été reçue par le Mikado. Vous le saviez peut-être déjà si vous êtes tombé sur une note qui a dû paraître dans le *Temps* et qui en rendait compte.

Je pense toujours à la commission *géologique* dont vous m'avez chargé, mais jusqu'à présent, quoique je sois ici en société d'un géologue, mon camarade du génie Jourdan (fils du docteur Jourdan de la Faculté de Lyon), je n'ai pu encore la remplir, non plus que celle de M. de Quatrefages qui nous a priés de lui expédier *quelques centaines* de têtes de toutes races, particulièrement des habitants peu connus de l'île de Yeso, les Aïnos. — Votre commission est cependant beaucoup plus facile à remplir et j'avais espéré y réussir dans une excursion que nous avons faite au pied du Fuji Yama. Nous n'avons rien trouvé que des pierres volcaniques insignifiantes. J'espère être plus heureux une autre fois...

---

Copie d'une lettre adressée à un ami par le capitaine d'artillerie Georges Lebon, membre de la mission française, à Tôkyô.

Tôkyô, vendredi 22 novembre 1872.

Mon cher Paul,

Hier a été une journée terriblement occupée; je me repose un peu aujourd'hui et je ne saurais mieux faire que de t'envoyer enfin les nouvelles que je t'avais promises. En annonçant avant-hier à ton père que j'avais l'intention



de t'écrire par le même courrier, je pouvais craindre de t'ennuyer par des répétitions. La journée d'hier s'est chargée de me fournir de nouveaux éléments de conversation; voici son emploi en trois mots : Le matin revue des troupes par le Mikado et le grand duc Alexis de Russie, fils du czar. Dans l'après-midi, chasse aux canards sauvages, au moyen de faucons, chez un ancien Daïmio, le prince de X... Le soir, dîner avec des officiers russes de l'état-major du Grand Duc.

Le prince de X... est un de nos voisins fort aimable; il a un immense yaski où il a fait disposer des petits ruisseaux pour la chasse au faucon; à cette époque-ci de l'année les canards sont innombrables. Ce brave homme qui, comme certains Japonais, vend ses plus beaux bibelots pour s'acheter des paires de bottes — *supérieures n° 1* (sic), des jaquettes de la Belle Jardinière (*id.*), deux parapluies et deux cannes (*id.*) — 40 parapluies supérieurs n° 2 pour ses keraï (gens de la maison) etc., etc.. Ce brave homme, dis-je, est un des anciens grands Daïmios supprimés par la révolution. De ses états provinciaux et des trois grands yaskis qu'il possédait à Tôkyô, il ne lui reste plus que le yaski, très beau du reste, où il habite maintenant. Il est en train d'y faire construire une bicoque européenne que, j'imagine, il doit inscrire sur ses tablettes comme supérieure n° 1, et il vient d'écrire en France pour commander un lit supérieur n° 1 pour lui et un lit supérieur n° 2 pour la princesse.....

Avant-hier, le chargé d'affaires russe, nous fit prévenir que le Grand Duc Alexis nous recevrait à 10 heures 1/2 au palais d'Hamagoten, que les Japonais ont mis à sa disposition et qui est très bien situé au bord de la mer. Il a été aménagé à l'européenne pour les réceptions des Souverains et est décoré avec une grande richesse. Le Grand Duc nous reçut très cordialement. C'est un vigoureux jeune homme, beau garçon de 22 ans, qui semble bien plus développé que son âge. Il arrive de Russie après 18 mois de traversée par la Baltique et le Cap; il est accompagné d'un Amiral, d'un Conseiller d'État et de quelques officiers d'ordonnance.

J'arrive à la revue d'hier. Voici une note qui en rend compte et qui paraît aujourd'hui dans le *Japan Weekly Mail*, journal anglais de Yokohama.

« La mission militaire française a eu l'honneur d'être présentée, le 20 de ce mois à Son Altesse Impériale le Grand Duc Alexis. La réception a eu lieu à la résidence de Hamagoten à dix heures du matin. Son A. I., après avoir cordialement offert la main à chaque officier les a félicités sur la mission qu'ils ont à remplir au Japon.

« Le lendemain 21 a eu lieu, en l'honneur du Grand Duc, une revue de toutes les troupes présentes à Tôkyô. Dès neuf heures et demi, les troupes étaient massées de la manière suivante sur le terrain de Shiba : à gauche, les troupes de l'Académie militaire (Hegakourio) — au fond du terrain les troupes de la garde, l'artillerie au centre — à droite les troupes de la ligne. — A dix heures, Sa Majesté le Mikado arriva en calèche découverte, précédée d'une escorte de lanciers. A son côté était assis au fond de la voiture Son A. I. le Grand Duc. A la suite venaient plusieurs voitures portant les ministres étrangers et les ministres japonais. On remarquait la nouvelle tenue de la maison Impériale. L'Empereur et le Prince suivis du Ministre de la guerre, des généraux japo-



nais et des officiers de la mission Française à cheval, passèrent devant le front des troupes qui rendaient successivement les honneurs militaires. La voiture impériale se plaça ensuite sur le côté du champ de manœuvre qui longe le Siro (1), les troupes se massèrent pour le défilé qui commença immédiatement suivant l'ordre de bataille. Après le défilé, les troupes se formant en bataille au fond du terrain de manœuvre s'avancèrent vers le Mikado par une marche générale de front. L'ordre le plus parfait présida à toutes les manœuvres. Sa Majesté le Mikado et Son A. I. le Grand Duc ont témoigné hautement leur satisfaction. »

Pendant la revue, un amiral russe qui accompagnait le Grand Duc vint nous faire les compliments les plus flatteurs; plusieurs des membres du corps diplomatique qui assistait à la revue, sont venus nous dire toute sorte d'amabilités. — Au moment où la voiture impériale sortait du champ de manœuvre, le Grand Duc en nous saluant nous a crié : « Bravo, messieurs! Bravo! Superbe! »

Enfin, puisque je te raconte sans vergogne tout ce qui nous a été dit d'agréable, dans l'après-midi, pendant que j'étais à cette chasse aux faucons, le colonel et deux de ces messieurs allèrent rendre visite au Grand Duc qui leur répéta qu'il avait été étonné de ce qu'il avait vu le matin. Il fit beaucoup de questions sur les troupes japonaises, sur l'instruction de la mission. « Dame! dit-il en terminant, ils n'ont pas encore ce chic (textuel) et cet élan des Français, mais j'ai été émerveillé! » Un peu plus et je vois que je vais me laisser choir dans la politique. Tant pis! et j'y tombe. D'après ce que je viens de te raconter, tu vois que le fils du Czar ne paraît pas antipathique aux Français. Comme le Czaréwitz passe pour très sympathique à la France, nous pensions qu'un frère cadet pouvait bien, au contraire être Prussien de cœur. Depuis qu'il est ici, cela ne paraît guère. En arrivant à Yokohama, il a reçu les consuls. Le consul allemand s'étant adressé à lui en allemand : « Je vous prie, lui dit le prince, de me parler français, je ne comprends pas très bien l'allemand. » Ce mot a fait beaucoup de bruit parmi les *patriotes* français qui sont à Yokohama. La réception que le Grand Duc a faite à notre mission à Yedo a été, comme je te l'ai dit, des plus cordiales, et depuis, lui et son entourage nous ont accablés de compliments flatteurs. Le soir de la revue, nous avons eu à dîner quatre officiers de la marine russe, dont un officier de l'état major du Prince. Il était mon voisin de table. Nous avons causé des événements de 1870. Il tint à me dire et à me répéter : que « si l'Empereur n'avait pas fait de diversion en 70, c'est qu'il avait *personnellement* engagé sa parole d'honneur vis à vis de son parent le roi de Prusse, et que l'opinion publique en Russie était très montée contre la politique du prince Gortschakoff.

Si j'étais un véritable nouvelliste, je tirerais de tout cela une foule de conclusions sur l'alliance de la France et de la Russie, etc... etc...

Mais tu dois avoir assez de cette politique... venue de l'autre monde.

Adieu donc, mon cher Paul, etc...

Signé : Georges LEBON.

(1) Enceinte fortifiée du Palais de l'Empereur.



## Les Maîtres de la gravure japonaise

---

### CONFÉRENCE

faite à la Société, au Musée des Arts Décoratifs, le 17 février 1910

PAR

M. P. A. LEMOISNE

---

Laissez-moi, tout d'abord, m'excuser de prendre aujourd'hui la parole; M. Koechlin devait être à ma place, car c'est lui qui a organisé, avec l'activité et la science que vous savez, cette admirable exposition (1). Mais ayant eu un empêchement, il m'a demandé de le remplacer et cela un peu à l'improviste. Vous perdrez donc au change, mais je veux espérer que pour cette raison vous me serez indulgents.

L'exposition actuelle est la seconde d'une série destinée, dans la pensée des organisateurs, à nous faire connaître l'histoire de la gravure japonaise. Je ne vous parlerai pas de ce procédé de la gravure sur bois que les Japonais ont pratiqué comme pas un autre peuple, et que M. Koechlin vous a déjà expliqué; je vais seulement rappeler en quelques mots l'exposition de l'an dernier, les œuvres que nous avons sous les yeux en étant la suite.

Vous savez que les estampes japonaises sont assez récentes, puisque les premières datent du xvii<sup>e</sup> siècle, et, vous vous en souvenez, inspirées par d'anciens manuscrits dans le style de Tosa, comme les illustrations de l'Ise Monogatari, sont très conventionnelles. Dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, un grand artiste, Moronobou, s'inspirant du peintre réaliste Matahei, sut dégager la gravure de ces anciennes formules et, abordant directement dans ses œuvres, imprimées en noir et parfois rehaussées de vermillon, la représentation des mœurs contemporaines, en fut donc le véritable fondateur. Puis nous avons vu, par des étapes successives amenées par les efforts d'artistes tels que Kwaigetsudo Norishige, Kiyonobou, Kiyomasou, et surtout Shigenaga, et Massanobou, la gravure japonaise atteindre au perfectionnement qui devait lui donner son véritable essor, c'est-à-dire à l'impression en deux couleurs, vert et rose. Le pas le plus difficile était donc franchi, et Harunobou, l'artiste qui ouvre brillamment l'exposition actuelle, fera rapidement de ces premiers essais un art charmant par la variété des tons, la richesse et en même temps le fondu des diverses couleurs.

Nous nous heurtons malheureusement pour Harunobou, comme pour tous les graveurs ses contemporains, à une absence totale de documents biographiques. Considérés dans leur pays comme des artistes inférieurs, les historiens d'art japonais les ont complètement dédaignés; aussi ne sait-on presque

(1) 2<sup>e</sup> Exposition d'Estampes japonaises : Harunobu, Koriusai, Shuncho, Shunyei.



rien de leurs œuvres, et encore moins de leur vie. A peine connaît-on la date de la mort d'Harunobou (1770), et de quelques-unes de ses estampes.

Élève de Shigénaga, Souzouki Harunobou débuta, vers 1750, croit-on, par des impressions à deux et trois tons, dans le style des primitifs, qui sont très curieuses étant si différentes de ce que sera sa véritable manière peu de temps après. Ces œuvres du début sont très rares, Harunobou ayant tout de suite perfectionné l'impression en couleurs, et obtenu très vite, soit par surimpression, soit par l'adjonction de nouvelles planches, cette série de tons si délicatement combinés, si merveilleusement tirés que l'on a peine à voir où l'un finit et l'autre commence.

Bien que vivant à Yedo et travaillant avec ce qu'on appelait l'école vulgaire, Harunobou garda toujours sa distinction et son élégance de peintre de cour, et ne consentit jamais, sinon dans sa jeunesse, à faire de ces portraits d'acteurs si populaires à l'époque, et qui seront le grand thème que ses successeurs sauront rendre intéressant malgré la monotonie inévitable du sujet. Harunobou ne semble du reste n'avoir pas fait d'acteurs du théâtre vulgaire, mais seulement quelques acteurs de Nô, sorte de drame sacré suivi par un public d'élite.

Mais ce qui distingue surtout Harunobou des primitifs, en plus de l'impression polychrome, et de cette absence d'acteurs dans son œuvre, c'est qu'il a repris et amené à leur perfection trois choses que nous n'avions vues qu'en germe chez Massanobou, et qui seront les caractéristiques de l'école moderne :

1° Ce que nous appellerions le « tableau de genre », qu'il fait presque à l'exclusion des autres sujets (légendes, scènes de romans héroïques, pièces de théâtre etc.), habituels aux primitifs; car même lorsque Harunobou interprète des légendes, il le fait avec tant de fidélité dans les costumes et les décors, d'une façon si moderne, en somme, qu'il faut pouvoir en lire l'explication pour en comprendre le sens. Pour voir par exemple, que la jeune fille découvrant dans la neige une pousse de bambou personnifiée Moso, un des 24 exemples de piété filiale en Chine;

2° Il introduit dans ses gravures en leur donnant une certaine importance, un premier et un arrière-plans encadrant même ses figures isolées, comme dans cette estampe qui nous montre une femme assise devant une table, personnifiant Murasaki Shikibu, la romancière célèbre du x<sup>e</sup> siècle écrivant le *Gengi Monogatari*, sur une terrasse du temple de Iciyama. Le coin du lac Biwa sur lequel se détachent les arbres de la terrasse, fermé à l'horizon par une île et de hautes montagnes, forme avec la barque et les pêcheurs jetant le filet, un-arrière plan très profond. Tendances qui, s'amplifiant encore après lui, nous conduira au début du xix<sup>e</sup>, aux scènes de la rue si pittoresques d'Hokusai et aux paysages réalistes d'Hiroshige, où les figures seront plutôt accessoires;

3° Les gaufrages qui, chez Massanobou, servaient seulement à indiquer quelques dessins de vêtements, deviennent chez lui un véritable art, de grandes parties du dessin étant plus ou moins repoussées, et formant une véritable impression en relief. Moyen dont Koriusai tirera, lui aussi, un grand effet. Le dessin d'Harunobou est plein de délicatesse, de charme et d'élé-



gance, mais faiblit dans le rendu des mains exagérément petites, et tombe parfois dans la mièvrerie et le contourné. Sa plus belle époque, celle où il produisit le plus, paraît devoir être comprise dans les premières années de l'ère Meiwa, le plus grand nombre des épreuves datées l'étant en effet de 1765.

C'est enfin à Harunobou que l'on doit, sinon *les premières*, du moins *des premières illustrations de livres en couleurs*, et on lit dans la préface des « Brocarts du printemps illustré » : Suzuki est un de ceux auxquels on doit le genre de peinture en vogue à présent ; il a illustré ce livre à ma demande, à l'imitation des gravures en couleurs populaires appelées Nishikyé, qui sont ordinairement vendues dans la rue ». Ce que l'on peut difficilement comprendre, c'est pourquoi les livres illustrés, aussi bien d'Harunobou, que des autres graveurs de cette période, et non seulement celui dont nous parlions plus haut, mais aussi le « recueil des vers célèbres », et les « beautés du Yoshiwara », publiés l'un en 1767 l'autre en 1770, c'est-à-dire à la même époque que ses plus belles gravures, leur sont très inférieurs à la fois comme tirage et comme interprétation artistique, et paraissent être beaucoup plus anciens.

Il est un artiste très semblable à Harunobou, si semblable par moment que l'on a même voulu croire qu'ils ne faisaient qu'un, c'est Koriusai. Évidemment l'œuvre de Koriusai prête en partie à cette supposition. Je dis en partie, car il a deux manières bien distinctes : l'une pleine de charme, de douceur, de mièvrerie presque, l'autre pleine de force, d'un coloris beaucoup plus riche et plus chaud. Il est en effet difficile à admettre que certaines feuilles charmantes, mais répétitions presque textuelle d'œuvres d'Harunobou, soient de la même main que la série d'animaux, si réaliste et si fouillée. Différence de manière qui s'accroît encore dans certaines de ses feuilles de courtisanes, dont les figures très allongées et très fines, les nez délicatement busqués, sont déjà ceux d'Outamaro, ainsi que les coiffures à peignes multiples et les costumes aux dessins merveilleux et aux tons très variés. Seuls les corps sont encore moins allongés, mieux proportionnés, mais l'on comprend quelle grande influence cet artiste a pu avoir sur Outamaro, le peintre du Yoshiwara. Il est de plus une chose qui, même dans les épreuves de Koriusai que l'on prendrait le plus sûrement pour des Harunobou, les différences, ce sont ces oxydations de certains tons, et surtout des rouges-oranges, beaucoup plus fréquentes chez Koriusai et qui du reste, bien qu'amenées par la détérioration de certaines couleurs, ont un air « voulu » très curieux et ne font que leur donner un charme de plus. On sait très peu de choses de la vie de Koriusai, de son vrai nom Shobei, sauf qu'il était un samurai de la famille Tsuchiya et qu'il a parfois signé « le samourai-ermite de Yagenbori en Yedo ».

Presque au moment de la plus grande production d'Harunobou, une nouvelle école de graveurs, celle des Miagawa, prend une grande importance avec Katsukawa Shunsho ; il en fut sinon le fondateur du moins le plus grand maître et commença à produire vers 1764. Au contraire d'Harunobou, il adopta presque exclusivement la représentation des acteurs et de scènes de théâtre ; de là dans cette partie de son œuvre, malgré la vigueur et le carac-



tère de son dessin, une certaine monotonie. Car la plupart de ses feuilles représentent des figures isolées, d'acteurs aux gestes et aux poses toujours un peu les mêmes, aux fonds très simplifiés et sans intérêt; choses dues sans doute au théâtre japonais si réglé dégageant si peu la personnalité des acteurs, et dont les décors sont en général absents.

Shunsho a pourtant une manière bien personnelle et pleine de caractère reconnaissable aux plis des vêtements, très énergiquement indiquées, au coloris plus vif et plus heurté que chez Harunobou, mais d'un très bel effet. Shunsho fit aussi assez souvent des lutteurs gras et ventrus, dont l'anatomie primitive et informe fait presque de véritables caricatures. Il fit aussi des illustrations de livres et, entre autres, publia à Yedo, en collaboration avec Buncho les éventails de théâtre, un des premiers livres illustrés en couleurs. Puis il fit avec Shigemasa deux ouvrages célèbres : un album sur l'industrie des vers à soie, mais surtout le « miroir des beautés des maisons vertes », en 1776. Ce dernier par les qualités du dessin, la beauté du coloris où domine un étonnant rose clair, et la perfection du tirage véritable tour de force sur lequel on est trop vite blasé lorsqu'il s'agit de gravures japonaises, est bien certainement un des plus beaux ouvrages qu'ait produits cet art si délicieusement décoratif. Shunsho eut de très nombreux élèves, qui tous suivirent son exemple et firent surtout des acteurs. Parmi ceux qui subirent le plus son influence, nous placerons Shunko. Il produisit principalement entre 1765-1775 et fit quelques beaux portraits d'acteurs.

Mais c'est surtout Shunyei qui continua le mieux le genre de Shunsho. Artiste très original et très personnel, malgré l'empreinte inévitable de son maître, il le surpasse souvent, surtout dans ses têtes d'acteurs gras aux lèvres et au menton rasés. Ces figures sont d'un très curieux caractère et l'on y voit le premier essai fait par un artiste japonais pour donner un peu d'expression et de vie à une physionomie. On peut voir à côté, du même artiste, une estampe tout à fait différente : un ourimono à peine teinté, très légèrement fait, comme à touches de gouache, représentant un homme conduit par la main chez une diseuse de bonne aventure. Cette pièce autant par les types déjà très expressifs que par la facture, nous fait beaucoup penser à Hokusai, qui fut aussi élève de Shunsho.

Avec Harunobou, Koriusai et ses élèves nous avons donc vu les débuts, déjà si pleins de savoir et de charme, de la véritable gravure en couleurs au Japon; l'an prochain, les magnifiques œuvres de Kiyonaga, l'un des plus grands estampeurs japonais, nous montreront cet art à son apogée.

---

Sur le même sujet, M. Lemoisne, dont nous sommes heureux de saluer l'entrée dans la Société a donné, à la *Gazette des Beaux-Arts* (mars 1910), ainsi qu'il est à la connaissance, certainement, de plus d'un parmi nos lecteurs, un remarquable article, accompagné de très fines illustrations. Il convient de rappeler également ici que notre nouveau confrère est l'auteur de l'excellente traduction, parue récemment à la Librairie Hachette, de l'ouvrage bien connu de *Seidlitz*.

N. D. L. R.



## Le patriotisme japonais

---

CONFÉRENCE

faite à la Société, le 19 avril 1910, dans la salle de l'Alliance française

PAR

M. Louis HÉLARY

---

Les principes fondamentaux des éthiques orientales sont : le loyalisme et la piété filiale. De ces deux vertus, la piété filiale tient en Chine le premier rang, mais au Japon, on attache une plus grande importance au loyalisme; c'est la plus remarquable différence entre les morales chinoises et japonaises. Au Japon, en outre, la doctrine du patriotisme est aussi énergiquement soutenue que celle du loyalisme. Il est à remarquer que comme la nation chinoise se croyait assez haut placée pour demeurer isolée et ne se soucier d'aucun autre état, opinion qui naquit de la facilité avec laquelle ce pays absorbait tout peuple audacieux qui dépassait ses frontières, l'esprit de rivalité nationale d'où vient en grande partie le patriotisme était absolument inconnu dans la Chine ancienne. En outre, comme tous les Chinois, au moins la plus grande partie tombèrent successivement sous le joug des dynasties étrangères, celles de Liao, de Kin de Yuen et de Ching, il n'était évidemment pas de l'intérêt de ces dynasties de provoquer le réveil du patriotisme parmi les millions d'habitants du Céleste Empire.

Le cas est différent pour le Japon où, d'une façon générale, le pays, la terre, la nation et l'État se développent parallèlement; ils peuvent donc à un point de vue idéal être considérés comme ne faisant qu'un avec les Japonais. Donc, dans l'esprit du Japonais, loyal sujet et bon citoyen, l'Empereur, la dynastie impériale, l'état, le pays et la nation ne font qu'un et forment un ensemble inséparable, et le dévouement à la cause de l'un de ces objets s'entend aussi bien pour la cause de l'autre. D'après la conception qu'en ont les Japonais, le patriotisme comprend donc l'amour de l'Empereur et le vrai loyalisme comprend l'amour du pays, si bien que le patriotisme et le loyalisme peuvent être considérés comme ayant pour les Japonais un sens presque identique. Cette attitude provient des conditions uniques dont le Japon est favorisé. En premier lieu la dynastie impériale n'a jamais changé; elle revendique avec raison une origine qui remonte à la plus haute antiquité, de sorte que l'esprit public s'est trouvé ainsi à l'abri de bien des causes de troubles. En second lieu, depuis de longs siècles le pays a eu beaucoup d'homogénéité et d'unité, malgré quelques désordres nés des rivalités entre seigneurs féodaux mais



aucune autre race ne s'est jamais mêlée à la leur; troisièmement le peuple japonais ne s'est jamais éloigné des confins de l'empire et leur terre garde les cendres de tous leurs ancêtres depuis un temps immémorial. En quatrième lieu enfin le Japon n'a subi aucune conquête étrangère.

Une attaque violente fut dirigée au XIII<sup>e</sup> siècle contre le Japon par les Mongols devant qui l'univers entier trembla et par qui il fut en grande partie soumis; comme on sait la tempête vint en aide aux défenseurs des îles du Soleil Levant et dispersa la flotte ennemie. Ces circonstances font que du premier au dernier les Japonais éprouvent un orgueil sans limites à l'endroit de leur pays, bien qu'ils ne se vantent point, et ces simples vers du capitaine de frégate Takeo Hirose, improvisés par le héros de Port Arthur, au moment d'aller à sa destinée, donnent dans une forme concrète une très juste idée de la conception japonaise, du loyalisme et du patriotisme; en voici la traduction :

Sans bornes comme le dôme du ciel  
est notre dette envers notre empereur;  
Sans fond comme la mer  
est notre dette envers notre pays.

Je ne m'étendrai plus que très peu sur le patriotisme japonais, car il ferait à lui seul le sujet d'une très longue conférence; je me bornerai à parler de la force morale japonaise en vous donnant la traduction d'une lettre écrite à sa famille par le commandant japonais d'un torpilleur faisant partie de la flotte de l'amiral Togo quelques jours avant la bataille de Tsushima, et l'on remarquera que l'on trouve dans ce texte le principe secret des victoires nipponnes. C'est l'esprit de sacrifice dont ce document est empreint qui a permis à l'Amiral Togo de détruire l'escadre de Rojestvensky et au Maréchal Oyama de livrer les combats formidables de Mandchourie. Il a suffi pour cela que le Mikado signalât aux armées et aux équipages par la voix de ses officiers généraux que l'existence du pays était en jeu et qu'il était nécessaire de faire tout son devoir, le devoir jusqu'au bout suprême du sacrifice de la vie.

Voici un extrait caractéristique de cette lettre :

« Si vous n'entendez plus parler de moi, lorsqu'une rencontre aura eu lieu, considérez ces lignes comme mon adieu. Je ne m'attends plus à vous revoir en cette vie, sauf peut-être dans vos rêves. Lorsque mon navire coulera, je coulerai avec lui et avec nous un vaisseau russe.

« Pour couler un torpilleur, il faut le même poids en obus : c'est chose curieuse comme ces obus ne touchent pas, j'ai vu les torpilleurs non pas dans une seule action mais dans plusieurs, et par suite je sais :

« Avec un bateau divisé en six compartiments, nous devons pouvoir arriver à 20 mètres de notre cible avant de sombrer. Si nous touchons, nous irons au fond avec les Russes et si nous sommes touchés les Russes devront aussi nous suivre, car le dernier homme vivant lancera la dernière torpille à l'eau.

« Qu'est-ce que la vie, sinon le songe d'une nuit d'été? Peut-on choisir une sortie plus glorieuse que de mourir en combattant pour son pays et pour l'Empereur, chef et guide du cœur de la nation? Souvent un homme de valeur termine obscurément le chapitre de la vie faite d'une occasion. Donc soutenons l'honneur d'être Japonais, et le devoir qui en découle. En sombrant



avec eux nous payerons en quelque sorte la dette contractée pour le carnage de ces pauvres paysans innocents. Eux aussi combattent pour leur pays. Il y a ici plus de torpilleurs et de contre-torpilleurs que de vaisseaux dans toute la flotte de l'amiral Rojestvensky. Si chacun d'eux détruit ou désempare un des vaisseaux ennemis, cela doit suffire.

« Le père Togo, maintenant tout grisonnant, se promène tout tranquillement, de long en large, sur le pont du Mikasa en gardant le silence. Aussi tout ira bien. Vous rappelez-vous sa première visite à Tôkyô depuis le commencement de cette guerre? Quelques élèves des écoles publiques étaient décidés à dételer sa voiture probablement à l'instigation des « asaki » et en effet, ils la traînèrent eux-mêmes jusqu'à la porte du palais impérial.

« Bien ! Le père Togo eut vent de cela, et alors il fit monter son chef d'État major dans la voiture, tandis qu'on aurait pu le voir se diriger à pied tranquillement du côté de Nuibashi tenant sa petite-fille par la main. Va-t-il jouer encore quelque tour analogue à ces pauvres innocents de Russes lorsqu'ils viendront ?

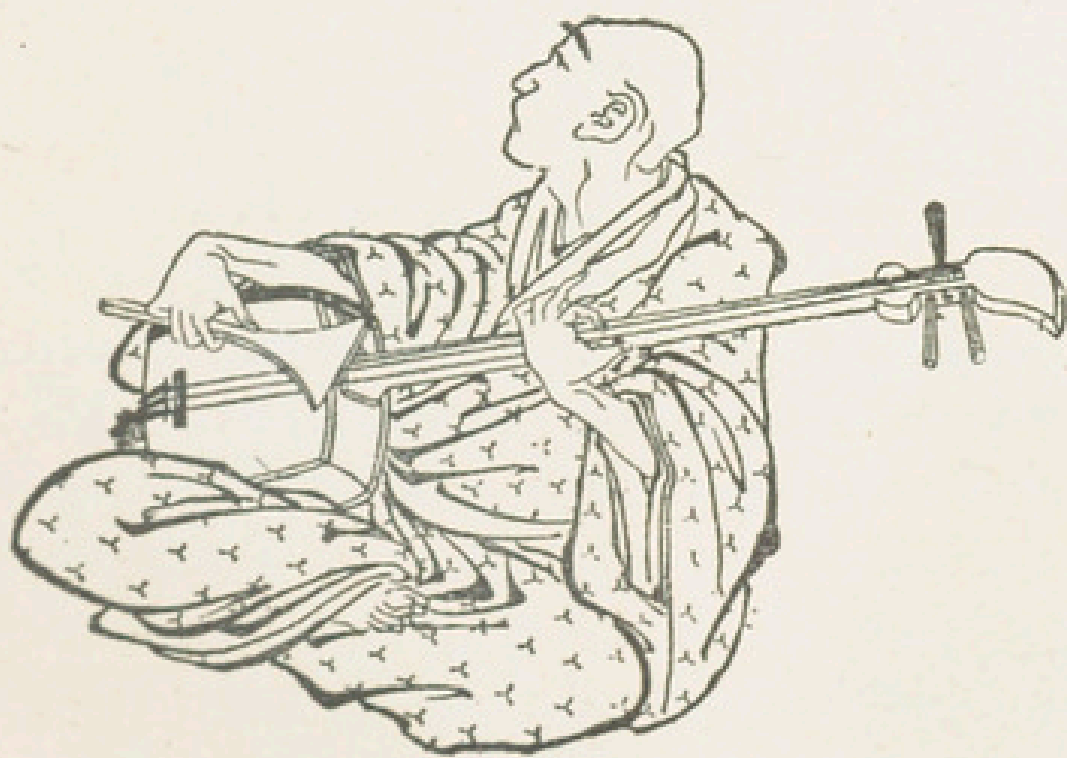
« Je vous dis adieu de nouveau, travaillez, travaillez et travaillez encore car l'avenir du Japon dépend de vous jeunes gens.

« Je demeure comme toujours votre humble frère. »

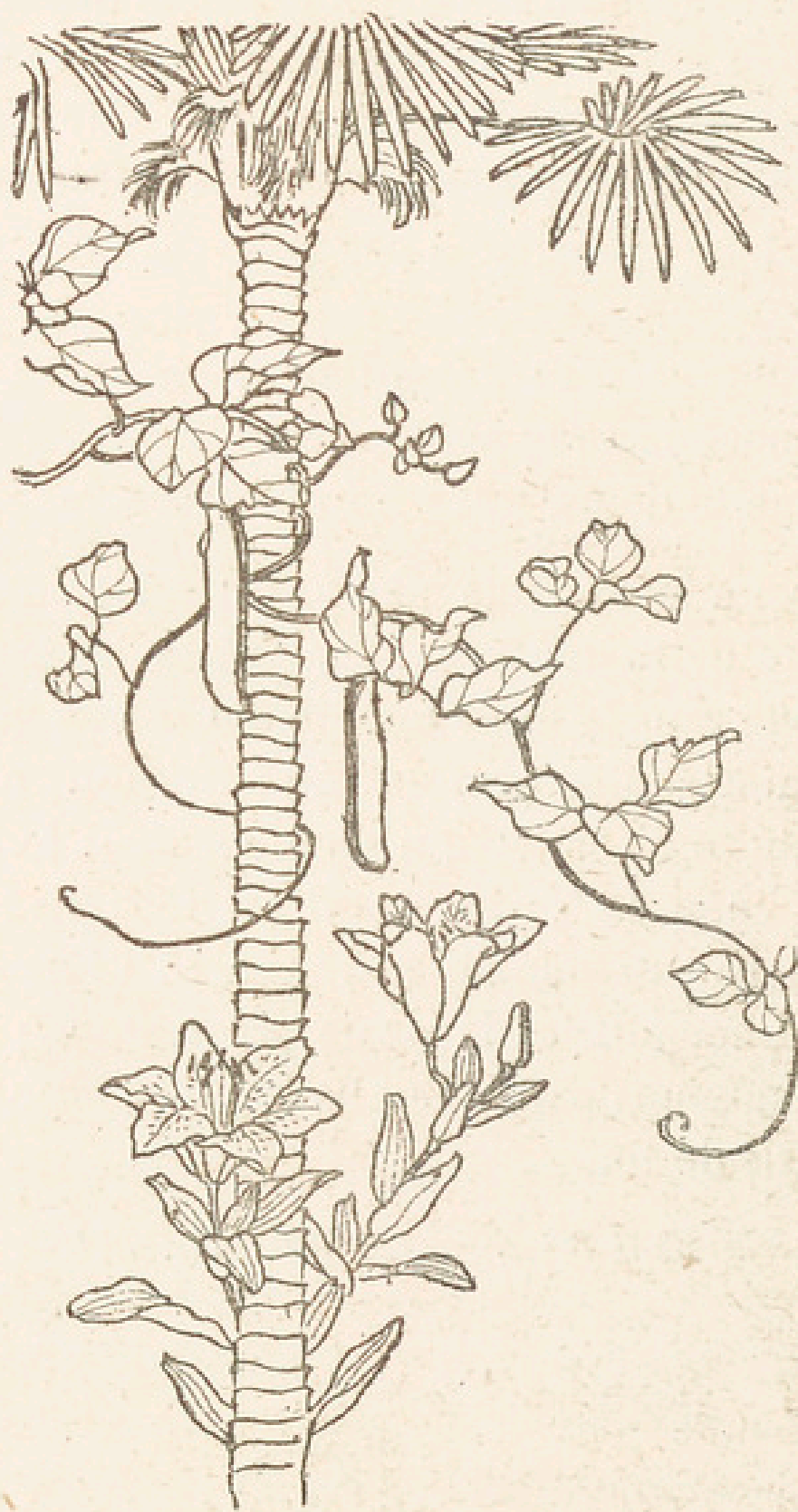
Elle est très belle cette lettre et de quel pur patriotisme est-elle enflammée ! En effet l'appareil militaire moderne, malgré sa perfection, demeure lettre morte et matière inerte sans la force morale qui la met en action.

Qu'est le choc matériel des armées? une illusion, une apparence. C'est l'esprit de sacrifice qui le dirige et qui domine aussi toute lutte décisive. Cet esprit de sacrifice est celui de Nogi perdant ses deux fils à Port-Arthur et ne se laissant point abattre par ce double malheur. Si l'Europe ne comprend pas cette force morale qui conduit les Japonais, c'est alors qu'il existera, ce péril jaune dont on a si longtemps parlé. Les banzai ne sont pas des cris de guerre, mais vraiment des cris de foi.

*Dai Nippon teikoku banzai !*









## M. Gustave Boissonade

Sa vie, sa mission au Japon (1874-1894).

PAR

M. le marquis de LA MAZELIÈRE

---

Notre président d'honneur, M. Gustave-Emile Boissonade de Fontarabie, est mort à Antibes le 27 juin dernier dans sa quatre-vingt-sixième année. Il n'est pas un de nos membres qui ne sache l'œuvre glorieuse et féconde qu'il accomplit au Japon, mais nous devons nous efforcer de la faire connaître au grand public afin qu'on lui rende tout l'hommage qu'elle mérite.

La vie de M. Boissonade peut se diviser en deux parties. Nous retracerons brièvement la première, qui ne se rapporte pas au Japon. Le fils du célèbre helléniste Jean-François Boissonade (1774-1857), Gustave-Emile naquit à Vincennes le 7 juin 1825. Il fit ses études classiques à Paris, puis se consacra au droit. Docteur et lauréat de la Faculté de Paris en 1852, après avoir été professeur particulier de 1853 à 1864, il subit avec succès le concours d'agrégation en 1864, professa à la Faculté de Grenoble de 1864 à 1867, et fut appelé alors en qualité d'agrégé à la Faculté de Paris, où il demeura jusqu'en 1873 ; il y suppléa souvent Ortolan dans la chaire de Droit pénal et de 1871 à 1873 fut chargé du cours d'économie politique comme suppléant de Batbie, devenu député, puis ministre. Durant cette période M. Boissonade publia plusieurs ouvrages remarquables : *Essai sur l'histoire des donations entre époux et leur état d'après le code Napoléon* (1852) ; *Tableau synoptique du droit romain* (1854) ; *La Fontaine économiste* ; *Histoire de la réserve héréditaire et de son influence morale et économique* (1872), mémoire qui avait été couronné en 1867 par l'Académie des Sciences morales et politiques ; *Histoire des droits de l'époux survivant* (1872), mémoire couronné en 1871 par la même Académie, plus un grand nombre de brochures dont nous citerons seulement la suivante : *Le nouveau code civil italien comparé au code Napoléon* (1868).

M. Boissonade approchait alors de la cinquantaine et il semblait que sa carrière dût se poursuivre à l'École de droit, quand une circonstance fortuite en changea brusquement le cours. En 1873, M. Samejima, ministre du Japon à Paris, pria M. de Mohl, de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de lui désigner un professeur qui put faire des conférences de droit criminel et de droit constitutionnel à quelques jeunes légistes japonais venus à Paris pour compléter leurs études juridiques, M. Mohl s'adressa à M. Giraud, qui lui proposa M. Boissonade. Celui-ci sut si bien se concilier les sympathies de ses nouveaux élèves que peu de temps après le gouvernement japonais le pria de se rendre à Tôkyô pour y créer l'enseignement du droit et y rédiger les codes dont la promulgation avait été décidée. M. Boissonade accepta, il avait com-



pris que la tâche proposée était grande et belle : ne s'agissait-il pas de transformer le Japon et peut-être par l'entremise du Japon l'Asie tout entière ? Et le fait que cette œuvre serait accomplie par un Français ne contribuerait-il pas à maintenir le prestige de notre pays, dont les peuples les plus éloignés réclamaient l'aide et les leçons au lendemain même de ses malheurs ? Le premier engagement de M. Boissonade n'était que pour trois ans, mais il fut constamment renouvelé jusqu'en 1892.

L'œuvre pour laquelle le gouvernement lui avait demandé son concours était double : il voulait d'une part continuer et terminer la codification et la fusion des coutumes entreprises par le shôgunat dès le xviii<sup>e</sup> siècle et donner au pays unifié politiquement une législation fixe et uniforme ; il voulait d'autre part rendre dans la mesure du possible cette législation comparable aux législations européennes de manière à montrer clairement la volonté du Japon d'entrer dans le concert des nations les plus civilisées comme aussi à obtenir des puissances la révision des traités qui accordaient à leurs nationaux le privilège de l'exterritorialité dans les ports ouverts et à soumettre ces nationaux à la juridiction des tribunaux japonais.

Si le gouvernement avait pleinement raison de codifier sa législation et de la mettre en harmonie avec la civilisation occidentale il faut avouer que les deux buts proposés ne se conciliaient pas aussi bien qu'il le pensait. La codification des coutumes ne pouvait être que lente et devait s'inspirer directement des traditions nationales ; l'adoption d'une législation telle qu'elle permit la révision des traités voulait être une œuvre rapide, copiée de l'Occident et par suite, sur bien des points, en désaccord avec ces mêmes traditions. Or pour les fondateurs du nouveau régime, qui, peu d'années auparavant, demandaient l'expulsion des étrangers, la question de la révision des traités primait de beaucoup celle de la codification des coutumes, si bien que cette dernière lui fut à peu près sacrifiée. Nous ne saurions trop insister sur ce point ; les reproches que certains Japonais ont faits plus tard aux codes de M. Boissonade, ce n'est pas à lui qu'ils auraient dû les adresser, c'est à leur gouvernement désireux d'obtenir à tout prix la révision des traités, c'est surtout à eux-mêmes puisqu'ils ne cessaient de pousser le gouvernement dans cette voie.

Initier le Japon à la législation occidentale, telle était donc la mission réelle que le gouvernement japonais confiait à M. Boissonade. Pour cette mission il n'aurait pu faire un meilleur choix, M. Boissonade possédait le droit romain, le droit français et les droits qui leur tiennent de près comme le droit italien et le droit belge. Or il n'existait pas alors d'autre droit codifié. L'Angleterre n'a pas encore de Codes. En 1873 l'Allemagne commençait à peine l'œuvre qu'elle ne devait achever que vingt ans après. En Autriche, il est vrai, l'empereur Joseph II avait entrepris la codification du droit, particulièrement du droit pénal ; le code civil, plusieurs fois modifié, avait reçu sa forme définitive en 1812, mais le droit autrichien était trop national dans son ensemble pour servir de modèle à un peuple étranger.

M. Boissonade avait été de plus formé à cette solide école des juristes qui considéraient le droit comme d'origine naturelle et fondé sur la raison, par suite comme un ensemble logique de principes absolus s'appliquant non



pas à tel ou tel peuple en particulier mais à l'humanité tout entière. Dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle sous l'influence d'idées que Taine surtout a personnifiées chez nous, on a beaucoup combattu cette conception du droit, on a soutenu que les lois et les coutumes de chaque pays étaient le produit de son sol, de son climat et de son évolution historique. Mais ne revient-on pas aujourd'hui à une conception moins différente de celle des anciens jurisconsultes encore que par une voie détournée, puisque l'on tend à considérer le droit comme une science ? Cette science assurément n'a pas pour base la logique mais l'observation et l'expérience, encore est-il qu'on admet que malgré des divergences d'application cette science, comme toutes les sciences, est commune à tous les peuples. Quoi qu'il en soit la mentalité de M. Boissonade convenait à la mission qui lui était confiée : comment un légiste de l'école de Taine aurait-il pu entreprendre d'imposer au Japon la culture occidentale ?

M. Boissonade n'était pas seulement un rationaliste ; comme tous ceux qui avaient suivi la direction de ces hommes généreux mais d'esprit utopique que nous appelons les hommes de 1848, c'était aussi un humanitaire ; il avait la conviction que le progrès demande plus et mieux que la diffusion de la justice, qu'il exige la diffusion de la bonté. Il ne se contentait pas d'exclure du droit criminel toute notion du châtement qui se rapprochât de l'idée de vengeance, fût-ce de vengeance collective, ou même de la notion du talion, il pensait que le but du droit criminel, qui est la défense sociale, s'obtient moins par la crainte inspirée aux criminels que par leur éducation ; il repoussait la peine de mort ; il voulait des châtements modérés, il favorisait par tous les moyens la rentrée du coupable repentant dans le nombre des bons citoyens. Nous sommes aujourd'hui dans une période de réaction contre une indulgence qui apparaît à certains de nous comme excessive en soi et aux autres comme prématurée : l'augmentation de la criminalité dans la plupart des pays ne laisse pas en effet que de donner à réfléchir. Nous ne pouvons donc juger impartialement les doctrines qu'affectionnait M. Boissonade. Nous dirons cependant qu'elles convenaient au législateur du Japon : à un peuple qui avait toujours abusé de la peine de mort et des supplices non seulement envers les coupables mais envers les femmes et les enfants des coupables ; à un peuple dont la guerre civile avait exaspéré les passions on ne risquait pas de trop parler de douceur et d'humanité.

Ce fut dans ces dispositions que M. Boissonade dirigea l'élaboration du nouveau droit criminel. Le code pénal fut promulgué en juillet 1880 et mis en vigueur en 1882 ; il a régi le Japon jusqu'en octobre 1908 ; à cette date il a été remplacé par un code rédigé par des Japonais. Le code d'instruction criminelle fut promulgué en 1881 et mis en vigueur en 1882 ; dès 1890 la réorganisation des tribunaux sur le modèle allemand lui fit substituer un nouveau code. Peu importe d'ailleurs que le premier de ces codes ait disparu après vingt-six ans et que le second n'ait pu subsister plus de huit ans. La rédaction des codes n'était de fait que le côté secondaire de l'œuvre entreprise par M. Boissonade, cette œuvre consistait à faire disparaître une conception de la justice restée féodale et asiatique, à lui substituer cette conception toute différente qui s'est formée en Europe sous l'influence de la civilisa-



tion gréco-romaine, des grands penseurs de la Renaissance, du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles, mais surtout sous l'influence du christianisme, et qui au moins dans ses grands principes doit s'imposer à tous les peuples. Cette conception, c'est que, si la société a le devoir de se défendre, les droits de l'individu sont cependant sacrés, que sous aucun prétexte on ne doit les violer, parce que l'individu est respectable en tant qu'individu et parce que la société n'est pas servie mais desservie par un déni de justice ; c'est que l'accusé doit jusqu'au jour de sa condamnation être présumé innocent et non coupable, que l'Etat doit lui fournir tous les moyens de prouver son innocence ; c'est que le coupable lui-même conserve des droits, le droit de n'être puni qu'en proportion de sa faute, le droit d'être traité humainement, le droit d'être éduqué, converti, ramené au bien, d'autant plus que du fait de la solidarité sociale tous les citoyens ont leur part dans les fautes de chacun d'eux. Si l'on ne trouve pas le Crucifix dans les prétoires du Japon, sa nouvelle législation dérivée de législations chrétiennes ne s'inspire pas moins des sentiments mêmes qui ont fait substituer dans nos prétoires à l'image de la Justice armée du glaive et les yeux bandés celle du Dieu mort pour les hommes.

Après avoir caractérisé l'ensemble des réformes accomplies par M. Boissonade dans le droit criminel, nous déterminerons les points sur lesquels son influence s'exerça le plus directement.

Il s'efforça d'abord de faire cesser l'usage de la torture comme moyen d'instruction. On raconte que comme il travaillait le 15 avril 1875 au ministère de la justice il entendit des gémissements. A ses demandes de plus en plus pressantes ses collaborateurs répondaient par des phrases évasives. Lui alors de se lever, d'enfoncer la porte ; dans la pièce voisine un homme est étendu sur le chevalet, les jambes chargées de pierres. M. Boissonade de protester contre ces procédés barbares et d'adresser un mémoire au ministre de la justice. Combien de démarches ne lui fallut-il pas pour atteindre au but qu'il se proposait ! La torture fut enfin abolie par une notification du 10 juin 1876.

M. Boissonade fit aussi adopter le principe que toute peine doit être rigoureusement proportionnée à la gravité du mal moral et du mal social causés par l'infraction ; par suite il fit restreindre l'application de la peine de mort à l'assassinat, il refusa même de l'admettre pour l'incendie d'une maison habitée alors qu'il n'y a pas mort d'homme. De même en matière d'instruction criminelle il assura le respect des droits de la défense, empêcha tout abus de la mise au secret et du mandat de dépôt. Il est deux points cependant où l'opiniâtreté de M. Boissonade ne put triompher de l'opiniâtreté du gouvernement japonais : il n'obtint ni l'établissement du jury, ni l'abolition de la peine de mort en matière politique. Sur le premier de ces points il semble bien que le gouvernement avait raison : l'institution du jury semble peu convenir au Japon ; convient-elle à aucun pays ? Le système japonais qui confie le jugement des affaires criminelles aux tribunaux de première instance avec faculté d'appel devant la cour semble le meilleur qui se puisse établir.

Sous le rapport du droit criminel on peut donc considérer que, malgré l'abandon des codes de 1882, l'œuvre de M. Boissonade subsiste tout entière et c'est à coup sûr l'une des plus belles qu'un homme ait menée à bien. Sans



doute l'évolution de la pensée japonaise l'avait conduite dès le XVIII<sup>e</sup> siècle à une révision du droit pénal et le grand shôgun Yoshimune a pu être comparé à Beccaria ; sans doute il faut reconnaître le mérite des hommes du Meiji, qui ont décidé la rédaction de codes inspirés de l'Europe, particulièrement des Etô, des Ôki, des Yamada, des Itô ; ils ont eu l'esprit assez perspicace pour comprendre que l'adoption de pareils codes était utile et possible ; ils ont eu l'habileté et l'énergie de les faire adopter. Il n'en reste pas moins que le Japon doit à l'enseignement de M. Boissonade les fondements de sa législation criminelle, législation universellement admirée aujourd'hui, et que cette législation n'aurait peut-être pas le même caractère d'humanité, d'indulgence, de justice absolue, si elle lui avait été inspirée par un jurisconsulte d'un autre pays, d'une autre école ou d'un autre caractère.

Pour le droit civil l'œuvre de M. Boissonade était singulièrement plus malaisée. Les principes du droit criminel sont les mêmes dans tous les pays et l'organisation de la justice n'y diffère pas sensiblement. Assurément il existe aussi des principes de droit civil qui sont communs à tous les peuples à un moment donné de l'évolution de la civilisation. Nous savons bien que la culture générale actuelle de l'humanité exclut la polyandrie, la polygynie, l'esclavage de la femme, le droit pour le père de tuer ses enfants, de disposer d'eux à son gré ou même de leur imposer sa volonté après qu'ils sont devenus majeurs. Pour tout ce qui concerne la propriété le droit tend à prendre de plus un caractère véritablement scientifique : les relations qui existent entre tous les peuples exigent que chez tous les différents contrats, les différentes façons de posséder soient organisées d'une manière presque identique ; bien plus l'économie politique est aujourd'hui assez avancée pour qu'on puisse se rendre compte que certains principes de législation sont nécessaires au développement matériel d'une communauté, que d'autres, sans être indispensables, facilitent pourtant ce développement. Il n'est personne par exemple qui ne comprenne qu'un pays ne peut pas prospérer, commercer, fonder des industries si le droit de propriété n'y est pas solidement établi, si ce droit n'y est pas attesté par des titres indiscutables et facilement accessibles à tous.

Cependant il est certain que les coutumes propres de chaque peuple jouent dans son droit civil un rôle important et qu'entre les coutumes du Japon et celles de l'Europe la différence était alors immense, elle est encore considérable. Donner au Japon une législation civile d'origine européenne était donc une tâche délicate. M. Boissonade le comprit si bien qu'il abandonna la rédaction du *Livre des Personnes* et du *Livre des Successions* à des légistes japonais. Il se chargea lui-même des livres concernant les biens. Après avoir été révisées et approuvées (1887-89) d'abord par une commission spéciale que présidait le comte Yamada, ministre de la justice, puis par le Sénat, supprimé en 1890, les deux parties du Code furent promulguées : la première en avril, la seconde en octobre 1889 ; le code complet devait entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1893.

La nouvelle législation rencontra une vive opposition. La Constitution avait été promulguée en février 1889, les premières élections législatives devaient avoir lieu en 1890. Le gouvernement qui se composait des chefs des



clans de Chôshû et de Satsuma était odieux aux autres clans, particulièrement à ceux de Hizen et de Tosa, qui les avaient aidés à faire la Révolution, mais qu'ils avaient empêchés d'en recueillir les fruits. Pour se concilier la masse des électeurs ces clans et leurs alliés réclamaient la révision immédiate des traités. Pressé de vider cette question avant les élections, le gouvernement avait pris, en 1888, Ôkuma, le chef même du clan de Hizen et du parti progressiste, comme ministre des affaires étrangères; il voulait lui faire assumer l'impopularité de l'accord qu'il se proposait d'accepter: d'après cet accord en retour de l'abolition de la juridiction consulaire dans les *treaty-ports* il ouvrait tout le Japon aux étrangers et se proposait de nommer des conseillers étrangers à la Cour de cassation japonaise; ces conseillers devaient siéger dans les affaires intéressant les Européens. M. Boissonade était opposé à cette concession. Il disait avec raison que la juridiction consulaire gênait peu le Japon puisqu'elle était limitée aux cinq traité-ports; que la nouvelle concession au contraire présentait un caractère grave puisque les traités révisés devaient ouvrir l'Archipel aux Européens et que par suite la juridiction des conseillers étrangers s'étendrait sur tout le pays. Et cependant quand les patriotes se furent soulevés contre la mesure proposée, quand Ôkuma, blessé par un fanatique, eut quitté le pouvoir, on s'en prit aux codes rédigés par M. Boissonade de l'échec subi par la diplomatie japonaise.

La critique du nouveau code civil devint l'une des plateformes électorales de l'opposition. Dans la session de mai-juin 1892 les Chambres demandèrent qu'on ajournât l'application du code civil. Le comte Matsukata, qui présidait alors le ministère, leur résista mais dès le mois d'août il dut céder le pouvoir au comte Itô, qui par la loi du 22 novembre 1892 repoussa jusqu'en décembre 1896 la mise en vigueur du code. Le 15 mars 1893 une commission extra-parlementaire fut chargée de le reviser; de fait elle confia le soin d'en faire une rédaction nouvelle à des jurisconsultes japonais, qui adoptèrent le plan et la méthode du code civil allemand, alors en voie d'achèvement, s'inspirèrent largement des traditions japonaises et ne laissèrent presque rien subsister du projet de M. Boissonade.

L'œuvre de ce dernier dans le droit civil ne put donc aboutir et cependant je répéterai presque ici ce que j'ai dit en parlant du droit criminel. Le but qu'il poursuivait, il l'a en grande partie atteint et c'est à lui que devrait revenir le principal honneur de la législation civile japonaise, qui porte d'autres noms que le sien. N'est-ce pas lui qui fit décider la codification du droit civil, que beaucoup déclaraient inutile, voire dangereuse parce que tout ensemble elle sacrifiait les droits du passé et compromettait ceux de l'avenir? N'est-ce pas lui qui a fait prévaloir le principe de l'unité de législation par l'abandon des coutumes locales auxquelles beaucoup étaient invinciblement attachés? N'est-ce pas lui qui a soutenu avec quelque exagération sans doute « qu'il y a un idéal de raison, de justice et d'utilité économique qui ne peut guère varier avec les temps et les lieux, qu'il y a un droit commun universel dont nous trouvons la première manifestation dans le droit romain et qui s'est transmis plus ou moins directement aux peuples de l'Europe avec les compléments que réclamaient la variété et la complication des transactions modernes »? (1).

(1) Japon, 1891, 1<sup>er</sup> janvier.



Enfin M. Boissonade a sa part, sa très grande part dans ces réformes capitales : la suppression du concubinat, de la répudiation de la femme par le mari, la limitation de la puissance paternelle, la substitution d'un régime scientifique et moderne de la propriété et des contrats à la complication anarchique du régime établi par la féodalité.

L'abandon du code civil marqua cependant la fin de la carrière de M. Boissonade comme législateur et de son séjour au Japon. Il n'avait pas seulement aidé le gouvernement dans la confection des codes, il l'avait aidé de cent autres manières, notamment lors des négociations de 1874 avec la Chine, qu'il avait suivies à Pékin, et lors de l'ouverture de la Corée au commerce international. Il avait surtout servi efficacement le Japon dans la question de la revision des traités. Nous avons déjà dit que l'échec des négociations de 1889 avait été la principale cause de l'opposition faite aux codes de M. Boissonade. Et cependant c'est à lui principalement que le Japon dut cette revision ardemment désirée, qui paraissait si éloignée alors et qui était pourtant proche, puisque dès 1894 l'Angleterre, la puissance la plus intimement intéressée, cédait aux conditions du Japon. Or à cette époque les nouveaux codes n'étaient pas promulgués ; c'est le code pénal de M. Boissonade, c'est son projet de code civil qui avaient influencé l'opinion européenne et par l'opinion la diplomatie.

Le gouvernement japonais ne cessa d'ailleurs de témoigner de sa gratitude à M. Boissonade ; il le nomma professeur honoraire à l'Université de Tôkyô, associé étranger de l'Académie impériale, grand officier du Soleil Levant.

De son côté, rentré en France et retiré à Antibes, M. Boissonade continua jusqu'à la fin de sa vie de travailler à faire connaître le Japon et à le faire aimer ; en 1893 il fit parvenir à l'Académie des sciences morales et politiques un mémoire sur les anciennes coutumes du Japon et le nouveau code civil ; lecture en fut donnée par M. G. Picot. En 1895 il lut lui-même un autre travail, sur les progrès du Japon moderne.

M. Boissonade s'était aussi intéressé à la fondation de notre société, qui lui en gardera toujours une profonde reconnaissance.

Telle a été la carrière si longue et si pleine de ce grand savant, de cet homme de bien, qui a contribué si efficacement à la rénovation du Japon et de l'Asie, à l'extension de notre langue, de nos idées, de nos mœurs et de notre influence.

\*  
\* \*

Par une lettre adressée à M. le Président de la Société, reçue par celui-ci en janvier 1911, M. Oyamada, délégué de la Société au Japon, a fait connaître qu'un comité comprenant déjà 450 membres s'était formé à Tôkyô en vue de l'érection d'un monument à la mémoire de M. Boissonade qui, pendant les vingt années de sa mission de professeur à la Faculté de droit et de conseiller légiste auprès du Gouvernement Impérial, sut rendre, pendant la période critique de transformation, tant de signalés services au pays qui s'était assuré son concours.

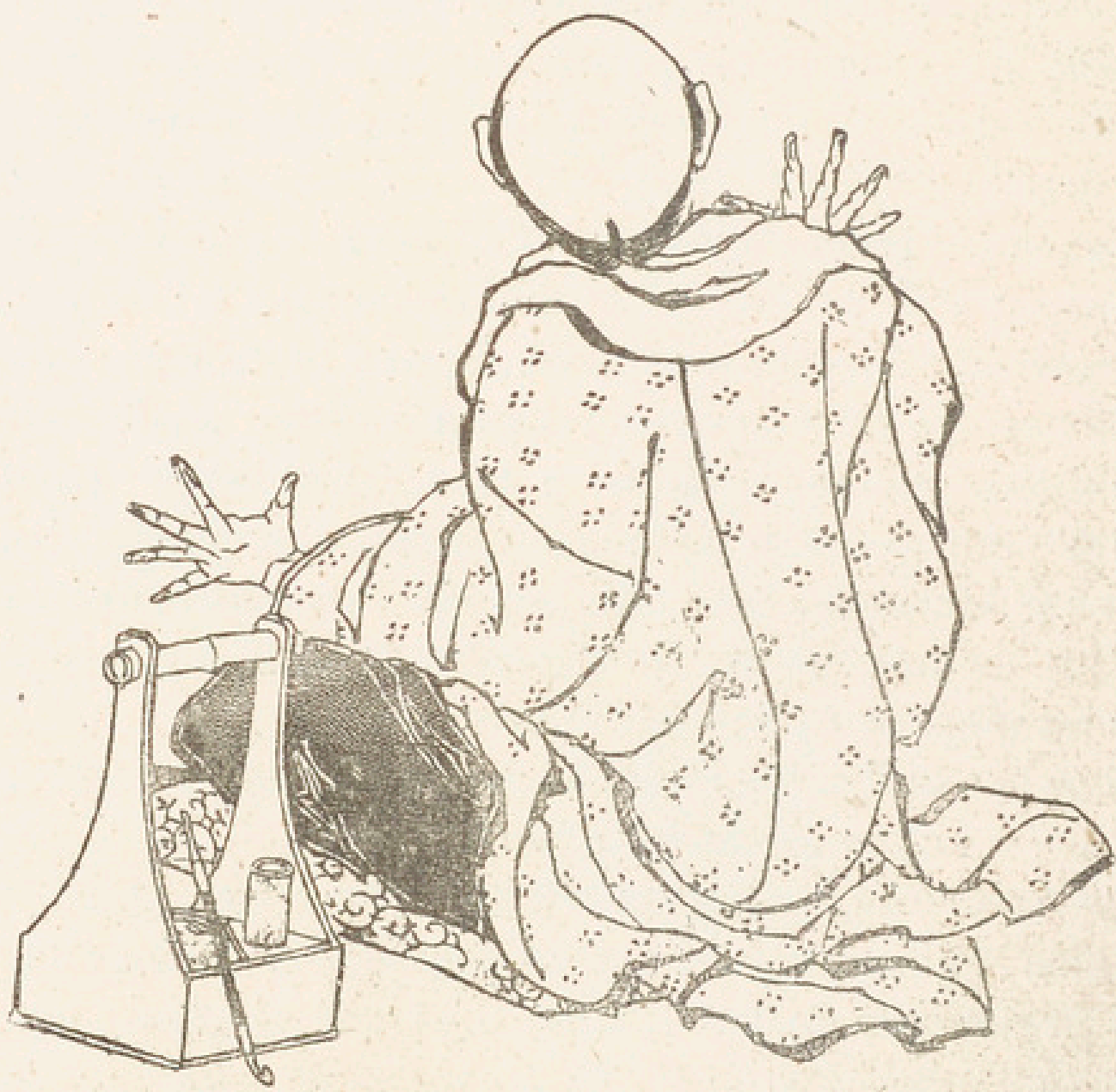
Les nombreux élèves qu'a formés notre regretté Président d'Honneur



occupent aujourd'hui, pour la plupart, des postes importants dans la magistrature, dans l'enseignement et dans la politique de l'Empire du Soleil Levant.

Le Conseil a tenu à associer la Société à l'hommage ainsi rendu à son regretté Président d'Honneur, et a décidé l'envoi d'une souscription de 100 francs au comité de Tôkyô.

*N. D. L. R.*





## Bibliographie

---

**Shinran and his Work — Studies in Shinshu Theology**, by Rev. Arthur Lloyd M. A. Tôkyô, Kyobunkwan 1910, in-12 de 200 pages.

Venu pour la première fois au Japon il y a près de trente ans, le savant secrétaire de l'Asiatic Society of Japan y a occupé et y occupe encore avec grande distinction, la chaire d'anglais à l'Université impériale de Tôkyô. Précédemment le Rev. Arthur Lloyd a été pendant un certain temps attaché à l'un des principaux établissements libres d'enseignement de la capitale, le Keiogiku College, où fut élevé, entre autres personnages de marque, M. Ozaki, ancien Ministre, Maire de Tôkyô, que la Société a eu l'honneur de compter au nombre de ses hôtes l'an passé. Depuis longtemps les travaux de l'éminent professeur sont connus et appréciés de tous les japonisants. Rappelons les titres des principaux d'entre ces ouvrages : *Le japonais parlé* (colloquial), *La vision de Kenshiu*, *Chants impériaux* (traduction de poèmes par l'Empereur et l'Impératrice du Japon), *Confession d'un mari*, *Vie de l'Amiral Togo*, *Méditations bouddhistes*, *Le Mahayana japonais*, *L'Évangile des Quatre* (The Gospel of the Four) (1), etc.

Dans le nouveau volume, dont la *Tokyo Methodist Publishing Home* de Tôkyô a bien voulu nous adresser un exemplaire, le Rev. Arthur Lloyd applique sa profonde érudition tant classique que japonaise, et sa pénétration d'esprit à l'étude d'un sujet intéressant entre tous, car il est de ceux qui touchent directement aux relations entre les conceptions morales de l'Occident et de l'Extrême-Orient, c'est-à-dire à l'étude de Shinran et de son œuvre. L'auteur déclare d'ailleurs avoir suivi de près, de chapitre en chapitre et de section en section, un catéchisme de la Doctrine Shinshu, récemment publié : *Shinshu Hyakuwa*, par Nishimoto, publié par Moriya, Tôkyô.

Shinran (1173-1262) (2), il est à peine besoin de le rappeler à nos lecteurs, est le fondateur de la secte bouddhique *Shinshu* (vraie secte), dont l'autorité centrale siège au temple de Nishi Hongwanji, (Hongwanji de l'Ouest), le Higashi Hongwanji, de l'Est, étant d'ailleurs associé au premier à Kyoto. Celle-ci est aujourd'hui l'une des plus nombreuses du Japon, comptant 19.500 temples (environ le quart du total pour l'ensemble du pays), et 12 millions de fidèles. Entre les 12 églises bouddhiques de l'Empire, elle est du nombre de celles qui admettent le mariage des prêtres et n'interdisent pas à ceux-ci l'usage de la viande comme aliment. Dans sa préface le Rev. Lloyd définit ainsi ce groupe religieux : « Le Shinshu est l'une des sectes dites Amida or Jodo, ainsi appelées soit d'après leur principale, nous pouvons dire leur seule divinité, le Bouddha original et incréé (the Original and Unoriginated Buddha) Amitabha

(1) Il convient, semble-t-il, d'entendre : l'Évangile commun aux Synoptiques et au récit johannique.

(2) Papinot dans son Dictionnaire d'Histoire et de Géographie, donne ces deux dates : 1174-1263.



ou Amitayus, Seigneur de la Vie et de la Lumière illimitées, que les Japonais connaissent sous le nom d'Amida Nyorai ou d'Amida ; ou bien d'après le *Jodo* ou Paradis, le Ciel sûr (safe), libre de tout péché et de tout mal, qu'Amida promet à tous ceux qui, dans la plénitude de leur foi et de leur confiance, viennent invoquer son nom qui, gravé sur une tablette placée en un endroit sacré, correspond en quelque sorte à l'Exposition du Saint-Sacrement (the quasi Sacramental Exposition) et constitue le Gage de sa Compassion et de sa Miséricorde infinies. »

Le Rev. A. Lloyd consacre à la vie même de Shinran les pp. 15-26 de son volume. A neuf ans le futur fondateur de la secte Shinshu entre au temple de *Shoren in*, dépendant du grand monastère de *Hieyeizan*, en quelque sorte le quartier général de la secte *Tendai*. Fort jeune il devint « recteur » d'un des temples dépendant de Heizan. Cependant « comme Genku, il se sentit troublé par le caractère extraordinairement compréhensif et multiple du système Tendai (1). Shinran, nous dit-on, se livra aux études les plus étendues et les plus approfondies, il en arriva à reconnaître comme saintes et pures toutes les doctrines qu'il rencontra dans les différentes divisions de la philosophie Tendai, sans cependant y trouver la satisfaction que cherchait son âme. L'inquiétude des temps l'avait saisi et toute sa nature aspirait à la lumière. L'étude et les livres n'avaient pu lui donner ce qu'il désirait et il s'adonna à la prière, allant de sanctuaire en sanctuaire, d'idole en idole pour proférer ses appels (*petitions*).

A la fin, « dans le Rökkakudo, ou Temple Hexagonal », devant une image de Kwannon, il obtint la lumière qu'il désirait..... Il eut une apparition de Kwannon, le Seigneur de la Miséricorde, à laquelle il aspirait, et l'apparition lui dit : « Va trouver Genku, le Saint Ermite de Kurodani, et il t'enseignera ».

Shinran ne tarda pas à devenir le disciple favori de Genku.

Ici se place dans le livre du Rev. A. Lloyd, une page dont il paraît nécessaire de donner la traduction intégrale afin de mettre le lecteur en mesure de se rendre compte du rapprochement qu'elle suggère entre le Japon du XII<sup>e</sup> siècle et l'Europe du XVI<sup>e</sup> siècle, en ce qui touche la transformation de la discipline religieuse, sur un point particulièrement important :

« Un jour un membre distingué de la famille Fujiwara, Kanezane, vint trouver Genku, pour lui soumettre la requête que voici : « Je désire trouver, dit-il, parmi vos disciples, un mari pour ma fille. Je désire que le mari de ma fille soit prêtre aussi bien que chef de famille, gardant son caractère sacré tout en vivant de la vie d'un laïque ordinaire et en se mêlant au monde. Je désire que par un exemple concret, il démontre que la religion du salut par la Foi en Amida intéresse (*concerns*) le laïque aussi bien que le moine. Ce sera un grand bien pour le pays si nous pouvons prouver que la famille, et non le monastère, est le vrai foyer de la religion. » Fujiwara Kanezane est l'un des grands hommes du Japon et je suis heureux d'avoir appelé l'attention sur l'acte par lequel il est intervenu à cet égard. Il a fallu du courage, dans un pays bouddhiste, à un moment où la religion en était à ses basses eaux (c'est-à-dire en un temps où les gens s'attachent souvent avec une ténacité

(1) Extraordinary comprehensiveness and multiplicity of the Tendai system.



cité désespérée à tout ce qu'il y a d'extérieur dans la religion) pour proposer de supprimer une discipline ecclésiastique qui pendant deux mille ans ou plus avait joui d'une possession d'état incontestée, et Kanezane mérite d'être estimé pour le courage de ses convictions.

Genku accepta la proposition de Kanezane, et son choix tomba sur Shinran. Shinran (homme qui jamais ne se mettait en avant) se montra tout d'abord fort peu disposé à encourir la responsabilité qui se présentait. Mais Kanezane et Genku renouvelèrent leur requête avec grande insistance, et enfin, après plus d'un an d'hésitations, Shinran donna son consentement. Il devint le gendre de Kanezane, et par là même, il devint aussi le fondateur d'une secte du bouddhisme qui, tout en proclamant le salut par la foi en Amida, a aussi proclamé que si un homme peut être sauvé par la foi seulement, et non pas du tout par les œuvres, il ne doit permettre à aucun homme de le juger en tout ce qui touche à la nourriture et à la boisson, au mariage et au célibat, parce que ces choses tombent immédiatement dans l'insignifiance si on les compare avec les principes de beaucoup plus importants qui sont ici en jeu. » (*Op. cit.*, pp. 23-24.)

Le Rev. Lloyd achève ensuite de raconter, brièvement, la vie de Shinran, jusqu'à sa mort, survenue le 28 novembre 1262. Il convient toutefois d'observer que dans une note de la page 35, le savant auteur s'exprime ainsi :

« Il peut être bon de signaler que de grands doutes ont été élevés au sujet de l'historicité de Shinran. Quelques-uns soutiennent qu'aucune personne telle que Shinran n'a jamais existé, qu'il est un personnage mythique, inventé par Ruenshin, le disciple, pas trop scrupuleux, de Genku, pour des desseins à lui propres, et qu'aucune preuve positive (documentary) de l'existence de Shinran ne peut être produite, portant une date distante de moins d'un siècle de la date de sa mort supposée. Sur ce point, j'ai réservé mon jugement, et j'ai accordé à Shinran le bénéfice du doute. »

Que penserait M<sup>sr</sup> Duchesne, le savant auteur des *Origines du culte catholique*, de cette façon d'appliquer les principes de la critique historique? Il ne nous appartient pas de répondre. Mais nous ne pouvons nous empêcher de poser la question.

A la fin du chapitre dont nous venons de parler — biographie de Shinran — le Rev. A. Lloyd dit : « Il n'y a pas de meilleure manière d'étudier son caractère et son rôle que d'examiner son enseignement » et c'est à quoi est spécialement consacrée la suite, c'est-à-dire la plus grande partie du livre (p. 27-182).

A cet égard, si mon peu de compétence ne me l'interdisait déjà, le manque d'espace m'empêcherait d'analyser et de commenter ici avec tous les développements voulus un pareil travail, traitant avec l'érudition la plus avertie un sujet d'un aussi haut intérêt historique et religieux. Pour tenter de donner une idée de l'objectif particulièrement visé par l'auteur, et des résultats qu'il a atteints, je ne crois pouvoir mieux faire que de reproduire ici, en traduction, d'abord le principal passage de la conclusion du livre, puis les deux dernières pages de l'appendice III :

« En même temps, un profit des plus réels aura été obtenu si l'on arrive à se rendre compte qu'il y a entre l'Orient et l'Occident plus d'éléments en



communs que nous, en Europe, il y a quelques années, nous ne l'avions imaginé, même dans nos moments les plus enthousiastes. Ce sera une force réelle pour l'humanité et le sentiment de fraternité parmi les hommes s'il nous est permis de dire que bien que les termes par lesquels s'exprime notre foi soient différents, et bien que de part et d'autre notre entraînement, notre préparation et nos tendances, dans l'ordre spirituel aient, jusqu'à présent, suivi des directions fort divergentes, cependant, à la base de tout cela (underlying it all) il y a eu une Foi pour ainsi dire identique en un Père et un Sauveur, et que la Loi (de Bouddha) est comme le maître d'école qui conduit le Japon et la Chine vers le Christ. »

Dans le second fragment annoncé plus haut, l'auteur signale une particularité des rites bouddhiques des funérailles, présentant un degré surprenant de ressemblance avec un usage des églises grecques gnostiques des premiers temps du christianisme. Voici comment s'exprime le Rev. A. Lloyd :

Au dernier moment avant la publication, j'ai eu la bonne fortune de faire une trouvaille (a find) qui, j'espère, intéressera nos lecteurs, tant au Japon qu'ailleurs. Elle vient à l'appui de ce que j'ai dit précédemment, dans une note au sujet d'Abraxas, et forme un autre anneau important dans la chaîne qui relie le Mahayâna (1) aux hérésies Gnostiques des temps du Nouveau Testament.

« Saint Irénée, dans son livre I, ch. 24, parlant du gnostique Basilidès, nous dit qu'en dehors d'Abraxas, lui et ses successeurs se servirent de ce mot *Caulaucu*, pour désigner, apparemment soit Dieu ou l'Univers — les deux idées étaient à peu près les mêmes dans l'esprit des Gnostiques. Il est fait aussi mention de *Caulaucu* par Epiphane, Théodoret, Jean de Damas, et d'autres Pères de l'Église grecque (pour les références exactes, je renverrai le lecteur au volume consacré à Irénée dans la *Patrologie* de Migne), comme terme se rattachant non seulement à l'hérésie de Basilides, mais aussi à celle de Nicolas d'Antioche qui, ayant été l'un des cinq diacres, devint le fondateur d'une secte gnostique. Le mot est donné comme signifiant « le Monde », « le Sauveur », « un Prince ». Epiphane et d'autres en déduisent qu'il n'a pas de signification particulière, qu'il a été pris du texte hébreu d'Isaïe XXVII, 10 (précepte sur précepte, ligne sur ligne) comme étant un mot imposant à prononcer, et vraisemblablement susceptible de faire impression sur les ignorants convertis au Gnosticisme. Maintenant, dans une cérémonie funèbre japonaise (dans la secte Jodo certainement, je pense, dans toutes) un poteau plat, en bois, connu sous le nom de *Sotoba*, est porté sur la tombe et érigé à cet endroit, après la cérémonie, et il y demeure jusqu'à ce que la pierre tombale soit prête à être placée. Il porte les inscriptions suivantes d'un côté, *Om*, en sanscrit altéré,

(1) Il est à peine besoin de rappeler à nos lecteurs que ce terme désigne l'une des deux grandes écoles bouddhiques, celle dite du *Grand Véhicule*, ou Bouddhisme du Nord, opposé au *Petit Véhicule*, ou Bouddhisme du Sud.

Le Rev. Lloyd dit en note au début de son livre (p. 10) : « L'auteur de la *Soutra Saddharmapundarika* parle de trois *yanas* ou véhicules : 1. Celui des *Arhats* (Hinayana) où il n'est question que du salut de l'individu lui-même. 2. Celui des *Pratyeka Bouddhas* (Mahayâna apparent *Gon daijo*) qui permet à un homme d'atteindre à la lumière (Enlightenment) — plus que le salut — mais seulement pour l'individu. 3. Celui des *Bodhisattvas* ou véritable Mahayâna (*Jitsu daijo*) qui enseigne au croyant de se servir, au bénéfice de son prochain, de la lumière qu'il a reçue. »



et sur l'autre, aussi en sanscrit, les lettres *Kha la ka va a*. Les lettres sont quelquefois transposées; mais elles apparaissent, en général, dans cet ordre. Elles signifient, me dit-on, (I) les cinq skandhas qui constituent l'esprit, (II) les cinq éléments qui constituent l'univers, (III) l'esprit lui-même et (IV) l'Univers lui-même. Le mot est donné aussi comme une variante de Abara kakia, qui est Abraxas.

« Je m'aventure à penser que *Kha la ka va a* est le gnostique *Caulaucan*, étant identique avec lui au point de vue du sens et aussi au point de vue du son. (Le texte grec donne le mot avec des variantes, comme si les lettres qui le composent étaient quelquefois transposées, comme en japonais; ainsi, Abraxas apparaît quelquefois sous la forme d'Abrasax.)

« Ainsi je pense tenir maintenant quatre anneaux de la chaîne qui relie le Mahâyana japonais aux temps et aux hérésies du Nouveau Testament. 1) Abraxas; 2) Caulaucan; 3) la ressemblance évidente entre les treize Bouddhas, gardiens des morts d'après la secte Shingon et les autres, et les treize royaumes des morts à travers lesquels le livre gnostique *Pistis Sophia* fait voyager l'âme; 4) la grande similitude, équivalant pour ainsi dire à l'identité de conception, entre la conception bouddhiste d'Amida et la conception chrétienne du Christ (of Christ), telle qu'elle est exposée dans ces pages, et jointe au fait que les deux enseignements ont fait leur apparition publique dans le monde, pour ainsi dire simultanément. »

Ces divers extraits suffiront, semble-t-il, à faire ressortir le haut intérêt du travail du Rev. A. Lloyd, puissent-ils engager les experts à recourir au livre lui-même qui, pour beaucoup, sera révélateur à tant d'égards.

Ed. CLAVERY.

P. S. — Une pièce de grande valeur spéciale, particulièrement curieuse et intéressante pour quiconque désire étudier l'âme japonaise au point de vue religieux, est donnée par le Rev. A. Lloyd au chapitre V de son livre. Il s'agit du texte (en caractères chinois et en signes alphabétiques katakana et hirakana, accompagné d'une traduction) du *Shoshinge*, c'est-à-dire d'un célèbre poème composé par Shinran lui-même et dont la récitation fait, dit-on, partie des pratiques quotidiennes de piété dans toute famille sincèrement et dévotement bouddhiste, dans la secte de Shinshu. « J'aurai constamment occasion de m'y référer au cours de ces pages, dit le Rev. A. Lloyd, car il forme en lui-même une sorte de sommaire de tout le développement historique du Shinshu. Je me suis trouvé heureusement en mesure de profiter de l'assistance qui m'était offerte sous la forme d'une traduction due à la plume même de M. Tada (1). J'ai, en plusieurs passages, fait usage de mots et de phrases empruntés à la théologie chrétienne pour exprimer ce que j'ai pensé être la véritable signification du poème. J'ai agi ainsi à dessein, mon intention, en procédant de la sorte, étant d'appeler l'attention sur les parallélismes entre les deux systèmes. On peut, en vérité, les dire parallèles, car comme les droites parallèles, elles se « rencontrent à l'Infini ». Pouvons-nous dire que l'Infini (Infinity) est Dieu? »

(1) Le Rev. K. Tada, auteur d'un volume intitulé : « *Shoshinge Kowa* ».



Voici d'après la version anglaise, la traduction des seize premiers versets (sur un total de 120) du poème ou hymne du *Shoshinge* :

« 1-2. Je place ma confiance dans le grand Tathagata de la Vie infinie et de la Lumière sans limites.

« 3-10. Hôzô, le Bodhisattva(1), dans les jours de son humiliation, étant en la présence du Tathâgata Sejizaio(2), considérant les degrés d'excellence des paradis de tous les Bouddhas, les causes de leur formation, et les anges et les hommes en eux, fit son grand vœu, et prononça son grand serment, qu'il médita et durant l'espace de cinq grands kalpas avant de fixer son choix; et il répéta le vœu d'annoncer son saint nom « Amida » dans chacun des dix quartiers (dans toutes les parties du monde).

« 11-16. Dans tout l'Univers il dispense et répand sa suprême Lumière sans fin, sans limites, pénétrant tout, sans rivale, sa Lumière de Pureté, de Joie, de Sagesse, sa Lumière invariable (changeless), inconcevable, inexplicable, plus brillante que le Soleil ou la Lune dans tout leur éclat. Sa Lumière illumine les mondes plus nombreux que (les grains de) la poussière, et toutes les créatures sensibles en jouissent et sont éclairées par elle. »

L'auteur à la fin d'une courte préface de dix lignes, s'exprime ainsi : « Je ne considère pas avoir atteint des conclusions définitives, mais j'espère avoir dégagé la voie pour des études ultérieures. » Cette modeste, trop modeste appréciation nous paraît être le minimum de la justice due à l'œuvre pleine de science et de conscience du Rev. A. Lloyd, l'un des Européens qui connaissent le mieux le passé et le présent de la civilisation morale de l'Extrême Orient, en particulier du Japon.

E. C.

---

Docteur J.-J. MATIGNON. **Dix ans aux pays du Dragon.** Paris, Maloine, éditeur, 1910.

Le docteur Matignon est loin d'être un inconnu pour la Société Franco-Japonaise. Un grand nombre de nos collègues se souviennent certainement d'avoir applaudi la très intéressante conférence que le docteur Matignon a bien voulu faire devant notre Société, le 21 décembre 1907, sur ses souvenirs de campagne en Mandchourie avec l'armée japonaise. Tous ceux qui ont admiré son exposition claire et pittoresque, ses souvenirs si vécus et si vivants seront heureux d'apprendre qu'ils pourront relire la conférence du docteur Matignon dans son nouveau livre dont elle forme un chapitre intitulé : « A propos de la bataille de Moukden », et ceux qui n'ont pas eu le plaisir d'assister à cette conférence en trouveront du moins un écho fidèle.

Le docteur Matignon connaît fort bien l'Extrême-Orient. Comme il nous le dit lui-même, il a passé *Dix ans aux pays du Dragon*. Longtemps médecin de

(1) *Hôzô* répond au sanscrit *Dharmakara*. C'est le nom donné à Amida durant la période de son séjour sur la terre, comme homme (as a man).

(2) Sanscrit : Lokes'vara Râja « Roi Seigneur du Monde ». Dans le *Sukhavati Uyuha* c'est là le nom donné au Buddha devant lequel Hôzô apparut pour faire son vœu. Cf. Heb. X. 5-11 et Phil. II. 9. 10.

Notes du Rev. Arthur Lloyd.



la légation de France à Pékin, il a été un des héroïques défenseurs qui ont tenu tête pendant deux mois aux assauts répétés des Chinois. Un peu plus tard il obtint d'être attaché à l'armée japonaise pendant la guerre de Mandchourie et suivit les opérations de la Deuxième armée pendant toute la campagne (1). Entre temps il fit plusieurs voyages au Japon. Il a donc vu des quantités de choses des plus intéressantes ; il les a bien vues et il les raconte encore mieux. Ses récits très variés excellent à nous faire assister aux faits qu'il raconte. L'extraordinaire défense de la légation de France à Pékin en 1900 nous est exposée simplement et sans affectation, avec la tranquillité souriante d'un homme qui sait faire tout son devoir et souvent même davantage. On ne saurait trop conseiller la lecture de cet épisode si dramatique. Mais cela sort un peu du cadre de notre revue, bien qu'en passant le docteur Matignon rende hommage aux vaillants soldats qui formaient le détachement japonais de l'armée internationale qui délivra Pékin.

Les souvenirs du docteur Matignon sur l'armée japonaise de Mandchourie sont au contraire complètement de notre domaine. Ce qui attira le plus son attention fut, comme de juste, le service de santé. Ce dernier était tellement bien organisé qu'on obtint des résultats merveilleux. Chefs et soldats étaient également convaincus de l'importance de l'hygiène comme facteur de la victoire. Chaque soldat était doté d'un Manuel d'hygiène qu'il connaissait aussi bien que le maniement d'armes. La nourriture était remarquable, l'équipement excellent, la propreté parfaite. Aussi, fait unique dans les annales militaires, le Commandant en chef put dire un jour au docteur : « Nous avons en Mandchourie 50 0/0 de malades de moins qu'au Japon ». Sur la ligne de feu, médecins, infirmiers et brancardiers rivalisent de dévouement et d'esprit de sacrifice. Ils accompagnent les troupes engagées jusqu'à l'ennemi. Le troupier se sent rassuré par leur présence ; il sait que s'il est blessé, il sera immédiatement soigné. Mais cela ne va pas sans grands risques. Les pertes du service de santé japonais furent proportionnellement plus considérables que celles de l'artillerie. Aussi le docteur Matignon a-t-il bien raison de dire que le service de santé a donné l'exemple du plus beau courage, celui qui consiste à avancer froidement sous le feu de l'ennemi pour l'accomplissement d'une œuvre humanitaire et sans avoir la satisfaction excitante de participer au combat. L'armée japonaise entière était animée d'une vraie bravoure et d'un esprit de sacrifice extraordinaire ; le docteur Matignon nous décrit de nombreux actes d'héroïsme accomplis par des soldats inspirés de l'esprit du Bouchido qu'il distingue avec raison du fatalisme oriental. La santé morale de l'armée était parfaite comme la santé physique.

A côté du Japon guerrier, le Japon pacifique. Quelle amusante description de la petite ville d'eau purement japonaise d'Unzen dans la presqu'île de Shimabarra ! Puis ce sont des études sur la femme en Corée, aujourd'hui complètement rattachée au Japon, la médecine et les aveugles en Extrême Orient, la description de Moukden et de ses vieux palais, enfin des souvenirs curieux sur

(1) Le docteur Matignon a publié un livre de haute valeur sur sa mission : *Enseignements médicaux de la guerre russo-japonaise*. Paris, Maloine, éditeur, qui a été couronné par l'Académie de Médecine.



le Yoshiwara de Tôkyô. On ne peut analyser tout ce que *Dix ans aux pays du Dragon* contient d'intéressant, mais on peut du moins assurer que les amis de l'Extrême Orient trouveront à le lire et plaisir et profit.

André ARTONNE.

**Le Japon militaire. — L'armée et la marine japonaises en 1910**, par M. J.-C. BALET. 1 volume de 230 pages. Yokohama Kelly and Walsh. Paris, E. Leroux.

Si les lettres de celui qui s'y est révélé vraiment correspondant de guerre et observateur de premier ordre ne les avaient entièrement éclipsées, les lecteurs du *Journal* se rappelleraient peut-être encore les chroniques qu'a envoyées du Japon, au début de la dernière guerre, l'auteur de ce volume. Par la suite, M. J.-C. Balet fut un moment correspondant du *Temps*, puis, tout récemment, est devenu celui du *Figaro* et de *l'Illustration*. Tous ceux qui s'occupent de la langue japonaise et des moyens de l'étudier le connaissent mieux, et, disons-le, bien plus avantageusement, car sa *Grammaire de la langue parlée* qui en est aujourd'hui à sa troisième édition, ce qui, en pareille matière, n'est point un mince succès, est loin d'être sans mérite, quelques réserves et quelques critiques que l'on doive faire sur l'ouvrage. La connaissance que M. J.-C. Balet a acquise de cette si difficile langue japonaise le met à même de pénétrer presque en se jouant ce qui demeure lettre close pour presque tout le monde, nous voulons parler du livre, du journal, du document japonais. Il vient de tirer parti une fois de plus de cette connaissance pour nous exposer le mécanisme complet du Japon militaire et naval. Son livre ou, comme il le nomme lui-même avec trop de modestie, son opuscule ne peut qu'être le bienvenu car il est précieux et pour le spécialiste des choses militaires, ce qui va de soi, et pour quiconque s'intéresse au Japon et à son développement. Grâce à sa parfaite connaissance de la langue, l'auteur a pu puiser aux meilleures sources les renseignements qu'il a réunis dans son livre. Aussi faut-il souhaiter à ces pages de rencontrer auprès du public le même succès dont jouit à juste titre la *Grammaire de la langue parlée*.

Dans la préface de son livre, M. J.-C. Balet dit : « C'est une sorte d'inventaire méthodique et raisonné des capacités et des ressources japonaises de tout ordre, en 1910, que nous avons entrepris. Le présent opuscule contient le détail des forces militaires et navales ; un second sera consacré aux ressources d'ordre économique ; le troisième traitera du Japon intellectuel et social. Plus tard, si la chose en vaut la peine, réunissant les trois opuscules sous un titre commun, nous tâcherons d'en relier les diverses parties au moyen d'aperçus généraux que la situation politique du Japon nous suggérera à ce moment. » Prenons donc note du projet de l'auteur du *Japon militaire*. Ces deux autres opuscules en vue ne sauraient manquer, eux non plus, d'intérêt, pas plus par conséquent que l'ouvrage qui réunirait les trois parties. A travers les deux cent trente pages de son premier opuscule, M. J.-C. Balet sème sans marchander les remarques que le sujet lui inspire tant au point de vue, nous dirons matériel, qu'au point de vue moral. En ce qui touche ce dernier, il nous semble que bien souvent l'auteur n'est guère encore revenu



de certaines de ses préventions contre les Japonais : c'est là, à nos yeux du moins, la partie discutable et quelque peu vulnérable du livre qui, quant à la façon de rendre et de présenter la documentation, répétons-le encore une fois, ne souffre aucune critique vraiment sérieuse.

Désireux de donner quelques lignes de l'œuvre consciencieuse de M. J.-C. Balet, nous ne lui demanderons ni sa conclusion ni ses observations sur le caractère japonais où se montrent justement trop ses idées plutôt défavorablement pessimistes. Nous reproduirons la page qu'il consacre à la stabilité des ministres de la défense nationale, page qui nous permettra de juger la manière de l'auteur, nous semble-t-il.

« Pour peu que l'on soit au courant des choses du Japon, on a dû remarquer, parmi les changements des ministères, la fixité presque absolue des titulaires du portefeuille de la Guerre et de celui de la Marine. Ce fait tient à deux causes :

« D'abord, et ceci est tout à son honneur, le Gouvernement japonais a compris que, pour un pays qui doit conquérir sa place au soleil, qui veut asseoir, au dehors comme au dedans, sa destinée sur des bases solides, les organes de la défense nationale devaient être au-dessus des fluctuations de la politique. En maintenant longtemps à leur tête les mêmes personnages, il a voulu assumer l'homogénéité, éviter l'incohérence dans la direction de ces deux ministères. Mais il est une raison moins haute, plus terre à terre, et peut-être plus explicative de ce fait que la précédente. S'il n'existe plus, à proprement parler, de clan ni de caste au Japon, il n'en est pas moins vrai que les anciens clans du Sud et de l'Ouest qui firent la Restauration impériale en 1868, contre les Tokugawa, se sont attribués, dans le nouveau gouvernement, plus que la part du lion. Au civil comme au militaire, les hommes de *Satsuma* et de *Nagato*, de *Hizen* et de *Tosa*, des deux premières provinces surtout, accaparèrent tout dès l'origine. Quarante ans ont passé là-dessus, la Constitution a été octroyée, la science s'est répandue aux quatre coins de l'Empire et *Satsuma* préside toujours à la Marine, *Nagato* à l'armée, et les deux réunis aux affaires civiles. C'est dans ce sens qu'il y a encore une caste militaire au Japon. Si j'en parle ici, c'est pour découvrir une plaie cachée dont ne souffre pas encore très visiblement le pays, mais qu'il sent déjà. Il ne faudrait pas croire, en effet, que cette prépondérance absolue des deux clans soit acceptée avec joie et sans jalousie par le reste du Japon. Des assauts encore timides, au Parlement, dans la presse et dans les réunions publiques, ont été livrés à ce restant du régime féodal, *bambatsu-seifu*. » Et à l'appui de son observation, M. J.-C. Balet traduit un article du *Hôchi* du 6 septembre 1909 sur la chose, se terminant ainsi : « Le mal prend des proportions telles qu'il sera bientôt sans remèdes. » Nous serait-il permis en terminant de faire remarquer que la phrase du *Hôchi*, qui est une des plus anodines de l'article et toute pâle à côté d'un autre article du 16 janvier 1910, est une preuve que la presse au Japon, si elle n'est pas livrée à la licence extrême de certaines presses occidentales, n'est pas aussi muselée que veulent bien le dire ceux qui ont pris le parti de tout dénigrer dans l'Empire du Soleil Levant ?

Edme ARCAMBEAU.



**Ouvrages offerts à la Société Franco-Japonaise de Paris  
par la Commission Impériale du Japon à la Japan  
British Exhibition de Londres en 1910.**

*Japanese Temples and their Treasures.* Trois albums demi in-folio (41 × 30 cm.), publiés par la Société *Shimbi Shoin*, de Tôkyô, pour le compte et sous la direction du ministère de l'Intérieur du Gouvernement impérial du Japon. 529 planches en héliogravure et estampes sur bois en couleurs.

Dans son catalogue des ouvrages sur les Beaux-Arts du Japon et de la Chine, la Société *Shimbi Shoin*, de Tôkyô, la plus importante peut-être des maisons d'édition d'art de l'Extrême-Orient, dit de cet ouvrage qui rappelle l'*Histoire de l'Art du Japon*, éditée sous la direction des autorités japonaises à l'occasion de l'Exposition Universelle de Paris en 1900 :

« Les modèles d'architecture de temples, les sculptures, peintures et autres objets relevant de l'art industriel, reproduits dans les feuillets de ces albums, ont été choisis par les experts du ministère de l'Intérieur, parmi les biens des temples japonais qui ont été classés par la Commission nommée à cet effet, comme *Trésors de la Nation* (*Kokuho*). Ces albums sont complétés par une courte histoire de l'Art japonais et une description des planches en langue anglaise ». Ajoutons que la Société *Shimbi Shoin* est seule à posséder le droit de reproduction des œuvres d'art conservées dans les collections de la Maison impériale et dans les Trésors des principaux temples du Japon.

*An Illustrated Catalogue of Japanese Old Fine Arts* (262 reproductions) et *An Illustrated Catalogue of Japanese Modern Fine Arts* (263 reproductions).

Ces deux volumes contenant de nombreuses reproductions des objets d'art ayant figuré à l'Exposition japonaise de Londres ont été également publiés par la *Shimbi Shoin* dans les mêmes conditions que les *Temples Japonais et leurs trésors* et ont été préparés par le Bureau de la Commission impériale du Gouvernement japonais à cette Exposition de Londres si remarquable dans la partie japonaise, notamment au point de vue artistique.

*Sights and Scenes in Fair Japan.* Album de planches en couleurs du plus haut intérêt. *The Railways of Japan.* Histoire, développement et état actuel des voies ferrées japonaises. Volume accompagné de nombreuses planches illustrant d'une façon suggestive un texte déjà intéressant par lui-même.

Ces deux ouvrages sont dus à l'Administration impériale des Chemins de Fer de l'Etat et constituent réellement en leur genre des modèles faisant honneur aux autorités qui ont conçu et su mener à bonne fin ces publications. Ouvrons ici une parenthèse pour remercier notre collègue japonais, M. Danroku-Shono, ingénieur des Chemins de Fer de l'Etat qui, avant de quitter la France où il est resté plus de deux ans pour étudier l'organisation de nos voies ferrées, vient de nous remettre un exemplaire du premier de ces deux volumes pour notre Bibliothèque qui, ainsi, le possède en double.



*Kyoto*, Issued by Kyoto Exhibitors' Association to the Japan British Exhibition, 1910.

Sous ce simple titre de *Kyoto*, les exposants à Londres de la vieille capitale mikadonale ont donné en une soixantaine de pages illustrées de quelques photogravures et surtout de charmantes estampes en couleurs une intéressante notice historique, descriptive, économique et technique de l'ancienne capitale du Japon, qui, tant par ses monuments et souvenirs du passé que par ses industries d'art, à la fois anciennes et modernes, mérite à un si haut degré, de retenir l'attention.

*History of Japanese Education*. Brochure de 91 pages.

Cette petite brochure due à M. Masakuni Shiraishi, professeur à l'École des Pairs se divise en quatre parties embrassant l'histoire de l'éducation au Japon de la plus haute antiquité à la chute du Shogounat.

*Education*.

Ce volume d'environ 200 pages dont la brochure précédente est pour ainsi dire la préface historique et qui, comme elle, fut publié par les soins du Ministère de l'Instruction publique du Japon est une compilation de dix parties différentes dues à des personnalités compétentes. Ces dix parties sont consacrées à : 1° Remarques générales; 2° Enseignement primaire; 3° Enseignement secondaire; 4° Enseignement des Écoles normales; 5° Enseignement supérieur; 6° Enseignement technique; 7° Enseignement des jeunes filles; 8° Enseignement des Beaux-Arts; 9° Enseignement des aveugles et des sourds et muets; 10° Bibliothèques, Musées et Sociétés savantes.

*Handbook of the Higher Technological School of Tokyo*. Brochure de 55 pages accompagnées de plusieurs illustrations, publiée par les soins de l'Établissement.

*Prospectus of the Kyoto Higher Technical School*. Brochure de 40 pages avec illustrations.

*Fukusawa Yukichi*. Brochure de 24 pages publiée par *Keiogijuku* (Institut Keio fondé par Fukusawa). Tokyo, 1909.

En 1901, M. Aston à qui l'on doit une Histoire de la Littérature Japonaise de premier ordre donnait à la *Japan Society* de Londres une intéressante conférence sur Fukusawa Yukichi, ce penseur profond qui fut un des créateurs du Japon moderne. La célèbre école que fonda sous l'ère de Keio ce Fukusawa Yukichi tint à l'honneur à l'occasion de l'Exposition Japonaise de Londres de rééditer les lignes consacrées à son fondateur par M. Aston. C'est donc là une brochure fort utile à tous ceux qui veulent se faire une idée exacte de la rénovation japonaise.

*The Keiogijuku University*. Brochure de 50 pages.

L'École fondée par Fukusawa édita de plus en vue de l'Exposition de Londres une esquisse de sa fondation, de ses caractéristiques et de son fonctionnement. Cette brochure est donc en quelque sorte le complément de la



précédente, comme elle complète également les renseignements fournis sur l'Education au Japon par les publications officielles ci-dessus.

*Outline of the Education Given in the Minatogawa and Higher Elementary-School, Kôbé.* 1 brochure de 28 pages.

*Outlines of Agriculture in Japan.* 1 volume de vii-132 pages.

Ce volume publié par les soins de la Direction de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture et du Commerce est le bilan complet du Japon agricole, renfermant donc tous les renseignements généraux sur les divers modes et produits de l'exploitation rurale, dont l'importance, comme on sait, est encore prépondérante dans l'ensemble de l'activité économique de la nation nipponne.

*The Tohoku Imperial University College of Agriculture.* Brochure de 62 pages.

Le Collège d'Agriculture établi à Sapporo dans l'île de Hokkaïdo (Yeso) base de cette Université du Nord-Est (Tohoku) qui ne possède pas encore d'autres facultés a réuni dans cette soixantaine de pages les renseignements le concernant et nous mettant à même de nous faire une idée exacte de la façon dont les Japonais en tout si méthodiques ont compris l'organisation et le fonctionnement d'une école supérieure d'agriculture.

*A General Report of Sericultural Investigations.* Volume de 203 pages.

Cette publication de l'Institut Impérial de Sériculture est une véritable enquête sur la sériculture japonaise offrant une multitude de détails des plus intéressants touchant les nombreux côtés de l'une des sources les plus abondantes de la richesse nationale.

*Activities of the Agricult. Association of the Ito Family.* Vol. de 170 pages.

Curieuse monographie d'une exploitation agricole japonaise privée basée sur les procédés scientifiques les plus récents et servant ainsi de modèle. Illustrations, cartes et diagrammes accompagnent ces pages d'un réel intérêt.

*Japan Special Catalogue Fisheries.* Brochure de 80 pages publiée par la Direction des Pêches.

*The Kyoto Fisheries Institute.* Brochure de 33 pages contenant l'historique, l'organisation et les travaux de cet établissement.

*Mitsu-Bishi Company.* Brochure de 25 pages sur les Mines et le traitement du Minerai de cette célèbre Compagnie japonaise.

*Mitsubishi Dockyard and Engine Works.* Nagasaki and Kôbé, Japan.

La Compagnie Mitsubishi dont le siège social est à Tôkyô a pour Président le Baron Hisayo Iwasaki et pour Vice-Président le Baron Koyata Iwasaki. Elle se partage en trois départements : Banque, Mines et Constructions navales. La Compagnie possède notamment deux groupes de Chantiers et Ateliers au Japon, l'un à Nagasaki, l'autre à Kôbé. La Compagnie est seule détentrice du brevet Parsons pour la fabrication des turbines marines à vapeur et des turbo-générateurs de ce type.

La brochure dont le titre précède, donne en 46 pages (format 28 × 21 1/2 cm.), dont 20 pour les illustrations, la description des deux établis-



sements de Nagasaki et de Kobé. La première gravure représente le vapeur transpacifique à turbines *Chiyo Maru*, de 14.000 tonnes de déplacement, 21 nœuds de vitesse. Ce bâtiment, propriété de la Compagnie de Navigation Orientale (*Toyo Kisen Kaisha*), a été construit et muni de ses chaudières par les Ateliers et Chantiers Mitsu Bishi, à Nagasaki.

*The Fujita Company Osaka*. Brochure de 25 pages sur les Mines et les travaux de la Compagnie Fujita.

*Sumitomo, Osaka, Japan*, published for distribution at the Japan British Exhibition. London, May-October 1910.

Notice en 35 pages (nombreuses illustrations) sur la Maison Sumitomo fondée il y a plus de trois siècles pour l'exploitation de la mine de cuivre de Besshi (Shikoku) encore poursuivie à l'heure actuelle. En outre, la maison comprend aujourd'hui des départements de banque, de métallurgie du cuivre d'entrepôts. Par son département de change étranger, la maison Sumitomo est en contact avec les banques des principales cités dans toutes les parties du monde.

*Japanese Shipping Ancient and Modern*. 1 volume de 100 pages en anglais et en japonais.

Ce petit catalogue de bateaux de tous genres anciens et modernes donne sur chaque type des explications fort curieuses.

*Summarg of the Administration of Taiwan (Formose)*. Brochure de 80 pages avec de nombreuses illustrations.

*Outlines of the Improvement Works of Yokohama and Kobe Custom Houses*. Brochure de 20 pages avec illustrations et facsimile.

*Mining in Japan, past and present* published by the Bureau of Mines, The Department of Agriculture and Commerce of Japan. 1909.

Volume in-8 de 322 pages, accompagné de 7 illustrations et de 3 cartes montrant la distribution géographique des principales mines du Japon.

L'ouvrage est partagé en trois chapitres ou livres, le premier consacré à l'histoire du développement minier, avant et après la Restauration, le second à la description des ressources minières du pays. Le troisième chapitre, relatif aux principales mines en exploitation, comprend en tout soixante-quinze notices particulières, dont huit pour les mines d'or, deux pour les mines d'argent, un pour une mine d'argent uni au plomb, un pour une mine d'argent uni au cuivre, seize pour les mines de cuivre, deux pour les mines de fer, trois pour les mines de soufre, trois pour les exploitations de champs pétrolifères, le reste, soit 35 notices, concernant des charbonnages.

*Furukawa Mining Co*, Tokyo Japan. Brochure in-8 de 63 pages, avec nombreuses illustrations. La Compagnie Furukawa exposait à Londres des minerais, lingots et fils de cuivre, de la houille, du coke et d'autres produits.

La principale mine possédée par cette compagnie est celle d'Ashio, à 18 milles (29 km.) de Nikko, produisant annuellement 7.000 t. de cuivre.



A Nikko sont installés les ateliers pour l'affinage de ce métal, soit au moyen de fours à réverbère, soit par le procédé électrolytique.

### Revue des Journaux et Périodiques.

*Une page sur l'Honneur japonais.*

M. Louis de Meurville, dont les lecteurs du *Gaulois* savent apprécier le talent de chroniqueur, a récemment fait paraître chez Plon-Nourrit, sous le titre significatif de la *Cité Future*, un ouvrage où, comme il le dit dans sa préface, il n'a pas eu d'autre espoir que celui de contribuer, si peu que ce soit, à l'étude et à la solution de quelques-unes des questions troublantes de l'heure actuelle. Après avoir parlé du travail et de la justice, l'auteur aborde l'honneur, et l'une des pages de ce chapitre est consacrée à cet honneur japonais qui ne pouvait échapper à un esprit aussi impartial et bien averti que le sien. En recueillant les lignes de M. Louis de Meurville, le Bulletin de la Société Franco-Japonaise ne fait que remplir une de ses missions : celle de mettre en évidence les marques d'estime données avec désintéressement et sincérité au Japon, quand ces marques d'estime répondent, comme c'est le cas, à la vérité.

Voici donc ce que le sympathique rédacteur du *Gaulois* dit de l'honneur au Japon :

« Nous n'avons plus qu'un seul lien : l'administration. Il est faible. Cherchons mieux. Nous trouverons que le sentiment de l'honneur, ou, tout au moins, de l'honnêteté, est un lien moral qui peut nous rattacher les uns aux autres, et exercer une influence sociale autant qu'individuelle.

« Faut-il en chercher un exemple ? Peut-être faudra-t-il aller jusqu'à ce qu'on pourrait appeler « le bout du monde », l'Empire du Soleil Levant, le Japon, où l'honneur est la loi et la religion de tout un peuple, avec le culte des ancêtres qui sont la pérennité de la tradition d'honneur, et le culte de la dynastie qui est l'identification du pays, de son passé et de son avenir.

« On a vu ce peuple admirable, longtemps fermé à notre civilisation et livré à une dure féodalité, passer, en quelques années, du Moyen-Age à notre époque, des arts minuscules (1) à tous les progrès de la science moderne, et de puissance faible et ignorée, au rang de grande puissance, grâce à ce sentiment de l'honneur inculqué à tous, par l'école, par l'armée, et par la vie de chaque jour. L'honneur commandait le dévouement au pays et à l'empereur, personnification de la nation ; l'honneur commandait l'ambition pour la gloire et la puissance du Japon ; l'honneur commandait la soumission aux ordres de l'empereur, pour arriver à ce résultat : et tout le monde a compris ; tout le monde a obéi ; tout le monde a donné le maximum de son effort individuel.

« On a vu des gens s'entraîner volontairement à la fatigue, au froid, aux privations, en vue de cette guerre de Mandchourie qui était prévue bien à l'avance ; on a vu, pendant cette guerre, comme dans la précédente, contre la Chine, ces petits soldats japonais si frêles, mais si nerveux, supporter héroï-

(1) Comme il va de soi, la responsabilité de cette épithète doit être laissée à M. de M.  
N. D. L. R.



quement toutes les souffrances d'une guerre effroyable et mourir stoïques pour la grandeur de leur pays.

« C'est donc le sentiment de l'honneur et, par lui, le maximum de l'effort individuel qui ont fait de ces petits japonais un des plus grands peuples du monde, des plus unis, des plus admirables à tous points de vue. Chez eux, la pensée est libre, et aussi sa manifestation; l'unité morale est tout entière concentrée sur ce seul point : l'honneur national et individuel, l'honneur de la race. »

La dure féodalité, le passage en quelques années du Moyen-Age à notre époque, les arts minuscules dont parle M. Louis de Meurville sont de ces mots que, mieux renseigné sur le Japon d'hier l'auteur serait le premier à effacer de la seconde édition que nous souhaitons à sa Cité future. Pas un des lecteurs que lui offre notre Bulletin ne voudra voir ces petites pailles, effacées aux yeux de tous par la sincérité de sa belle page, belle parce qu'elle est vraie et réellement sentie.

E. A.

---

*Les Besoins économiques du Japon et le Commerce franco-japonais*, par M. Fernand PILA, attaché commercial en Extrême-Orient. — 5 fascicules dans les Rapports commerciaux des Agents diplomatiques et consulaires, publiés sous la direction du ministère du Commerce et de l'Industrie et en vente à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris. Les 5 fascicules portent les numéros 909 (20 octobre 1910, 0 fr. 40), 920 (7 décembre 1910, 0 fr. 40), 921 (15 décembre 1910, 0 fr. 40), 922 (22 décembre 1910, 0 fr. 30) et 926 (19 janvier 1911, 0 fr. 50).

Suivant l'exemple de certaines de ses rivales en affaires, la France créait, il n'y a pas encore un bien grand nombre d'années, des agents commerciaux, plus mobiles que les consuls, chargés de missions et d'enquêtes pouvant aider le développement de l'exportation française. C'est ainsi que M. Fernand Pila, consul de France, fils du chef d'une importante maison de Lyon depuis longtemps en relations avec l'Extrême-Orient, devint notre agent commercial dans les régions de l'Asie orientale. Le résultat de son enquête, en ce qui concerne le Japon, vient d'être mis à la disposition du public en cinq fascicules intéressants que consulteront avec fruit et les commerçants et industriels français et tous ceux qui désirent en France se faire sur le Japon économique une idée générale aussi exacte que possible. Le premier fascicule (n° 909), comprenant 64 pages, traite, après des considérations générales, de l'alimentation. Le deuxième fascicule (920), expose en 44 pages le vêtement et les étoffes. Le troisième fascicule (n° 921) a trait à l'outillage national, municipal et industriel, matières minérales et fabrication et embrasse 63 pages. Le quatrième fascicule (n° 922), ne contenant que 34 pages, donne, après avoir parlé de produits et articles divers, la conclusion de la première partie de ce rapport qui constitue la *demande japonaise et ses objets*. Cette conclusion se résume ainsi : Avantages et points faibles de l'industrie japonaise. Conditions générales auxquelles est soumise l'importation. Le cinquième et dernier fascicule (n° 926), renfermant 69 pages, forme la deuxième partie du rapport et traite de l'offre française et de ses insuffisances. Elle peut se décomposer



ainsi : Stagnation de l'importation française, ses causes ; procédés commerciaux ; le commerce à la commission ; le commerce direct ; intermédiaire des maisons françaises établies au Japon ; représentations particulières et collectives ; consortiums ; voyageurs de commerce ; protection industrielle ; réclame et publicité ; expositions permanentes et échantillonnages. Enfin, le tout finit par une conclusion sur les nouvelles méthodes à suivre et l'avenir des articles français au Japon.

Par cette nomenclature des sujets traités dans ces trois cents pages environ, on peut juger de l'importance au point de vue des affaires économiques du rapport de M. Fernand Pila. C'est dire qu'il faut le lire en son entier, si l'on veut se rendre assez sérieusement compte de ce que pourraient devenir, avec de l'esprit de suite, de la hardiesse et certains sacrifices, les relations franco-japonaises au point de vue économique, quant au placement de produits français.

Il eût été bon de reproduire ici pour nos lecteurs les deux conclusions générales du rapport ; ne le pouvant point à cause du manque de place, nous nous arrêterons à celle qui clôt la deuxième partie :

« Si notre commerce d'importation au Japon est insuffisant et stationnaire, c'est en grande partie parce qu'il s'ignore. Et s'ignorant, comment pourrait-il s'intéresser à sa situation, à ses besoins, à ses progrès possibles ?

« Il n'existe pas chez nous de ces grands centres industriels, tels que Birmingham et Manchester, le Lancashire et le Yorkshire, largement orientés vers ces marchés asiatiques, et pour qui le maintien, sinon l'augmentation, de leurs chiffres d'affaires avec chacun de ces pays est de première importance. Notre industrie, au contraire, est toute pénétrée de la conviction que ces débouchés lointains ne lui sont pas indispensables, qu'ils sont peu faits pour elle, et qu'ils ne lui offriront jamais que des affaires accidentelles et secondaires, des occasions. Mais même, si cela était, ce qui n'est pas pour plusieurs articles, comme je l'ai montré, pourquoi ne pas chercher à accroître ces occasions, en nombre et en importance ? N'est-ce pas là tout le commerce ? Notre importation ici piétine. Pour avancer, elle a besoin de recevoir un coup de fouet. Cet effet ne pourra être produit que par l'action personnelle du fabricant, venant aider et compléter l'œuvre du commerçant. Grâce à cet heureux concours, notre commerce pourra s'affranchir, pour s'approvisionner, de l'obligation trop fréquente de recourir aux fabrications étrangères, et sera mieux à même de servir vraiment notre expansion industrielle.

« Notre commerce d'importation a été jusqu'ici à peu près complètement dépourvu d'organisation pratique. Il faut donc avant tout lui donner les organismes qui lui manquent. L'organe, dans ce cas, créera la fonction. Il y a pour cela, comme nous l'avons vu, deux procédés, qui ne s'excluent nullement :

« 1° Appuyer les maisons françaises déjà existantes ici, qui au besoin pourraient suffire, mais à condition de grossir leurs moyens d'action et de grouper sur elles les efforts bien compris ;

« 2° Créer des représentations, soit uniques, soit collectives, qui seraient instituées dans chaque cas après et d'après les résultats de voyages préparatoires. Ce dernier procédé constitue évidemment un parti plus radical et plus parfait.

« Mais de toute façon, ces initiatives risqueraient d'être absolument ineffi-



caces et partant inutiles, si nos industriels ne s'intéressent pas par eux-mêmes à ce marché, ne se donnent pas la peine de l'étudier, ne veulent pas se rendre compte de ses particularités et de ses exigences, et ne munissent pas leurs mandataires de toutes les ressources et de toutes les armes nécessaires pour lutter et pour vaincre. Je crois bien avoir démontré, à propos de la défense des marques de fabrique, de la publicité et de la réclame, des échantillons, de tous les frais accessoires et cependant indispensables pour assurer la sécurité et le progrès d'une vente, qu'ils ont le devoir de réformer quelques-unes de leurs tendances trop entières, trop conservatrices et trop parcimonieuses.

« Cette intervention personnelle du producteur est d'autant plus nécessaire que, pour beaucoup de spécialités qui constituent le gros de notre exportation, telles que boissons et produits alimentaires, et dans des pays qui comme les pays d'Asie, ont des coutumes si différentes des nôtres, il faut des efforts spéciaux pour trouver et pour étendre un débouché. Dans ce cas, en effet, il ne s'agit pas seulement de lancer une marque; il importe d'abord de contribuer à former un goût. Qu'on se rappelle comment la bière est arrivée à réussir au Japon (1). Cette particularité rend par certains côtés notre succès commercial exceptionnellement difficile dans ces contrées.

« Cependant, notre avenir n'y est pas attaché uniquement à l'écoulement de nos vins, de nos conserves. J'ai indiqué d'autres branches de notre importation, telles que certains produits de laine, dont la prospérité est visible et peut encore s'accroître au Japon. J'ai montré en outre l'intérêt que nous aurions à occuper un rang moins effacé dans la liste des fournisseurs de ce pays, pour des articles dont la demande est importante et augmente, comme les machines industrielles.

« Je ne parle pas ici des envois de nos colonies, et en particulier de l'Indochine, quoique cette dernière, à elle seule, fasse à l'importation ici un chiffre d'affaires sensiblement supérieur à celui de la métropole. Nos ventes coloniales consistent presque exclusivement en produits naturels. Il en résulte que leur accroissement dépendra surtout tant de circonstances également naturelles et de facteurs occasionnels, comme le sort des récoltes annuelles pour le riz, le coton, etc., que de conditions locales, telles que progrès de l'exploitation agricole ou minière d'un territoire, facilités de transport, etc.

« Le moment est-il bien choisi pour tenter l'effort que nous préconisons? Je répondrai qu'on n'a pas le choix et que d'ailleurs la question ne porte pas sur le temps, mais sur le fait. On arguera que toutes les bonnes places ici sont déjà prises. Mais dans quel pays, en ce temps de grande compétition commerciale, en est-il autrement? Le succès des Allemands, et même des Belges, depuis 30 ans, n'est-il pas la preuve qu'il y a place, ici et partout, pour tout le monde?

« On dira que la volonté des Japonais de se rendre économiquement indé-

(1) La bière fut d'abord naturellement un article d'importation, à l'usage principalement des étrangers résidant au Japon. Puis l'industrie s'organisa dans le pays, sous la direction des Allemands. Aujourd'hui, elle représente un capital de 45 millions de francs partagé inégalement entre trois grandes brasseries dont la production était estimée en 1907 à 360 mille hectolitres. Le goût de la bière s'est développé grâce aux efforts louables et parfois onéreux des brasseurs étrangers et indigènes.



pendants et de se suffire pour le développement de leur propre industrie, rend ici l'avenir de l'importation limité et précaire. Mais j'ai montré ce qu'il fallait penser de ce « *fara da se* » industriel. Il ne doit pas faire trop illusion. Sans tenir compte des impossibilités et des insuccès dans l'exécution de ce programme, son principal résultat, sinon le seul, consistera, et consiste déjà, dans les déplacements de la demande. Une porte se ferme, une autre s'ouvre. Y a-t-il un seul pays dont les progrès industriels aient par eux-mêmes fait fléchir l'ensemble de son importation? N'est-ce pas plutôt le phénomène contraire qui se produit?

« On mettra enfin en avant les effets redoutables du nouveau tarif douanier adopté par le Japon, dont les tendances protectrices sont certaines. Mais ce tarif est destiné à s'appliquer à tout le monde, et, d'ailleurs, il faut s'attendre à des remaniements, à des allègements. Et puis, beaucoup d'exemples prouvent déjà que le contre-coup d'une augmentation douanière, qui n'est pas prohibitive, porte sur la bourse du consommateur plutôt que sur les affaires de l'importateur.

« Entre la France et le Japon, les circonstances sont favorables. Le resserrement des liens qui unissent les deux pays peut s'effectuer dans le domaine commercial, comme il s'est heureusement effectué dans le domaine politique. N'oublions pas aussi que les besoins financiers du Japon l'inclinent à se tourner vers nous et à nous être favorable.

« Enfin, je dirai que le Japon n'est qu'une contrée de ce que nous appelons l'Extrême-Orient. Il est voisin de la Chine, et ce dernier pays, aux yeux de bien des gens, offre un débouché autrement important et durable aux produits étrangers. Plusieurs articles de grande consommation au Japon le sont aussi ou le deviennent en Chine. Il y a dans les ressemblances, comme dans la proximité de ces deux marchés, des facilités et des chances accrues pour toute entreprise tentée sur l'un d'eux. Il est très possible qu'une initiative prise pour le Japon, puis reconnue là sans avenir, puisse par contre recevoir en Chine une suite favorable. Ce qui ne réussit pas ici, pourra réussir là-bas. »

E. A.

---

*La Politique Extérieure du Japon Moderne (1868-1910)*, par M. Félicien CHALLAYE. Revue du mois, numéro du 10 novembre 1910. Paris, Félix Alcan.

L'article que donnait à la *Revue du mois* en novembre dernier sur la *Politique Extérieure du Japon moderne* notre sympathique et érudit collègue, M. Félicien Challaye, a revêtu d'abord la forme de conférence, tout comme l'article que donnait voici bientôt deux ans sur le même sujet, dans les *Questions Diplomatiques et Coloniales*, M. Michel Revon. Disons que tous deux sont également intéressants et méritent la même attention. Après avoir étudié la politique extérieure en une vingtaine de pages et nous avoir retracé les grands problèmes qu'elle eut à résoudre dans l'intérêt absolu du pays, M. Félicien Challaye en une magistrale page, claire comme il sait les écrire tire une conclusion que nous nous contenterons de reproduire, car mieux que



nous ne saurions le faire elle parle en faveur de cet article que nous n'hésitons pas à recommander au même titre que celui de M. Revon que nous venons de citer :

« La politique extérieure du Japon se déroule comme un spectacle d'une harmonieuse continuité, d'une belle logique. Dans l'ensemble, elle a été plus utile que nuisible à la cause de la paix internationale basée sur une égale liberté pour tous.

« Sans doute, l'opinion universelle doit surveiller l'action des Japonais en Mandchourie pour les empêcher de reprendre à leur compte l'exclusivisme de la politique russe.... Il est fatal qu'un peuple militairement et économiquement faible soit la proie d'un peuple militairement et économiquement fort : à ce double point de vue il n'était pas au monde peuple plus faible que la Corée. L'annexion de la Corée, si elle heurte le sentiment national des Coréens et nuit à certains de leurs intérêts légitimes, aura en revanche pour eux quelques heureuses conséquences : la civilisation européenne introduite par le Japon leur apportera, avec la science, des possibilités d'action sur la nature qu'ils n'ont jamais connues. Un jour viendra peut-être où la Corée, plus forte, pourra, elle aussi, aspirer à l'indépendance (1).

« Mais voici la beauté de la politique extérieure japonaise : le Japon a donné au monde l'admirable exemple d'une nation faible et menacée qui, par un prodigieux effort collectif, devient assez forte pour rester libre et pour exercer la plus vaste influence. Il a, pour la première fois, contraint les grands États d'Europe et d'Amérique à traiter en égale une nation non européenne et non chrétienne. Il a rendu les Jaunes respectables aux Blancs. Il a ainsi servi efficacement la cause de l'égalité humaine.

« D'un bout à l'autre de l'Asie, d'un bout à l'autre du monde, les peuples opprimés ou menacés ont compris la grande leçon.... Il est juste que l'égalité règne entre les races comme entre les hommes. Telle est, pour les peuples esclaves et pour les peuples inquiétés dans leur indépendance, la signification qu'a prise la victoire japonaise; victoire éducatrice et libératrice, due à la magnifique solidarité de toute une nation, à l'habileté de ses diplomates, plus encore au courage et à la discipline de ses soldats.

« Mystérieuse harmonie des plus hautes vertus humaines : l'héroïsme des samurāi, revivant au cœur de leurs petits-fils, hâte la marche de l'Asie, hâte la marche du monde, vers la justice totale, vers la liberté de tous les peuples. »

E. A.

(1) Ce jour-là, s'il doit venir, les intérêts japonais et coréens se seront si bien entrecroisés et combinés entre eux qu'ils pourront, en réalité, être considérés comme formant un tout indissoluble. Il est à noter d'ailleurs, que le nombre des Japonais en Corée est déjà de plusieurs centaines de mille.



\*  
\*\*

Outre les publications ci-dessus analysées, la Bibliothèque de la Société a encore reçu, au cours de ces derniers mois, les ouvrages suivants dont il sera rendu compte dans le prochain Bulletin, en même temps que des deux volumes du Comte Okuma *Fifty Years of New Japan*, signalés déjà dans la précédente livraison.

*Transaction of the Asiatic Society of Japan.* — Vol. XXVIII (1900) à XXXVIII 1910.

Nombreux mémoires dus aux écrivains les plus compétents et les plus appréciés. Citons en particulier les articles de MM. Anesaki, Laidlow Atkinson, Clément, F. Victor Dickins, prof. G. Kato, Kirby, Rev. Arthur Lloyd, Rev. Timothy Richard, de Visser.

*Collection Pallas*, Delagrave, éditeur. — M. REVON, Anthologie de la Littérature japonaise.

*Bibliothèque de Philosophie scientifique*, Flammarion, éditeur. — M. E. BERTIN, de l'Institut : La marine moderne.

Notre président, ancien Directeur des constructions navales, était évidemment des mieux qualifiés pour traiter cet important sujet.

J. HARMAND, ambassadeur : Domination et colonisation.

Dans cet ouvrage, l'auteur formule avec force et netteté les conclusions que lui suggère sa haute expérience des choses coloniales.

Comte RAOUL PONTUS. — Mission spéciale belge en Chine, confiée à M. R. Warocqué pour les notifications du changement de règne.

*Collection d'un amateur* (M. Collin, de Plancy). — Objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon. — Bronze et bois. — Peintures. — Céramiques. — Meubles. — Livres illustrés de la Corée. — Gravures. — Estampes. — 98 pages in-4, 8 gravures en phototypie, 4 reproductions de gravures sur bois. Important catalogue, dressé avec grande compétence, par notre collègue M. E. Leroux. V. ci-dessous, p. 170.

ANNALES DU MUSÉE GUIMET. — Bibliothèque d'art. IV.

*La Peinture chinoise au Musée Guimet*, par Tchang Ti Tchou et S. Hackin. — XVI planches en noir reproduisant 22 peintures et une suite de dessins (depuis le XI<sup>e</sup> jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Format oblong 32 × 25 cm.

Le catalogue proprement dit (pp. 55-97) est précédé d'une préface par M. Guimet, (pp. v-vii) et d'un préambule (p. 1-54) « Caractères généraux de la Peinture chinoise », par MM. Tchang Li Tchou et S. Hackin, d'après les travaux de MM. Giles, Hirth et Chavannes. A signaler en outre, pp. 79-80, une notice de M. Ch. E. Bonin, à propos de 16 peintures de Li Long Mien, sur les peuples tributaires de l'Empire chinois au temps de la dynastie des Song. »



## Expositions et ventes d'objets d'art de la Chine et du Japon

---

### Troisième Exposition d'estampes japonaises

*au Musée des Arts Décoratifs*

KIYONAGA, SHARAKU, BUNCHO

---

### Conférence de M. Raymond Koechlin

ET

Communication de M. P. A. Isaac

---

#### I

En 1909, notre estimé Vice-Président, M. Raymond Koechlin, présentait avec autant de compétence que de finesse à notre Société la Première des six Expositions d'Estampes Japonaises en une causerie-promenade fort suivie et fort goûtée que nous n'avons malheureusement pu que résumer (voir Bulletin n° XIV, pages 109 et suivantes). L'an passé, c'est M. Lemoine de la Bibliothèque Nationale qui nous donnait avec autorité et non moins de modestie, un intéressant commentaire de la Deuxième Exposition (1). La série se poursuivant régulièrement, le Musée des Arts Décoratifs nous conviait cette fois-ci au régal de la Troisième qui rencontra, semble-t-il, plus de succès encore que les deux premières, soit que le public se familiarise de plus en plus, grâce à cette heureuse initiative, avec l'art du Japon, soit aussi que les productions de l'époque représentée aient un caractère plus accessible à la compréhension générale de l'Occident. Le 9 février dernier, réunis pour la circonstance à nos très distingués confrères de la Société Artistique des Amateurs, nous eûmes de nouveau le plaisir d'entendre notre sympathique Vice-Président faire ressortir la valeur des estampes réunies aux Arts Décoratifs au nombre de 300 et tirées des collections de MM. Bing, Bouasse-Lebel, Bullier, Comte de Camondo, Chialiva, Raphaël Collin, Cosson, J. Doucet, Ducoté, Fleury, Houdard, Isaac, Jacquin, Javal, Koechlin, Le Veel, Manzi, Maroni, Marteau, Metman, Migeon, Mutiaux, Odin, Portier, Du Pré de Saint-Maur, Rivière, Rouart, Salomon, Comte de Sartiges, Smet, Vever, Vignier et de M<sup>mes</sup> Chausson, Gillot, Langweil, Lery, Raoul-Duval et Seure (2).

(1) V. le présent *Bulletin*, pp. 119-122.

(2) Inutile de rappeler que nombre de ces délicats collectionneurs sont déjà des nôtres et que notre vœu le plus cher est de pouvoir recueillir bientôt les quelques adhésions qui nous manquent encore.



M. Raymond Koechlin fait passer à son très nombreux auditoire une délicieuse heure en l'entretenant de Kiyonaga, de Sharaku et de Buncho. Mais quel regret pour nous de n'en pouvoir donner dans notre Bulletin qu'un résumé incomplet, un simple reflet ! Par contre, notre collègue et ami, M. P. A. Isaac, qui avait bien voulu, après la conférence de notre Vice-Président, nous exposer les procédés techniques de l'impression de l'estampe nous remit sur notre demande sa communication : c'est pour nous une vive satisfaction d'être à même de la reproduire, car elle ne peut que trouver auprès de tous nos lecteurs le même succès qu'elle obtint le 9 février.

Toutefois avant de résumer la causerie de M. Koechlin d'après la notice imprimée, mise à la disposition des visiteurs de l'Exposition des Estampes et de donner la communication si instructive, si intéressante de notre collègue, M. Isaac, nous ne pouvons pas ne pas dire un mot de l'Exposition de garnitures de sabres et d'inrô(1) japonais tirés des collections de MM. Ancelet, Bing, Bullier, Cosson, Raphaël Collin, Delorme, Doucet, Fournier, Koechlin, Krafft, Mène, Marteau, Mutiaux, Migeon, Portier, Rivière, du Pré de Saint-Maur, Comte de Sartiges, Smet, Marquis de Tressan, Vever, Vignier et de M<sup>mes</sup> Gillot, et Langweil. L'an dernier déjà était jointe à l'Exposition des Estampes une certaine quantité de ces ouvrages japonais passionnant nos collectionneurs pour le moins autant que peintures et dessins. Mais, comme le rappelle M. le Marquis de Tressan dans sa claire et savante note explicative sur les garnitures de sabres et inrô de l'Exposition de 1911, les objets exposés en 1910 ne se composaient que de gardes de sabres (*tsuba*). Sous ce rapport aussi, l'exposition de 1911 devait donc rencontrer de la part du public et surtout des connaisseurs un accueil plus favorable encore que celle de 1910.

Si chaque vitrine était bien faite pour retenir notre attention, il en était une qui nous arrêta particulièrement par le soin et la méthode de sa classification adoptée, par l'arrangement systématique et tout à fait rationnel de son contenu : c'est celle de notre autre Vice-Président M. le Dr Mène, qui était réservée à un choix de spécimens de sa riche collection pour cet objet, et qui ainsi présentés reprenaient vie, en quelque sorte et formaient un ensemble des plus évocateurs.

M. le marquis de Tressan consacra à cette partie de l'Exposition de 1911 ainsi que nous le disions tout à l'heure, une courte notice dont nous lui demandons la permission de citer le début, sûr que nous sommes du plaisir que nous procurerons ainsi nos lecteurs :

« L'Exposition que nous offrons au bienveillant accueil des visiteurs diffère profondément de celle de l'année dernière. Celle-ci glorifiait principalement la beauté sobre du fer, le talent large et *synthétique* des maîtres armuriers et ciseleurs producteurs de gardes de sabres du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles. Un coup d'œil jeté sur les vitrines ici rassemblées fournira une impression tout autre : on se sentira de suite en présence d'un art très raffiné et fortement *analytique*,

(1) L'origine du mot *inro* doit être cherchée dans le nom donné aux cassettes ou corbeilles (*ro*) qui servaient autrefois à porter les cachets (*in*) dont les Japonais se séparaient rarement. L'inrô fut surtout par la suite une boîte à médecine dont les compartiments renfermaient les innombrables drogues de la pharmacopée chinoise. (Marquis de Tressan).



expression de tendances différentes et aussi d'autres époques, dont la plus caractéristique est la célèbre ère de *Genroku* (1688-1703). Par suite de la continuité de la paix, les mœurs se sont alors adoucies. « On n'en vint à s'occuper que de parure, de chants de danses, de *jôruri* (1), de décoration mobilière. Surtout dans le *Makiye* (2), l'orfèvrerie d'or et d'argent et tous les objets d'art, le shogun le premier et après lui les *bushi* (guerriers), les marchands, les acteurs, rivalisent d'ostentation. Aussi ces industries artistiques font-elles de grands progrès en cette période qu'on appelle le temps de *Joken-in* » (Tsumayoshi). La classe bourgeoise, celle des marchands enrichis des grandes villes conquiert en outre une influence sans cesse croissante au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les dilettantes mettent leur orgueil à protéger les artistes et même les acteurs. De l'aspiration à la jouissance poussée jusqu'à ses dernières limites, naît l'usage du délicat, du raffiné et un tel état de choses se reflète forcément dans le domaine artistique ».

La suite des articles de M. le Marquis de Tressan sur l'évolution de la garde de sabre au Japon paraîtra dans le fascicule de juin.

Notre très distingué collègue a eu le grand malheur de perdre son père au mois de janvier dernier. Nous tenons à lui offrir ici l'expression de nos plus sincères condoléances.

## II

En ce qui concerne les estampes, nous reproduisons ci-après le texte annoncé plus haut, de la notice distribuée aux visiteurs. Ces pages sont dues à la plume experte de M. Koechlin et s'il y manque quelques anecdotes et certains aperçus ingénieux semés par notre érudit Vice-Président, elles forment cependant l'essentiel de sa causerie qu'il nous fut donné d'entendre.

La première exposition d'estampes japonaises, organisée au Pavillon de Marsan en 1909, avait fait connaître au public les *Primitifs*; on avait pu réunir près de trois cents pièces de ces maîtres puissants, les fondateurs de l'art de l'estampe au Japon, et les premières phases du développement de cet art avaient pu être suivies, depuis la fin du XVII<sup>e</sup> siècle où Moronobu donnait ses feuilles en noir, jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle environ, qui avait trouvé la gravure en couleur et en avait imaginé les premiers perfectionnements. On se souvient du chemin parcouru : de ces feuilles d'abord coloriées en rouge à la main, un peu sauvages certes, mais d'un si grand effet; de la polychromie se développant bientôt, toujours appliquée à la main, mais où paraissent certaines délicatesses, comme l'apposition de laques noires ou le saupoudrage de poudre d'or; puis un ouvrier ingénieux invente le coloriage au moyen des bois mêmes, coloriage bien timide au début, puisqu'il ne comportait que deux bois, un rose et un vert, outre le noir de celui qui traçait le contour; mais le génie naturel de ces graveurs ne devait pas tarder à les mener plus loin, et la seconde Exposition montrait les merveilleux progrès réalisés dans la technique vers 1775, par Harunobu et ses graveurs. Six ou huit bois servaient

(1) Sorte de drame mis en musique avec accompagnement de *Samisen* (Lemaréchal, *Dictionnaire japonais-français*).

(2) Laque avec dessins en or ou en argent (*idem*).



dès lors à l'impression d'une estampe et, repérés avec une habileté supérieure, en faisaient des chefs-d'œuvre de métier qui ne devaient jamais être surpassés dans aucun pays.

Les graveurs de Kiyonaga (Torii IV) ne devaient pas apporter de notables perfectionnements à la technique de leurs prédécesseurs, mais on peut dire qu'avec Kiyonaga, vers le milieu de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, naît le grand art en quelque façon classique de l'estampe japonaise. Harunobu, dans ses petites feuilles carrées, était parfois un peu mièvre et il semblait préférer le joli; Koriusaï avait de la grandeur, mais quelque monotonie, et Shunsho, s'était spécialisé dans le genre un peu particulier des portraits d'acteurs. Kiyonaga retrouve, semble-t-il, quelque chose de la puissance des primitifs, mais il y ajoute la grâce qui lui est naturelle, et de la combinaison naquit un art nouveau et infiniment charmant. Assurément, dans les premiers ouvrages du maître on sent des tâtonnements; certaines feuilles se rencontrent à l'exposition dans le style des primitifs, d'autres sont influencées par Koriusaï, ses acteurs enfin ne sont pas supérieurs, loin de là, à ceux de Shunsho. Mais aussitôt qu'il devient lui-même, le charme opère et pour tout amateur d'estampes japonaises, c'est un enchantement. Les sujets chez Kiyonaga, sont peu de chose; il peint des dames en promenade, sur leur terrasse, dans leur intérieur, au bain, surprises par un coup de vent ou par la pluie, et il s'attache rarement à composer un petit drame, comme on le sent parfois chez Harunobu; c'est que les lignes et les couleurs lui suffisent, ces grandes lignes presque droites, d'une si parfaite simplicité et en même temps si caractéristiques, ces couleurs si harmonieuses, toutes plates souvent, mais qui demeurent larges, même quand il s'est amusé à les varier au décor somptueux de certaines robes. Kiyonaga d'ailleurs a eu soin d'agrandir le format de Harunobu, et comme si ses grandes feuilles ne lui suffisaient pas, il imagina de les grouper deux par deux, trois par trois, développant ses compositions ou ses théories en diptyques ou en triptyques heureusement balancés; la stature elle-même des personnes s'agrandit sous son pinceau. Les jeunes femmes un peu menues de ses prédécesseurs s'allongèrent chez lui, allongement que la nature ne lui fournissait sans doute pas, mais à l'élégance duquel il se plut et qui devait séduire après lui et à son exemple tous les peintres d'estampes japonaises.

Shuncho (Katsukawa) et Masanobu (Kitao) ne sont que des reflets de Kiyonaga; ils figurent à cette exposition non pour l'originalité de leur talent, mais Shuncho parce qu'il a eu la chance d'être gravé par des ouvriers incomparables et que certaines de ses estampes sont, techniquement parlant, parmi les plus remarquables produits de la gravure japonaise; Masanobu parce qu'au fonds de Kiyonaga il a ajouté parfois certains détails singulièrement aigus et curieux. Shighemasa (Kitao) et Masayoshi (Kitao) sont surtout des illustrateurs de livres. Le premier a collaboré avec Shunsho à quelques-uns de ses plus célèbres ouvrages; de l'autre on trouvera exposés quelques volumes, esquisses de paysages surtout, d'une incroyable liberté de pinceau et d'un pittoresque achevé. Toyoharu est intéressant surtout pour les débuts du paysage, bien stylisé encore entre ses mains. Quant à Buncho, il occupe une place à part parmi les peintres d'estampes; collaborateur de Shunsho, il



imita sa manière, mais ses acteurs, moins dramatiques, moins pittoresques que ceux du maître, sont d'un raffinement et d'un mouvement uniques et exquis. Peut-être eût-il été à sa place plus logiquement dans les séries exposées l'an dernier, mais il s'y fût un peu perdu et c'est pour le détacher des autres peintres d'acteurs que nous l'avons présenté cette fois isolé.

Aussi bien sont-ce des acteurs que nous montre Sharaku, mais avec lui la tradition perd ses droits. Sharaku est l'un des plus vigoureux et des plus grands parmi les dessinateurs d'estampes japonaises. C'est un vrai roman que sa vie, autant qu'on peut la déduire des courtes notes des historiens japonais. Attaché dans sa jeunesse à une troupe de mimes de danses de Nô (1) dans le palais du prince d'Awa, il quitta ce métier vers 1787 et se mit à peindre des portraits d'acteurs. Les mimes de Nô n'étaient pas portés à l'indulgence pour les vulgaires comédiens et il est certain que Sharaku ne les flatta pas; ceux-ci supportèrent d'abord les images au trait singulièrement aigu qu'il faisait d'eux, mais bientôt ces images leur parurent si injurieuses qu'ils se fâchèrent; le public dérouté dans ses habitudes prit parti pour les victimes et Sharaku dut cesser de peindre et disparaître. Il n'avait pas travaillé dix ans... Histoire ou roman? On ne sait trop : il n'en reste pas moins que les portraits qu'a dessinés Sharaku des acteurs ses contemporains sont les effigies les plus puissantes qu'ait produites l'école vulgaire du Japon. Tantôt il les a faits en pied dans le petit format de Shunsho, mais combien plus incisif que lui dans le caractère des physionomies; tantôt il les a peints en buste, ces grands bustes qui se détachent sur un fond d'argent sombre, les uns du tragique, les autres du comique le plus douloureux, et comparables pour l'intensité d'expression à ces rudes masques sculptés des mimes de Nô que l'auteur avait portés jadis. L'œuvre de Sharaku n'est pas très considérable, semble-t-il; nous nous sommes efforcés de réunir des exemplaires choisis de chacune des estampes connues de lui et croyons avoir rassemblé toutes celles qui sont représentées dans les collections parisiennes.

Il nous a paru qu'un tel ensemble montré pour la première fois n'intéresserait pas seulement les amateurs, et que le public et les artistes ne pourraient rester froids devant l'extraordinaire puissance de vie de ce peintre génial.

### III

Pour apprécier véritablement les estampes et surtout les estampes en couleurs, il est très désirable — les membres de la Société n'ont pas à l'apprendre — d'avoir une idée quelque peu précise de la technique permettant de produire ces images d'un caractère souvent si remarquable et si séduisant. Nous devons donc être particulièrement reconnaissants à notre distingué collègue M. Isaac

(1) Dans l'ancien temps les seules représentations publiques étaient les danses sacrées (kagura) qui mimaient de vieux mythes shintoïstes. Au xv<sup>e</sup> siècle on y ajouta un dialogue parlé rappelant certaines légendes ou célébrant les exploits des héros populaires : telle fut l'origine des Nô qui furent en grand honneur sous les shogun Yoshimitsu et Yoshimasa. M. Miyamoto a fait le 7 mars 1911 à la Société Franco-Japonaise, sur les Nô, drames lyriques, une conférence que le *Bulletin* publiera prochainement.



d'avoir bien voulu nous exposer les procédés spéciaux des graveurs et imprimeurs d'estampes au Japon, — procédés qu'il connaît comme peu de personnes en France, pour parler plus exactement, comme peu de personnes en Europe peuvent le faire —, pour les avoir étudiés et pratiqués lui-même, depuis bien des années déjà. Sa communication, que nous nous félicitons de donner ci-après, résume sous la forme la plus condensée et en même temps la plus claire, le résultat de bien des années de recherches et d'expérience.

« Il serait impossible d'entrer dans des détails de métier, et sans doute ennuyeux de faire des descriptions fastidieuses de la technique de la gravure sur bois, et de l'impression des couleurs *à l'eau*. Je me bornerai à faire quelques tirages d'une estampe très simple, ce sera d'ailleurs le meilleur moyen de donner un aperçu des procédés de l'estampe japonaise.

« Mon seul désir est d'être clair et de ne pas retenir longtemps votre bienveillante attention.

« Pour faire une estampe, il faut le concours de trois artisans, ou artistes, le dessinateur, le graveur et l'imprimeur; ce serait une erreur de croire que les peintres ont gravé leurs dessins eux-mêmes.

« Trois éléments sont requis, le bois, le papier et les couleurs.

« La gravure sur bois se fait en Europe sur du bois de buis, gravé en bois debout avec des outils qui s'appellent échoppes.

« La gravure, en Orient, se fait le plus généralement sur des planches de cerisier gravées dans le fil du bois (ce qui explique la possibilité des estampes de la forme longue et très étroite). Les outils employés sont un petit couteau, un jeu de ciseaux plats et des gouges.

« C'est en somme ce que nous appelons la gravure au canif ou le champ levé.

« Nous imprimons exclusivement avec des encres grasses et au rouleau. Les orientaux impriment à l'eau et avec des brosses. C'est précisément ces couleurs à l'eau qui donnent une fluidité et une délicatesse de ton que nous ne pouvons obtenir. C'est aussi l'encrage à l'eau qui constitue la différence complète des deux procédés.

« En Italie, en France et en Allemagne on a pourtant fait aux *xvi<sup>e</sup>* et *xvii<sup>e</sup>* siècles, des gravures très intéressantes en camayeux et imprimées à l'eau. Il y en a de très belles au Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale.

« Nous dessinons en Europe directement à l'envers sur le bois, avec de l'encre de chine et de la gouache, ou du moins nous dessinions, car actuellement c'est presque toujours une photographie qui est reportée sur le bloc de buis. Au Japon c'est le dessin original, fait sur un papier pelure qui est collé à l'envers sur le bloc et coupé avec le couteau. Ce procédé serait impossible à employer avec l'échoppe.

« Nos beaux papiers européens, faits avec du chiffon de toile, sont tout à fait adéquats à l'encre grasse et à la pression des rouleaux, mais ils seraient impropres à l'estampage à l'eau.

« Les papiers japonais sont d'une matière très différente des nôtres et ont une absorption beaucoup plus grande.



Ceux qui sont le plus en usage pour l'estampe s'appellent *Massa-Hoshô*, *Torinoko* et *Toshi*. Certains livres illustrés sont imprimés sur *Toshi*.

« Le papier est légèrement encollé à la brosse, avec de l'alun, de la colle animale et de l'eau.

« Les couleurs, presque toutes en poudre, sont des terres, comme nos terre de Venise, terre de Sienne naturelle et brûlée, ocre jaune, de la cochenille, du vermillon, du bleu d'indigo, de la gomme gutte, et une sorte de mine orange qui s'appelle *tan*, s'oxyde au contact de l'air et donne les beaux tons de rouille que l'on peut voir particulièrement dans les estampes de Koriusaï.

« On mélange dans certains cas aux couleurs du blanc de chine, ce qui donne ces gris de pastel des fonds de certaines estampes, les plus beaux spécimens sont entre autres dans Harunobu.

« Les Hollandais ont très anciennement apporté des couleurs au Japon (l'aniline est venue d'Allemagne). J'ai vu cet été à l'Exposition de Londres des imprimeurs japonais qui se servaient d'une poudre légèrement jaune qu'ils appelaient *yubana*, et qui n'est autre chose que du soufre précipité, en poudre. Ce détail est, je crois, très intéressant, car ce soufre agissant à la fois comme décolorant et comme épaisissant donne aux tons une qualité toute particulière qui nous a longtemps intrigués.

« Pour l'impression des métaux, l'or, l'argent, le cuivre, l'imprimeur prend un petit bloc de bois recouvert d'une mousseline bien tendue et imbibée de colle animale légère et tiède, il tapote doucement ce tampon sur le bloc et ensuite avec une brosse en forme pied de biche il répand sur le bois la poudre d'or ou d'argent... puis il estampe.

« Pour le mica, il met la colle sur le bois et répand la poudre de mica très fine à l'aide d'un tamis de soie très serré..... puis il estampe.

« J'ai lu que l'on se servait aussi de nacre pilée, mais je n'ai pu le contrôler.

« Les gaufrages se font sur les mêmes bois que les couleurs avec une très forte pression du baren...

« En somme avec des procédés primitifs, les Japonais arrivent à des résultats extraordinaires et qui n'ont pas été dépassés.

« Tout réside dans l'habileté du graveur et je suis tenté de dire *surtout* de l'imprimeur dont le rôle est prépondérant. Il doit avoir le sens des valeurs, de la couleur, de l'harmonie et de la justesse des tons. C'est un virtuose qui interprète admirablement l'œuvre du peintre.

« C'est lui qui demande au graveur le nombre de blocs de bois dont il a besoin pour son tirage. C'est lui aussi qui doit se rendre compte de l'effet qu'il obtiendra par la superposition des tons, etc.

« La couleur prend, du fait de l'estampage, une qualité et un charme qui n'auraient pas le même ton apposée au pinceau.

« Autant la théorie est simple autant la pratique est difficile et délicate.

« Au point de vue de l'histoire de la gravure sur bois en Chine et au Japon je vous signale les articles du R. P. Gaillard, parus vers 1890 (1) dans la revue qui s'appelle « les Études », publiée par les Pères de la Cie de Jésus.

(1) Les articles ont paru effectivement sous ce titre : *La Gravure sur bois et les arts du dessin en Chine* dans les livraisons de février, octobre et novembre 1890 des Études. Le R. P. Gaillard fut longtemps missionnaire à Nan-Kin. N. D. L. R.



« Au point de vue technique, ce que je connais de mieux fait est une étude publiée en 1894 par le *Smithsonian institution, United States national Museum*, intitulée « *Japanese wood-cutting and wood-cut printing* », par M. Tokuno. Cette brochure est épuisée, mais on peut la consulter à la bibliothèque du Musée, que nous appellerons toujours avec un profond sentiment de reconnaissance Bibliothèque Jules Maciet. »

Tandis que M. Lebel donnait lecture de cet exposé, M. Isaac voulut bien avec le concours de M. Chadel, faire une démonstration pratique des procédés décrits dans sa communication. Il exécuta notamment, avec les bois originaux de *Kitao Keisai Massayoshi*, quelques tirages très réussis d'une estampe en couleurs, tirée du *Jim butsu Ryaku Gwa shiki*, album de figures et personnages divers. Cette démonstration fut suivie avec le plus vif intérêt par toute l'assistance et acheva de lui faire saisir sur le vif les méthodes employées au Japon pour l'impression en couleurs.

\*  
\*\*

Pendant l'exposition des estampes de Kiyonaga, Sharaku, Buncho, le Comité du Musée des Arts décoratifs voulut bien réserver une salle aux publications de la importante maison d'édition d'art Shimbi Shoin de Tokyô. Les amateurs parisiens eurent ainsi l'occasion d'examiner et d'apprécier ces ouvrages peu connus jusqu'alors en Europe, en dépit de leur réputation méritée. L'espace limité dont nous disposons nous oblige à nous borner à quelques brèves indications. L'exposition comprenait d'une part, une série de volumes illustrés, consacrés, par exemple, au Trésor du *Shosoin*, à Nara, aux chefs-d'œuvres des beaux-arts en Extrême-Orient, à *Sesshû*, à *Motonobu*, à *Korin*, etc., de l'autre, des kakemono et makimono, reproduisant, en grandeur originale, par les procédés de l'estampe en couleurs merveilleusement mis en œuvre, les principales peintures des maîtres japonais et chinois, du xi<sup>e</sup> au xviii<sup>e</sup> siècle. Par leur finesse et leur délicate précision, ces reproductions firent l'admiration des connaisseurs et permirent à chacun de sentir la beauté d'un art encore en grande partie ignoré en France. Cette très intéressante manifestation obtint tout le succès qu'elle méritait.

\*  
\*\*

Nous devons également nous contenter de signaler ici l'exposition de 100 peintures originales de l'école Ukiyoé, qui fut ouverte du 24 février au 19 mars au pavillon de Marsan. Cette collection, appartenant à M. Y. Kuwabara, commissaire unique du Japon à l'Exposition internationale des Beaux-Arts qui va s'ouvrir à Rome, avait figuré, l'été passé, à Londres à la Japan British Exhibition. Elle comprend un certain nombre d'œuvres comptant, au Japon, parmi les plus connues, les plus estimées de celles relevant de l'École de peinture de genre.

A cet égard sont à citer, en particulier, les kakemono figurant sous les numéros 7, 18, 50, 52, 89 : Moronobu, *Jeune fille en costume noir*, Kyonaga, *Groupe d'hommes et de femmes à l'étage supérieur d'une maison de thé*, Buncho, *Une Beauté célèbre*, Kasamori Osen, *dans la maison de thé appelée Kagiya*, Shigemasa, *Deux femmes jouant avec un chat*, Hok'sai, *Groupe de dames de la Cour*.



## Exposition d'art japonais à Stockholm

PAR

M. Tyge MÖLLER

---

Peintures, estampes, laques, poteries, sabres et armures du Japon réunies à l'Académie Royale des Beaux-Arts de Stockholm. — Une visite à Carl Larsson, à Sundborn. — Sharaku en Dalécarlie.

Être tranquillement assis à sa table de travail à Paris et rendre compte d'une exposition qui a lieu à Stockholm pourrait sembler un peu bizarre. Je n'ai pas non plus cette prétention. Mais il serait pourtant injuste de passer sous silence une manifestation artistique qui s'accorde si parfaitement avec le but de notre société, je veux dire l'Exposition d'Art Japonais, actuellement ouverte à l'Académie Royale des Beaux-Arts de la capitale suédoise. Heureusement le catalogue, illustré d'environ cent reproductions a été rédigé avec assez de compétence pour nous permettre de caractériser l'exposition dans son ensemble, et pour signaler çà et là des numéros particulièrement intéressants, même pour des collectionneurs parisiens.

La « Konsthåndverkarnes Gille », corporation d'ouvriers d'art qui a pour but le développement de l'art industriel ou plutôt du sens d'art dans les différents métiers manuels, avait pris l'initiative de cette exposition. Elle fut aidée pécuniairement par une souscription de 15.000 francs, effectuée par une vingtaine de personnes, qui là-bas s'intéressent aux manifestations d'art et très sérieusement secondée par des artistes, des savants et des collectionneurs. La famille royale, le ministre du Japon à Stockholm, le Musée des Arts Décoratifs de Copenhague, les Musées Nationaux apportèrent de différentes manières leur concours précieux. Le résultat fut une réunion de deux mille objets, peintures, gravures sur bois, objets d'art, laques, netzkés, armures et armes, garde-sabres, sculptures, instruments de musique, masques, broderies et étoffes, dont la plupart appartiennent aux Musées et aux collections particulières du pays. Grâce à l'introduction du catalogue très bien comprise, nourrie de données puisées aux meilleures sources et remplies de fines observations et d'amusantes anecdotes, le public suédois, assez ignorant des arts d'Extrême-Orient, a pu se rendre compte à peu de frais et au moins superficiellement de ce que fut la vie d'art et l'art dans la vie au Japon pendant les derniers siècles. Il va sans dire que la grande majorité des objets ne dataient que du xvii<sup>e</sup>, du xviii<sup>e</sup> et du xix<sup>e</sup> siècle. En quelques trente pages d'introduction, M. E. Wettergren esquisse largement l'histoire de la peinture et de la gravure sur bois, la fabrication des objets de laque, la sculpture des netzkés, l'ornementation des armes, tandis que M<sup>me</sup> J. Trotzig, qui longtemps a vécu au Japon, rend compte des principaux centres de



fabrication de poterie et de porcelaine, parle en quelques mots de la danse et de la musique, pour évoquer enfin la cérémonie du thé.

La peinture japonaise aurait été bien pauvrement représentée sans le concours de M. Y. Kuwabara qui expose sa collection de cent peintures de l'École d'Ukiyoé que nous aurons l'occasion de voir prochainement au Musée des Arts Décoratifs au Pavillon de Marsan. Je signale néanmoins entre les 45 œuvres appartenant à des amateurs suédois une peinture : « Dame de la cour sous un cerisier près d'une rivière », signée du nom glorieux de *Motonobu* (1476-1559) et qui porte à gauche — la tradition au moins le dit — la signature autographe de Hideyoshi (1536-1598), le célèbre conquérant de la Corée. Sur quelques autres kakémonos se lisent les noms de Kiyonobu, Shunyei, Toyohiro, Sosen, Kiosai, Ho-itsu, Mori Buncho.

Comme il fallait s'y attendre la gravure sur bois triomphe avec ses noms les plus célèbres : Harunobu, Koriusai, Masayoshi, Shunsho, Shunko, Schuncho, Shunyei, Kiyonaga, Yeishi, Utamaro, Sharaku, Toyokuni, Toyohiro, Hokusai, Hiroshighé, Kunisada, Kiosai, Yeizan, Hokkei, etc. Des primitifs, seize numéros seulement, figurent sur le catalogue, dont trois, non signés, tirés en noir et coloriés à la main, sont attribués à Furuyama Moroshige. Parcourant les estampes, je note comme étant à signaler particulièrement, de *Harunobu* la jeune fille et Dharma en bateau, la tête du dieu se reflétant dans l'eau; une autre feuille d'un étonnant effet de pluie et de temps sombre, qui représente une jeune fille sur le seuil de sa maison, tenant une branche à la main. J'ai vu cette dernière estampe à une vente à Paris, mais je ne me souviens pas de l'effet de pluie et de mauvais temps. Il serait intéressant de rechercher si l'on a tiré des épreuves d'essai avec un autre effet, par un procédé analogue à celui qu'emploient quelquefois des artistes européens avec leurs planches à l'eau-forte (1).

Attribué à Harunobu une planche curieuse : « La critique d'art »; jeune fille montrant à un jeune homme assis un kakémono où figure un renard qu'elle vient de peindre. De Koriusai, des taureaux en fureur, tirage à deux couleurs, jaune et rouge de tuile. Quelques spécimens intéressants du talent si personnel d'un artiste rare, Shigemasa, et de son fils Kitao Masayoshi, dont « les deux pintades près d'une cascade » montrent l'étude attentive de la nature et sa facture si voisine de l'aquarelle. L'école de Shunsho est assez largement représentée. Huit estampes de Kiyonaga, quatorze de Yeishi et cinquante de Utamaro. Ce dernier semble avoir tout particulièrement gagné le cœur des amateurs suédois. M. Fähræus est l'heureux possesseur d'un tryptique : « Dames se promenant parmi les iris », considéré comme pièce unique et une des plus remarquables œuvres du maître.

Les maîtres de l'école de Utagawa : Toyoharu, Toyohiro, Toyokuni, et ses élèves ainsi que les deux grands artistes qui subissent plus que bien d'autres

(1) D'autres artistes japonais ont tiré des épreuves d'essai à effet différent des épreuves ordinaires, p. ex. : Hokusai dans les célèbres planches de Fuji, des ponts, Hiroshighé dans les planches du lac Biwa, Kiyonaga dans : la promenade nocturne (sans effet de nuit), etc.



de leurs confrères l'influence occidentale, Hokusai et Hiroshighé sont tous représentés par de bons spécimens montrant les multiples faces de leur talent. De Hokusai deux épreuves de la *Vague* et une épreuve de *L'Éclair*. Enfin, du plus actuel des artistes qui ont fait des dessins pour estampes, de Sharaku, trois très belles épreuves des grandes figures d'acteurs en buste sur fond micassé, dont une surtout se voit assez rarement. Que le lecteur me permette de lui raconter dans quelles conditions tout à fait amusantes il me fut donné de voir cette épreuve, et puisqu'elle est entre les mille objets dont je viens de parler, le seul que j'ai vu, de mes propres yeux, et pas seulement à l'aide de mon imagination ou des illustrations d'un catalogue. Ma petite histoire prouvera en outre que la Suède n'a pas attendu l'engouement de Paris pour estimer à sa valeur cet extraordinaire et puissant artiste indépendant que fut Sharaku.

En 1906 mes relations d'amitié avec le peintre Anders Zorn m'avaient conduit jusqu'à Mora, à l'angle N. O. du beau lac Siljan, au centre de la Dalécarlie. En quittant Zorn la fantaisie me prit d'aller à Sundborn (1), serrer la main à un autre grand peintre suédois Carl Larsson, avec qui j'avais eu l'occasion, l'hiver précédent, de correspondre au sujet de l'Exposition des Œuvres de Zorn à Paris.

Rien n'est comparable à l'impression de vie heureuse qui se dégage de la rustique demeure tout enveloppée d'art et de soleil que Carl Larsson s'est créée là-bas loin de toutes les misères de la civilisation, au pays où s'écoula l'enfance de Gustave Wasa.

L'homme lui-même est un être rare, cordial, spirituel, profondément original et en même temps si près du cœur de son peuple et de l'âme de la nature qui l'environne.

Et voilà que dès mon entrée dans la pièce, petit salon ou bibliothèque qui précède son grand atelier, la première chose qui frappe mon regard est un magnifique et rare portrait de Matsumuro Koshiro, par Sharaku, dans un tirage qui encore aujourd'hui reste dans ma mémoire comme extraordinairement beau : du gris-jaune clair, du vert tendre et des noirs vigoureux sur un fond de vieil argent patiné. Il est à la place d'honneur, au milieu du mur, un peu haut, mais dans la belle lumière claire du pays, dominant, avec son masque synthétisé, toute la pièce. Résultat d'un art qui a condensé toute une culture tellement autre que celle de nos races, cette image d'Orient, là, dans cet intérieur charmant d'artiste du Nord, est comme une vision à la fois intense et lointaine qui s'impose à l'esprit. Je n'ai pu retenir un cri de surprise, d'admiration, de contentement et Larsson, qui a vu mes yeux se porter vers l'image, me dit : « Vous savez donc ce que c'est ? ». En quelques mots je lui dis le peu que nous savons de Sharaku en lui faisant part de la très vive admiration que professent pour lui les hommes sensibles aux choses de grand caractère un peu partout dans le monde et surtout à Paris. « Non ! c'est trop fort que ce soit un Parisien comme vous qui veniez me parler de cet artiste que j'ai toujours trouvé si étonnant. J'avais acheté l'estampe il y a

(1) Sundborn est à 11 kilom. E.-N.-E. de Falun et, comme Mora et le lac Siljan, en pleine Dalécarlie.



de nombreuses années, dans ma jeunesse à Paris, épris du magnifique caractère du bonhomme, mais sans savoir ce que c'était ni de qui c'était et je l'avais même payé très cher : 150 francs ».

Des écrivoires, des boîtes de formes diverses, quelques grands objets : coffrets, chaise à porteur, etc., ces derniers appartenant au Musée ethnographique et surtout une riche collection d'inros montrent la merveilleuse habileté des artistes laqueurs japonais. La famille Kaji-kawa, célèbre par ses laques en relief or sur or a signé un assez grand nombre des inros exposés. D'autres artistes sont : Ko-zon, To-yo, Koma Kwansai, d'après M. Gonse le plus distingué de la famille Koma, attachée à la cour de 1663 à 1835; Zéshin (1835-1891) un artiste moderne de grand mérite dont les œuvres d'un coloris lumineux obtiennent de très gros prix; Nagaharu (vers 1850?) qui a signé un inro, divisé dans le sens de la longueur, représentant un coq et une poule. A l'intérieur il y a quatre œufs. La surface extérieure est en or et laque rouge et noire, les œufs en laque gris blanc sur or et noir. Le netzké représente des œufs en laque gris-blanc avec un poussin en laque d'or. Ce laque gris-blanc semble très rare. A citer encore deux inros portant sur un côté des plaques d'acier gravées de Somin, le travail en laque étant signé Kwan-sho-sai, une des signatures de Toyo (vers 1700) et pour finir avec une vraie curiosité le n° 769 : Un inro à deux cases couvert de cuir brun décoré de feuilles de lotus en bronze d'un côté et de l'autre d'un soldat de plomb en uniforme de grenadier du temps de Frédéric II.

La *sculpture* est représentée par quelques belles images bouddhiques — on a même installé tout un autel bouddhique prêté par le musée ethnographique — une riche collection de netzkés et soixante-douze masques, ces derniers sans indications au catalogue. Il nous menerait trop loin de parler des artistes qui ont signé les netzkés en bois, ivoire, os, porcelaine et cristal, ces deux dernières matières représentées par un seul exemplaire chacune. Je ne citerai qu'un singe tenant un masque d'Uzume et signé Miwa. Je ne parlerai pas non plus de la poterie qui forme une classe importante des objets exposés, une centaine de numéros qui portent les noms de la plupart des fabriques célèbres. Hizen (Ymari), Satsuma, Kyôto, Kutani, Séto, etc. Le nom de Kenzan ne manque pas. Quelques pièces montrent l'influence portugaise et hollandaise.

Le peuple suédois étant un peuple aimant le faste des armes, on ne s'étonnera pas de voir brillamment mis en lumière à l'Exposition des Arts libéraux, les grandes qualités des armuriers, des forgerons et des ciseleurs japonais. De magnifiques armures, dont font partie un masque de guerre en fer signé Miochin et un casque en fer portant l'inscription : Miochin Shikibu, Kino Mune Suke, daté 3 août 1686, des sabres, des lances, des arcs et des flèches, un pistolet orné des armoiries des Tokugawas, un fusil avec les mêmes ornements (du xvii<sup>e</sup> siècle), des Kodzukas et enfin une très riche collection de tsubas dont 500 appartiennent à M. le professeur Björck qui a mis à la disposition du comité de l'Exposition ses nombreux trésors et sa haute compétence.

Les gardes de sabre, depuis les périodes reculées et mal déterminées jus-



qu'aux temps modernes, de toutes les écoles et de toutes les familles : Higo, Yoshiri et Fushimi, Mukadé, Goto, Miochin Nobuiyé, Kaneiyé, Umétada, Yasushika, Masayuki, Joi, Tadayoshi, Hirata, Soten, Namban, Kinai, Natsuo, Naoshige, etc., voilà probablement ce qu'il y a eu de mieux et de plus complètement représenté de tout l'art de Yamato dans cette importante exposition qui ne laissera pas d'exercer une influence sensible sur l'art industriel suédois, dans ses diverses branches.

---

### REVUE DES VENTES

---

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 6, le 24 octobre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

40. Paire de cache-pot Chine, fleurs en réserves : 240. — 55. Bouteille Chine, décor bleu : 200. — 59. Pot ovoïde Chine, fond capucin, réserves de fleurs : 190.

#### Objets d'art

Vente faite, salle 11, le 4 novembre, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

Potiche avec couvercle, fleurs et lambrequins. Ancienne porcelaine de Chine : 220. — 67. Deux vases ovoïdes en bronze, à décor en dorure. Travail japonais : 250.

#### Vente à Évreux

Vente d'un mobilier xviii<sup>e</sup> siècle, faite à ÉVREUX, les 6, 7 et 8 novembre, par M<sup>e</sup> GASTINEAU et M. BLOCHE.

47. Paire de vases en ancienne porcelaine de Chine, décor en émaux de la famille Verte, oiseaux et paysages : 1.600. — 49. Paire de bouteilles en vieux Chine blanc grisâtre-craquelé : 250. — 58. Paire de potiches Chine, famille Verte, personnage dans des paysages : 930. — 69. Cassolette Japon, décor polychrome et or : 290.

#### Objets d'art et d'ameublement

Vente faite, salle 10, le 9 novembre, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

36. Deux tasses et soucoupes, Chine : 150. — 37. — Six assiettes Chine, ép. Kien-lung : personnages et fleurs : 470. — 39. Cache-pot Chine, ép. Kang hi, oiseaux et bambous : 220. — 41. Deux bouteilles Chine, à ustensiles en bleu : 900. — 77. Deux potiches Chine, ép. Ming, à rochers fleuris et bandes quadrillées : 430. — 75. Deux bougeoirs bronze doré, du temps de Louis XV, à rocailles et feuillages, à personnages chinois assis, en ancienne porcelaine tendre de Chantilly : 8.260.



**Objets d'art et d'ameublement**

*Appartenant à M. de C...*

Vente faite, salles 5 et 6, les 21 et 22 novembre, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

*Objets divers de la Chine et du Japon.* — 21. — Deux vases-rouleaux : fond bleu. Émail cloisonné, Chine : 290. — 23. Deux coupes : rinceaux sur fond bleu. Émail cloisonné, Chine : 310. — 24. Deux coupes ovales festonnées, rinceaux sur fond bleu. Émail cloisonné, Chine, ép. Kienlung : 850. — Deux éléphants blancs, portant un vase, émail cloisonné, Chine : 905. — 26. Deux arbustes dans coupes en métal doré. Travail chinois : 810. — 28. Fruit ouvert en ivoire et laque rouge. Travail chinois : 180. — 37. Pitong ivoire, personnages. Travail japonais : 115. — 43. Coffret, contenant dix petites boîtes, en bois et applications. Travail japonais : 200. — 44. Dix-huit figurines de personnages japonais en bois et étoffe : 310.

*Matières dures chinoises.* — 62. Coupe jade gris ajouré, Chine, à rinceaux : 625. — 63. Vase double jade gris, Chine, oiseau et salamandre : 480. — 64. Coupe ronde jade gris, Chine, motifs irréguliers : 1.060. — 66. Jade gris, Chine : deux vases, divinité et dragon : 100. — 67. Vase, aplati, jade gris, Chine : 160. — 68. Cornet jade vert, Chine, à salamandres : 415. — 69. Presse-papier tortue en cristal de roche. Travail chinois : 108. — 71. Coupe, sur plateau ovale, agate blonde mamelonnée. Travail chinois : 210.

*Bronzes du Japon.* — 72. Statuette équestre de guerrier japonais : 715. — 73. Deux jardinières, supportées par un éléphant et un buffle : 1.080. — 74 à 77. Sept jardinières variées : de 300 à 400. — 82. Deux torchères, cigognes : 850. — 83. Divinité assise sur un cerf : 1.300. — 85. Groupe, buffle et enfants : 500. — 88. Deux éléphants : 220.

**Tableaux**

OBJETS D'ART ET D'AMEUBLEMENT : TAPISSERIES

*Appartenant à M. M. C...*

Vente faite à l'Hôtel Drouot, salle 6, le 1<sup>er</sup> décembre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL, MM. FÉRAL et MANNHEIM.

*Matières dures de la Chine.* — 44. Vase, cristal de roche gravé. Travail chinois : 405. — 45. Vase double en cristal de roche améthyste. Travail chinois : 360. — 46. Statuette, cristal de roche améthyste : personnage sur des rochers. Travail chinois : 130. — 47. Brûle-parfums, cristal de roche teinté, à branchages fleuris. Travail chinois : 600. — 48. Vase, cristal de roche teinté, à branchages fleuris. Travail chinois : 700. — 49. Porte-fleurs en lapis sculpté. Travail chinois : 1.210. — 50. Vase-balustre, jade gris verdâtre sculpté en bas-relief, paysages animés et anses têtes chimériques. Chinois : 900. — 51. Vase jade gris verdâtre sculpté en haut relief et ajouré. Chinois : 1.210. — 52. Coupe ronde en jade vert uni. Chinois : 1.700. — Statuette, jade gris verdâtre sculpté : le Dieu de la longévité debout. Chinois : 405.

*Objets variés.* — 54. Deux cornets, ancienne porcelaine de Chine, ép. Kanghi, rochers, fleurs et oiseaux : 2.500. — 55. Potiche, Chine, ép. Kien-lung,



coq sur un rocher : 200. — 57. Statuette, pierre de lard sculptée, gravée et dorée, la déesse Kouan-in. Chinois : 180. — 58. Petite pagode ivoire sculpté à personnages et dragons. Travail chinois : 305. — 59. Cabinet à plaques d'ivoire et applications à fleurs et oiseaux, monture argent. Travail japonais : 435.

**Collection de M. P. B.**

Vente d'Estampes japonaises, faites salle 8, le 9 décembre, par M<sup>e</sup> FLAGEL, et M. A. PORTIER.

Harounobou. 23. La pipette allumée : 101. — 28. Trente-cinq planches composant le livre intitulé : « Occupations des Femmes ». 182. — 30. Gravure sur soie colorée à la main, deux jeunes filles sur une terrasse : 105.

76. Seishonagan. Un prince chinois fuyant ses ennemis : 140.

195. Crabe articulé, portant un petit sur le dos, formant encrier : 106 fr.

**Objets d'art et d'ameublement.**

Vente faite, salle 11, le 14 décembre, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

*Porcelaines.* — 21. Deux vases-rouleaux Chine : branches fleuries et lambrequins : 580. — 22. Deux bouteilles : scènes familiales en bleu. Chine : 370. — 23. Deux potiches Chine, décor bleu : 1.380. — 24. Trois pots ovoïdes, décor bleu, Chine : 610. — 25. Deux flacons quadrilatéraux, décor bleu. Chine : 740. — 26. Deux bouteilles Chine, ép. Kien-lung, fleurs sur fond vert et enfants : 285. — 27. Trois vases quadrilatéraux Chine, ép. Kien-lung, à personnages : 980. — 28. Coupe ronde Chine, ép. Kien-lung : fleurs sur fond noir : 380. — 29. Deux pots Chine : ustensiles en bleu : 560. — 30. Deux flacons Japon, à fleurs, personnages et volatiles : 515.

\*  
\*  
\*

Vente faite, salle 7, le 17 décembre, par M<sup>e</sup> Henri BAUDOIN et MM. MANNHEIM.

91. Trois potiches et deux cornets, Chine, Kien-lung ; oiseaux, rochers et lambrequins : 1.775. — 95. Deux plats : corbeilles de fleurs et compartiment. Chine : 145.

\*  
\*  
\*

Vente faite, salle 7, le 20 décembre, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et MM. PAULME et LASQUIN.

*Porcelaines.* — 51. Trois potiches et 52. Paire de cornets en porcelaine du Japon ; polychrome et dorure : 990.

**Collection de M<sup>me</sup> veuve Kobayashi.**

Vente d'objets d'art et peintures de la Chine et du Japon, faite salle 10, le 30 janvier, par M<sup>e</sup> LAIR-DUBREUIL et M. M. BING.

1. Écritoire décorée, en toghidachi d'or et de couleurs, sur fond noir. XVIII<sup>e</sup> siècle : 120. — 4. Cabinet en laque noir, à médaillons floraux en laque d'or : 155. — 29. Statue grandeur demi-nature, dame en somptueux costume,



tenant un rouleau d'écriture. Bois peint et doré : 112. — 43. Paire de paravents à six feuilles, Vue d'un paysage montagneux, à l'encre de Chine ; par Ghéami : 320. — 44. Paire de paravents. Fête sous les cerisiers fleuris. Style de Matahei : 600. — 45. Paravent. Les fleurs des douze mois. Attribué à Hoïtsu : 130. — 48. Paire de paravents, fond d'or uni, garnitures de cuivre ciselé : 520. — 49. Paire de kakémono. Deux Rakans. École chinoise, style de Chodensu : 350. — 52. Monjou en buste, tenant un livre sacré. École chinoise, xvi<sup>e</sup> siècle : 160. — 55. Branche de cerisier fleuri sous la lune. Attribué à Yosetsu : 190 (1).

N<sup>o</sup> 21. Boîte cylindrique pour un rouleau d'écritures bouddhiques. Patine verte fortement oxydée (Japon, vii<sup>e</sup> siècle) : 15. N<sup>o</sup> 22. Idem, gravée au trait de figures sacrées (Japon, xii<sup>e</sup> siècle) : 38.

Au moment où nous mettons sous presse s'accomplit, à l'Hôtel Drouot (du 27 au 29 mars), une des ventes les plus importantes de la saison, en ce qui concerne les objets d'art de l'Extrême-Orient. Nous ne pouvons que la signaler ici. Reproduisons tout au moins l'article que lui consacre le *New-York Herald* dans son numéro du 27 mars :

« Une des expositions les plus intéressantes de la journée d'hier à l'Hôtel Drouot était celle des objets d'art de la Corée, de la Chine et du Japon formant la collection de M. Colin de Plancy, qui fut consul de France à Séoul. Collection importante, puisque le catalogue énumère près de neuf cents numéros.

« Au nombre des plus curieuses peintures qui forment un des attraits de cette collection, je signalerai une curieuse série de quarante portraits de personnages à figure grave, coiffés de la tiare noire qu'on portait à l'intérieur du palais royal au xvii<sup>e</sup> siècle et qui rappelle l'ancien costume chinois du temps des Ming. Ce sont là, paraît-il, les effigies des grands conseillers du royaume de Corée. Ces portraits font penser à ceux de quelque habile portraitiste du seizième siècle français de l'école des Clouet.

#### Peintures et Livres.

« J'ai remarqué aussi quelques peintures chinoises vraiment fort belles, dont l'une notamment est le tableau des cent enfants du roi Wen-Wang, fondateur de la dynastie des Tcheou au xii<sup>e</sup> siècle, par un artiste de l'époque des Song. Sur un long rouleau peint sur soie sont représentés cent jeunes enfants s'ébattant dans un parc ou sur les eaux d'un lac et jouant à divers jeux.

« Je citerai, à côté de ces curieuses peintures, une collection de livres, ouvrages imprimés en Corée depuis l'invention des caractères mobiles dans ce pays jusqu'à nos jours. Longtemps avant que Gutenberg eût doté l'Europe de sa merveilleuse invention, la Corée connaissait les caractères mobiles. Parmi les livres les plus rares de cette collection je signalerai le *Traité édifiant des Patriarches*, imprimé en 1377 dans une bonzerie avec des caractères fondus.

« Il y a également dans la collection de Plancy des bronzes, des sculptures, des laques, des céramiques, des émaux cloisonnés et peints, des meubles, des étoffes. Un très beau catalogue illustré a été dressé par M. Leroux, expert, qui dirige la vente, assistant M. Desvougés, commissaire-priseur. »

(1) D'après le *Journal des Arts*.



## Vie de la Société

---

### Déjeuner du jeudi 8 décembre 1910

---

Le jeudi 8 décembre 1910, a eu lieu, à midi, au Cercle national des Armées de Terre et de Mer, le déjeuner donné par la Société en l'honneur de M. Massana Maéda, membre de la Chambre des Pairs, ancien Commissaire général du Japon à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

Avaient bien voulu également se rendre à l'invitation de la Société : MM. Makino, conseiller à la Cour de cassation du Japon, T. Tezuka, Procureur général à Nagoya, Tisserand, ancien Directeur de l'Agriculture, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, Colonel Watanabé, Attaché militaire, nouvellement nommé à l'Ambassade du Japon à Paris.

Avec S. E. M. le Baron Kurino et notre président, M. Bertin, la liste des convives comprenait : MM. Adatei, Aïmi, Arcambeau, Arima, Banno, Chevalier, Chevrey-Rameau, ministre plénipotentiaire, Édouard Clavery, Deguy, Dufourmantelle, vice-amiral Fournier, H. Hara, Alfred Kleczkowski, ministre plénipotentiaire, Général G. Lebon, Dr Le Goff, Raphaël Georges-Lévy, Commandant Matsumura, attaché naval, Miyamoto, Etienne Olivier, Saltarel, B. Sax, Sano, Shono, Suwa.

Des lettres d'excuses et de regrets avaient été reçues de MM. Wilson Crewdson, Président du Conseil de la *Japan Society*, Yves Guyot, ancien ministre, Harmand, Ambassadeur, Dr E. Mène, vice-président de la Société, Édouard Faure, consul du Japon à Bordeaux, Otsouka, Directeur de l'Association des Exposants japonais, etc.

Au dessert, M. Bertin, a porté, en l'honneur de M. Maéda et des invités, un toast cordial et délicat qui fut particulièrement goûté de toute l'assistance et que nous nous félicitons de pouvoir reproduire ci-après :

« Excellence,

« Mes chers collègues,

« Les invités auxquels nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue représentent aujourd'hui parmi nous l'agriculture, avec M. Massana Maéda et M. Tisserand; la jurisprudence avec MM. Tézuka, Makino, Hara, Yokota; l'armée avec M. le colonel Watanabé; enfin la musique avec M. Leroux dont l'œuvre éducatrice au Japon s'est révélée cet été, au public émerveillé de Londres, dans les Concerts d'une des Musiques de l'armée japonaise formée par M. Leroux. Notre seul regret est de n'avoir pu avoir avec nous M. Nagai aux côtés de son ancien maître.

« La musique japonaise aura sa fête ce soir, ce qui me dispensera d'en parler. Je manierais mal d'ailleurs, pour célébrer ce matin l'union de la musique et de l'agriculture, le frêle chalumeau qui la symbolisait chez les bergers de



Virgile et qui, par sa ténuité aurait si bien mérité d'être un instrument japonais.

« Je vous parlerai peu de la magistrature que nous avons déjà accueillie ici, précisément en la personne de M. Tézuka et au sujet de laquelle je rappellerai seulement le souvenir toujours vivant de M. Boissonnade.

« Je demanderai à M. le colonel Watanabé la permission d'être bref, en évoquant, comme nous l'avons fait tant de fois les Missions françaises que rappelle éloquemment la présence du général Lebon.

« Pour la première fois, au contraire, nous sommes devant un représentant de l'agriculture, de la sylviculture, de toutes les cultures du Japon. Nous tentons bien l'attrait d'un sujet si nouveau. En vérité, s'il fallait étudier sous ses aspects techniques la grande nourricière du genre humain, je m'empresserais de céder la parole à M. Tisserand. Je n'ai, heureusement pour moi, qu'à vous parler de M. Maéda lui-même. Il a eu un rôle très personnel et marqué sa place à part dans la grande transformation du Japon empressé à nous emprunter nos canons, nos vaisseaux, l'arsenal de nos lois et jusqu'à l'écheveau un peu confus de nos institutions politiques. Il est venu chercher dans nos jardins et nos forêts ce qui pouvait le mieux convenir à son pays, et il y a découvert occasionnellement ce qui pouvait causer le plaisir le plus vif et le plus inattendu aux Français de Tôkyô. Je lui garde une reconnaissance inaltérée pour l'excellent chasselas qu'il m'a envoyé à Shiba. Il me semble que c'est hier, tant la mémoire du cœur est fidèle. C'est, il y a vingt-trois ans, que j'ai contracté, à son égard, la dette dont je m'acquitte en ce moment.

« M. Maéda appartient à la génération heureuse qui a connu les deux Japon, le Japon de la beauté et celui de la puissance militaire associée au développement industriel. Il a travaillé à un Japon utilitaire, d'où la beauté n'est pas exclue. Le voisinage des cerisiers, des poiriers, des pêchers d'Europe n'a fait pâlir ni les momidzis, ni les Sakouras, et n'a point détruit le charme des longues avenues de Sughis et de Kiris. Les vignes d'Europe elles-mêmes, en couvrant les coteaux, n'empêcheraient point la pente abrupte des montagnes de revêtir au printemps le manteau écarlate des azalées, non plus qu'à l'automne la pourpre des érables rouges. Ainsi s'associent les deux Japon sans que le progrès ait rien sacrifié du charme des vieilles choses.

« M. Maéda est un sage. Nous souhaitons, à tous les pays, beaucoup de sages, et, à M. Maéda, assez d'années pour voir grandir tous les arbres qu'il a plantés. »

M. Maéda a répondu par cette allocution très applaudie, comme celle de M. Bertin :

« Monsieur le Président,

« Messieurs,

« Les paroles si bienveillantes et si cordiales que M. le Président vient de prononcer me touchent profondément et je suis particulièrement sensible à l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'invitant à cette réunion.

« J'ai accepté votre aimable invitation avec d'autant plus d'empressement



que votre Société représente à mes yeux la forme de celles dont je voudrais encourager la création ou le développement, car mon plus ardent désir serait de voir les relations franco-japonaises se développer de plus en plus.

« Ce désir date depuis longtemps déjà, comme le sait M. le Président : en 1867, lorsque je fus envoyé en France comme étudiant du gouvernement, aussitôt que j'eus touché le sol de votre beau pays, j'ai été conquis par son esprit chevaleresque et la grandeur de ses idées.

« Cette première impression, que l'on dit la meilleure, n'a fait avec le temps que s'accroître davantage et je dois ajouter aussi que bien des circonstances ont aidé à augmenter encore ma sympathie pour la France.

« Si pendant le siège de Paris j'ai supporté les mêmes souffrances que les Français, en revanche j'ai eu l'extrême satisfaction de voir, en 1878, l'éclatant témoignage de ce que peut faire en l'espace de quelques années une grande, forte et courageuse nation comme la vôtre.

« Je puis donc dire que si j'ai partagé les douleurs et les joies de la France, ce fut une raison de plus pour que je cherche en toutes circonstances à développer les relations de toute nature entre nos deux pays.

« L'Exposition Universelle de 1878 m'en a fourni plus d'une occasion : nommé commissaire général de l'Exposition, tout ce qui me restait de temps disponible en dehors de mes fonctions officielles, je l'ai consacré à faire connaître le Japon tel qu'il méritait de l'être.

« Mais après l'exposition j'ai dû retourner dans mon pays, afin de mettre en pratique toutes les notions nouvelles que j'avais acquises pendant mon séjour en France, pour l'organisation de divers groupements agricoles, industriels et commerciaux.

« Tâche difficile s'il en fût, qui m'a demandé plus de trente années d'efforts persévérants ; période pendant laquelle, absorbé par d'autres travaux, j'ai forcément négligé la question des relations économiques entre nos deux pays.

« Je voudrais pouvoir, Messieurs, vous dire que mes efforts ont obtenu des résultats satisfaisants, mais je suis obligé d'avouer que non, car si je dois reconnaître que grâce à la France, l'administration en général, l'armée et la marine en particulier, ont fait d'immenses progrès, il n'en est pas de même de l'agriculture, de l'industrie et du commerce.

« Bien loin de là, je suis forcé de constater que ces trois branches de l'activité nationale sont demeurées en quelque sorte dans un état stationnaire et cela malgré tant d'années consacrées à l'étude de ces questions.

« Puisqu'en dépit de mes efforts les résultats sont si peu satisfaisants, j'ai résolu de venir encore une fois en Europe pour me rendre compte, par moi-même, de la façon dont l'industrie et le commerce ont si heureusement évolué dans cette partie du monde, tandis qu'au Japon ils n'ont fait, pour ainsi dire, que marquer le pas.

« Tout en faisant ce voyage d'études comparatives, je ne perds nullement de vue mes projets concernant les relations économiques entre la France et le Japon.

« Certes, nos deux gouvernements sont en excellents termes et je n'aperçois aucun nuage à l'horizon diplomatique qui soit de nature à troubler cette heureuse entente.



« Mais malgré l'ancienneté de nos relations, malgré notre affinité de caractères, malgré tout ce que nous vous devons enfin, pour l'organisation des institutions tant civiles que militaires, nos rapports de peuple à peuple, si je puis m'exprimer ainsi, laissent encore beaucoup à désirer.

« D'où vient cette anomalie ?

« Je pense que l'ignorance réciproque des mœurs, des caractères des uns des autres, en est la principale cause.

« Aussi est-il de notre devoir à tous d'encourager la création ou le développement de sociétés, entre vos compatriotes et les miens, comme celle dont j'ai l'honneur d'être un des membres à partir d'aujourd'hui.

« Permettez-moi donc en terminant, Messieurs, de lever mon verre en vous exprimant du plus profond de mon cœur tous les vœux que je forme pour la prospérité de la Société Franco-Japonaise. »

La réunion se poursuivit dans le salon voisin où furent servis le café et les cigares et où les conversations cordiales, animées entre Japonais et Français se prolongèrent jusque vers trois heures.

Chacun se retira, emportant en souvenir une charmante estampe sur laquelle était imprimé le menu, et qui avait été tirée sur papier japonais, spécialement à l'intention de la Société par notre dévoué et distingué collègue, M. P.-A. Isaac, au moyen de planches originales faisant partie du célèbre ouvrage de *Kitao Keisai Massayoshi*, publié en 1813 à Osaka sous ce titre : *Gyo Kai Ryoku Gwa Shiki*. « Méthode abrégée pour la peinture des poissons et des mollusques. »

Sur cette planche figurent à la fois trois habitants des mers : le *Fugu* (*Tetrodon Hyatrix*), le *Kin só ghio* (*Bonite*), et l'*Ika* (*Seiche*).

Le *Fugu* qui se rencontre dans les eaux chaudes des mers du sud du Japon, présente cette particularité d'être muni d'une poche susceptible de se gonfler considérablement en certaines circonstances, p. ex. en cas de danger. Sa chair est vénéneuse et en même temps très savoureuse. L'esprit japonais se manifeste, à ce propos, par deux proverbes que nous signale M. Osoumi, l'érudit et dévoué secrétaire-interprète de la Société, et dont voici la traduction :

*Fou celui qui mange du Tétrodon et fou celui qui n'en mange pas.*

*On goûte le Tétrodon une fois, on y revient pour une seconde fois seulement, puis on se laisse tenter encore, mais c'est la mort.*

Au sujet du même poisson, a cours encore au Japon un autre proverbe, d'ailleurs moins piquant peut-être, mais aussi caractéristique que les précédents. M. Francis Steenackers le rapporte ainsi dans son intéressant recueil :

*Fugu wei kuitasi inotshi wo osisi.*

« On voudrait bien manger du fugu, mais on tient à la vie ».

Suivant M. Steenackers, c'est dans la « saison des amours » surtout que la chair du fugu devient particulièrement vénéneuse (1).

Notons enfin cette indication extraite du Dictionnaire de Pagès :

« *Foucou* フウ, ou *foucoute* フウト, nom d'un poisson qui se mange dans le *Chirou*, après qu'on en a extrait la partie vénéneuse. » Le même

(1) *Cent proverbes japonais*. Leroux, 1885.



Dictionnaire donne du mot *Chirou* ✓ / L la définition suivante : « Toute liqueur, tout suc ou jus qui se distille ou qui découle d'une chose. Bouillon du Japon dans lequel on a mis quelque aliment solide ».

\*  
\*\*

### Un promoteur des relations économiques franco-japonaises

Sous ce titre, le *Mémorial Diplomatique* du 11 décembre a consacré à M. Maéda, une intéressante notice biographique. Nous nous faisons un devoir de la reproduire ci-après :

M. Massana Maéda, sénateur, ancien vice-ministre de l'agriculture et du commerce et ancien commissaire général japonais à l'Exposition Universelle de 1878, dont nous publions ci-dessus le toast prononcé au banquet de la Société franco-japonaise, est un vieil ami de la France dans toute l'acception du mot.

Né en 1845, dans la province de Satsuma, dont le prince fut un des principaux promoteurs de la restauration impériale, M. Maéda se mit un des premiers à étudier les langues étrangères, spécialement le français et l'anglais.

Aussi, dès 1867, a-t-il été envoyé en Europe comme étudiant du gouvernement, ouvrant ainsi la marche à toute cette pléiade d'étudiants qui, depuis, ont rendu de si grands services au Japon.

Seulement, ce qui caractérise M. Maéda, c'est qu'il s'attacha tout particulièrement à l'étude des questions agricoles, industrielles et commerciales. Lorsque fut décidée l'Exposition Universelle de 1878 à Paris, ce fut M. Maéda qui engagea son gouvernement à prendre part à cette solennité.

Il profita de cette occasion en introduisant pour la première fois, au Japon, les spécimens des principaux produits agricoles, forestiers et horticoles de la France : céréales, fruits, légumes, fleurs, arbres forestiers, etc.

L'arrivée de ces spécimens décida le gouvernement japonais à créer, sous la direction de M. Maéda, un établissement modèle d'agriculture, d'arboriculture et d'horticulture, nommé « Ykashuba », dont le but était de fournir à tous les établissements ou collectivités départementaux les échantillons des produits français.

Malheureusement, M. Maéda arriva au Japon en pleine guerre intestine qui lui créa des difficultés sans nombre pour la réalisation de son projet concernant l'Exposition de Paris. Il parvint à les vaincre grâce à la solide documentation dont il était muni et ses efforts furent couronnés d'un plein succès puisqu'il fut nommé commissaire général.

Il profita de cette occasion pour apporter avec lui une collection aussi complète que judicieusement réunie de plantes, de fruits, de fleurs, etc., entre autres ces chrysanthèmes qui ont donné, depuis, de si merveilleux résultats.

Il est superflu de parler du succès colossal de la section japonaise en 1878 qui eut des conséquences incalculables au point de vue des relations de toute nature entre la France et le Japon.

Aussitôt rentré dans son pays, après l'Exposition M. Maéda fut nommé directeur de l'agriculture au ministère de l'agriculture et du commerce qui



venait d'être créé sur le modèle de celui de la France. Par la suite il occupa successivement le poste de directeur de l'industrie et du commerce, celui de directeur de l'Institut agronomique, pour finir sa carrière administrative par celui de vice-ministre de l'agriculture et du commerce.

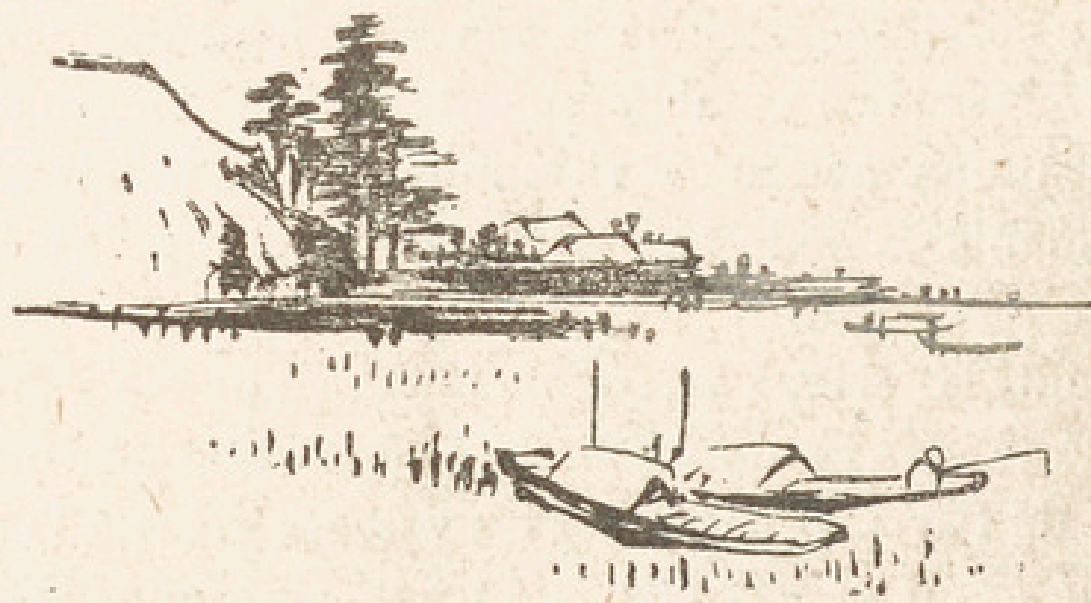
Son passage dans l'administration a été marqué par des œuvres d'une utilité incontestable. Pour ne parler que des ouvrages dont les matériaux ont été réunis par ses soins et dont une partie a été publiée il faut citer :

- 1° *Histoire de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Japon;*
- 2° *Journal officiel de l'agriculture, de l'industrie et du commerce;*
- 3° *Passé, présent et avenir de l'agriculture, de l'industrie et du commerce du Japon.*

Cet ouvrage, qui a été publié par les soins du ministère de l'agriculture et du commerce, avait pour but la recherche de toutes les ressources du Japon au triple point de vue agricole, industriel et commercial.

Il traitait donc des questions économiques sous toutes leurs faces : mode d'encouragement et d'amélioration pour l'agriculture, l'industrie et le commerce, jurisprudence sur ces matières, etc.

L'ouverture du Parlement en 1890 lui ayant suggéré des inquiétudes pour l'avenir de son pays, M. Maéda crut devoir résigner ses fonctions officielles pour se consacrer, dès lors, à la création de syndicats agricoles, industriels et commerciaux, qui, actuellement au nombre de douze, font grand honneur aux efforts patriotiques de M. Maéda.





## Soirée musicale du 8 décembre 1910

---

CONFÉRENCE DE M. CH. LEROUX. — PROGRAMME DÉTAILLÉ DES CHANTS ET DES AUDITIONS D'AIRS REPRODUITS AU GRAMOPHONE. — EXPLICATIONS ET COMMENTAIRES TOUCHANT CERTAINES PARTICULARITÉS DU PROGRAMME (DIFFÉRENTES SORTES DE SHAMIZEN, ETC.). — BREF APERÇU HISTORIQUE. — ÉTAT ACTUEL DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL AU JAPON.

---

La salle de la *Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale*, près de trois fois plus grande que le local habituel de nos réunions à l'*Alliance Française*, était pourtant trop petite le jeudi 8 décembre dernier, pour l'affluence choisie qu'avait attirée la soirée que nous avons organisée sur la *Musique Japonaise Classique*. Le lecteur trouvera plus loin le programme détaillé de cette réunion, la remarquable conférence de M. Ch. Leroux, que nos collègues connaissent déjà pour l'avoir entendue ou pour en avoir lu le texte dans le dernier *Bulletin*, l'audition d'airs japonais chantés, joués au piano, ou reproduits au gramophone et une représentation cinématographique dont il est parlé plus loin.

Plusieurs journaux, entre autres *le Figaro*, *l'Écho de Paris*, *le Siècle*, *le Mémorial Diplomatique*, *la Dépêche Coloniale*, auxquels nous sommes heureux d'offrir ici nos meilleurs remerciements, ont bien voulu signaler à leurs lecteurs cette séance et en publier des comptes-rendus très favorables. Les notes que nous donnons ci-après à ce sujet, leur sont presque en entier empruntées.

Au Bureau avaient pris place, aux côtés de M. E. Bertin, de l'Institut, président, M. Adatci, ministre plénipotentiaire, conseiller à l'Ambassade du Japon; le maître Théodore Dubois, de l'Institut; le général G. Lebon, l'amiral Perrin, Édouard Clavery, secrétaire général; Dufourmantelle, trésorier. Sur l'estrade et dans la salle nous avons reconnu notamment : M<sup>me</sup> Adatci, M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Bertin, la générale Lebon, comte et comtesse de Laigue, M<sup>lles</sup> de Laigue, commandant Matsumura, vicomte de Navailles, Tezuka, procureur général à Nagoya; comte et comtesse de Tressan, docteur et M<sup>me</sup> Ancelet, M. et M<sup>me</sup> Arcambeau, M. de Bellefon, Pierre Bertrand, Joseph Blanchart, M. et M<sup>me</sup> Bricon, M. et M<sup>lle</sup> H. Chevalier, M. et M<sup>lle</sup> Chevrey-Rameau, M. et M<sup>lles</sup> Paul Clavery, capitaine et M<sup>me</sup> A. Clavery, M<sup>me</sup> Léon Dufourmantelle, M. G. Engelhardt, M. et M<sup>lle</sup> Flourey, M<sup>me</sup> Gillot, M. Louis Gonse, M<sup>me</sup> R. Colonnier et M<sup>me</sup> Graterolles, M. Hoentschell, M. P.-A. Isaac, M. et M<sup>me</sup> Lamy, Dr Le Goff, H. Lemoine, M. et M<sup>me</sup> Charles Leroux, M. et M<sup>me</sup> Ernest Leroux, M<sup>lle</sup> R. de Lucy-Fossarieu, M. et M<sup>me</sup> Lyon, M. et M<sup>me</sup> Maury, le capitaine et M<sup>me</sup> R. Parison, M. H. Petit, M. et M<sup>me</sup> A. Portier, M. et M<sup>me</sup> Georges Richard, M. René Savoye, M. M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> A. Vissière.

Nous avons noté encore : les chefs de musique MM. André, du 28<sup>e</sup>, Montbarin du 46<sup>e</sup>, Vidal du 5<sup>e</sup> d'infanterie, M<sup>me</sup> Fontaine-Besson, M. Evette fils et M<sup>me</sup> Evette, M. Kohler sous-chef de musique du 46<sup>e</sup>, et plusieurs musiciens de la garnison de Paris.



P. Brévannes et plusieurs membres de la presse orphéonique avaient également bien voulu se rendre à l'invitation qui leur avait été adressée.

Au cours de sa conférence, M. Ch. Leroux qui, de 1884 à 1889, fit partie de la mission militaire française au Japon, fit, au sujet de la gamme japonaise (semblable dans le mode major à notre gamme diatonique, à la différence que la quarte est une quarte augmentée), sur les principaux instruments de la musique classique (orgue à bouche, flûtes, hautbois, harpe horizontale), un savant exposé contenant quantité de données inédites des plus curieuses, et qui fut suivi avec le plus vif intérêt par les nombreux connaisseurs et amateurs d'histoire de la musique qui se rencontraient dans l'assistance. La description des instruments fut accompagnée de la présentation de spécimens de *koto*, de *biwa*, de *shô* qui, outre leur intérêt au point de vue technique, se trouvaient avoir en même temps le mérite d'être de véritables œuvres d'art. Ces instruments, rapportés jadis du Japon par M. Leroux, font aujourd'hui partie de la collection de M. René Savoye. M. Leroux termina en rendant compte des impressions que lui avait laissées une audition à laquelle, par faveur spéciale, il lui fut donné d'assister au *Gaggakudjo*, école de musique dépendant du palais impérial.

Deux des chants exécutés lors de cette audition, et dont M. Leroux avait noté la transcription en musique européenne, ceux de *Senzai* et de *Mushiroda*, conservés depuis douze siècles au Gaggakudgo, furent entendus ensuite. Par les qualités de son style et de sa voix remarquablement pleine et timbrée, M. Manson, de la Société des Concerts du Conservatoire, a permis à chacun d'apprécier l'intérêt de cette musique, dont l'analogie avec notre plain-chant est manifeste. Notons toutefois que l'exécution de ces chants exige un organe particulièrement puissant, en raison de la tenue exceptionnellement longue de la plupart des notes.

Le *Kimigayo*, chant national du Japon, exécuté au piano par M. Leroux, fut écouté debout par l'assistance. Le caractère grave, religieux de cette musique, dont les paroles tiennent en trente et une syllabes, fit grande impression.

Puis, au moyen du gramophone, furent reproduits différents airs de musique populaire, les uns récents, les autres tels que l'*Azuma Shishi* (le Lion de l'Est) remontent à la période dite de Genroku (c'est-à-dire aux dernières années du xvii<sup>e</sup> siècle). Ces airs, associés pour la plupart à des chansons héroïques ou sentimentales, ou comiques, ont évoqué, pour les Japonais présents, ou pour les personnes de l'assistance ayant vécu en Extrême-Orient, des refrains bien connus là-bas et appropriés à telle ou telle circonstance déterminée par la vie nationale.

Les disques ayant servi à donner cette audition d'un caractère si original et intéressant avaient été, avec grande obligeance, mis à la disposition de la Société, par M. le Baron Kurino, Ambassadeur du Japon à Paris. Nous avons été très sensibles à ce témoignage particulier de bienveillance ; qu'il nous soit permis de renouveler ici, à Son Excellence, la respectueuse expression de nos remerciements les plus sincères. D'autre part, nous devons aussi remercier M. Lamy, gendre de notre excellent collègue M. Chevalier, qui a eu la complaisance de prêter son appareil et de le faire fonctionner lui-même.

La soirée s'est terminée par la représentation cinématographique d'une



grande scène dramatique, *la Revanche du Samurâi*, jouée spécialement pour la maison Pathé par M<sup>me</sup> Sada Yacco, la célèbre artiste dont les Parisiens ont, à plusieurs reprises déjà, pu apprécier le talent, et par son mari, M. Kawakami. La beauté des gestes et des attitudes, celle des paysages servant de cadre aux différentes scènes, l'état somptueux des costumes ont été rendus avec une netteté et une précision parfaite par les images en couleurs projetées sur l'écran.

Après quelques paroles de remerciements du président au conférencier et aux personnes ayant, par leur obligeant concours, contribué au succès de la réunion, la séance fut levée.

Cette soirée, d'un caractère si intéressant et si original, laissera certainement des souvenirs durables dans l'esprit de tous ceux qui avaient pu s'y rendre. Elle marquera une date dans l'histoire des tentatives faites en vue d'aider les deux peuples, français et japonais, à mieux se comprendre, à mieux se pénétrer mutuellement. Par elle, fut ouvert, en quelque sorte, au public de notre pays un domaine encore peu exploré dans l'étude de la civilisation du Nippon.

En raison des indications diverses qu'il contient, des particularités qu'il signale, nos lecteurs nous sauront gré sans doute de reproduire ici le programme de cette soirée.

## PROGRAMME

**I. — De la Musique Classique Japonaise**, *Ecole du Gagaku-jo*, par M. CH. LEROUX, \*, ancien membre de la mission militaire française au Japon, ex-chef de Musique au 98<sup>e</sup> de ligne. Directeur de l'Harmonie des Mines de Blanzay.

Au cours de cette Conférence, présentation des instruments de la musique classique. Collection René SAVOYE.

**II. — Senzai et Mushiroda**, pièces de musique classique chantées en Japonais par M. E. MANSON, O. Q., de la Société des Concerts du Conservatoire.

### Traduction des paroles japonaises :

*Senzai*, genre *Kugura* (viii<sup>e</sup>-ix<sup>e</sup> siècles de notre ère).

Nous vivons mille ans, mille ans, mille ans !

Mille fois mille ans.

— Nous vivons dix mille ans !

Dix mille ans !! Dix mille ans !!!

*Mushiroda*, genre *Saïbara*.

Rizières de la plaine de Mushiroda,

Rizières aux teintes d'or

Sur les bords de la rivière Itsu noki,

Les grues amies, les grues fidèles

Viendront, et reviendront, éternellement

S'ébattre, se jouer dans les airs (1).

N.-B. — Suivant les mythes religieux de la Chine, que le Japon a fait siens, tous les phénomènes de ce monde résultent de la combinaison du principe céleste et du principe terrestre. Le premier a pour symbole la grue (l'oiseau alors considéré, en Extrême-Orient, comme volant le plus haut), le second étant représenté par la tortue.

(1) Ces deux traductions sont dues à M. Tamezo Ozoumi, secrétaire interprète de la Société.



**III. — Audition du Kimigayo**, air national japonais, joué au piano par M. Ch. LEROUX.

Pot-pourri sur des airs japonais : (*Harusame* ; *Hito stoya* ; *Batto Tai*) ;  
et chinois : (*Matsurika* ; *Man pan riu sui*) recueillis, harmonisés et  
exécutés (1) par Ch. LEROUX.

(LE PIANO SERA TENU PAR L'AUTEUR)

*Airs Japonais et Chinois reproduits par le Gramophone*

**1. AZUMA SHICHI.** — Naga uta (longue chanson) — San ryo kou, c'est-à-dire, trio instrumental, composé ainsi qu'il suit :

Koto, instrument à 10 cordes, accompagné de Shamizen (guitare à 3 cordes) et de Shakuhachi (sorte de flûte verticale en bambou).

L'*Azuma Shishi* (Le Lion de l'Est), fait partie d'un groupe comprenant de nombreux uta où le Lion joue le principal rôle. Outre l'*Azuma Shishi*, nous citerons par exemple l'*Echigo Shishi* (Le Lion de la Province d'Echigo) ; le *Yoshino Shishi* (Le Lion du Yoshino) ; le *Miako Shishi* (Le Lion de Miako, ancien nom de Kyôto), les airs dits *Arima*, *Hanabusa*, *Stujakou*, *Kagura*, *Kurama*, *Kurui*, *Makura*, *Manzai*, *Naniwa* (Osaka), *Sandan*, *Yatiyo* (Huit mille années) *Shishi*.

L'*Echigo Shishi* a été joué, récemment, à Paris, avec succès, par un orchestre français.

Pour en revenir à l'*Azuma Shishi*, il est intéressant de noter que le titre de cette chanson, évoque dans l'esprit de tout Japonais, une légende héroïque des premiers temps de l'histoire de la Terre du Soleil-Levant.

A la suite du règne du 12<sup>e</sup> Empereur après Jemmu Tenno, il y eut beaucoup de révoltes, de soulèvements dans les provinces du Sud (*Kumaso* dans *Kyushu*) et nord-est (*Ezo*, *Eimiji*). Le prince Ôusu, 3<sup>e</sup> fils de l'Empereur Keiko, fut chargé de plusieurs expéditions pour la répression de ces révoltes, et il ne tarda pas à gagner une grande réputation de courage et d'habileté. De l'un des chefs rebelles il reçut même le prénom de Yamato Takeru (brave des braves du Japon) qui lui est resté et sous lequel il est connu dans l'histoire. A son retour d'une expédition qu'il avait dirigée contre les *Kumaso* en *Kyushu*, la mer était très forte. La princesse *Tachibanahime* sa femme attendait sur le rivage, guettant le retour du navire. En présence de la tempête la pensée lui vint de s'offrir en sacrifice pour calmer les flots et elle se jeta dans les vagues, invoquant la déesse de la mer *Watusumi no Kami*. D'après la légende, rapportée par le *Nihonji* « *Yamato takeru no mikoto*, revenant de son expédition contre les *Ebisu* arriva au sommet de l'*Usui tôge* (*Kôzuke*) et à la vue de la plaine qui s'étend jusqu'à la mer, se rappelant le dévouement de *Tachibanahime*, il s'écria : *Azuma wa ya!* (ah ! ma femme) : de là le nom d'*Azuma* donné à la province » (Papinot).—C. Revon, *Anthol. Jap.*, p. 74. Ainsi s'explique l'origine de l'indissoluble association d'idées qui, pour tout Japonais de nos jours, existe entre le nom d'*Azuma* et le héros *Yama to no takeru*.

L'air d'*Azuma Shishi* date de la période de *Genroku* (1688-1704).

**2. YOSHINO OCHI.** — Air dit de Satsuma, chanté avec accompagnement de Biwa.

Le Biwa est une espèce de guitare à quatre cordes, Le sujet est une scène d'adieux, dans le Yoshino, entre le prince *Daito no miya* et le chevalier *Mura Kami*.

*Yoshino*, district montagneux qui forme la moitié méridionale de la province de Yamato. Les paysages du Yoshino ont souvent été chantés en poésie.  
(Papinot.)

(1) Les trois séries sont en vente chez Evette et Schœffer, 18, passage du Grand-Cerf, Paris



3. **KURAMA YAMA.** — Naga uta, Shamizen et chant.

Les Dieux de la Guerre apparaissent à Yoshitsuné, enfant, dans la montagne « Kurama » où il est élevé, pour lui révéler l'art de la guerre.

Le *Naga uta* (longue chanson) s'oppose à *Ko uta*, ou chanson brève. A l'époque des Tokugawa, la shamizen accompagnait, outre le *joruri* (genre de drame), plusieurs sortes de chansons, comme le *Ko uta* (petite chanson), le *Naga uta* (longue chanson), le *Gidayu* (sorte de *joruri*) (*J. Hitomi*, le Japon.)

Le seul trait du mécanisme de la poésie japonaise qui la distingue de la prose est l'alternance de phrase, de cinq et de sept syllabes.

La meilleure des formes métriques, établies d'après ce principe est celle qui est connue sous le nom de *tanka* ou « court poème » (*Ko uta*). Quand on parle de poésie au Japon, c'est ordinairement de cette forme de vers qu'il est question.

Elle consiste en cinq phrases ou vers de 5, 7, 5, 7 et 7 syllabes — 31 syllabes en tout. Chacune de ces stances constitue un poème entier.

Après le *tanka*, la forme la plus commune du poème classique est le *Naga uta* ou « long poème ». Le *naga uta* a la même alternance de phrases de 5 et 7 syllabes avec, à la fin, un vers additionnel de 7 syllabes, et il ne diffère du *tanka* que par l'absence de limite en ce qui concerne sa longueur. Malgré son nom, le *naga uta* n'est en aucune façon un long poème. Ceux qui atteignent deux cents vers sont rares et la plupart ne sont que des effusions de quelques douzaines de vers.

W. G. ASTON, Littérature japonaise.

4. **AKI NO IROKURO.** — Romance sans paroles. La traduction littérale du titre serait : *Teinte sombre de l'Automne*. — Il existe donc, on le voit, — et il paraît inévitable qu'il en soit ainsi — un fonds d'inspiration commun aux musiciens de l'Occident et à ceux de l'Extrême-Orient.

5. **SHICHI FUKU JIN.** — *Gidayu* avec Shamizen et chant, pièce comique ayant pour thème la rencontre des Sept Dieux du Bonheur.

La définition suivante a été proposée, en ce qui concerne le terme *Gidayu* : un drame accompagné de musique, mais dont le texte est en prose. Chamberlain, dans ses *Things Japanese* dit : Les pièces données à ces théâtres (*Shibai* ou *Kabuki*) tirent leur origine en partie des petites comédies (jouées dans les intervalles d'une représentation de *Nô*) — en partie des danses de marionnettes, accompagnées de chants explicatifs, appelées *joruri* ou *gidayu*.

N. B. — Il y a plusieurs sortes de Shamizen. Les instruments employés pour les airs « *San ryoku* » — « *Naga uta* » et « *Gidayu* » présentent entre eux des différences, plus ou moins grandes, au point de vue de la construction.

6. **MUSIQUE CHINOISE.** — Une scène dramatique.

PIANO DE LA MAISON PLEYEL

Film d'art : « *La Revanche du Samuraï* ».

Scène dramatique jouée spécialement pour la maison *PATHE frères*, par M<sup>me</sup> Sada Yacco et M. Kawakami.

TEXTE ET TRADUCTION DU KIMIGAYO

CHANT NATIONAL JAPONAIS

Kimi ga yo wa  
Chi yô ni ya chi yô ni  
Sazare ishi no  
Iwao to narite  
Koke no musu made.

Que le souverain  
Règne mille ans, huit mille ans,  
Jusques au jour où  
Le grain de sable sera.  
Rocher tout couvert de mousse.

Le texte de cette version comprend exactement, comme l'original japonais, 31 syllabes.  
Il est dû à M. Edme ARCAMBEAU, Bibliothécaire de la Société.



Le passage suivant (1) extrait d'un ouvrage de M. Léon Metchnikoff sur *l'Empire Japonais* (publié à Paris en 1882) apportera des éclaircissements intéressants au sujet de diverses expressions (telles que *joruri*, *gi dai yu* et sur les différentes sortes de *shami-sen*) figurant au programme qui précède : « L'instrument le plus parfait des Japonais est le *Koto*, espèce de *Zitter* (cithare), dont on tire à l'aide d'un crochet (plectre), des sons assez mélodieux (2); mais l'on a rarement l'occasion de l'entendre; anciennement l'on ne jouait du *Koto* qu'à la Cour des Empereurs. Le *biwa*, mandoline à quatre cordes est l'instrument des aveugles; il sert d'accompagnement aux improvisations et surtout au récit de *Heiké Monogatari*. Les hommes jouent aussi parfois de la flûte (*fouyé*) et du tambour (*taiko* et *tsuzumi*). Le *sami-sen* (guitare à trois cordes) est l'instrument de prédilection des deux sexes. Il est accordé en trois tons : *hon tsio* (ton naturel), *ni agari* (seconde majeure) et *san sagari* (tierce mineure). Lorsque plusieurs *sami-sen* sont joués à la fois, l'on donne à celui qui sert pour la mélodie un accord particulier, nommé *taka né*. Il existe une grande variété de *sami-sen* et de *riu-ghei*, styles ou méthodes de musique. Le style le plus usité aujourd'hui est le *joruri*, qui sert d'accompagnement aux chansons érotiques. *Naga-uta* est le style d'accompagnement pour les déclamations; *ghi-dai-yu bu-ci* est le style martial; *hayari-uta* est la musique des danses ».

Enfin, un mémoire étendu sur *l'Éducation au Japon*, publié l'année dernière par le Département de l'Instruction publique à Tôkyô, à l'occasion de l'Exposition de Londres, consacre au développement de la musique au Japon, un exposé rapide mais très clair, et dû certainement à une plume fort compétente. Nous donnons ci-après la traduction de ces pages :

« A l'aube de notre histoire, nous trouvons une distinction bien nette établie entre la musique vocale et la musique instrumentale. Quelque rudimentaire et imparfaite qu'elle ait pu être, la musique japonaise est aussi ancienne que la vie nationale si ce n'est plus ancienne; mais les relations avec la Chine et la Corée eurent pour conséquence l'introduction au Japon de la musique de ces pays. Les mélodies nouvelles, qui, indubitablement contenaient quelques éléments hindous, furent accueillies avec faveur par la Cour impériale et par les personnes appartenant aux sphères élevées. Leur succès s'accrut si bien que finalement elles furent ou métamorphosées en airs indigènes ou incorporées à ceux qui existaient déjà : le *Gagaku* (« musique élégante ») de la Cour impériale est indubitablement le résultat de cette assimilation. Les mélodies étrangères, et les airs inventés à l'imitation d'icelles, par des Japonais, combinés avec le *Kagura* et le *Saibara* (ainsi s'appelaient les airs indigènes employés dans les cérémonies religieuses ou d'un caractère religieux) donnèrent naissance à un genre de musique très relevé. Nos instruments de musique, employés pour l'exécution de ces morceaux, ont été semblables, en principe, à ceux d'un orchestre étranger.

« Quand le système féodal eut fait passer le pouvoir temporel aux mains

(1) Cité par H. Cordier in *Grande Encyclopédie*.

(2) Il y a ici une légère erreur. Le *Koto*, ou harpe horizontale, est joué au moyen d'onglets en ivoire fixés au bout des doigts. Ce sont les cordes du *shamisen* qui sont touchées à l'aide d'un plectre.



des *Samurai*, il plut à Apollon d'accorder ses faveurs aux vaillants fils de la « Terre du Soleil Levant » en leur faisant inventer de nouveaux airs riches, harmonieux et inspirés. La musique était de deux sortes, savoir : l'*utai* et le *Kowaka* ou *Saiwaka*. Accompagnée de gestes, la première devint la danse de *Nô*, et la seconde la danse de *Mai*. L'une et l'autre peuvent être appelées des danses d'Opéra. A côté de ces catégories aristocratiques de musique, se rencontraient beaucoup de chants et d'airs populaires (common) qui étaient joués sur des instruments divers. Pendant la période du shogunat des Tokugawa, un instrument de musique appelé *shamisen* devint à la mode, et on s'en servit pour jouer différents genres de musique, tels que ceux de *joruri*, *nagauta*, *ha uta*. Cette musique de *shamisen* peut, sans contredit, être qualifiée de musique propre du Japon.

« La musique cependant ne fut jamais enseignée comme partie du cours régulier des études dans les écoles japonaises. Il y eut là une idée adoptée du dehors, après la Restauration. Quand le « Code de l'Instruction publique » fut publié dans la cinquième année de Meiji (1872), on fit entrer la musique dans le cours d'études des écoles élémentaires. Mais les airs indigènes n'étant pas très appropriés à cet objet, cette sorte de musique fut laissée en dehors de l'enseignement pour le moment. Dans la douzième année du nouveau régime (1879), le Département de l'Instruction publique institua un bureau d'enquête concernant la musique (a Board for the Investigation of Music) et l'année suivante, un professeur de musique américain, Luther Whiting Mason, fut engagé. Il entreprit l'enquête prescrite et aussi enseigna la musique étrangère à une petite classe de garçons et de filles qui avaient été réunis par les autorités.

« A cette époque on apporta la plus grande attention, et cela avec de bons résultats, au choix de matériaux destinés à composer un recueil de chants pour servir dans les classes de musique des écoles élémentaires et à la méthode à suivre pour apprendre les chants aux enfants. La valeur de la musique, comme objet d'enseignement, fut bientôt reconnue par le public; et dans la douzième année de *Mei ji* une institution indépendante fut fondée dans un quartier tranquille et attrayant de la métropole, sous le nom de Tôkyô Academy of Music (1). La dotation de l'école s'accroît annuellement et son extension est sérieusement envisagée. De bons professeurs de musique étrangers sont constamment employés, tandis que les élèves qui dénotent du talent sont envoyés au dehors pour compléter leurs études.

« L'Académie de Musique de Tôkyô peut à juste titre être regardée comme la source de ces mélodies dont la fraîcheur tempère le système entier de notre éducation scolaire, autrement de caractère plutôt sec. Le programme est semblable à celui des écoles d'art européennes. Il est partagé en deux groupes ou cours, dont l'un est destiné aux musiciens professionnels, et l'autre a pour objet de former des maîtres pour l'enseignement de la musique. Le premier est appelé cours régulier, et le second, cours normal. Dans chaque cours sont admis des étudiants des deux sexes au nombre d'environ 150. Il y a aussi des élèves auditeurs (elective pupils), quelque quatre cents en tout. Deux

(1) Tôkyô Ongakku gakko, Ueno Park.



concerts sont donnés chaque année : l'un au printemps et l'autre en automne ; des chefs-d'œuvre européens y sont joués et chantés, devant des audiences mixtes de Japonais et d'étrangers, avec un succès qui ne se dément pas.

« Les maîtresses de musique dans les écoles normales et supérieures de filles sont pour la plupart des graduées du cours normal de cette Académie et leur incontestable aptitude est de plus en plus reconnue.

« Comme résultat, la musique, dans les écoles élémentaires, va aussi s'améliorant d'année en année, et ceci ne contribue pas dans une faible mesure à relever le caractère et à assurer le plein développement de la génération qui grandit.

« Dans cette Académie existe un « Comité de Musique indigène » chargé de procéder à l'examen, dans un esprit scientifique, de la musique indigène en vue d'en conserver ce qui paraît mériter de l'être, et de découvrir en elle les matériaux essentiels, au moyen desquels, grâce à une combinaison avec de bons éléments étrangers, pourrait être constituée une musique nationale présentant un caractère propre. En outre, on s'occupe de former des termes musicaux techniques et de préparer des livres d'enseignement pour les écoles élémentaires, les écoles moyennes, les écoles supérieures de filles, les écoles normales, etc...

« A Tôkyô, quelques écoles privées enseignent la musique étrangère, mais il n'existe aucune école enseignant la musique japonaise. Les étudiants et les admirateurs de cette musique doivent tous s'adresser aux maisons de leurs maîtres de musique respectifs afin de pouvoir, dans des réunions privées, donner satisfaction à leurs goûts. Des écoles d'acteurs et d'actrices ont été cependant récemment instituées et la musique indigène y est quelque peu enseignée d'après le système scolaire. »

*L'Instruction publique au Japon (Education in Japan).*  
Mémoire publié à l'occasion de l'Exposition anglo-japonaise de 1910  
par le Département de l'Instruction publique à Tôkyô.  
(Part. VIII, pp. 23-25.)

\*  
\* \*

A propos de la conférence dont il est rendu compte ci-dessus, et dont nos lecteurs ont d'ailleurs trouvé le texte dans le numéro précédent de ce *Bulletin*, M. Maurice Emmanuel, Docteur ès-lettres, professeur au Conservatoire de Paris, a bien voulu nous adresser le billet que nous sommes heureux de reproduire ci-après :

« Paris, 9 février 1911.

« Monsieur le Secrétaire,

« J'ai reçu le *Bulletin* de la Société Franco-Japonaise de Paris contenant l'article de M. Ch. Leroux et les planches adjointes. J'ai lu avec le plus vif intérêt cette étude. Je vous serais reconnaissant de remercier l'auteur... de le féliciter et de lui exprimer le vœu que des études plus étendues, plus explicites et des transcriptions nombreuses de textes musicaux complètent cette première et très remarquable communication.



« Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments les plus distingués (1).

« Maurice EMMANUEL,

Professeur d'Histoire de la Musique au Conservatoire de Paris. »

Ce témoignage, est-il besoin de le dire, nous est un précieux encouragement. Pour notre part, nous ferons de notre mieux, si, par la suite, M. Ch. Leroux croit pouvoir nous communiquer un nouveau fragment du travail dont il a recueilli les éléments au Japon, pour que satisfaction soit donnée aux desiderata exprimés par le savant et très distingué professeur.

N. D. L. R.

\*  
\* \*

La légitime notoriété que notre excellent collègue M. H. L. Joly s'est acquise, par ses études sur le Japon, va s'affirmant et s'étendant, comme il est juste et naturel. L'auteur de *Legends in Japanese Arts* vient d'en recueillir une preuve nouvelle et flatteuse. L'année dernière il reçut du Collège de l'Université de Londres l'invitation de venir faire, dans ce grand établissement d'enseignement, une série de leçons sur *l'Histoire de l'art et sur les métiers au Japon*. Ces leçons ont en effet été données, au nombre de huit, d'octobre à novembre 1910 à l'University College.

Le programme permettra d'apercevoir tout l'intérêt de ce cours où M. Joly a condensé les résultats de ses recherches et investigations poursuivies avec tant d'ardeur et de méthode depuis nombre d'années déjà. Voici la traduction du « syllabus » ou sommaire, de ces leçons :

- I. — Civilisation japonaise primitive. Introduction du Bouddhisme. Influence de la Corée et de la Chine. Les périodes Suiko et Hakuho. Influence de l'Inde durant les périodes Tempyo, Jugan et le début de la période Fujiwara. Les guerres civiles. Influence des Song. Époque de Kamahura et d'Ashikaga. Le Nô et le Chano-yu. Hideyoshi. L'ère de Momoyama. Relations avec les Portugais. Le Shogunat des Tokugawa. Rapports avec les Hollandais. Restauration de Meiji. Influences poétiques et religieuses sur l'ensemble de l'art japonais.
- II. — Architecture et sculpture. Les masques.
- III. — Peinture.
- IV. — L'école populaire de peinture (Ukiyoé). Les estampes et livres imprimés.
- V. — L'art du métal. Ouvrages en bronze. Sabres et garnitures de sabres.

(1) Au cours d'un nouveau billet qui nous parvient pendant l'impression du présent *Bulletin*, M. Maurice Emmanuel veut bien nous exprimer le vœu de voir l'auteur « spécifier plus nettement et exposer plus complètement la gamme type, principale, la forme essentielle de l'échelle sonore au Japon ».

Evidemment nous ne pourrions que nous féliciter, pour notre part, si l'étude originale de M. Leroux, qui a eu le mérite d'ouvrir aux recherches, en tant qu'il s'agit de notre pays, un champ jusqu'alors fort peu connu, pouvait devenir le point de départ de nouvelles enquêtes et de nouveaux travaux, dans ce même domaine.



VI. — Garnitures de sabres (technique). Laque (technique).

VII. — Laques. Inro et Netsuké. Applications de l'art du métal. Céramique.

VIII. — Céramique. Émaux. Tissus. Conclusions.

De fort nombreuses projections, très heureusement choisies, ont beaucoup contribué à rehausser l'intérêt de ces « lectures ».





## Correspondance

---

Le *Montcalm* à Kobé, juin 1910. — Banquet offert au Contre-Amiral de Castries et aux officiers du croiseur.

Comme le savent nos lecteurs, la visite que le croiseur *Montcalm*, battant pavillon du contre-amiral de Castries, a fait l'année dernière aux principaux ports du Japon, a été marquée par des fêtes et réceptions particulièrement brillantes.

Celles qui furent organisées à Kobé et à Osaka notamment furent des plus réussies ; nos distingués et dévoués collègues et administrateurs, MM. Charpentier et Inabata, vice-président et administrateur des sections de la Société Franco-Japonaise de Tôkyô, dans ces deux villes, nous en ont adressé des comptes-rendus détaillés que le manque de place nous empêche malheureusement de reproduire dans leur entier. Nos lecteurs nous sauront gré tout au moins de leur en donner, ci-après, l'essentiel.

Sur les instructions de M. Charpentier, M. Hasegawa, secrétaire de la section de Kobé, nous écrit :

Le samedi 11 juin, à 7 heures 1/2 du soir a eu lieu au Tor Hôtel (sur la hauteur, aux environs de Kobé) un grand banquet offert par les membres des trois sections de la Société Franco-Japonaise de Kobé, Kyôtô et Osaka en l'honneur de M. le contre-amiral de Castries, commandant en chef la division navale de l'Extrême-Orient et du Pacifique et de MM. les officiers du croiseur *Montcalm*, sur lequel flotte le pavillon de l'amiral.

La grande salle à manger de Tor Hôtel avait reçu une décoration spéciale pour cette solennité.

Tandis que les murailles étaient élégamment voilées par des drapeaux japonais et français et ornées par les portraits de S. M. l'Empereur du Japon et de M. le Président de la République Française, la lettre M., initiale du *Montcalm* était reproduite au moyen de pavillons ou de flammes enroulés sur les grandes baies et sur les panneaux de boiserie de la salle.

Toute cette décoration était d'une note des plus artistiques, que venait très heureusement compléter une ornementation florale véritablement exquise.

Au centre des trois tables qui avaient été disposées pour les 90 convives qui prirent part à la fête, un simple jardin japonais en miniature (1) composé d'azalées et de chênes nains fut très remarqué.

L'excellente musique du *Montcalm*, composée de vingt exécutants, prêtait son concours à la fête et a pu se faire apprécier des convives par le brio et le fini de son répertoire.

Avec le contre-amiral de Castries, son État-Major, et les officiers du *Montcalm*, les convives comprenaient : MM. Ohmori, gouverneur de Kyôtô, Président de la Société Franco Japonaise de Kyôtô, le Général Baron Touchiya,

(1) Il s'agit, pensons-nous, de ces ouvrages d'un caractère si particulier, ayant souvent une incontestable valeur d'art, que désigne l'expression japonaise d'*Hakô niwa*. La ville de Tôkyô en avait exposé à Londres deux très remarquables spécimens.



commandant la division d'Osaka, le Baron Sumitomo, M. Kato, premier adjoint au maire de Kyôto, le général Kato, directeur des arsenaux d'Osaka, le général Kuriyama, Président de la section de Kobé, MM. Hasegawa, directeur de la Monnaie d'Osaka, Ishibashi, Président du Tribunal de première instance d'Osaka, les professeurs Miwa, Tanabe, Namba, Motono, de l'Université de Kyôto, etc.

En résumé, il est permis de dire que toutes les notabilités de l'administration, de l'armée et du monde des affaires dans la région de l'ancienne capitale du Japon étaient venues rehausser de leur présence cette belle manifestation franco-japonaise.

Au champagne, la série des toasts a été ouverte par M. le Gouverneur Ohmori, qui a porté la santé de M. le Président de la République française.

Nous sommes heureux de reproduire ci-après le texte de son allocution, tel que l'a publié le *Japan Chronicle* dans son numéro du 13 juin :

« La présence dans les eaux du Japon en cette belle rade de Kobé du splendide croiseur sur lequel flotte votre pavillon de Commandant de la Division Navale d'Extrême-Orient et du Pacifique, vaut ce soir à nos trois groupes de la Société Franco-Japonaise de cette partie de l'Empire, l'inaliénable privilège de vous recevoir à cette table, où vous pourrez constater combien nombreux sont les membres des deux nations qui ont tenu à honneur de vous traiter comme leur hôte avec Monsieur le Commandant et Messieurs les Officiers du *Montcalm*. L'objet essentiel de notre Société est de travailler à développer les sentiments de profonde estime et de complète harmonie qui se sont solennellement affirmés entre nos deux pays, lors de l'entente franco-japonaise. C'est pourquoi en cette agréable circonstance qu'est pour nous la présence du *Montcalm* sur rade de Kobé, un devoir dont je sens tout le prix m'incombe au nom de nos trois groupes. C'est celui d'adresser à la France l'expression des vœux ardents que forment nos Sociétaires pour son bonheur et sa prospérité, et c'est dans cette pensée Amiral et Messieurs, que je vous demande de porter avec moi la santé de Monsieur le Président de la République Française. »

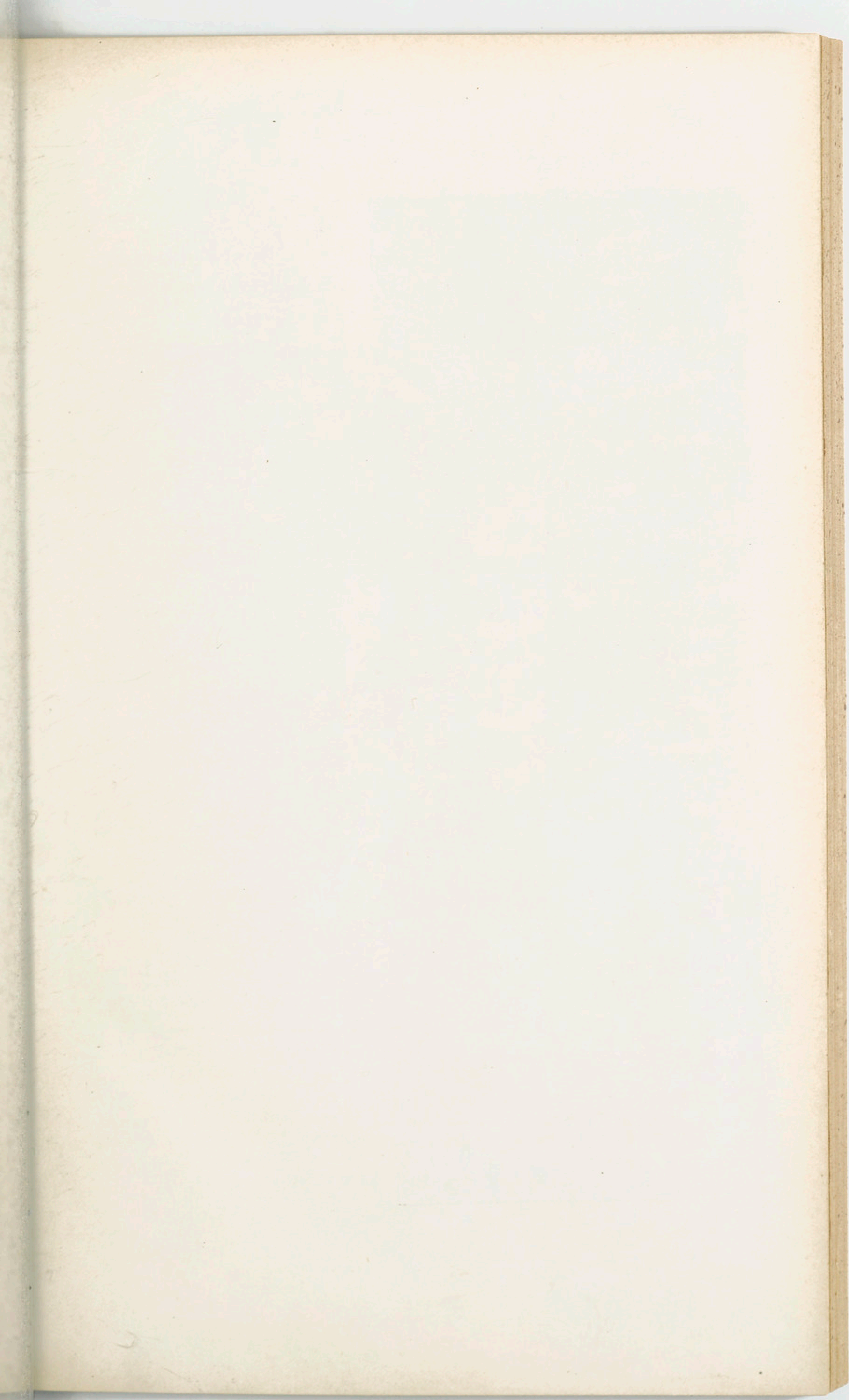
Le *Japan Chronicle* ajoute que le toast fut accueilli avec enthousiasme tandis que la musique faisait entendre les accents de la *Marseillaise*.

L'Amiral de Castries répondit par le toast à S. M. l'Empereur du Japon. Il y fut fait honneur selon la manière accoutumée ; en même temps, l'air du *Kimigayo* était exécuté par la musique.

Puis est venu un speech en français du général Kato, qui a été des plus apprécié par les allusions très heureuses au héros que fut Montcalm et au Maréchal de Castries, glorieux ancêtre de l'Amiral. Nous en donnons ci-après le texte, publié par le *Japan Chronicle* du 15 juin et que nous trouvons d'ailleurs également dans le *Kobé Herald* :

« Comme Président de la Section de la Société Franco-Japonaise à Osaka, ville si voisine de Kobé, port qui a la bonne fortune d'être favorisé de votre première relâche au Japon, je suis heureux de vous apporter le salut de nos Sociétaires. Notre Société forme des vœux sincères pour qu'il lui soit donné occasion le plus souvent possible de nouer et d'entretenir les meilleures relations avec les chefs éminents et les brillants officiers de l'Armée Navale









Voir, p. 189, les noms des personnages représentés ci-dessus.

... les personnages représentés ci-dessus.



**Banquet donné le 11 juin 1910, au Tor Hotel (près de Kobé).**

EN L'HONNEUR DU CONTRE-AMIRAL DE CASTRIES

ET DES OFFICIERS DU *Montcalm*.

*Photographie prise à l'issue de ce banquet, et obligeamment communiquée  
par notre collègue, M. K. Inabata, d'Osaka.*

---

**Explication de la gravure ci-contre.**

---

1. — Amiral de LA CROIX DE CASTRIES, Commandant en chef la Division Navale française d'Extrême-Orient.
2. — Baron TSUCHIYA, Commandant en chef de la 4<sup>e</sup> Division de l'Armée Impériale d'Osaka, qui s'illustra à la prise de Port-Arthur.
3. — OHMORI, Gouverneur de Kyôtô, Président de la section de Kyôtô.
4. — Général KATO, Directeur de l'Arsenal d'Osaka et président de la section d'Osaka.
5. — HASEGAWA, Directeur de la Monnaie d'Osaka.
6. — Général KURIYAMA, Président de la section de Kobé.
7. — Commissaire OLIVIER.
8. — Capitaine de frégate de SLANE, Chef d'État-Major.
9. — CHARPENTIER, Vice-Consul de France et Vice-Président de la section de Kobé.
10. — Mécanicien-Inspecteur LE LAN.
11. — Capitaine de vaisseau CHÉRON, Commandant du *Montcalm*.
12. — Capitaine de frégate DOMBREVAL, Commandant en second du *Montcalm*.
13. — Lieutenant de vaisseau CARREL, 1<sup>er</sup> Aide de Camp de l'Amiral de Castries.
14. — Lieutenant de vaisseau MARTINIE, Attaché naval à l'Ambassade de France à Tôkyô.
15. — SUMITOMO, millionnaire d'Osaka.
16. — T. KAKIHARA, Président du Tribunal local d'Osaka et Vice-Président de la section d'Osaka.
17. — Docteur KOGA, Ingénieur de la Monnaie d'Osaka.
18. — ITAGAKI, Juge à la Cour d'Appel d'Osaka.
19. — MATSUMOTO, Industriel.
20. — Docteur MIWA, Professeur à la Faculté de Kyôtô.
21. — SAKURAI, Député de Kobé.
22. — Lieutenant-colonel KAWATA.
23. — K. INABATA, Négociant et administrateur de la section d'Osaka.



Française. Je n'ignore pas, Amiral, quel nom illustre est celui du beau croiseur sur lequel flotte votre pavillon. Il évoque les jours de luttes ardentes où se joua le sort d'un continent entre deux des plus grandes nations de l'Europe : il rappelle une des gloires militaires les plus pures : il synthétise le souvenir d'un des héros dont la vieille France doit le plus justement s'enorgueillir.

« D'autre part, Amiral, le nom que vous portez vous-même n'est-il pas celui d'un des Ministres de la Marine les plus remarquables qu'ait connus votre pays au XVIII<sup>e</sup> siècle, je veux dire celui de Maréchal de Castries qui sut amener la flotte française au degré supérieur d'organisation et de puissance effective qu'elle connut pendant le règne de Louis XVI. Sans doute de tels enseignements, de telles traditions sont-ils des plus fréquents dans les fastes de votre histoire navale ; encore est il que c'est une véritable joie pour de sincères amis de la France que de voir des souvenirs aussi glorieux alliés dans l'appellation donnée à votre croiseur et à votre nom personnel.

« Amiral, j'ai la conviction d'interpréter fidèlement les sentiments qui animent nos Sociétaires français et japonais tant à l'égard de la vieille Marine Française que pour celle d'aujourd'hui en vous exprimant ce soir les souhaits que nous formons pour son développement, pour sa prospérité. C'est dans ces sentiments, Amiral, que je bois à la Marine Française et que je porte votre santé, celle de Monsieur le Commandant et de Messieurs les Officiers du *Montcalm* ».

Dans une excellente improvisation, l'Amiral de Castries a rappelé les vieilles relations d'amitié qui existent entre la France et le Japon et a dit que ces relations ne pouvaient être resserrées davantage.

La Marine Japonaise n'était-elle pas comme la fille de la Marine Française, puisque les Ingénieurs français avaient construit les premiers bateaux japonais.

L'Amiral s'est félicité de se trouver l'hôte de la Société Franco-Japonaise, de se rencontrer au milieu des représentants d'une armée qui montraient, gravées sur leurs traits, de nobles blessures, signes indéniables de leur valeur (faisant allusion à la cicatrice de M. le Général Baron Tsuchiya, le général porte au front une large cicatrice, faite au siège de Port-Arthur).

Il a terminé en portant la santé de S. A. I. le Prince Kanin, Président de la Société Franco-Japonaise ; il a rappelé les nombreuses sympathies que le Prince s'est acquises dans notre pays où il est venu, peu avant la guerre sino-japonaise, achever son instruction militaire.

Après une réponse du Général Tsuchiya, aux éloges adressés par l'Amiral à l'armée japonaise, le général Kuriyama, qui comme le général Kato, a longtemps vécu en France, a prononcé un dernier speech remerciant tous les hôtes de la Société Franco-Japonaise d'être accourus si nombreux.

En voici un résumé, simple reflet des paroles du général :

« Amiral, Messieurs,

« La venue du *Montcalm* dans les eaux japonaises nous a permis de réaliser un plan que nos trois sections de la Société Franco-Japonaise dans le



Kwansaï (1) étudiaient depuis longtemps, je veux dire par là la réunion en un banquet fraternel des membres de nos trois sections.

« C'est pourquoi en cette soirée, dont le souvenir vivra longtemps parmi nous, il m'est particulièrement agréable de vous exprimer, Amiral, la reconnaissance de nos sociétaires, qui, grâce à votre visite à Kobé ont pu, en vous recevant avec Messieurs les Officiers de votre État-Major, réussir en même temps à triompher des obstacles qui les avaient empêché jusqu'à présent de prendre entre eux un contact si désirable à tous égards.

« Kobé, Osaka, Kyôto paraissent sans doute très proches à la simple inspection d'une carte. Cependant, dans la réalité, il n'en est pas ainsi et de même qu'il est des Parisiens qui vivent et meurent assure-t-on, sans être sortis du quartier qui les a vu naître, il existe également des sociétaires qui reculent devant les périls et les embûches de ce voyage au long cours que constitue le trajet de 120 minutes de Kobé à Kyôto.

« Il me faut donc vous remercier, Amiral, d'avoir amené pareil miracle : il me faut dire à Messieurs les officiers du *Montcalm* combien nous leur sommes reconnaissants d'avoir accepté de gravir les premiers gradins d'un terrain de montagne pour arriver jusqu'au Tor Hôtel, terrain qui leur paraîtra, j'en ai peur, moins agréable que la rade de Kobé avec ses fraîches et reposantes brises du soir.

« Enfin, j'usurperai le droit, bien que simple Président d'une section, puisque Kobé par sa situation géographique privilégiée s'est trouvé le centre de ralliement forcé, de témoigner à nos hôtes de Kyôto et d'Osaka toute notre satisfaction de Kobéiens en constatant leur invasion pacifique.

« Je vous demanderai donc, Amiral, et je prierai également Messieurs les Présidents des Sections de Kyôto et d'Osaka de vouloir bien m'autoriser à leur adresser mes remerciements au nom de tous les sociétaires de Kobé pour avoir répondu si nombreux à l'appel de ce soir. J'adresserai un remerciement tout spécial à M. le général Tsuchiya et à M. Sumitomo. En portant donc de nouveau la santé de Monsieur le Contre-Amiral de Castries et de Messieurs les Officiers de votre Etat-Major, je bois en même temps à la santé de tous ceux qui ont fait l'honneur à Kobé ce soir d'accourir à cette fête, fête véritablement intime, que je peux qualifier sans exagération de réunion de famille.

« Amiral, Messieurs,

« Je bois aux hôtes de la Société Franco-Japonaise réunis à Kobé en cette soirée du 11 juin 1910. »

Le discours du général Kuriyama a été tout spécialement goûté par son sel très parisien.

M. J. Faveyrial traduisit les discours de Japonais en Français et *vice versa* et ses mérites comme interprète lui valurent un tribut mérité d'éloges et de compliments.

(1) Ou *Gokinai*, nom d'une division géographique comprenant les 5 provinces les plus rapprochées de l'ancienne capitale : *Yamashiro*, *Yamato*, *Kawachi*, *Settsu* et *Izumi* (Papinot).



Après dîner fut prise la photographie que nous reproduisons d'autre part ; ensuite les invités se dispersèrent dans les grands salon du Tor où les conversations se poursuivirent vives et animées.

A onze heures la réunion prenait fin, mais le souvenir de cette grande fête franco-japonaise, sans précédent à Kobé, vivra longtemps dans le souvenir de chacun.

Dans sa lettre du 18 juin, notre collègue M. Inabata, Administrateur du groupe d'Osaka donne tout d'abord, sur la fête en l'honneur de l'Amiral de Castries, des détails concordant de tous points avec ceux qui viennent d'être relatés ci-dessus ; puis il insiste sur l'entente parfaite qui règne constamment entre les groupes de Kobé et d'Osaka, entente qui s'est manifestée d'une façon particulièrement éclatante et heureuse lors de la fête du 11 juin.

M. Inabata termine en rendant compte d'une réunion donnée à bord du navire français :

« Le 15, nous dit-il, l'Amiral de Castries, répondant à la réception de la Société Franco-Japonaise, offrait à bord du *Montcalm* un grand dîner auquel avaient été invités notamment :

« MM. le général Kato, Ohmori, gouverneur de Kyôto, général Kuriyama, du cadre de réserve, colonel Kawata, Inabata, Kajima, maire de Kobé, T. Kato, maire adjoint de la ville de Kyôto, M. Charpentier, Consul de France et Vice-Président de la Section de Kobé, P. Charpentier, frère du Consul de France, Miwa, Professeur à la Faculté de Kyôto et quelques Français résidant à Kobé.

« Pendant le repas, la musique du bord se fit entendre dans les meilleurs morceaux de son répertoire. Elle contribua certainement à donner beaucoup d'éclat à la réception qui par elle-même était déjà marquée du plus brillant succès. Tous les invités, tant français que japonais, furent très sensibles aux multiples attentions dont ils furent l'objet. A 10 heures du soir les hôtes de l'Amiral de Castries et des officiers du croiseur furent ramenés à terre par le canot à vapeur du bord, gardant le meilleur souvenir de l'excellente soirée qu'ils venaient de passer.

« Veuillez croire, mon cher Président, à mes sentiments les plus respectueux. »

(Signé) : I. K. INABATA,

Administrateur de la Société Franco-Japonaise de Tôkyô.  
Section d'Osaka.

---



## La première célébration du jour de l'an au Japon

suivant le calendrier solaire

ORANDA SHÔGATSU 和蘭正月

1<sup>er</sup> JANVIER 1794

---

Dans le dernier fascicule du *Bulletin* (XIX-XX, p. 198) nous avons dû nous borner à annoncer le don que notre sympathique collègue, M. le D<sup>r</sup> Jean Le Goff, avait bien voulu faire à la Société d'un exemplaire d'une très curieuse lithographie représentant un groupe d'amis japonais célébrant entre eux, au début d'une des dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jour de l'an à la mode hollandaise.

L'intérêt historique de cette œuvre, dont le lecteur trouvera ci-après la reproduction, apparaît de lui-même. En même temps diverses questions se posent inévitablement. En quelle année exactement la fête représentée a-t-elle eu lieu ? Comment et par qui la réunion a-t-elle été organisée ? etc.

Pour y répondre nous ne croyons pouvoir mieux faire que de reproduire ci-après :

1<sup>o</sup> La lettre même que M. le D<sup>r</sup> Le Goff a bien voulu nous adresser en même temps que la lithographie ;

2<sup>o</sup> La traduction, due à notre dévoué secrétaire-interprète, M. Osoumi, du texte figurant au-dessus du dessin dans l'œuvre de l'artiste japonais, et en partie reproduit dans la gravure ci-contre.

La communication du D<sup>r</sup> Le Goff est ainsi conçue :

Le 28 avril 1910, j'ai écrit à notre distingué Président, M. Bertin, la lettre suivante :

« J'ai l'honneur de vous prier d'accepter pour la Société Franco-Japonaise une lithographie du célèbre tableau *Shingenkwai* (1) du peintre ICHIKAWA YU. Il représente la première célébration du jour de l'an suivant l'année solaire. La scène figurée a eu lieu à l'instigation du savant docteur hollandais (2) Otsuki Bansui le 1<sup>er</sup> janvier 1794 ou le 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois (intercalaire) de la 6<sup>e</sup> année de Kwansei, d'après le calendrier lunaire alors en usage au Japon. Nous y voyons M. Otsuki entouré de 39 disciples ou amis qui tous se livraient à l'étude du hollandais, ce qui signifiait l'adoption des idées modernes à cette époque. On voit fixés à ce tableau des poèmes écrits par Sogita Tsutoma, Ema Genkyo, Udagawa Shin, etc... La traduction de ces poèmes pourrait servir de base à un article pour notre *Bulletin*.

« Cette lithographie, qui m'a semblé intéressante, m'a été apportée du Japon par un de nos meilleurs amis de Tôkyô. Le tableau original appartient à un descendant de M. Otsuki — M. Otsuki Fumihiko — qui a permis à M. Fukui Nobutoshi d'en faire la photographie et ensuite la lithographie.

(1) *Shingen kwai*, Société du nouveau jour de l'an.

(2) Expression japonaise s'appliquant à un savant du pays étudiant la langue et les sciences de la Hollande.



« Ainsi que vous le savez, jusqu'au milieu du siècle dernier, seuls parmi les Occidentaux les Hollandais trafiquèrent avec le Japon. Ce tableau nous montre qu'il y a plus de cent ans il existait déjà dans l'Empire du Soleil Levant un certain nombre de personnes comprenant la nécessité d'adopter des relations avec les peuples d'Occident.

« Agréez, etc.

« D<sup>r</sup> LE GOFF ».

De la « Préface de l'Éditeur », ci-après traduite, et dont le texte figure au dos de la lithographie, il ressort que la reproduction lithographique du dessin original de *Ichikawa Iyu*, datant de 1794, a été exécutée en 1903. D'autres indications, données dans cette préface, confirment et complètent celles que contient la lettre du D<sup>r</sup> Le Goff.

#### PRÉFACE

Ce dessin représente la célébration du jour de l'an, organisée par le grand maître Otsuki Bansui, avec ses amis et ses élèves, en l'année 1794, le onzième jour du onzième mois de la sixième année de Kwansei (1). Ceux qui ont pris part à cette fête étaient de savants docteurs de l'école hollandaise, au nombre de vingt-neuf. *Ichikawa Iyu*, habitant d'Ise, est l'auteur de ce dessin. Au-dessus de l'image figurent des notes explicatives concernant la société des savants de l'école hollandaise, par le maître Otsuki Bansui, des poésies chinoises, par Sungita Tsutomu, Ema Genkyo, Udagawa Surumu, et d'autres, et une observation ajoutée par Otsuki Bankei. Ce dessin fait partie des archives de la famille de M. Otsuki.

Il y a 109 ans (2), la Société s'assemblait chaque année sous le nom de Oranda Shôgatsu 和蘭正月 (jour de l'an hollandais). Je dois croire que le grand maître Otsuki avait eu la prévision de l'adoption du calendrier solaire. Il m'a semblé qu'il y avait là, au sujet de cette fête, une pièce susceptible d'intéresser les amateurs. Sur ma demande, M. Otsuki a bien voulu me prêter le dessin original et m'accorder en même temps l'autorisation de le reproduire par l'impression.

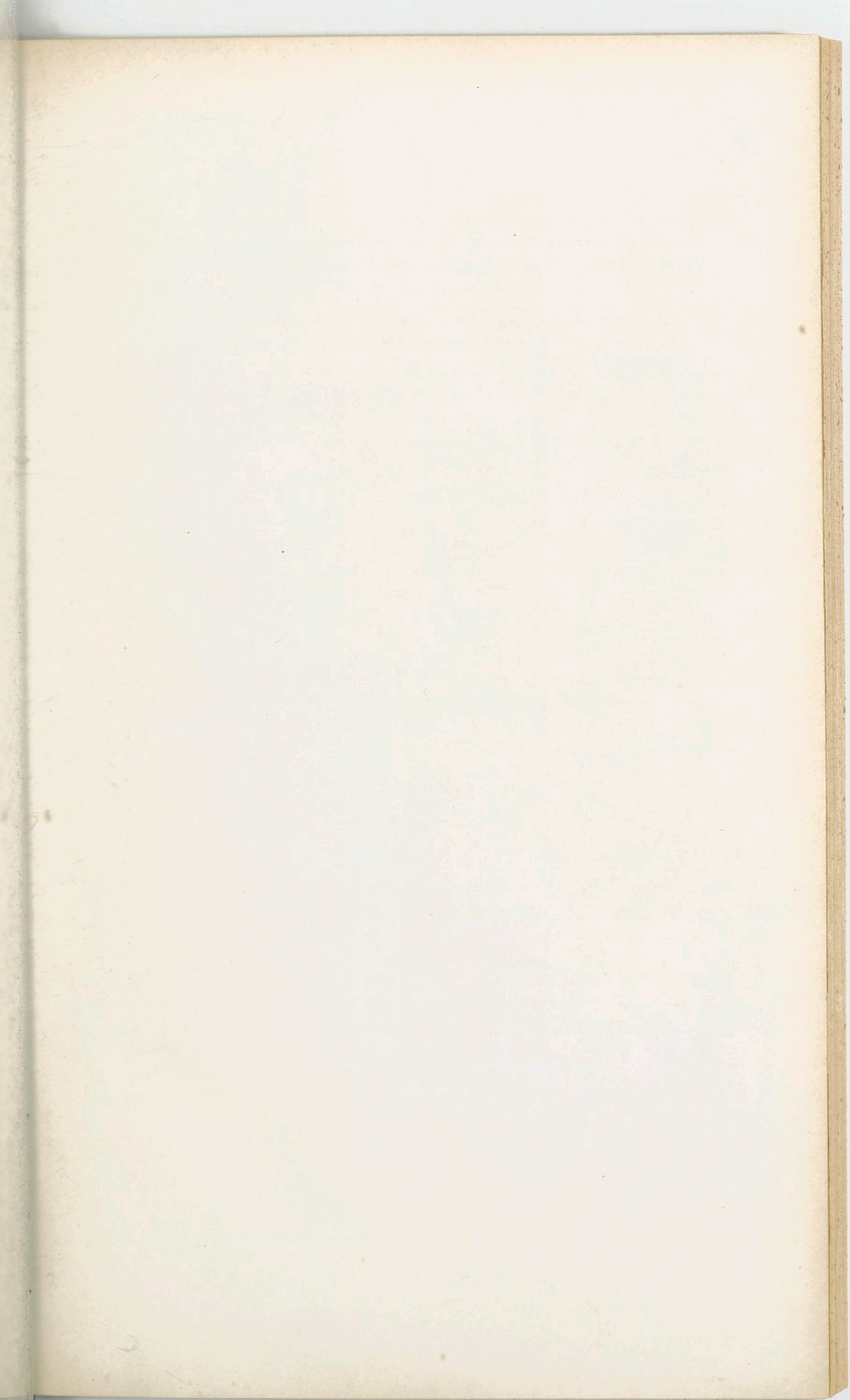
Fukui Nobutoshi, Éditeur, Tôkyô  
35<sup>e</sup> année de Meiji (1903),  
10<sup>e</sup> mois.

On remarquera que dans l'œuvre d'Ichikawa Iyu des fourchettes et des couteaux figurent bien sur la table du banquet, mais que, à part le président, Otsuki Bansui, assis sur un fauteuil à la façon occidentale, tous les convives réunis pour célébrer le jour de l'an à la manière hollandaise, sont assis sur leurs talons, à la mode japonaise ancienne.

(1) Nengo Kwansei 1789-1801.

(2) Ecrit dans la 35<sup>e</sup> année de Meiji, c'est-à-dire en 1903.











Voici maintenant la traduction du texte figurant au-dessus du tableau proprement dit (toutefois à la partie supérieure, une bande d'environ 30 centimètres de haut, contenant le commencement du texte n'a pu être comprise dans la gravure).

**Dessin représentant la célébration du jour de l'An,  
organisée par l'Association Shirandô (1)**

Le 11<sup>e</sup> jour du 11<sup>e</sup> mois de la sixième année de Kwan Sei, le premier jour de janvier 1794 en calendrier hollandais (2), juste 80 ans avant la sixième année de Méiji, 1874.

Hommage dédié à la mémoire du premier grand maître par son fils Séisu.

Dernier écrit de Bansuï Foukoun, mort à l'âge de 71 ans, 3<sup>e</sup> mois de la dixième année de Boun-séi (1828).

Poésie par Desshù Byofu en automne :

Depuis trente jours, je ne puis sortir du lit,  
Mais je ne crains pas la mort,  
A 70 ans l'homme a assez vécu.  
A l'âge de 70 ans, le vieillard  
Ne peut oublier les sentiments de sa jeunesse.  
J'aime encore à lire, quoique affligé par la maladie,  
Jusqu'à la mort je jouis de ce que la vie a de noble et de divin.

Séisu, fils de Bansuï, s'exprime ainsi :

Il y a 47 ans que la société s'est assoupie, après la mort de son grand maître. Nous voici maintenant au premier jour de la sixième année de Meiji, en calendrier solaire, suivant la mode des Européens. Moi, je suis ignorant, mais heureusement, bien qu'âgé, je suis encore de ce monde. Je dois succéder au grand maître plein de mérite que nous avons perdu.

Ainsi donc, nous organisons, moi et mes fils Shù et Fuku, un banquet (3) à la société Taïshô yô sha, maison d'honneur, pour passer une agréable demi-journée avec nos meilleurs amis. J'apporte à l'autel du maître disparu l'offrande de mes deux Kanchi (4). Les voici :

*1<sup>er</sup> Kanchi.*

Je me souviens de Bansuï le maître disparu.  
Nous aspirons la brise printanière  
En célébrant l'anniversaire selon l'usage de ma famille,  
Nous ressentons une joie intense à la pensée que tous les Japonais  
[aussi adoptent la civilisation occidentale].

(1) Association de l'Orchidée merveilleuse. Il y a là un jeu de mots : En japonais le caractère traduisant le nom de la Hollande est le même que celui qui signifie orchidée. Mais la prononciation diffère.

(2) C'est-à-dire européen.

(3) Il ressort donc de là que la cérémonie initiale, de 1794, fut répétée et renouvelée, en 1874, sous la direction des fils et des petits-fils de Otsuki Bansui. Lors de cette commémoration, à 80 ans de distance, la réforme dont le premier président du *Shirando* (ou *Oranda*) *kwai* se fit l'actif précurseur était, depuis une année entière, un fait accompli. En effet, il ne paraît pas inutile de le rappeler ici, le calendrier européen fut officiellement adopté au Japon en 1873. Papinot dit (p. 684) : « Au commencement du vi<sup>e</sup> siècle (604), le Japon adopta le calendrier chinois, qui, sauf quelques modifications de détail, demeura en usage jusqu'en 1872. »

(4) Poésies chinoises ayant soit 20, soit 28 caractères.



2<sup>o</sup> *Kanchi*.

Sans cesse avec mes deux fils.  
Je me livre à des recherches.  
Nous nous engageons à ne pas modifier sa discipline (du maître).  
Dans les soixante-treize départements (Dans le Japon tout entier).  
Tout le monde célèbre la fête du jour de l'an.

Par Souï, âgé de 73 ans.

Encore deux poésies chinoises :

C'est aujourd'hui le premier janvier, en calendrier solaire à la mode  
[européenne].

C'est le printemps, nouveau entre tous.  
Nous buvons du vin, mille bouteilles,  
Jusqu'à l'aurore, où les oiseaux se mettent à chanter.

Les hôtes sont nombreux dans cette salle où l'on célèbre le jour de l'an.  
Nous avons besoin de joie, de cette joie que les hommes appellent avec passion.  
Les trente-six mille âmes (1) ne s'éveillent plus de leur ivresse.

Il est clair que le deuxième vers du premier *Kanchi* « nous aspirons la  
brise printanière » doit être entendu au figuré. Le fils et les disciples d'Ot-  
suki Bansui saluent le renouveau dans les esprits.

\*  
\* \*

On sait combien, en dépit de travaux tels que ceux de notre éminent  
collègue, M. le marquis de la Mazelière, ou M. Maurice Courant par exemple,  
est encore répandue dans notre pays l'opinion d'après laquelle la civilisation  
occidentale aurait pénétré soudain, sans préparation aucune, au Japon, à la  
suite des visites des vaisseaux du Commodore Perry en 1853 et 1854 (2). Ce  
n'est pas auprès de nos lecteurs qu'il convient d'insister sur l'inexactitude  
d'une telle manière de voir.

Ils savent que dès le xviii<sup>e</sup> siècle, en dehors de la période où le Japon avait  
précédemment été en rapport avec les étrangers 1550-1638, les idées et les  
connaissances de l'Europe avaient commencé, en dépit des apparences, à s'in-  
troduire au Japon. Des sociétés s'étaient formées pour l'étude du hollandais  
et des livres écrits en cette langue. Vers 1780 Shiba Kokau apprend à Na-  
gasaki les principes de la perspective ainsi que ceux de la gravure sur cuivre,  
de la peinture à l'huile, etc. Au cours de quatre années de séjour consécutif  
à Yeddo de 1826 à 1830 M. de Siebold le célèbre naturaliste bavarois, réunit  
un certain nombre de disciples auxquels il enseigne dans leur langue la  
médecine. En 1844, Murakami traduit, d'après l'édition française, le traité de  
Chimie de Berzélius. Pour ne pouvoir s'accomplir au grand jour, en raison  
des défenses et interdictions établies — en ce qui concerne les particuliers tout

(1) Tous les citoyens, le peuple tout entier.

(2) Il paraît bon de signaler ici que M. Yamaçaki qui, l'année dernière, a soutenu avec  
succès, devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, une thèse de doctorat  
ayant précisément pour sujet : *L'action de la civilisation européenne sur la vie japo-  
naise avant l'arrivée du commodore Perry*. Il faut seulement regretter que cet intéres-  
sant ouvrage n'ait pas encore paru en librairie et malheureusement nous n'avons pu  
nous en servir pour la rédaction de la présente notice.



au moins — par le Shogunat, l'œuvre d'assimilation n'en était pas moins engagée déjà de façon effective. Pour établir, pour faire ressortir aux yeux de tous comment un travail, obscur, a préparé la transformation aussi rapide que brillante dont les effets se sont manifestés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la cérémonie de l'*Oranda Shogatsu* 和蘭正月 évoquée par la très intéressante image offerte par M. le D<sup>r</sup> Le Goff, ne fournit-elle pas un exemple caractéristique, formant en quelque sorte le symbole d'un ensemble de faits acquis à l'histoire, mais dont il serait trop long de donner ici le détail? Avec ceux qui viennent d'être rappelés, il paraît à propos de noter encore celui-ci que contient l'article suivant, extrait du dictionnaire bien connu de Papinot :

« Temmon Kata 天文方. Sous les Tokugawa, fonctionnaires chargés des observations astronomiques (*temmon*), de la rédaction du calendrier (*rekijitsu*), de service de l'arpentage (*sokuryo*) et de la topographie (*chishu*). Ils traduisaient aussi les ouvrages européens, surtout hollandais, traitant de ces matières. Le titre a été créé en 1685. »

En terminant, notons encore deux exemples ayant trait, cette fois, à la vie courante et par là d'autant plus propres, semble-t-il, à montrer l'aptitude des Japonais à adopter les choses du dehors, en les *adaptant*, d'ailleurs, au besoin, à leur tempérament particulier.

Un ouvrage, récemment paru au Japon, sous ce titre : *Home Life in Tokyo*, par Jukichi Inouyé, nous les fournit :

« Le gâteau le plus souvent choisi pour être offert en cadeau est une sorte de gâteau éponge (*sponge cake*). Il n'est pas d'origine japonaise, mais paraît avoir été *introduit par les Espagnols* (1), dans les premiers temps des relations avec l'extérieur, il y a plus de trois siècles » (*op. cit.*, p. 79).

Le second exemple, concernant la musique, apportera sans doute, à beaucoup, une véritable surprise. P. 265 de son livre M. J. Inouyé dit en propres termes : « L'instrument de musique national est le *samisen*, variante japonaise du vieux rebec européen qui fut introduit par les Portugais au XVI<sup>e</sup> siècle. »

Ces simples indications ne sont-elles pas des plus significatives et ne peuvent-elles pas, mieux que bien des développements et bien des commentaires, achever de dissiper l'erreur à laquelle il fait allusion au début de cette note?

E. C.

(1) Ceci paraît nettement confirmé par l'étymologie du nom même du gâteau, *Kasutera* カステラ, qui n'est autre que la transcription japonaise de Castille, *Castilla*.





## Questions et réponses

---

### Au sujet de la valeur alimentaire du riz

A ce propos, notre collègue M. le D<sup>r</sup> Chibret, de Clermont-Ferrand formule, par la lettre suivante, une double question que nous ne pouvons que soumettre à nos lecteurs :

« Monsieur et cher collègue,

« Voulez-vous me permettre de vous poser une question dont je serais heureux de connaître la réponse par l'intermédiaire du *Bulletin* de notre société :

« 1<sup>o</sup> Quels sont les avantages et inconvénients de l'alimentation par le riz, tel qu'on l'emploie en Extrême-Orient, comparée à l'alimentation par le pain tel qu'il est employé en Occident ?

2<sup>o</sup> Y a-t-il avantage pour les orientaux résidant en Occident à adopter le pain au lieu de riz et réciproquement, pour les occidentaux résidant en Orient, à adopter le riz au lieu de pain ?

« Veuillez agréer, etc.

D<sup>r</sup> CHIBRET.

Afin de déterminer de façon précise dans quelles conditions la question se présente, il ne nous semble pas inutile de reproduire ci-après quelques données extraites du très intéressant ouvrage de M. I. Hitomi sur le *Japon* (Paris, Larose, 1900) :

« Le riz fut l'aliment primitif des Japonais, mais l'orge, le millet, les haricots étaient déjà cultivés sous le premier mikado. On servait d'habitude ces grains avec la viande de cerf, de sanglier ou de bœuf. Les oiseaux et les poissons entraient également pour une part importante dans l'alimentation. Comme boisson, on avait le *Saké*, liqueur fermentée faite avec le riz. On mangeait deux fois par jour.

« Avant l'arrivée du bouddhisme, les mikado allaient souvent à la chasse. Mais avec la prospérité de la religion de Çakya, la chasse cessa pendant quelque temps d'être un plaisir pour les mikado et pour le peuple, parce que tuer les êtres vivants fut regardé comme un crime religieux. Du milieu du vi<sup>e</sup> siècle jusqu'au xii<sup>e</sup> siècle, les Japonais respectèrent ainsi la vie des animaux, surtout celle des animaux domestiques. Ils en vinrent même à ne plus oser boire du lait de vache, en usage depuis le vii<sup>e</sup> siècle.

« A l'époque actuelle, les Japonais ajoutent aux aliments anciens la chair du bœuf, du porc et des oiseaux domestiques; mais le poisson et les légumes dominent toujours. Ils boivent à table, outre du saké, du vin ou de la bière. Ils ont conservé l'habitude, déjà généralisée sous les Takugawa, de faire trois repas par jour ».

---



## Avis divers

---

Le BULLETIN est adressé gratuitement aux Membres de la Société Franco-Japonaise de Paris, dont les actes et les progrès sont ainsi portés à leur connaissance ; il doit aussi servir de lien entre eux. Que chacun veuille donc bien, pour aider à sa rédaction, communiquer au secrétaire général, qui en a la charge, des notes sur ses travaux : listes d'ouvrages publiés ou en préparation, études originales traitant de questions japonaises sur lesquelles on jugerait à propos d'attirer l'attention, etc. Sur ces mêmes questions, le BULLETIN pourrait répondre à toutes demandes de renseignements et accueillerait aussi bien les informations pratiques fournies par les négociants, traitant d'affaires japonaises.

---

Le secrétaire général reçoit assez fréquemment, de la part de nouveaux membres, des demandes tendant à ce qu'il leur soit adressé des Bulletins publiés antérieurement à leur admission dans la Société.

En prévision des demandes analogues qui viendraient à se produire encore, le Bureau a l'honneur d'informer les intéressés que, les quatre premiers numéros étant presque épuisés, ceux-ci ne pourront plus à l'avenir être livrés séparément. Il ne reste plus qu'un très petit nombre de collections complètes (1903-1910), du prix de 65 francs l'une, port compris. A partir du numéro V, et jusqu'à nouvel avis, des exemplaires anciens pourront être éventuellement mis à la disposition de ceux qui en feraient la demande, au prix de 2 francs par numéro pour les membres de la Société et les Bibliothèques publiques et de 3 francs pour les personnes n'appartenant pas à la Société. Pour ces dernières, le prix des numéros de l'année en cours est de 4 fr. 50 l'un.

---

Ainsi qu'on l'aura constaté, le BULLETIN, à partir du numéro X, a commencé à publier des annonces. Son tirage et sa circulation ont été, en même temps, notablement augmentés.

Les personnes qui, tout en ne désirant pas faire partie de la Société, voudraient recevoir le BULLETIN, pourront dorénavant contracter des abonnements au prix de 18 francs par an (port compris).

La Bibliothèque de la Société, installée comme par le passé au Musée d'Ennery, 59, Avenue du Bois-de-Boulogne, est ouverte tous les vendredis, de 2 heures à 6 heures. Un secrétaire-interprète, sera présent pour toutes traductions et informations concernant le Japon.



Les membres éloignés de Paris ou empêchés de se déranger, peuvent envoyer leurs demandes par lettre à M. le secrétaire-interprète, qui s'efforcera d'y répondre dans la mesure du temps qu'il consacre à la Société. L'adresse particulière de M. Tamezo Osoumi est 16, rue du Théâtre, Paris, XV<sup>e</sup>.

Le Secrétaire général reçoit à la Bibliothèque, Musée d'Ennery, tous les vendredis, de 2 heures à 3 heures 1/2.

Éditeurs, auteurs et amateurs sont priés de faire bénéficier la Bibliothèque des ouvrages sur le Japon dont ils peuvent disposer.

Pour tous renseignements concernant la Bibliothèque, s'adresser à M. Arcambeau, archiviste-bibliothécaire, au Musée d'Ennery, ou à son domicile personnel, 133, boulevard Voltaire.

---

L'insigne de la Société, dont le modèle est dû au peintre Félix Régamey, a été exécuté par M. Henri Nocq, le réputé graveur en médailles.

Ce bijou, dont la reproduction figure en grandeur d'exécution sur la couverture du BULLETIN, doit à la collaboration gracieuse de ces deux artistes son cachet original et élégant.

Frappé en argent, à fleur de coin, par la Monnaie, l'insigne est livré facultativement, avec ou sans son ruban aux couleurs franco-japonaises, pour 12 francs, aux membres, à leur entrée dans la Société.

---

Un album qui contiendra les portraits photographiques des membres de la Société, est en préparation. Les retardataires sont instamment priés de se rendre chez M. Roger Sazerac, photographe, 43, rue Saint-Lazare, qui, étant des nôtres, a bien voulu se charger de l'exécution des clichés. A chacun, une épreuve est remise à titre gracieux.

---

Les membres sont priés de bien vouloir envoyer au secrétariat, en vue de l'établissement d'une liste d'invités aux fêtes ou aux conférences de l'année, les noms et adresses des personnes qu'ils considèrent comme susceptibles de s'intéresser à nos réunions et à nos travaux.

---

Les sociétaires sont instamment priés d'aviser le secrétariat de leurs changements d'adresse.

---

Tous les culs-de-lampe figurant au présent Bulletin, font partie des clichés ayant servi à l'impression du *Japon artistique*, de M. Bing, et ont été gracieusement mis à la disposition de la Société par M. Marcel Bing.

Le Gérant : E. ARCAMBEAU.



# COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

## PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS

### SERVICES DE LA COMPAGNIE

#### DÉPARTS DE MARSEILLE

**Égypte, Syrie**, toutes les semaines, le *J.udi*.

**Grèce, Turquie, Syrie**, tous les 14 jours le *Jeudi*.

**Grèce, Turquie, Mer Noire**, toutes les semaines, le *Samedi*.

**Indes, Australie, Nouvelle-Calédonie, Nouvelles-Hébrides**, tous les 28 jours, le *Mercredi*.

**Ceylan, Cochinchine, Siam, Tonkin, Chine, Japon**, tous les 14 jours, le *Dimanche*.

**Côte Orientale d'Afrique, Madagascar, Réunion, Maurice**, les 10 et 25 de chaque mois.

#### DÉPARTS DE BORDEAUX

**Espagne, Portugal, Sénégal, Brésil, La Plata**, tous les 14 jours, le *Vendredi*.

SERVICE RÉGULIER D'ANVERS, DE DUNKERQUE, DU HAVRE,  
DE LA ROCHELLE-PALLICE, DE MARSEILLE, DE GÈNES

Pour **Colombo, Saïgon, Tourane, Haïphong, Hong-Kong, Shanghai** et le **Japon**.

#### VOYAGES AUTOUR DU MONDE

La *Compagnie des Messageries Maritimes* met à la disposition du public diverses combinaisons de voyages circulaires autour du Monde avec la *Canadian-Pacific*, la *Southern-Pacific*, l'*Eastern and Australian Company*, l'*American and Australian Line*, la *Compagnie Générale Transatlantique* et les grands chemins de fer américains. — Les voyageurs peuvent choisir une des routes suivantes :

Route n° 1. — Voie de Chine, du Japon et du Canada *viâ Vancouver*.

Route n° 2. — Voie d'Australie et de Vancouver.

Route n° 3. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et Vancouver.

Route n° 4. — Voie de Chine, du Japon et de San-Francisco.

Route n° 5. — Voie d'Australie, détroit de Torrès, le Japon et San-Francisco.

#### EXEMPLES D'ITINÉRAIRES

##### ROUTE N° I

#### VOIE DE CHINE, DU JAPON ET DU CANADA *viâ VANCOUVER*

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De **Marseille** à **Hong Kong**, par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *viâ* Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Colombo, Singapore, Saïgon.

De **Hong-Kong** à **Shanghai, Kobé (Hiogo) et Yokohama** par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes* ou par ceux de la *Canadian-Pacific Company*, au choix du voyageur.

De **Yokohama** à **Vancouver** par les paquebots de la *Canadian-Pacific Company* et de là, par les différentes routes offertes par la *Canadian-Pacific Railway Company* à Québec, Montréal, Halifax, Saint-John (N. B.) ou New-York.

De **New-York** à **Liverpool** ou **Southampton** par un des paquebots de la *Cunard Line*, de la *White Star Line*, de l'*American Line* ou du *Norddeutscher Lloyd* ou de **New-York** au **Havre** par les paquebots de la *Compagnie Générale Transatlantique* et de là, par chemin de fer, à **Paris** ou à **Londres** (*viâ Southampton*) ou vice-versà.

**PRIX : Fr. 3.438 ou £ 137.10 0**

##### ROUTE N° III

#### VOIE D'AUSTRALIE, Détroit de Torrès, LE JAPON ET VANCOUVER

*Par chemin de fer de Londres ou de Paris à Marseille*

De **Marseille** à **Sydney** par les paquebots de la *Compagnie des Messageries Maritimes*, *viâ* Canal de Suez, Djibouti ou Aden, Bombay, Colombo, Fremantle, Melbourne.

De **Sydney** à **Hong-Kong** par les paquebots de l'*Eastern and Australian S.-S. Company*, *viâ* détroit de Torrès.

De **Hong-Kong** à **Yokohama, Vancouver** et **Londres** comme par la route n° 1 ou vice-versà.

**PRIX : Fr. 4.406 ou £ 176 5 0**

(Pour tous renseignements, consulter le livret spécial. — Envoi franco sur demande).



CHARGEURS RÉUNIS

COMPAGNIE FRANÇAISE

DE NAVIGATION A VAPEUR

*Société anonyme au capital de 12.500.000 francs.*

**LIGNE DE LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE :**

SERVICE POSTAL (subventionné par le Gouvernement Français). — Départ chaque mois du Havre le 22, de Bordeaux-Pauillac le 25, pour Dakar, Conakry, Grand-Bassam, Cotonou, Libreville, Cap Lopez (Sette-Cama, Mayumba, Loango en transbordement), Banane, Boma et Matadi.

Retour par mêmes escales (durée du trajet Matadi-Pauillac : 20 jours).

SERVICE COMMERCIAL. — Départ chaque mois de Dunkerque le 14, du Havre le 17, de Bordeaux-Pauillac le 20, pour le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, la Côte d'Or et le Dabomey.

**LIGNE DE L'INDO-CHINE :**

Service mensuel direct sans transbordement de Dunkerque le 28 de chaque mois, du Havre le 1<sup>er</sup>, de Bordeaux-Pauillac, le 4, de Marseille le 15 pour Colombo, Singapore, Saïgon, Tourane et Haïphong et par transbordement pour Bangkok, Pnom-Penh, Hanoï.

**LIGNE DE LA PLATA :**

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque les 7 et 17, du Havre les 10 et 20, de Bordeaux les 13 et 23 pour Pasages, Vigo, Ténériffe, Montevideo, Buenos-Aires.

**LIGNE DU BRÉSIL :**

Service régulier sans transbordement, deux départs par mois, de Dunkerque le 18, du Havre le 23, pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Rio-de-Janeiro et Santos ; du Havre le 7 pour Vigo, Leixoes, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro et Santos.

**LIGNE DU TOUR DU MONDE :**

Service régulier, départs d'Anvers tous les 45 jours. Prenant des marchandises et des passagers de 1<sup>re</sup> classe, et desservant les por's de Dunkerque, La Rochelle-Pallice, Marseille, Gênes, Naples, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghai, Chinwangtao (Tientsin), Kobé, Yokohama, (Honolulu, par transbordement), Vancouver, Seattle, Tacoma, San-Francisco, Mazatlan, Guaymas, Santa-Rosalía, ports du Centre-Amérique et de l'Amérique du Sud, Coronel, Punta-Arenas, Montevideo, Santos ou Rio-de-Janeiro, Dakar, La Pallice, Liverpool, Swansea et les ports français de la Manche.



ÉGYPTE

INDES

CEYLAN

CHINE

STRAITS SETTLEMENTS

JAPON

P & O

OCÉANIE

P & O

LES PAQUEBOTS

DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR

PÉNINSULAIRE & ORIENTALE

Transportant le courrier sous contrat avec le Gouvernement de Sa Majesté Britannique

Partent fréquemment et régulièrement de **LONDRES**,  
**MARSEILLE** et **BRINDISI**, et transportent les passagers dans  
tous les ports de l'Orient et de l'Océanie.

ON PEUT PRENDRE SON BILLET A NEW-YORK POUR LE TRAJET ENTIER

**VOYAGES AUTOUR DU MONDE**

CROISIÈRES EN YACHT

Pour tous renseignements, s'adresser :

**A PARIS :**

Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra; Hernu Peron et C<sup>o</sup>, 61, boulevard Haussmann; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 3, place de l'Opéra; Cunard S. S. C<sup>o</sup>, 2 bis, rue Scribe; Captain A. W. Churchward, 30, boulevard des Italiens.

**A MARSEILLE :**

Estrinè et C<sup>o</sup>, 18, rue Colbert.

**A NEW-YORK :**

L. J. Garcey. International Sleeping Car C<sup>o</sup>, 281, Fifth Avenue; Thos. Cook et Son, 1185, Broadway (coin de la 28<sup>e</sup> rue).

**A ANVERS :**

John P. Best et C<sup>o</sup>.

**A BRUXELLES :**

Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine.

Ou aux bureaux de **LONDRES :**

122, LEADENHALL STREET, E. C., and NORTHUMBERLAND AVENUE, W. C.



PARIS

Références Japonaises.

BIJOUTERIE - JOAILLERIE - ORFÈVRE

TELEPHONE  
103-56

-----  
**O. LECLERCQ, Fabricant**

141, Boulevard Sébastopol (Premier étage)

-----  
Brillants et Pierres Fines — Collier Pierres Fines — Importation directe des Indes

**Atelier spécial de Réparations — Pièces de Commande**

---

**T. TAKAHIRA**

Importation d'Objets d'art du Japon

Commissions de toute nature pour le Japon



PARIS, 22, rue Chauchat

TOKIO, Oimura, Ebaragori

(de 2 à 6 heures)

---

PARIS

Références japonaises.

**PENSION DE FAMILLE**

Maison CHOPARD

**MADAME COUCHENÉ**

SUCESSEUR

11<sup>bis</sup>, rue de Cluny, 11<sup>bis</sup>

Situation exceptionnelle entre la Sorbonne et le Musée de Cluny

*A proximité des Écoles de Droit, de Médecine, des Beaux-Arts, etc., etc.*

ÉLECTRICITÉ — CHAUFFAGE CENTRAL — SALLE DE BAINS

---

CASE A LOUER

*Quart de page*

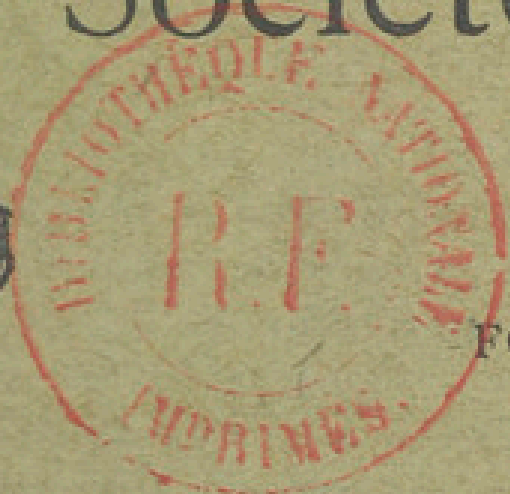
Par an (4 insertions). . . . . 25 francs.

Par numéro. . . . . 10 »





# Société Franco-Japonaise DE PARIS



FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

Fondée en 1900, et honorée aujourd'hui d'une subvention annuelle du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts de France et de dons dus à la générosité du Gouvernement du Japon et à celle de hautes personnalités Japonaises et Françaises, la *Société Franco-Japonaise de Paris* est, de par l'article 1<sup>er</sup> de ses statuts, « un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent, à un titre quelconque, les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants. Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs Français au Japon et Japonais en France l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires ».

La Société a pour moyens d'action :

- 1° Des Conférences, au moins mensuelles;
- 2° Un Bulletin périodique;
- 3° Une Bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux, installée au Musée d'ENNERVY, 59, Avenue du Bois de-Boulogne, et ouverte aux membres de la Société, tous les Vendredis, de 2 à 6 heures;
- 4° Les bons offices d'un Secrétaire-interprète Japonais, qui se tient également, le Vendredi, de 2 à 6 heures, au siège de la Bibliothèque, à la disposition des membres de la Société, pour toutes traductions et informations concernant le Japon.

## CONDITIONS D'ADMISSION

Membre annuel. . . . .	15 francs par an.	} Une fois versés et exonérant de la cotisation annuelle.
» à vie. . . . .	150 »	
» donateur. . . . .	300 » au moins.	

Le paiement d'un droit d'entrée facultatif de 12 francs donne droit à l'insigne de la Société, frappé en argent, dont la reproduction en demi-grandeur figure ci-dessus.

Les membres de toutes les catégories reçoivent gratuitement le *Bulletin*.

Prix du Bulletin, pour les personnes n'appartenant pas à la Société : 4 fr. 50 par numéro.



## ANNONCES

---

Il a été récemment décidé d'adjoindre des annonces au *Bulletin*.

Ce *Bulletin*, qui paraît désormais trimestriellement, est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis, en échange de la subvention, au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation déjà étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

---

### TARIF PROVISOIRE DES ANNONCES

---

		Par an (4 insertions)	Par numéro
Page entière	(20 c/m × 12 c/m)	100 francs	40 francs.
1/2 page	(10 c/m × 12 c/m)	50 »	20 »
1/4 page	(5 c/m × 12 c/m) ou 10 c/m × 6 c/m)	25 »	10 »

Pour les annonces accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales), les prix seront majorés de 5 francs pour la page entière et de 3 francs pour la 1/2 page ou le 1/4 de page. Des annonces entièrement en japonais pourront être insérées; le prix en sera déterminé suivant l'importance du texte.

Les offres ou demandes de représentations, de renseignements commerciaux et autres, les questions et réponses sur des sujets quelconques, pour lesquelles le *Bulletin* pourrait utilement servir d'intermédiaire entre ses lecteurs, qu'ils appartiennent ou non à la Société, seront insérées au prix de 4 francs par 1 centimètre, soit 3 lignes en petit texte (25 à 27 syllabes à la ligne).

Adresser les demandes d'admission et d'abonnement, et les communications relatives au *Bulletin*, à M. le Secrétaire-Général de la Société Franco-Japonaise de Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli, Paris, et les chèques, mandats-poste ou autres valeurs, à M. le Trésorier de la Société, à la même adresse.

En ce qui concerne la correspondance au sujet des annonces, prière de la faire parvenir à M. le Secrétaire-Général adjoint, également au siège de la Société, 107, rue de Rivoli.





PARIS

Références Japonaises

ROBES — BLOUSES — JUPONS  
COSTUMES TAILLEUR



Madame GENTIL

**2 bis, Rue du Havre, PARIS**

**Grand choix de Tissus, Dentelles et Parures**

La maison se charge occasionnellement du travail à façon pour les Dames ayant des tissus à employer.

---

PETITES ANNONCES

à 0 fr. 50 la ligne. Minimum par insertion :  
2 fr. Par an (4 insertions) : 7 francs.

.....

Dame veuve ayant habité Japon, prendrait pensionnaires Quartier Luxembourg, proximité Grandes Ecoles et métro. Leçons français. Hautes références. S'adresser Bulletin, initiales M. C. X.

---



# Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

*Capital : Yen 24.000.000, entièrement versé*

*Réserve : Yen 14.600.000.*

*Siège Central à* **YOKOHAMA** *(Japon)*

SUCCESSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec

**Directeur M. M. ONO**

Succursales et Agences à ANTOUNG, BOMBAY, CHANGCHUN,  
CHEFOU, DALNY, HANKOW, HONGKONG,  
HONOLULU, KOBE, LIAOYANG, LONDRES, MOUKDEN,  
NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK, OSAKA,  
PÉKING, PORT-ARTHUR, SAN-FRANCISCO, SHANGHAI,  
TIELING, TIENTSIN, TOKIO.

## Opérations de la Succursale de Lyon :

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les places ci-dessus et autres places ;

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances ;

Achat de coupons japonais.